ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 36 10 / esa@esacm.fr
www.esacm.fr
Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanesse
Tram : arrêt Universités

Livret de l'étudiant·e
2026-2027

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

- Introduction 4
- Gouvernance, mode d'emploi 6
  - *Réunions pédagogiques et commissions vie de l'établissement* 6
  - *Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante* 7
  - *Conseil d'administration* 7
- L'école dans les réseaux des écoles supérieures d'art 8
  - *LeGrandLarge - à l'échelle régionale* 8
  - *ANdÉA - à l'échelle nationale* 8
  - *ELIA - à l'échelle internationale* 9
- Le rôle des étudiant·es 10

ÉQUIPE ET ÉQUIPEMENTS 13

- Équipe 14
- Intervenant·es et invité·es 28
- Équipements 32
  - *Bibliothèque* 32
  - *FabLab* 34
  - *Ateliers techniques* 36
  - *Salle multimédia* 38
  - *Autres espaces d'accrochage et de travail* 38
  - *Récupérathèque* 39
- Outils et matériel 40

ORGANISATION DES ÉTUDES 43

- Cursus 44
  - *Structuration des études* 44
  - *Année initiale : objectifs, déroulement* 46
  - *Phase programme (2e et 3e année) : objectifs et déroulement* 48
  - *Phase projet (4e et 5e année) : objectifs et déroulement* 50
- Évaluations 52
  - *Étapes de l'évaluation* 52
  - *Modalités de passage* 53
- Diplômes 56
  - *DNA option Art* 56
  - *DNSEP option Art* 57
  - *Certificats* 59
  - *Acquis et perspectives* 60
- Mobilité internationale 62
  - *Résidences* 62
  - *Semestre d'études et stages* 63
- Mises en situations 66
  - *Pendant le cursus* 66

RECHERCHE 68

- La recherche à l'ÉSACM 68
- Coopérative de recherche 2026-2027 69

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES 75

- Prismes 81
- Tronc commun 1ère année 87
  - *Workshops et cours* 87
  - *Langue, voyages d'études* 102
- Tronc commun 2e année 105
  - *Workshops et cours* 105
  - *Langue, voyages d'études* 122
- Fabriques 125
- Tronc commun 3e année 133
  - *Workshops et cours* 133
  - *Langue, voyages d'études* 142
- Tronc commun 4e année 145
  - *Workshops et cours* 145
  - *Essai* 148
  - *Réalités / Professionalisation* 158
  - *Langue, voyages d'étude* 162
- Tronc commun 5e année 165
  - *Workshops et cours* 165
  - *Initiation à la recherche* 168
  - *Réalités / Professionalisation* 172
- Focus 1ère année 181
- Focus 2e année 193
- Focus 3e année 209
- Focus 4e année 233
- Focus 5e année 255
- Résidences 273
- Mobilités d'étude 274
- Conférences / Évènements 277

CALENDRIERS ET PLANS 288

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 300

- Vie étudiante (bourses, hébergement, restauration, santé...) 301
- Règlement intérieur 308
  - *Organisation de la formation* 309
  - *Règles de discipline* 324
  - *Fonctionnement et utilisation des locaux et du matériel* 327
  - *Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination* 345
- Charte relations pédagogiques 334

INTRODUCTION

L'ÉSACM est une école supérieure d'art publique. Elle a pour mission de garantir la diversité, notamment dans l'accès à son cursus, la parité et de veiller à l'égalité des chances tout au long de son cursus. En ce sens, il a été décidé de maintenir des droits d'inscription modestes, de donner à chaque étudiant·e diplômable une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation d'entreprise Michelin, et de faciliter l'acquisition des matériaux et l'accès aux outils nécessaires à chacun·e. Cette vision démocratique de l'enseignement artistique engage une responsabilité individuelle et collective face aux enjeux climatiques actuels. En ce sens, l'école a favorisé l'émergence d'une récupérathèque afin de concevoir de manière plus durable le cycle d'usage des matériaux.

L'école est gouvernée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représenté·es par vos élu·es. En choisissant de vous former au sein de cette école, vous devenez les acteur·rices à part entière de la gouvernance de l'établissement et il est essentiel que vous y preniez une part active. Le Président élu du Conseil d'administration est Hugo FRANCK, vice-président de Clermont Auvergne Métropole en charge de la Culture et des Relations internationales . L'école est un service public principalement financé par les collectivités territoriales. Grâce aux financements de Clermont Auvergne Métropole, l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand et le mécénat, l'école peut garantir un taux d'encadrement important qui met votre projet personnel au cœur de la pédagogie.

L'école est accréditée par le ministère de la Culture et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art - grade licence), et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - grade master) délivrés respectivement à l'issue des 3e et 5e années.

L'école a pour vocation de former des artistes. Le cursus qu'elle met en oeuvre permet aussi d'accéder à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun·e d'engager un parcours professionnel singulier.
Le DNA permet de poursuivre des études vers d'autres masters, notamment professionnels, le DNSEP vers les 3ème cycles des écoles d'art ou des universités.

La recherche en art permet de penser des questions par les formes plastiques et la théorie. L'ÉSACM est dotée d'une Coopérative de recherche qui rassemble un groupe de 5 à 6 chercheur·euses, dont certain·es préparent en 3 ans un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA). Cette Coopérative organise des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, produit des publications, des spectacles, des expositions, afin de mettre en œuvre une recherche en art par l'art.

Seule école d'art en Auvergne, l'ÉSACM fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ÉSACM est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporain en Auvergne et participe à son inscription dans un vaste réseau professionnel d'échanges et de partenariats au niveau régional, national et international. L'ÉSACM collabore régulièrement avec les associations et structures culturelles du territoire : Les Ateliers, Artistes en résidence, La Tôlerie, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le Festival International du Court Métrage, le Centre d'art du Creux de l'Enfer à Thiers ou celui de l'Abbaye Saint-André à Meymac.
Membre associé de l'établissement public expérimental « Université Clermont Auvergne », l'école prend part au travail de coopération entre tous les acteur·rices de l'enseignement supérieur et de la recherche à Clermont. Nous partageons avec eux des réflexions et des actions communes concernant la vie étudiante, la formation, la recherche et les échanges internationaux.

L'élaboration d'un projet « international » pour notre école doit permettre à chacun·e d'enrichir son expérience du monde contemporain. Pour être les artistes et les acteur·rices de l'art de demain, il est essentiel d'être en contact avec les multiples réalités du monde d'aujourd'hui. La mondialisation de l'art et de la culture produit de multiples formes et points de vue, et une diversité à la rencontre de laquelle il est nécessaire d'aller. Les étudiant·es de master peuvent ainsi, en répondant à des appels à candidature initiés par l'école, être accueilli·es en résidence de création en France ou à l'étranger. Ces rencontres se passent également à l'école avec la présence de chercheur·euses étranger·es, d'artistes en exil en résidence, d'intervention d'artistes internationaux sous la forme de conférence et de workshops.

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ÉSACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

GOUVERNANCE, MODE D'EMPLOI

EPCC, FINANCEMENTS ET GOUVERNANCE

L'École supérieure d'art de Clermont Métropole est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) financé par Clermont Auvergne Métropole, l'État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Ville de Clermont-Ferrand, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat. Elle est dirigée par un·e directeur·rice qui porte la responsabilité, notamment juridique, de l'établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l'établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l'école.
L'EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d'administration, instance délibérative. Le Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) oriente le projet d'établissement et remet des avis au Conseil d'administration, il n'a pas voix délibérative. Dans chacun de ces conseils, les enseignant·es, les personnels administratif et technique et les étudiant·es sont représenté·es par des membres élu·es.

RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES & COMMISSIONS VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'année 2026-2027 :

• Réunion pédagogique :
Rendez-vous mensuel entre le coordinateur·rice d'année et la promotion étudiante.
Animées par le·la coordinateur·rice d'année, ces temps de travail mensuels avec l'ensemble des étudiant·es d'une année et permettent de faire le point sur le bon déroulement de l'année, de transmettre les informations générales sur les échéances à venir et d'échanger autour des interrogations des étudiant·es, d'assurer un suivi régulier sur l'avancement des projets ou des difficultés rencontrées permettant la mise en place de dispositifs de soutien adéquats.

• Commissions vie de l'établissement :
Ouvertes à l'ensemble des étudiant.es de l'ESACM, 3 fois par an, elles rassemblent les délégué·es étudiant·es d'année, la directrice, le responsable des études et de la vie étudiante, l'assistante pédagogique, l'assistante de direction et selon les thématiques abordées, l'opérateur de la Coopérative de recherche et des partenariats, les coordinateur·rices d'année, la secrétaire générale, le régisseur du bâtiment et de la pédagogie, la responsable des mobilités, la bibliothécaire, la responsable de la communication.
Cette commission permet d'échanger autour des problématiques d'ensemble qui se posent en termes de vie de l'établissement, qu'elles concernent des aspects pédagogiques, administratifs, pratiques… À l'issue de chaque commission, un compte rendu est diffusé aux membres. Les délégué·es sont chargé·es de le diffuser au sein de leur promotion.

Ces deux instances permettent de faire éventuellement remonter des problématiques qui seront abordées selon leurs nature en journées pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe enseignante ou lors du Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE). Elles contribuent au processus de perfectionnement par l'amélioration continue des conditions de la vie étudiante et d'études : écoute, accompagnement de chaque étudiant·e dans son cursus, explicitation des enjeux propres à chaque année d'étude et fonctionnement de l'établissement.

COORDINATEUR·RICES

Le·la coordinateur·rice est l'interlocuteur·rice privilégié·e des étudiant·es ou de leurs représentant·es et constitue le relais entre les enseignant·es et les étudiant·es. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l'année.

Pour l'année universitaire 2026/2027 :
- 1ère année : Nelly GIRARDEAU / Clémence AGNEZ
- 2e année : Marion ROBIN
- 3e année : Armand JALUT
- 4e année : Cédric LOIRE
- 5e année : Samira AHMADI-GHOTBI

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté pour toute question liée à la pédagogie, la vie étudiante et l'activité scientifique de l'établissement. Ses travaux sont présentés par la direction au Conseil d'administration.

Il est composé :
- du.de la directeur·rice qui préside le Conseil
- 2 enseignant·es coordinateur·rices des années sanctionnées par un diplôme
- 1 représentant·e de la coordination collégiale de la recherche élu·e pour une période d'un an renouvelable
- le·la responsable des études
- le·la responsable des expositions et des partenariats
- 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le·la directeur·rice
- 4 représentant·es des enseignant·es élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
- 5 représentant·es des étudiant·es élu·es au sein de chaque année du cursus pour une période d'un an renouvelable
- 1 représentant·e des chercheur·euses en résidence élu·e pour une période d'un an renouvelable
- 2 représentant·es des personnels administratif et technique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration donne les orientations générales de l'établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l'ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l'établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le·la directeur·rice.

Le Conseil d'administration est composé de :
- 3 représentant·es de l'Etat
- 5 représentant·es de Clermont Auvergne Métropole
- le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand ou son·sa représentant·e
- 1 représentant·e de la Ville de Clermont-Ferrand
- 4 personnalités qualifiées
- 2 représentant·es des personnels pédagogiques
- 1 représentant·e des personnels administratif et technique
- 2 représentant·es des étudiant·es.

Siègent donc au Conseil d'administration, réunies sous la présidence de :
- Hugo FRANCK, vice-président de Clermont Auvergne Métropole en charge de la Culture et des Relations internationales – Président du Conseil d'administration
- Vincent SALESSE, Elu de Clermont Auvergne Métropole, Vice-président du Conseil d'administration

les personnalités suivantes :
- Anne FRACKOWIAK-JACOBS, Préfete du Puy-de-Dôme
- Isabelle CHARDONNIER, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche - Ministère de la Culture
- AYMÉE ROGE, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Julien BONY, Maire de Clermont-Ferrand
- Cécile BRAVARD-AMADON, Elue de la ville de Clermont-Ferrand
- Dominique ANTONY, Élue de Clermont Auvergne Métropole
- Christiane JALICON, Élue de Clermont Auvergne Métropole

Quatre personnes qualifiées :
- Mme Sophie AUGER GRAPPIN, directrice du centre d'art Le Creux de l'Enfer
- M. Mathias BERNARD, Président de l'Université Clermont Auvergne
- M. Yannick GONZALEZ, directeur de Nouvelles Donnes Production et des Nouveaux collectionneurs (Marseille)
- M. Forrest PATTERSON, Délégué général - Fondation d'entreprise MICHELIN

Membres élu·es :
- 2 représentant·es du personnel pédagogique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
- 1 représentant·e des personnels administratif et technique élu·e pour une période de 3 ans renouvelable
- 2 représentant·es des étudiant·es élu·es pour une période d'un an renouvelable.

L'ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE LEGRANDLARGE

L'association LeGrandLarge regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de faciliter la professionnalisation de leurs diplômé.es. Elle joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes. Elle travaille avec tous les acteur·rices de l'art contemporain, de la création et de la jeunesse. Elle est inclusive, fédérative, et vise l'objet commun « jeune création » dans une logique collaborative et contributive.
Tout au long de l'année, LeGrandLarge organise des visites pour les acteur·rices du monde de l'art dans les 26 ateliers dont elle assure la gestion à Lyon, dans le quartier de Gerland. Galeristes, collectionneur·euses, directeur·rices de musées ou de centres d'art, fondations, journalistes, commissaires d'exposition, entreprises, critiques d'art ou encore étudiant·es en art et design, sont invité·es à rencontrer les jeunes artistes, favorisant de futurs projets en région comme à l'international. En lien avec les grands événements de la région (Biennale d'art contemporain, Biennale du design…), LeGrandLarge organise des rencontres et des workshops avec des professionnel·les.
Outre la mise à disposition d'un atelier, les artistes bénéficient de conseils et de moyens techniques et logistiques, d'une aide à la documentation et à la diffusion de leur actualité et d'un accompagnement sur les aspects juridiques et administratifs de leur activité.
Chaque année, l'ÉSACM relais des appels à candidature auprès de ses diplômé.es pour ces ateliers ou d'autres opérations de diffusion de la jeune création auxquelles LeGrandLarge prend part avec d'autres acteur·rices de l'art de la région.

Valentine ANTOINE et Hilary BENKEMOUN-KORKUT (diplômée en 2025), Jeanne CHOPY (diplômée en 2020) et Fantine LACROIX (diplômée en 2023) y occupent un atelier.
www.legrandlarge.org

À L'ÉCHELLE NATIONALE ANdÉA

L'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) a été crée en 1992. Fédérant les écoles supérieures d'art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeur·rices, administrateur·rices, professeur·es, chefs de services, étudiant·es), l'ANdÉA est à la fois une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
L'ANdÉA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions de la vie étudiante et des écoles, de la recherche, du design, des parcours et pédagogies génèrent un travail de réflexion et d'écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l'ANdÉA. Chaque année un séminaire réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexions mêlées et de rencontres.

Implication et représentation étudiante
Chaque école nomme ses représentant·es à l'ANdÉA : avec au maximum :
- 1 représentant·e de droit de la personne morale
- 5 représentant·es maximum des professeur·es
- 5 représentant·es maximum des étudiant·es
- 7 représentant·es maximum des autres personnels (de direction, administratifs, techniques, pédagogiques, culturels)

Chaque membre fait partie de l'assemblée générale de l'association et à ce titre, vote.

Lors des différentes réunions de l'ANdÉA ou dans des groupes d'échanges rassemblant les représentant·es étudiant·es des autres écoles, vous aurez la possibilité de contribuer aux réflexions et d'être force de propositions sur les grands enjeux des écoles d'art d'aujourd'hui et de demain.

www.andea.fr

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ELIA

European League of Institutes of the Arts est un réseau européen qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement artistique supérieur à l'échelle mondiale. Avec plus de 260 membres dans 48 pays, il représente plus de 300 000 étudiant·es dans toutes les disciplines artistiques.

En privilégiant la transversalité, ELIA milite pour l'enseignement artistique supérieur en responsabilisant et en créant de nouvelles opportunités pour ses membres et en facilitant l'échange de bonnes pratiques.

L'ÉSACM a rejoint ce réseau en 2017.

www.elia-artschools.org

LE RÔLE DES ÉTUDIANT·ES

Le rôle des étudiant·es est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement public.
Pour vous représenter dans les différentes instances, vous allez élire :

- 2 délégué·es pour représenter votre année dans les Commissions de vie de l'établissement ;
- 1 représentant·e de votre année au CSPVE, élu·e avec son·sa suppléant·e (soit 5 binômes élus au total) ;
- 1 représentant·e de votre cycle d'études au Conseil d'administration (soit 2 étudiant·es élu·es représentant respectivement les 1er et 2e cycles) ;
- 1 représentant·e au sein de l'ANdÉA, tous cycles d'études confondus.

Ces représentant·es portent la voix de l'ensemble des étudiant·es et votent en votre nom lors de la tenue des différentes instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l'établissement et de contribuer aux réflexions à l'échelle nationale en étant force de propositions et d'échanges.

Lors de ces élections, les étudiant·es auront le souci d'instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l'obligation de parité qui s'impose dans les conseils de l'école et en veillant à la diversité des genres représentés.

ÉLECTIONS

À la rentrée, l'élection des délégué·es est organisée au sein de chaque année.

Afin de choisir vos représentant·es dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l'ANdÉA, des élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l'EPCC.

Le dépôt des candidatures devra obligatoirement être effectué 8 jours au plus tard avant le scrutin (13 octobre 2026).
Les étudiant·es se présentant au CSPVE doivent dès la campagne électorale constituer un binôme avec leur suppléant·e.

Élections :
21 octobre 2026 de 9h à 17h.

- les étudiant·es du 1er cycle (1re, 2e, et 3e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 3 binômes au CSPVE (1 par année) ;
- les étudiant·es du 2e cycle (4e et 5e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 2 binômes au CSPVE (1 par année).

L'ensemble des étudiant·es élisent un·e représentant·e au sein de l'ANdÉA.

Performance de Keiran USSEGLIO-VIRETTA, fabrique Décamerons, 2026 © Photo Maya AUZOLLE

ÉQUIPE ET ÉQUIPEMENTS

ÉQUIPE

Direction
Sandrine REBEYRAT

Secrétariat général
Frédérique RUTYNA

Études et vie étudiante
Stéphane BRAMANT, responsable des études / référent handicap
Marie MUZERELLE, assistante pédagogie, scolarité et relations internationales
Carole TILLY, assistante de direction, référente pour la lutte contre toutes les formes de discriminations et les violences sexistes et sexuelles

Admissions et mobilités
Aurélie BRÜHL

Vie professionnelle
Zoé HALLER

Programmation artistique, partenariats
Philippe EYDIEU / Opérateur de la Coopérative de recherche

La Balise, pôle d'éducation artistique
Amélie SOUNALET

Coordination de projets
Marion CORDEIRO GOURSAUD

Communication
Orlane MASTELLONE-RUELLAN

Bibliothèque
Sylvie MATHE
Sarah BAZIRE

Accueil / standard
Marc CHAMPOMIER

Comptabilité
Delphine BAUD

SERVICES TECHNIQUES

Entretien
Mahfoud BOUASLA
Valérie MENAND

Régie bâtiment & pédagogie
Vincent BLESBOIS / assistant de prévention

Menuiserie
Fabrice BAC

Agent technique polyvalent
Alexandre BOURNERY

Informatique / FabLab
Kamel MAKHLOUFI

Professeur·es
Clémence AGNEZ
philosophie

Samira AHMADI GHOTBI
dessin

Émilie BROUT & Maxime MARION
pratiques numériques / Internet

Rada BOUKOVA
sculpture / espace / installation

Régine CIROTTEAU
vidéo / cinéma / performance

Alexis DEGRENIER
musique / son

Nelly GIRARDEAU
vidéo / cinéma

Rémy HERITIER
danse / chorégraphie / pratiques performatives

Guillaume HEUGUET
théorie critique / histoire / actualité de l'art

Armand JALUT
peinture / couleur / espace

Camille JUTHIER
sculpture / espace / installation

Jan KOPP
Sculpture / espace / installation

Serge LHERMITTE
photographie

Cédric LOIRE
histoire et théorie des arts

Michèle MARTEL
histoire de l'art

Cécile MONTEIRO-BRAZ
impression / édition

Gyan PANCHAL
sculpture / espace / installation

Anthony POIRAUDEAU
littérature / écriture

Alex POU
vidéo / cinéma

Marion ROBIN
peinture / couleur / espace

Vincent WEBER
danse / chorégraphie / pratiques performatives

Professeur·es d'anglais et de français langue étrangère du centre de langue de l'université Clermont Auvergne

Assistant·es d'enseignement
Florence ARRIEU
multimédia / Fablab

Stéphane GANDOLFO
photographie

Claire GONCALVES
volume

Matthieu DUSSOL
vidéo

Clara PULEIO
impression / édition

Geoffrey VEYRINES
musique / son

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

CLÉMENCE AGNEZ

Professeure ▸ philosophie
Coordinatrice pédagogique – 1ere année

À l'issue d'un double cursus en philosophie et aux Beaux-arts, Clémence AGNEZ s'engage auprès de Glassbox en 2011 et en prend la co-direction en 2014. Elle prépare une thèse en philosophie esthétique et politique à Paris Nanterre sous la tutelle d'Anne SAUVAGNARGUES intitulée « Déplacement et prédation, techniques muséales contemporaines et désubjectivation de la figure de l'artiste ».
Elle enseigne la philosophie et l'actualité de l'art à l'école d'art Duperré, à l'Université Paris-8 Saint-Denis et aux Beaux-Arts de Montpellier (ESBA-MoCo), collabore ponctuellement avec la revue Zérodeux et intervient dans différentes écoles d'art et universités.

Que ce soit à Glassbox ou dans le travail de thèse, l'attention se porte sur des formes de production et des pratiques artistiques qui favorisent un décentrement du sujet par le biais de divers appareils culturels (dispositifs techniques, narratifs ou curatoriaux).

SAMIRA AHMADI GHOTBI

Professeure ▸ dessin
Coordinatrice pédagogique – 5ème année

Samira AHMADI GHOTBI vit et travaille à Paris.
Elle a commencé ses études à la faculté d'art et d'architecture de Téhéran (Iran). Elle intègre la Coopérative de recherche de l' ÉSACM après avoir obtenu son DNSEP à l'École supérieure d'art de Clermont-Métropole.

« La recherche de Samira AHMADI GHOTBI s'articule autour d'une exploration de la mémoire individuelle, historique et culturelle. Cette perspective permet à l'artiste d'aborder souvenirs personnels et clichés, traces et résidus du passé, flashs et silences, selon de multiples médiums tels le dessin, la sculpture, la vidéo, la performance ou l'écriture. Selon une réflexion sur la répétition des gestes, les variations que celle-ci induit, elle rejoue des motifs issus d'un imaginaire collectif afin de perturber les frontières entre espace intime et espace public ». Anysia TROIN-GUIS dans la revue Zéro deux n° 104.

Le travail de Samira AHMADI GHOTBi a été présenté dans plusieurs expositions en Iran et en France.
Elle a été exposée au Centre d'art contemporain le Transpalette, le festival Plastique danse flore, les Laboratoires d'Aubervilliers, la Cité Internationale des arts, le centre d'art contemporaine le Parc Saint Léger, le groupe d'art contemporain d'Annonay, l'espace d'art contemporain de La Serre, le 63e Salon de Montrouge, la foire Art Paris Art Fair, Teer Art Fair Téhéran et Gallery Vali. Elle a été lauréate de la résidence et la bourse de la Fondation Ninaet Daniel Carasso et le fonds de production Enowe- Artagon.
Elle est actuellement en résidence dans les ateliers d'artiste de la Villa du Lavoir à Paris.

FLORENCE ARRIEU

Assistante d'enseignement
artistique ▸ multimédia / FabLab

DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« ... personne n'est enfermé dans un cercle exclusif d'activités et chacun peut se former dans n'importe quelle branche de son choix ; c'est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de m'occuper d'élevage le soir et de m'adonner à la critique après le repas, selon que j'en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

http://arrieu.c.la
insta : 49km2

RADA BOUKOVA

Professeure ▸ sculpture / espace / installation

Rada BOUKOVA grandit dans la République populaire de Bulgarie et connaît, durant sa jeunesse, la chute du bloc de l'Est. Le passage d'un système politique et économique à un autre constitue un arrière-plan important de son travail qui prend forme principalement dans des projets d'exposition, la vidéo et les objets narratifs. Elle développe parallèlement une activité de commissariat, de collaboration et de transmission.
Formée au design textile, puis diplômée en scénographie à l'Académie nationale des arts de Sofia, elle travaille pour le théâtre avant de poursuivre ses études à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Elle évolue ensuite entre lieux autogérés et projets collaboratifs, et expose dans des institutions publiques et privées. Sa pratique, à la croisée de différentes catégories artistiques, trouve une forme particulièrement visible lorsqu'elle représente la Bulgarie, avec Lazar LYUTAKOV, à la 58e Biennale de Venise. Leur projet How We Live met en relation traditions artisanales et production industrielle d'objets standardisés, prolongeant ses recherches sur les matériaux, les usages et les systèmes de valeurs liés aux idéologies et à leurs indices visibles.

ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeur·e ▸ pratiques digitales/web

Émilie BROUT & Maxime MARION ont commencé leur collaboration à l'ENSAD Paris. Leur démarche s'articule largement autour de liens et de rencontres opérées entre archétypes issus de l'histoire de l'art et culture du web. Leurs pièces, à la fois critiques et émotionnelles, intègrent dans leurs modalités de production mêmes les spécificités économiques, politiques et sociales induites par les différents registres esthétiques qu'elles convoquent. Avec la vidéo comme médium de prédilection, iels visent à inscrire de l'incarnation dans leurs champs d'intervention, et ce le plus souvent au moyen d'approches narratives ouvertes, non linéaires et non héroïques.

Leur travail a intégré les collections du centre Pompidou, de FRAC (Ile-de-France, Franche-Comté...) ou encore de la fondation Schneider, et a figuré dans de nombreux médias tels que Zérodeux, Le Monde, Libération, France Culture, Les Inrocks, Tracks, Art Viewer, New York Observer, BBC ou Frieze. Leurs précédentes expositions et projections incluent : Kunsthal Charlottenborg, Copenhague ; KW Institute for Contemporary Art, Berlin (2024) ; Centre Pompidou, Paris (2023) ; Fondation EDF, Paris ; BIAN Biennale, Montréal ; B3 Biennale of the Moving Image, Francfort ; BPS22, Charleroi ; Villa Arson, Nice (2022) ; Casino Luxembourg ; Supercollider, Los Angeles (2021) ; Centre d'art contemporain de Malakoff ; Centre Culturel Canadien, Paris (2020) ; MAC VAL, Vitry-sur-Seine ; Prix Science Po pour l'art contemporain, Paris (2019) ; Maison Populaire de Montreuil (2018) ; Le Loft - Collection famille Servais, Bruxelles (2017) ; OCAT Shenzhen ; IAC Villeurbanne ; 5th Moscow Biennale for Young Art (2016) ; Seongnam Art Center (2015) ; Palais de Tokyo, Paris (2014).

Iels ont bénéficié d'expositions personnelles notamment à 22,48 m², Paris (de 2013 à 2023) ; La Chaufferie, HEAR, Strasbourg ; Pori Art Museum (2019) ; Villa du Parc, Annemasse (2018) ; Steve Turner, Los Angeles (2017). Iels sont lauréat·es de la Villa Kujoyama en 2025.

RÉGINE CIROTTEAU

Professeure ▸ vidéo / cinéma / performance

Artiste plasticienne, cinéaste, auteur interprète, Régine CIROTTEAU vit et travaille à Auvers-sur-Oise et à Paris.

Diplômée de l'ESACP (DNSEP) et boursière de la résidence Villa Médicis, elle expose aussi bien en France qu'à l'étranger (Palais de Tokyo à Paris, Musée de Nagasaki, Centre des arts à Enghien-Les-Bains…). Ses films sont présentés dans le cadre de festivals et de diffusions TV (Interfilm de Berlin, L'Étrange Festival, Paris, Canal+ France, Canal+ Espagne…). Plusieurs de ses œuvres sont rentrées dans des collections (Bibliothèque Nationale de Paris, la Maison Européenne de la Photo, Paris, Clermont Métropole…).

En collaboration, elle se produit sur différentes scènes culturelles (Musée les Abattoirs à Toulouse, le Centre d'art de l'abbaye de Maubuisson…), explorant des formes performatives (concert, conférence, danse) et d'écriture (chanson, scénario, stand up). Ses livres monographiques ont été publiés aux Éditions Marval et Filigranes.

En résidence au pôle imagO, Régine CIROTTEAU a mené de nouvelles expériences en vidéo autour des quatre éléments : l'eau, le feu, la terre, l'air en y rattachant l'animal, une nature qui communique ou se produit sans que l'on s'en aperçoive. À partir de captations de phénomènes trop furtifs pour l'oeil humain, elle a conçu un environnement total, immersif avec le musicien Manu SIACHOUA. Actuellement, elle prépare un ensemble photographique, dans le but d'un livre collectif, sur les figures des univers alternatifs (musique, cinéma, performance).

http:// reginecirotteau.com/

ALEXIS DEGRENIER

Professeur ▸ musique / son

Alexis DEGRENIER est musicien et compositeur.

Après des études de percussions et de composition, il décide d'emprunter des voies aussi multiples qu'éloignées, invoquant aussi bien la musique de G. Ligeti que les systèmes métriques du Maqam et des musiques du Moyen-Orient, les pulsations des mécaniques du quotidien ou les musiques du Centre France, en passant par l'écoute oblique des espaces sonores. Actif au sein de plusieurs formations (La Tène entre autres…), il travaille également avec la cinéaste Rose LOWDER. Il puise son inspiration dans la littérature ou la philosophie, pour en extraire ce qu'il désire transformer pour sa pratique.
Depuis 2015 il réalise différents workshops, autant dans des écoles d'art que dans des conservatoires.

Il vit désormais près de Clermont Ferrand et fait partie du catalogue de Murailles Music.

STÉPHANE GANDOLFO

Assistant d'enseignement artistique ▸ photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'ÉSACM.

Le travail de Stéphane GANDOLFO trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-Arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).

NELLY GIRARDEAU

Professeure ▸ vidéo / cinéma
Coordinatrice pédagogique – 1re année

Née en 1977, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Nelly GIRARDEAU est réalisatrice, diplômée de l'ÉSACM en 2000, elle étudie par la suite le cinéma documentaire à l'université Stendhal de Grenoble. Les mécanismes de représentation et de perception du monde, le rapport à l'imaginaire et à la mise en récit sont au cœur de ses recherches, la caméra devenant outil d'exploration, moteur d'événements, de déplacements et de rencontres. Son premier film « L'eau salée » a reçu le soutien du Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques, elle développe ensuite « Sables » à l'Atelier documentaire de la FÉMIS et obtient la bourse brouillon d'un rêve de la SCAM.

https://vimeo.com/user18192708

CLAIRE GONÇALVES

Assistante d'enseignement artistique ▸ volume

Diplômée de l'ÉSACM, Claire GONÇALVES prélève dans les savoir-faire, les outils, les histoires qu'elle rencontre pour les regarder, les réemployer. De ces déconstructions surgissent de nouveaux assemblages, jamais identiques à leurs modèles. Son travail prend souvent la forme de dispositifs parfois participatifs — site internet, mobilier à activer, machine à dire l'avenir, performance, outils moulés ou sculptés sur mesure, peintures et dessins mode d'emploi — dont l'activation reste au libre choix des visiteur·euses.

Elle a été exposée à La Tôlerie, à Clermont-Ferrand, et accueillie en résidence croisée à Reykjavík (SÍM Residency, avec l'Ambassade de France en Islande).

Instagram : clairegoncalves_

GUILLAUME HEUGUET

Professeur ▸ histoire et actualité de l'art

Guillaume HEUGUEt est docteur en sémiotique des médias, éditeur (Audimat Editions), auteur, et membre fondateur du label musical In Paradisum.

Il a enseigné la sémiotique et la théorie des médias à la Sorbonne et à la Sorbonne Nouvelle, la philosophie critique au MOCO et animé des collectifs de recherche consacrés à une approche critique interdisciplinaire de la numérisation de la société (Transnum) et à l'enquête dans une perspective féministe (Cultures de l'enquête, avec Joëlle LE MAREC).

Il approche les technologies médiatiques, les musiques populaires et l'esthétique à partir des savoirs situés, de la théorie critique et des cultural studies.

Il a fondé en 2012 la revue de critique musicale et sociale *Audimat*, puis Audimat Éditions. Inspiré par l'expérience des blogs, des séminaires auto-gérés issus des luttes sociales et des clubs de lecture, il y édite les revues *Tèque*, qui cherche à déplacer l'exercice de la critique des technologies, et *Habitante*, qui s'intéresse à la présence au monde et aux espaces vécus, aux côtés d'ouvrages de Simon REYNOLDS, Cosey FANNI TUTTi, Mark FISHEr, Rhoda TCHOKOKAM, Nicolas PELLION & Mohammed MAGASSA.

Il est l'auteur de *YouTube et les métamorphoses de la musique* (INA / Bloomsbury), le directeur de l'anthologie *Penser les musiques populaires* (La Rue Musicale, avec Gérôme Guibert), des recueils *Trap* (Éditions Divergences/Audimat) et *Chill* et l'organisateur de conférences à la Philharmonie de Paris, au Centre Pompidou et au Quai Branly.

RÉMY HÉRITIER

Professeur ▸ danse / chorégraphie / pratiques performatives

Né en 1977, chorégraphe et danseur, Rémy Héritier a crée depuis 2004 plus d'une quinzaine de pièces qui, en prolongeant les contours de l'art chorégraphique vers l'intertextualité ou le document, convoquent de nouvelles poétiques du geste. Il privilégie tant les processus au long cours que les interventions sur des territoires donnés pour produire des modes d'adresse relevant aussi bien du spectacle que de l'exposition. Dispositions (2008), Chevreuil (2009), Une étendue (2011), Percée Persée (2014), Here, then (2015), Une danse ancienne (Prilly, Grenoble, Cajarc – 2020-(...)), Une forme brève (2021), L'usage du terrain (2018-22), Un monde réel (2025) ont ainsi été régulièrement montrées en France et à l'étranger, dans ou hors du théâtre.

Lauréat du programme « Hors les Murs » de l'Institut français en 2013 sur les sites américains du Land Art, il est également lauréat des bourses du FNAGP, de IASPIS (The Swedish Arts Grants Committee) et de l'association Beaumarchais-SACD pour la création de Here, then en 2015, cosigné avec l'artiste écrivaine Marcelline Delbecq. En parallèle, il développe son activité de chercheur à La Manufacture (Lausanne) avec Une danse ancienne (2019-23) ; Figure, que donne à voir une danse ? (M. Bouvier, L. Touzé, pourunatlasdesfigures.net, 2016-17) ; ou Composition (Y. Chapuis, M. Gourfink, J. Perrin, 2016-19) dont l'ouvrage Composer en danse – Un vocabulaire des opérations et des pratiques est le résultat. En 2023 – 2024, il suit SPEAP, le Master d'expérimentation en arts politique fondé par Bruno Latour à Sciences Po Paris. En 2025-26 il est artiste associé à la recherche En studio (performer les savoirs, ArTec, Paris 8, université Jules Verne Picardie).

Après avoir été artiste-chercheur en 2016 et 2017, puis chercheur-associé en 2018, il a enseigné à l'ESACM de 2018 à 2021. Il intervient par ailleurs régulièrement à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, au Master EXERCE centre chorégraphique national de Montpellier, Université Paris 8.
Depuis 1999, il est régulièrement interprète pour Boris Charmatz, Laurent Chétouane, DD Dorvillier, Philipp Gehmacher, Jennifer Lacey, Mathilde Monnier, Laurent Pichaud, et Loïc Touzé.

www.remyheritier.net

ARMAND JALUT

Professeur ▸ peinture / couleur / espace
Coordinateur pédagogique – 3ème année

Né en 1976, vit et travaille à Paris.

Représenté par la galerie Michel Rein, son travail a été exposé au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris et au Palais de Tokyo dans le cadre de l'exposition Dynasty, panorama de la jeune création française.
Il a bénéficié de plusieurs expositions personnelles, notamment au Musée des Sables d'Olonne, à la galerie Edouard Manet à Gennevilliers et au Creux de l'Enfer à Thiers.
Il a participé au programme de résidence Paris//Los Angeles F.L.A.R.E. (France Los Angeles Residency Exchange). Dans le cadre de la programmation hors les murs des Abattoirs FRAC Midi-Pyrénées, l'exposition "The Secretary Blouse" présenta des travaux faisant suite à cette résidence.
Régulièrement présentées dans des expositions collectives, ses oeuvres font notamment partie des collections du Musée d'art moderne de la ville de Paris, du Fond national d'art contemporain et du Frac Aquitaine.

La peinture d'Armand JALUT s'inscrit dans un processus large de recherches iconographiques cultivant l'ambiguïté et les paradoxes. Il se définit comme un collectionneur d'images, photographie des objets, des motifs, il accumule des accessoires de mode, des affiches, des revues, des visuels glanés sur Internet ainsi que d'authentiques objets appartenant à sa mythologie personnelle. Ces éléments sont soumis à des jeux combinatoires, des déplacements, des recyclages, se transforment en artefacts aux réminiscences fantastiques et fétichistes.
Son travail rend compte de cette manière d'observer l'anodin, l'obsolète, afin de se transfigurer par le filtre de la peinture, manipulant le sujet comme un miroir déformant.

www.armandjalut.com

CAMILLE JUTHIER

Professeure ▸ sculpture / espace / installation

Née en 1990, vit et travaille entre Aubervilliers et la Loire.

Artiste pluridisciplinaire, Camille Juthier explore la sculpture, l'installation sensorielle, la vidéo, le texte et la performance. Elle s'intéresse aux relations que nous entretenons avec les objets et les gestes techniques, et se les réapproprie dans une démarche de sculpture DIY, pour tenter de désamorcer leurs mécanismes de domination.

En écho à ses expériences de vie, ses recherches s'articulent autour de nos rapports sociétaux aux troubles psychiques et des différentes approches de la guérison. Elle interroge par exemple la mémoire traumatique et sa circulation dans le corps, ou encore la notion de repos dans les espaces de travail.

Elle développe des collaborations souvent situées en dehors du champ de l'art : avec une classe ULIS, une amie boxeuse, son frère Simon, artiste et personne autiste, ou encore avec des lieux autonomes proposant des alternatives aux approches médicales classiques. Ces dialogues nourrissent des installations collaboratives pensées comme des supports d'expérimentation collective et corporelle, pour explorer nos potentiels perceptifs et tisser d'autres récits possibles : Que signifie prendre soin lorsque la souffrance psychique devient une expérience collective ? Et comment l'art peut-il devenir un espace pour rendre perceptibles, mettre en commun ou transformer des vécus repoussés à la marge ?

Elle a exposé entre autres au FRAC Île-de-France, au CAC Bretigny, à Glassbox Paris, à la fondation Pernod Ricard, au Salon de Montrouge, et été en résidence aux Ateliers Médicis, à Artagon Pantin, à la fondation Fiminco, à la Budapest Galleria.

@camgugu
www.camillejuthier.com

JAN KOPP

Professeur ▸ sculpture / espace / installation

Après ces études (diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, 1996), Jan KOPP devient l'assistant des artistes Jochen Gerz et Esther Shalev Gerz. En 1997 il co-fonde la galerie associative Glassbox à Paris, un des premiers lieux d'exposition auto-gérés par de jeunes artistes. Jan KOPP a suivi divers programmes de résidence en France et à l'étranger, dont celui de PS1/ Moma à New York (1999/2000). Son travail recourt à différents médias - dessin, son, vidéo, sculpture, performance - sans en privilégier aucun, et résiste à toute tentation de spécialisation comme toute tentative de classification. Il se déploie aussi bien à travers de vastes installations conçues au regard des espaces qu'elles occupent, que sous des formes plus discrètes telle que du crayon sur papier. Les moyens mis en œuvre sont simples et se présentent rarement comme la propriété exclusive d'un savoir-faire spécifique. Ainsi, les matériaux utilisés sont régulièrement de récupération ; et les constructions, équilibres, compositions toujours précaires auxquels ils donnent lieu, peuvent être réalisés avec l'aide de ceux prêts à participer.
L'assemblage est une technique de prédilection, fait avec des vis, de la colle, du plâtre ou bien même des logiciels, il remet objets et images récupérées sur le chemin d'un sens – fût-ce t'il tout de suspension.
La ville est un thème récurrent, autant comme lieu possible d'intervention que d'observation pour en déceler et figurer les plus infimes signes poétiques.
Jan KOPP est co-fondateur de Suspended spaces (www.suspendedspaces.net), un collectif d'artistes et de chercheurs qui s'intéressent à des lieux et géographies en « suspend », des endroits instables, ou contraints, pour des raisons politiques, économiques ou historiques.
Il a enseigné (volume/espace) à l'École Supérieure d'Art de Rueil Malmaison (2001-2005) et à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs à Paris (2012-2013).

www.jankopp.net

SERGE LHERMITTE

Professeur ▸ photographie

Né en 1970, Serge LHERMITTE vit et travaille à Strasbourg.

Pratiquant une forme quasi sociologique de l'art, Serge LHERMITTE explore et analyse l'impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l'architecture, l'urbanisme et les mutations urbaines, sur la construction de nos identités, dans l'élaboration de nos subjectivités, dans l'information de nos êtres au monde. Il propose des images réflexives où espaces privés et publics se replient l'un sur l'autre.
Serge LHERMITTE invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Une esthétique hybride qui articule deux dimensions apparemment antinomiques : symbolique et réaliste.
Il a enseigné, en tant que PAST de 2012 à 2017, la photographie au sein du parcours photographie et art contemporain de l'Université Paris 8.
Serge LHERMITTE expose régulièrement depuis les années 2000.

www.sergelhermitte.fr/

CÉDRIC LOIRE

Professeur ▸ histoire et théorie des arts
Coordinateur pédagogique – 4e année

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Le parcours de Cédric LOIRE associe la connaissance du monde ouvrier et du travail à la chaîne, une formation universitaire et des activités professionnelles au sein du milieu culturel, tant institutionnel qu'associatif, et dans l'enseignement (universités, école préparatoire, écoles d'art).
Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l'École Régionale Supérieure d'Expression Plastique (Tourcoing), à l'Université François-Rabelais (Tours) et à l'Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger, à l'occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Docteur en Histoire de l'art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l'ère de l'objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux États-Unis. Elle questionne notamment les conditions d'apparition d'une nouvelle « figure » de l'artiste, celle de l'artiste « post-studio » développant des collaborations avec des professionnels étrangers au « monde de l'art » : ingénieurs, artisans, industriels…

Très tôt stimulé par le « pas de côté » que représente, pour un universitaire, le fait d'enseigner en école supérieure d'art, c'est assez naturellement qu'il s'intéresse aux enjeux suscités par l'introduction de la recherche en art, et qu'il prend activement part, en tant que coordinateur de la recherche, à l'élaboration des dispositifs et des champs de recherche à l'ÉSACM.

Critique d'art, commissaire d'expositions, il est l'auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L'art même, Critique d'Art, The Journal of Visual Art Practice…).

http://heterotopiques.blogspot.com

MICHÈLE MARTEL

Professeure ▸ histoire de l'art

Docteure en Histoire de l'art (Université de Paris I - Sorbonne). Sa thèse s'intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d'une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition.
Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré - Lille, Galerie l'AGArt - Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l'option art à l'ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l'histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du jury du test d'entrée à l'École du Louvre.
Ses textes les plus récents ont paru dans « L'Art comme expérience » (Liénart, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d'art et d'écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d'Aimée Bleikasten), « Itinérances. L'art en déplacement » (De l'incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

SYLVIE MATHE

▸ Bibliothécaire

Études supérieures en histoire de l'art.
Diplômée de l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques).
A été responsable de la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts de Sète.
Membre du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'Art en réseau).

CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeure ► impression / édition

Après des études d'Histoire de l'art à l'École du Louvre, Cécile MONTEIRO-BRAZ se spécialise dans les métiers du livre et de l'estampe au sein de l'École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l'atelier Bordas où elle exerce le métier de lithographe, alliant création originale à quatre mains et impression à tirage limité. Parallèlement, elle est nommée responsable de la galerie de l'atelier et assure, pendant une dizaine d'années, la diffusion des éditions comme la relation aux collectionneurs dans le cadre de la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International.
Elle établit par ailleurs le catalogue raisonné de l'œuvre gravé de James Brown, Impressions, 1986-1999.
Au tournant du siècle, attentive à la manière dont les nouvelles technologies peuvent élargir son champ d'action, elle ouvre sa pratique au procédé d'impression jet d'encre pigmentaire. Elle se consacre dès lors en particulier à la colorimétrie et au tirage dit fine art tout en travaillant au traitement de l'image pré-presse pour d'autres éditeurs. Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s'égarer, elle façonne des œuvres qui explorent le comment vivre dans une dimension autant personnelle que sociale. Ses sculptures, pièces d'ornement, éditions et autres dessins écrivent un journal qui donne à voir la discrète élaboration d'un corpus de gestes. Aussi, n'a-t- elle aucun médium de prédilection. Depuis les grands filets noués jusqu'aux plus récentes pièces de perlage, Cécile M.-B. entretient avec le monde matériel et spirituel une douceur mélancolique en fuite de la friture du monde. S'attacher à la vivance des choses, coûte que coûte. C'est bien de cela dont il s'agit depuis longtemps déjà. Aussi, c'est à l'ombre porteuse du geste accompli que Cécile M.-B. sonde notre rapport à la mort en nous offrant des matérialités qui fonctionnent comme un rappel du caractère vain de l'existence.

GYAN PANCHAL

Professeur ► sculpture / espace / installation

Né en 1973, vit et travaille entre Faux-la-Montagne et Paris.

C'est à partir d'objets glanés sur le bord des routes que les sculptures de Gyan PANCHAL prennent forme. Il récolte des objets trouvés (silo, gant, jouet…) mis au rebut du fait de leur obsolescence et dont la fonction, suspendue à mi-chemin, parle encore de rapports humains, d'adresses au dehors, à l'autre. Tel un chiffonnier, il les recueille à l'atelier et par des gestes attentifs, souvent réduits à leur plus simple expression (laver, couper, poncer, assembler, teinter…) il les accompagne jusqu'au seuil d'eux-mêmes. Devenus sculptures, ces objets rendus au monde nouent avec celui-ci un juste déséquilibre.

Le travail de Gyan PANCHAl a fait l'objet de nombreuses expositions personnelles, notamment au Musée d'art moderne et contemporain, Saint-Etienne (2019) à la galerie Marcelle Alix, Paris (2018 et 2015) au Musée départemental d'art contemporain, Rochechouart (2017) chez Jhaveri Contemporary, Mumbai (2015 et 2012) à la Maison des Arts Georges Pompidou, Cajarc (2014) ou encore au Palais de Tokyo, Paris (2008). Ses œuvres ont été montrées dans les collections du Centre Pompidou, à la Biennale d'Art Contemporain de Rennes, au Carré d'art de Nîmes, au Crédac à Ivry-sur-Seine, à la Villa Arson à Nice, à la Fondation Ricard à Paris. Il organise également des expositions (« Etre Chose » au CIAP de Vassivière en 2015).

ANTHONY POIRAUDEAU

Professeur ► littérature / écriture

Né en 1978, Anthony POIRAUDEAU est écrivain. Il vit et travaille à Nantes, et est membre du comité de rédaction des revues « 303 » et « La moitié du fourbi ».

Au cours d'études d'histoire de l'art aux universités de Nantes, de Rennes 2 et à l'EHESS, il entreprend des recherches sur la perception de l'espace, le paysage dans l'art contemporain et les relations entre les notions de lieu et de paysage.

En 2013 paraît son premier livre, *Projet el Pocero : dans une ville fantôme de la crise espagnole*, aux éditions Inculte, récit de la visite d'une ville déserte issue de la bulle spéculative immobilière espagnole des années 2000 et réflexion sur le statut de la réalité.

En 2017 paraît son deuxième livre, *Churchill, Manitoba*, associant histoire d'une petite ville du grand nord canadien, récit de voyage, et interrogation à propos de la rêverie sur les cartes de géographie et le désir d'un lieu lointain.

Au cours de l'année 2018-19, il était écrivain en résidence à l'ÉSACM et travaillait sur l'enquête comme motif, forme et méthode littéraires.

Récemment, il a plus particulièrement travaillé à des projets collectifs : le livre de fiction *Débordements* – avec Delphine BRETESCHÉ, Kossi EFOUI, Hélène GAUDY, et Didier TRENET (éditions Joca Seria, 2022) ; le livre associant photographies, nouvelle fantastique et essai théorique *À L'origine* – avec Gaëtan CHEVRIER et Maëlle TESSIER (éditions Sur la Crête, 2022) ; et dans le cadre du Diplôme Supérieur de Recherche en Art de l'artiste Marion BALAC, le roman en forme de tutoriels *Une vie vraiment vivante, tu peux le faire* – avec Lucie RICO, édition réalisée par Léticia CHANLIAU (ÉSACM, 2024).

ALEX POU

Professeur ► cinéma / vidéo

Alex POU est né dans les Ardennes. Après des études aux Beaux-Arts de Paris, il a été cofondateur des éditions MIX. avec Claire Malrieux et Fabien Vallos de 2001 à 2008. À partir de 2008, il a réalisé des films dont le projet (toujours en cours) est de travailler avec le même acteur, Sharif Andoura, le montrant vieillir de film en film. Son travail tente de montrer les relations complexes entretenues par différents mondes vivants et les situations qu'elles engendrent : solitudes, communications troublées, mutations. Les récits empruntent souvent aux codes du conte, de la fable ou du fantastique en les situant dans des espaces de transition jouant avec l'indétermination et en entremêlant différentes formes de langages (parlés ou gestuels). Ses films sont montrés en cinéma, festival, galerie et centre d'art comme au Centre Georges Pompidou, à la Sanshang ArtGallery, au Consortium de Dijon, à la Fondation Ricard pour l'art contemporain, au Palais de Tokyo, à la galerie Filles du Calvaire, au centre d'art Khiasma, à la RedBrick House (Tokyo) mais aussi dans les festivals Côté Court (Pantin), au FID (Marseille), au FIFIB (Bordeaux), Entrevue (Belfort) ou au IFFR (Rotterdam). Parallèlement, il écrit épisodiquement sur le cinéma dans des revues.

CLARA PULEIO

Assistante d'enseignement artistique ▸ Impression / édition

Diplômée de l'ÉSACM en 2016, Clara PULEIO a pour outils l'édition, le dessin, l'image, la sculpture autant que les mots. Dans une volonté de ne pas représenter les choses, elle s'attache à donner à voir ce qui en émane, à déployer des formes de récits à partir de détails, de manques ou de traces.
Depuis 2016, elle travaille en duo et en dialogue avec Marina GUYOT autour des questions des disparitions, mémoires et différentes temporalités possibles dans notre quotidien.
En 2018, elle intègre l'artist-run space Home alonE (expositions dans leurs espaces domestiques), créé par Romane DOMAS et Bruno SILVA en 2014, où elle invite les artistes à intervenir dans une forme éditoriale.
Elle a également participé à la conception de différents ouvrages de l'ÉSACM : « Un livre infini (le travail) » (2017), « Les enfants auteurs de leurs ville » #1#2#3 (2015-2018), « Le récit de la muraille ».

MARION ROBIN

Professeure ▸ peinture / couleur / espace
Coordinatrice pédagogique – 2ème année

« Marion ROBIN a une pratique artistique qui peut s'inscrire dans la poursuite d'un en-dehors : la peinture bondit hors du tableau et s'installe dans une relation à l'espace. C'est d'abord un travail d'observation, ROBIN investit les lieux jusqu'à saisir un détail, le retenir, un élément qu'elle « tire » et poursuit. Ainsi, le geste plastique se construit dans un rapport au détail et devient puissance de transformation. Le détail peut-être alors compris comme le plus petit élément qu'elle rend signifiant, agissant. C'est une pratique artistique qui fait le choix du petit. Elle change la relation et ouvre des pistes pour établir des liens entre la personne et le lieu, entre nous et la peinture aussi. »
« Troubler le regard », Lucia SAGRADINI, revue *Multitudes* n°70, dossier Icônes, 2018.

Le travail de Marion ROBIN a été présenté dans différentes institutions et galeries et au sein d'initiatives alternatives, auxquelles elle est particulièrement attachée : l'appartement témoin de Claude DUGIT-GROS LETU à la Cité Internationale des Arts à Paris en 2023, le projet [embed] avec Sophie LAPALU et Fabrice GALLIS 2021-2023, home alonE de Bruno SILVA à Clermont-Ferrand en 2021, le city café de Julie VAYSSIÈRE à Paris en 2018. Cet attachement s'est exprimé aussi dans l'accueil d'autres artistes et pratiques à travers son implication dans différentes associations depuis 2005.

GEOFFREY VEYRINES

Assistant d'enseignement artistique ▸ son

Né en 1988, vit et travaille en Auvergne.

Diplômé de l'ÉSACM en 2012, il intègre à sa pratique plastique celle du son et de la musique.
En tant qu'auteur, compositeur, arrangeur, et interprète, il développe plusieurs projets en équilibre entre la chanson, et la sculpture sonore.
Il participe à plusieurs groupes musicaux et ou performatifs influencés Post-punk, Cold et Dark wave.

En 2012 il fonde le duo Organ(e) qui expérimente des formes de musiques spectrale.
Le projet Organ(e) est construit autour des grandes orgues d'église, des vaisseaux de cristal et du traitement numérique et prends la forme de sculptures sonores immersives. Présenté notamment au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Étienne, au Sound Festival d'Aberdeen et dans la cathédrale de Clermont-Ferrand au Festival Musiques Démesurées.
Le projet déplace la musique vers une expérience spatiale et perceptive, entre contemplation et méditation.

VINCENT WEBER

Professeur ▸ danse / chorégraphie / pratiques performatives

Vincent WEBER a travaillé comme interprète ou assistant dans des créations en France ou à l'étranger (Maguy MARIN, Clément LAYES, Dominique BRUN, Anna MASSONI, Sandra ICHÉ, Ivana MULLER, Sylvain PRUNENEC). Ses pièces sont essentiellement un travail d'articulation entre geste et parole : *D'après nature* (2018), *Le Champ* (pour mémoire) (2020), *Les Noms – cet ami qui vous attend* (2023, avec Clément Layes).

Écriture et édition tiennent également une place primordiale, au-delà du champ du spectacle, avec la publication de textes en revue, de deux livres - *Faire la carte* (2014) et *Dans le décor* (2018) -, de traductions - *Poèmes* d'Yvonne RAINER (2021, avec Bryan CAMPBELL), *Le Gualeguay*, de Juan L. ORTIZ (2022, avec Guillaume CONTRÉ) -, et la poursuite de son travail d'éditeur au sein des éditions Trente-trois morceaux.

INTERVENANT·ES ET INVITÉ·ES

Artistes, écrivain·es, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeur·rices, responsables culturel·les, avocat·es, metteur·euses en scène, etc. sont régulièrement invité·es à donner des conférences et/ou intervenir dans le cadre du cursus ou d'activités de la Coopérative de recherche.

À titre d'information, liste des intervenant·es au cours de l'année 2025-2026 :

Résidences
Htet AUNG LWYN, écrivain, réalisateur et photographe
Phoebe HADJIMARKOS CLARKE, écrivaine

Workshops
Nelson BOURREC, artiste
Camille BRECHIGNAC, commissaire d'exposition
Deanna DORVILLIER, chorégraphe, danseuse
Sarah DUBY, artiste
Sabine FISCHER, artiste
Javier GONZALEZ PESCE, artiste
Marina GUYOT, artiste
Valérie JOUVE, artiste photographe
Anne KAWALA, artiste
Fanny LALLART, autrice et éditrice
Valéria LIMONGI, artiste
Marguerite SOULIER, artiste
Loïc VERDILLON, artiste
Zohreh ZAVAREH, artiste
Janna ZHIRI, artiste

Conférences / interventions
Waheeda BALOCH, artiste et curatrice
David BLASCO, artiste
Manue BUREAU, artiste
Marion CHAMBINAUD, artiste
Eléonore CHENEAU, artiste
Antoine DOCHNIAK, artiste
Florian GAITE, Docteur en philosophie, enseignant en philosophie de l'art et esthétique
Elie GODARD, artiste
Evgenii GRANILSHCHIKOV, artiste
Isabelle HENRION, co-coordinatrice Artistes en résidence
Yann LEGUAY, artiste
Colombe MARCASIAMO, artiste
Katia PORRO, Curatrice, critique, directrice In Extenso
Thibaut ROSTAGNAT, artiste

Réalités de l'art
Annabelle BAUDOU, chargée d'affaires juridiques, URSSAF Limousin
Samuel BRAIKEH, médiateur aux Petits Débrouillards
Mathilde EHRET-ZOGHI, Directrice l'organisme de formation Maze, spécialisé sur le cadre administratif des activités des artistes-auteur·rices
Antinéa GARNIER, responsable du service des ressources professionnelles du CNAP
Mégane GIMENEZ, experte juridique régionale, URSSAF Limousin
Dimitri LEVASSEUR, coordination de l'accompagnement, AC//R
Alexandre ROCCUZZO - directeur de l'école d'art et de musique de Riom
Camille TRIQUET, chargée d'information-ressource FRAAP
Marie TULOUP, fondatrice du Gyroscope

Travailler dans le champ de la création - Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d'activité des artistes
Isabelle BESSIERE : éducatrice, institut Médico-Éducatif (IME) de Saint-Flour
Lucie CAMOUS, curateurx, artiste, chercheurx, militant anti-validiste
Olivia CHASTEL, Chargée de mission Accompagnement de projets Culture et Santé - interSTICES - Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes
Guy COULANJON, fondateur de l'association Lee Voirien.
Sylvia DELSUC, Danseuse Chorégraphe, Compagnie Jaïs
Fabienne DEMANTE, présidente de l'association sportive et culturelle des Sourds de Clermont Ferrand et professeure de la Langue des Signes Française.
Carole DINÉE, guide conférencière et traductrice dans le cadre de développement de visio-guides.
Clément DUBOIS, scénographe spécialisé en éco-conception, au Groupe ESC Clermont, réemploi et projets participatifs, impliqué dans le projet ARTEX
Rosalie LAKATOS, responsable du Pôle Projets culturels territoriaux, AUCM - Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central
Aurélie RÉAL, Chargée des relations avec les publics, La Comédie de Clermont-Ferrand - Scène Nationale
Anaïs ROESCH : chercheuse-doctorante en sociologie de l'art, Paris 1-Panthéon Sorbonne, curatrice, militante pour le climat

Journées d'étude
Association IN EXTENSO
Juliette GAUFRETEAU, Co-coordinatrice en charge de la communication et de la médiation chez Artistes en résidence
Dimitri LEVASSEUR, Coordinateur · AC//RA – Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes
Alexia PIERRE, curatrice et critique
Bruno SILVA, artiste
Marie PRESTON, artiste
UGO BALLARA, artiste, collectif KPP
Jimmy BEAUQUESNE, artiste, collectif KPP
Aurore LE DUC, artiste, collectif KPP
Collectif CHUGLU

Expositions des jeunes diplômé·es
Liza MAIGNAN, curatrice, programmatrice et autrice indépendante, commissaire de l'exposition : « Quand je ne dis rien je pense encore », exposition des diplômé·es 2025 de l'ÉSACM.
Pour le programme d'exposition "Première" :
Caroline BISSIÈRE, directrice de l'Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac
Jean-Paul BLANCHET, président de l'Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac
Jean-Philippe RISPAL, régisseur et médiateur, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac

Recherche
Claire STAR FINCH, autrice,
Thomas DUCROQC, artiste-éditeur,
Bayan Abu Nahla, artiste,
Stéphane GÉRARD, réalisateur,
Julien ARNAUD, commissaire d'exposition, éditeur, auteur et directeur de production en art contemporain, cofondateur de la structure artistique et maison d'édition Ghost House.
Soumeya AIT AHMED, Nadir BOUHMOUCH du collectif Tizintizwa, artistes et réalisateurices.

Dans le cadre du DSRA de Janna ZHIRI :
Sahara AZZEG, artiste
Chams BARKAOUI, artiste
Eden LEBEGUE, artiste
Mathis PERRON, artiste
Marion VASSEUR RALUY, directrice du CAC Brétigny,

Jurys
Sessions de préparation aux diplômes
DNSEP
Madeleine AKTYPI, Poétesse, théoricienne et enseignante
Mar GARCIA ALBERT, peintresse
Charlie JEFFERY, artiste, enseignant
DNA
Camille BRECHIGNAC, curatrice
Ethan ASSOULINE, artiste

Jury de DNA
Olga BOUDIN, artiste, éditrice, enseignante
Elise LEGAL, écrivaine, artiste, chercheuse en recherche création sur des questions de traduction

Jury de DNSEP
Mélis TEZKAN, artiste, enseignante
Raphaël MOREIRA GONÇALVES, artiste
Andres BARON, Artiste photographe et vidéaste
Léa CUENIN, écrivain

La Balise
Juliette HIPPERT
Théo LEVILLAIN

Jury de DNA
Benjamin HOCHARD, artiste
Anne-Lou VICENTE, Critique

Jury de DNSEP
Sasha BAYDAL, curateurice
Lou FAUROUX, artiste
Louise HERVÉ, artiste et docteur Paul MAHEKE, artiste et enseignant
Akim PASQUET, commissaire d'exposition

Jury de DSRA
Joan AYRTON, artiste,
Marion BONJOUR, artiste, autrice, éditrice
Rebbeca DIGNE, artiste,
Mathilde EHRET ZOGHI, formatrice spécialisée sur la gestion administrative des activités de l'art contemporain,
Nicolas FRAMONT, auteur, anthropologue,
Philippine HOEGEN, artiste, enseignante en école d'art
Jennifer LACEY, chorégraphe
Geneviève LOUP, autrice, historienne du cinéma, enseignante en école d'art.
Simon RIPOLL HURIER, artiste,
Louise ROCARD, artiste
Asli SEVEN, autrice, historienne de l'art

La Balise
Juliette HIPPERT
Naïs NACRON

À titre d'information, liste des intervenant·es attendus pour 2026-2027 :

Résidences
Htet AUNG LWYN, écrivain, réalisateur et photographe
Lucie RICO, écrivaine

Workshops
David BLASCO, artiste
Romain BOBICHON, artiste
Olga BOUDIN, éditrice et artiste
Marion CHAMBINAUD, artiste
Céleste CHERVIN, artiste
Jean-Charles DE QUILLACQ
Sarah DUBY, artiste
Régine OBADIA, artiste
Matthieu PALUD, artiste
Collectif Les Idoles, composé de Chandra GRANGEAN et Lise MESSINA, danseuses et chorégraphes

Conférences / interventions
Sébastien DOUCHET, professeur de littérature médiévale
Katia PORRO, Curatrice, critique, directrice In Extenso
Thibaut ROSTAGNAT, artiste

Réalités de l'art
Annabelle BAUDOU, chargée d'affaires juridiques, URSSAF Limousin
Samuel BRAIKEH, médiateur aux Petits Débrouillards
Mathilde EHRET-ZOGHI, Directrice l'organisme de formation Maze, spécialisé sur le cadre administratif des activités des artistes-auteur·rices
Antinéa GARNIER, responsable du service des ressources professionnelles du CNAP
Mégane GIMENEZ, experte juridique régionale, URSSAF Limousin
Dimitri LEVASSEUR, coordination de l'accompagnement, AC//R
Alexandre ROCCUZZO - directeur de l'école d'art et de musique de Riom
Camille TRIQUET, chargée d'information-ressource FRAAP
Marie TULOUP, fondatrice du Gyroscope

Travailler dans le champ de la création - Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d'activité des artistes
Isabelle BESSIERE : éducatrice, institut Médico-Éducatif (IME) de Saint-Flour
Lucie CAMOUS, curateurx, artiste, chercheurx, militant anti-validiste
Olivia CHASTEL, Chargée de mission Accompagnement de projets Culture et Santé - interSTICES - Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes
Guy COULANJON, fondateur de l'association Lee Voirien.
Sylvia DELSUC, Danseuse Chorégraphe, Compagnie Jaïs
Fabienne DEMANTE, présidente de l'association sportive et culturelle des Sourds de Clermont Ferrand et professeure de la Langue des Signes Française.
Carole DINÉE, guide conférencière et traductrice dans le cadre de développement de visio-guides.
Clément DUBOIS, scénographe spécialisé en éco-conception, au Groupe ESC Clermont, réemploi et projets participatifs, impliqué dans le projet ARTEX
Rosalie LAKATOS, responsable du Pôle Projets culturels territoriaux, AUCM - Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central
Aurélie RÉAL, Chargée des relations avec les publics, La Comédie de Clermont-Ferrand - Scène Nationale
Anaïs ROESCH : chercheuse-doctorante en sociologie de l'art, Paris 1-Panthéon Sorbonne, curatrice, militante pour le climat

Pour le programme d'exposition "Première" :
Caroline BISSIÈRE, directrice de l'Abbaye St- André, Centre d'art contemporain de Meymac
Jean-Paul BLANCHET, président de l'Abbaye Saint-André, Centre d'art contemporain de Meymac
Jean-Philippe RISPAL, régisseur et médiateur, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac
Lydia SCAPPINI, directrice, Centre d'art contemporain d'Anglet

Journée d'étude « La La Laine - Réalités d'une filière »
Nadège BLANCHOT, gérante de la SCOP Terre de Laine
Sabrina CALVO, artiste-textile, auteurice de sciences fiction, scénariste et conceptrice de jeux vidéo, enseigne la mode et les nouveaux médias à la HEAD de Genève.
Emmanuelle CHEYNS, sociologue
Daphné KAINCZ, Bergère et artiste
Marc PERRIN, éditeur, cofondateur de la maison d'édition Sahus Sahus,
Clara SALOMON, artiste textile et autrice
Elsa SANIAL, Géographe de formation, éleveuse de brebis en Haute-Loire et autrice.
Audrey SOUCHARD, développeuse territoriale pour le Pôle Laine du Pays de Saugues en Haute-Loire.
Marguerie SOULIER, artiste, designer textile et bergère saisonnière.

Journée d'étude « Archives dormance »
Hajer BEN BOUBAKER, historienne, chercheuse indépendante et documentariste radiophonique
Touda BOUANANI, plasticienne, vidéaste
Nadir BOUHMOUCH et Soumeya AÏT AHMED, artistes et réalisateurices, cofondateur du collectif Tizintizwa
Camille DEZOMBRE, auteur, documentariste et dramaturge
Stéphane GÉRARD, réalisateur
Roger GONIN, réalisateur, archiviste, collectionneur
Mathias HOWALD, écrivain
Léa MORIN, curatrice et chercheuse indépendante
Pascaline MORINCOME, doctorante, chercheuse et commissaire d'exposition
Benny NEMER, artiste, journal intimiste et chercheur
Axel RAVIER, sociologue
Clément WIBEAU, graphiste

Expositions des jeunes diplômé·es
Hélène BERTIN, artiste, commissaire de l'exposition : Que l'apocalypse soir douce, exposition des diplôméxes 2026.

Workshop Écodéveloppement de films argentiques, 2025

ÉQUIPEMENTS

L'ÉSACM met à la disposition des étudiant·es de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page «calendriers et plans», page 288), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiant·es par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un important fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques.

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Sylvie MATHE
Assistante : Sarah BAZIRE

La bibliothèque de l'ÉSACM est un lieu ouvert à tous·tes, proposant un fonds spécialisé en art contemporain. Vous pouvez y consulter, emprunter des livres, revues, DVD et lecteurs DVD. C'est aussi un lieu de travail que nous souhaitons inspirant pour vous. Les bibliothécaires sont présentes pour vous aider dans vos recherches documentaires. Vous pouvez également y venir pour vous reposer, vous ressourcer. La bibliothèque propose des temps d'animation, des partages autour du livre et de la création, tout au long de l'année, en concertation avec l'équipe pédagogique et les étudiant·es. Une bouturothèque est à votre disposition pour échanger des plantes.

■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

Vous trouverez également des sélections de documents, par enseignement, des tables thématiques en lien avec la pédagogie, ainsi que des nouveautés.

Consultation des catalogues :
- De la bibliothèque de l'ÉSACM : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu
- De la Bibliothèque Université Clermont Auvergne : http://bu.uca.fr

Réseaux spécialisés :
La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (Base Spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles de périodiques en art et design, des références de mémoires / essais de DNSEP, et des publications des écoles supérieures d'art : www.bsad.eu

■ HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-13h/14h-18h
Vendredi : 9h-13h/14h-17h
Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiant·es régulièrement inscrit·es à l'école
- Équipe pédagogique, intervenant·es, chercheur·euses de la Coopérative et personnel de l'école
- Élèves inscrit·es aux cours publics (prêt possible sur demande selon les catégories de documents)
- Public extérieur (prêt possible sur demande selon les catégories de documents).

■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel).
- 4 semaines renouvelables
- Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.

Certains ouvrages et périodiques, sont à consulter sur place (possibilité de photocopies et de scans à usage personnel).

Carte de prêt :
Le catalogue de la bibliothèque de l'ÉSACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Auvergne Métropole).
Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant·e inscrit·e à l'ÉSACM.
Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la Bibliothèque Université Clermont Auvergne (BU).

■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur Internet, la consultation de bases de données et de catalogues informatisés d'autres bibliothèques (BNF, Sudoc, INHA, Kandinsky...), ainsi que pour des travaux de traitement de texte (accès aux sessions de travail personnelles).

Un copieur N&B est à disposition pour des photocopies à usage personnel, des impressions à partir des ordinateurs et pour scanner des documents.

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

Un espace est aménagé dans la bibliothèque pour le visionnage de DVD, ainsi que pour la consultation des derniers numéros des périodiques.

■ RÈGLES DE BON USAGE

Tous les documents consultés dans la salle de lecture doivent être laissés sur une table identifiée par les bibliothécaires.

Respecter la durée des prêts :
Suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur.

Enregistrer tous vos prêts :
Tout document qui sort de la bibliothèque doit être notifié aux bibliothécaires et donc enregistré sur la carte de prêt de la personne qui souhaite faire l'emprunt (même pour un exercice ponctuel ou pour une consultation brève).

Prenez soin des ouvrages/documents :
La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque).
N'abandonnez pas les documents empruntés dans un coin de votre atelier ou de l'école, ou en dehors de l'école : vous en êtes responsables.

Tout document détérioré ou perdu devra être remboursé à sa valeur d'achat actualisée.

FABLAB

Flo ARRIEU, Kamel MAKHLOUFI

Le FabLab est un LABoratoire de FABrication, dont l'orientation générale est dirigée vers le développement de pratiques et de projets artistiques. Situé dans les locaux de l'école, il est ouvert aux étudiant·es comme au public extérieur. L'accès se fait sur demande et en présence d'un·e responsable.

Dans le respect de la charte des FabLabs, l'utilisation du FabLab de l'ÉSACM se fait de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins et le niveau d'autonomie des utilisateur·rices. Un « FabLab » est un lieu où toute personne, quel que soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d'objets dont elle a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs. Le concept est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiant·es qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l'idée se développe en dehors des universités et s'étend dans le monde entier. Depuis plus d'une centaine de FabLabs ont émergé en Amérique, Europe, Afrique et Asie. La technologie se démocratise et les procédés de fabrications aussi… Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d'imprimer des objets en volume, aime citer : «…Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu'ils ne possèdent pas d'outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat…» Même si, comme s'en amuse Bowyer, «…cette idée s'est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production…».

Les équipements disponibles permettent de travailler un ensemble de matières et techniques, passant entre autres par les textiles (imprimante textile, brodeuse numérique, piqueuse droite et surjeteuse), l'électronique (postes à souder, petit matériel de prototypage, Arduino et Raspberry Pi) et la fabrication et production numérique sous tous ses formats (découpe/graveuse laser, imprimantes 3D, fraiseuse, tablette graphique, plotter de découpe grand format, programmation, etc…)

Activités proposées aux étudiant·es :
- Temps de découverte collectifs des machines
- Initiations rapides à l'utilisation des logiciels et des machines sont proposées toute l'année, selon les besoins.
- Accompagnement individuel pour la réalisation de projets

Lorsqu'un étudiant souhaite réaliser un travail au sein du FabLab son projet doit au préalable être validé par un enseignant.
Le matériel disponible demande la plus grande attention. Le nettoyage (table de travail, sol et machines) et le rangement des outils sont obligatoires après chaque utilisation.

Activités proposées au public extérieur :
- Ouverture 3 demi-journées par semaine
- Échanges avec des artistes du numérique venant utiliser le FabLab dans le cadre de leurs travaux.

La mission des responsables du FabLab est de vous guider, orienter, épauler dans vos projets, de coordonner l'activité des ateliers et faire en sorte que les consignes de sécurité soient respectées.
En cas de problèmes de sécurité, iels peuvent décider de la fermeture des ateliers, iels peuvent aussi exclure un·e utilisateurice pour une durée indéfinie si son comportement est dangereux ou irrespectueux.
Les utilisateur·rices doivent utiliser les équipements de protection individuels adéquats et appliquer les règles de bonne pratique.
Remettre les outils à leurs places et nettoyer les machines après leur utilisation. Ne pas entreposer leurs travaux et matériaux plus d'une semaine. Passé ce délai, les encombrants seront soit réinjectés dans le stock de matière du FabLab, soit mis aux ordures.
Nous vous conseillons d'inscrire votre nom sur votre propriété. Signaler tout problème constaté aux responsables : machine défectueuse, matériaux ou outils manquants, non respect du présent règlement, etc. Aucun matériel ne pourra sortir du FabLab sauf projets et circonstances particulières et avec l'accord préalable d'un·e responsables de l'atelier. La responsabilité de l'utilisateur·trice est engagée en cas de détérioration ou de non remise du matériel à l'issue du prêt.
Soyez respectueux·ses du travail des autres membres de la communauté.

ATELIERS

■ ATELIERS DE PHOTO

Serge LHERMITTE,
Stéphane GANDOLFO

Atelier Photo/numérique :
L'atelier de photo numérique se divise en deux sections : celle du prêt de matériel de prise de vues (le magasin) et celle du tirage sur traceur numérique (tirage numérique).
Le magasin prête optiques et boîtiers numériques en « full-frame » ou en aps-c pour repérage. Du matériel argentique uniquement en moyen et grand format. Chaque prêt doit être discuté au préalable avec un référent de l'atelier pour vérifier la bonne concordance entre le projet de prise de vue et les outils choisis.
La salle de tirage numérique n'est pas en accès libre. Tout tirage doit être validé par un référent de l'atelier, avec qui l'étudiant·e pourra discuter des formats, des supports, des moyens de monstration et de conservation. Les fichiers, travaillés comme il aura été convenu lors de cette discussion, seront ensuite remis aux référents pour un tirage.
Tirage sur traceurs Epson, sur différents types de papier allant de papiers photographiques aux différents fine-art en passant par des papiers affiche ou dos bleu.
Le contre-collage pourra être effectué à l'atelier en fonction de ce qu'il aura été défini avec le référent lors de la réflexion sur les moyens de monstration et de conservation. (bois, dibond, carton, formes et formats non conventionnel)

Ateliers Photo/argentique :
Les deux chambres noires de développement et de tirage sont en accès libre du moment où l'étudiant a suivi, dans le cadre de Focus, les initiations à la photographie argentique requises. Pour les étudiant·es du 2e cycle provenant d'un autre établissement, un entretien avec l'enseignant de référence sera nécessaire avant l'accès et l'utilisation libre du matériel.
Ils auront alors accès à l'ensemble du matériel nécessaire au développement et tirage de films 135, 120 et plan film 4x5". Aux agrandisseurs noir et blanc, dont 3 sont à condensateur et sonde (Durst Laborator 1200), ainsi qu'aux autres agrandisseurs à diffusion pour des tirages plus petits aux formats 135 et 120.

■ ATELIERS SCULPTURE / MENUISERIE

Gyan PANCHAL, Rada BOUKOVA, Camille JUTHIER,
Claire GONCALVES

Les étudiant·es peuvent travailler dans l'atelier sculpture en dehors de la présence des enseignant·es de sculpture après validation de leur projet, sous réserve de respecter les horaires d'ouverture et le règlement intérieur.

L'utilisation de certains outils se fait, sous réserve de l'autonomie technique de l'étudiant·e, confirmée par les enseignan·tes et en présence de l'agent·e en service dans l'atelier.

Four céramique :
L'utilisation du four se fait sous la validation préalable d'un·er esposable de l'atelier qui donnera les prescriptions nécessaires. Une fiche de demande d'utilisation est à récupérer auprès de l'administration pour ce faire.
Dans les situations urgentes qui doivent rester exceptionelles (préparation de diplôme) ou dans le cadre d'une continuité de travail au long cours, des cuissons sont possibles après information auprès du régisseur, de l'assistante d'enseignement, et de l'enseignant·e qui suit le projet.
Dans ce cas précis et en règle générale, et pour des raisons d'économie, les étudiant·es sont prié·es de regrouper leurs pièces afin de remplir le four.
Attention cependant à ce que la terre et/ou les emaux soient de même nature.

■ ATELIER MICRO ÉDITION

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

D'une manière générale, l'atelier est le lieu privilégié pour matérialiser, à fleur de supports, des imprimés. Lesquels peuvent relever autant de l'estampe que du livre et de la publication au sens large. La pratique mixte est également au cœur des préoccupations de l'atelier.

Pour les étudiant·es de 1A et 2A : accès en particulier dans le cadre des Prismes ou des workshops selon le calendrier pédagogique. Possibilité de travailler ponctuellement le jeudi et le vendredi.

Pour les étudiant·es de 3A, 4A et 5A : accès selon le calendrier de présence de l'enseignante et l'assistante d'enseignement responsables de l'atelier, pour les projets à expérimenter. Lesquels sont toujours questionnés en amont de leur expérimentation puis réalisation.

Des autorisations spéciales, demandées à l'enseignante ou à l'assistante d'enseignement, sont également possibles pour les étudiant·es ayant acquis une autonomie de travail suffisante et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition.

Lieu de vie et d'échange où le regard porté sur les choses est sans cesse mis au travail, l'atelier permet par ailleurs de croiser le travail mené dans certains Focus, selon l'année du cursus concernée.

■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Matthieu DUSSOL

Les étudiant·es de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo équipée de cinq postes de travail dotés des logiciels Adobe Premiere Pro et DaVinci Resolve. En dehors des séances d'initiation, durant lesquelles la salle est réservée aux étudiant·es inscrit·es au Focus concerné, l'utilisation des postes se fait sur réservation préalable.
L'atelier accompagne les différentes étapes de la postproduction audiovisuelle : organisation des médias, dérushage, montage image, montage son, étalonnage et export des fichiers selon les besoins des projets. Il constitue un espace de travail dédié à la réalisation de productions vidéo expérimentales, documentaires, performatives ou liées aux pratiques artistiques contemporaines.
Matthieu DUSSOL assure une présence deux jours par semaine afin d'accompagner les projets et de répondre aux questions techniques. Le calendrier de ses permanences est affiché sur la porte de la salle ainsi que dans les différents ateliers

■ ATELIER SON

Geoffrey VEYRINES

L'accès à l'atelier est réservé aux étudiant·es ayant validé les acquis nécessaires à une utilisation autonome des équipements. Des rendez-vous hebdomadaires permettent d'accompagner les étudiant·es de 3e, 4e et 5e années dans le développement de projets intégrant le son et nécessitant l'approfondissement de connaissances techniques spécifiques.
L'atelier propose un accompagnement en postsynchronisation, enregistrement, nettoyage, montage et mixage de bandes sonores destinées au film, à la vidéo ou à l'installation. Une attention particulière est portée aux relations entre son et image, à la création d'ambiances et à la place de la musique dans la narration.
Les étudiant·es peuvent également approfondir les techniques de mixage, les conditions d'écoute et les outils d'édition audio. L'atelier accompagne enfin les projets associant le son à d'autres médiums grâce à la découverte d'Ableton Live, du format MIDI et des instruments virtuels dans une approche orientée home studio.

SALLE MULTIMÉDIA

Équipée d'une vingtaine de postes disposant de nombreux logiciels, la salle multimédia fait l'objet de multiples usages :
- en accès réservé sur des plages dédiées pour les Focus et des workshops d'initiation ou de perfectionnement aux logiciels de PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator...) et à la programmation
- en accès libre pour consulter Internet, travailler sur des projets, imprimer des documents...

Chaque utilisateur·rice doit se conformer à la charte de bon usage des moyens de communication et accès Internet détaillé dans le règlement intérieur (page 308). Il·elle contribue au bon fonctionnement de la salle en respectant les consignes d'utilisation des outils mis à disposition et en signalant les problèmes rencontrés.

Les étudiant·es accèdent à leur session de travail au moyen d'un code d'accès personnel remis en début d'année par l'administration. Il·elles doivent avant leur départ définitif de l'établissement enregistrer tout le travail accumulé sur leur session personnelle, les comptes étant supprimés l'été suivant la fin de leurs études.

Équipement : 24 ordinateurs, 1 imprimantes-copieurs A3 couleur, 2 scanners.
Logiciels : Suite Adobe, Blender, Unity, DaVinci Resolve, etc.
D'autres logiciels peuvent être installés sur demande auprès du responsable.

ESPACES D'ACCROCHAGE ET DE TRAVAIL

■ GRAND ATELIER

Le hall d'entrée de l'ÉSACM, appelé Grand atelier, est un espace aux multiples usages. S'il accueille chaque année des événements récurrents comme l'exposition des diplômé·es, il est laissé volontairement libre une grande partie de l'année pour que les enseignant·es et étudiant·es se saisissent de cet espace. Parlons travail, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie... ce lieu est ouvert aux projets.

■ SALLE DES COURS PUBLICS (A310)

Cette salle, située au 3e étage, accueille, d'une part, les ateliers de danse proposés aux étudiant·es par Rémy HÉRITIER et Vincent WEBER et, d'autre part, les formations non diplômantes en arts plastiques du lundi au vendredi, de 18h à 21h et le samedi de 9h à 12h, d'octobre à mai, hors semaines de préparation aux diplômes. Elle peut être réservée le reste du temps par les étudiant·es et les enseignant·es auprès du secrétariat pédagogique.
Elle doit être remise en état, le sol balayé, après chaque utilisation.

■ LIEU COMMUN / VIE ETUDIANTE (C230)

Lieu de transmission des savoirs étudiants, cet espace, à vocation de foyer et de lieu d'expérimentation artistique, s'articule avec le Grand atelier pour réaliser des travaux et expositions collectives durant l'année. Il constitue aussi un lieu ressource lors des passages de diplômes.
Son organisation et sa gestion relèvent d'une charte de fonctionnement mise en œuvre par les étudiant·es.

■ SALLES DE PRÉSENTATION

Plusieurs salles dans l'école sont dédiées à la présentation de travaux, à savoir : le Grand atelier et, au 3e étage, les salles A320, A330 et A350. Utilisées pour les bilans et au moment des diplômes, ces salles peuvent être réservées le reste de l'année par les étudiant·es et les enseignant·es, pour un temps donné, auprès du secrétariat pédagogique. Pouvant servir à des usages divers, la personne qui réserve doit remettre en état si nécessaire la salle utilisée.

RÉCUPÉRATHÈQUE

La récupérathèque de l'ÉSACM a pour but le réemploi de matériaux constituant un stock accessible à l'ensemble des acteurices de l'établissement. Ce projet, temporairement suspendu, reste néemoins au cœur des réflexions portées par la direction et la régie de l'école autour des questions de récupération, de réemploi, d'échanges, d'économie, de travail et de lien social.

La récupérathèque continue donc d'exister de façon disséminée : elle existe de façon autonome au sein des ateliers des différentes annés, au sein des Fabriques et éventuellement des Prismes. Un espace en cours d'aménagement est également proposé au 2e étage du bâtiment A, côté ascenseur, sous la forme d'étagères en accès libre situées dans le couloir. Les étudiant·es intéressé·es par ces questions seront invité·es dans l'année à se joindre à des groupes de discussion pour imaginer la récupérathèque de demain.

OUTILS ET MATÉRIEL

■ MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE

Pour garantir l'égalité devant le coût des études, l'école fournit aux étudiant·es les principaux outils et matériaux nécessaires pour permettre à tous de mener dans de bonnes conditions initiations, expérimentations et projets dans les principales disciplines artistiques.
Au sein de chaque atelier et espace de travail, de nombreux outils sont également à leur disposition pour travailler sous la supervision d'un·e enseignant·e / assistant·e / technicien·ne / moniteur·rice ou pour être empruntés (caméras, appareils et chambres photographiques, enregistreurs...).
Grâce à la Fondation Michelin, les étudiant·es de 3e et 5e années reçoivent de plus une aide à la production pour les travaux réalisés dans le cadre de leur diplôme, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chacun·e.

L'école attribue par ailleurs un quota d'impression aux étudiant·es selon les années d'études à savoir :
- en 1re année : 300 copies A4 N&B
- en 2e année : 300 copies A4 N&B
- en 3e année : 500 copies A4 N&B
- en 4e année : 600 copies A4 N&B
- en 5e année : 600 copies A4 N&B
- en césure : 100 copies A4 N&B

À noter que les impressions couleurs sont comptabilisées comme 2 impressions N&B. Les impressions A3 comptent pour 2 impressions A4.
Les étudiant·es peuvent racheter des crédits auprès du secrétaire générale au tarif de 5€ pour 100 copies N&B (cette somme peut être prise sur les budgets de diplôme pour les étudiant·es de 3e et 5e années).
Ces quotas peuvent exceptionnellement être augmentés à la demande de l'enseignant·e-coordinateur·rice d'année lorsque la pratique spécifique d'un·e étudiant·e nécessite d'imprimer plus que le quota fixé ou lorsque l'étudiant·e participe à un workshop nécessitant la réalisation de nombreuses impressions.
Pour les étudiant·es ayant un projet à l'extérieur de l'école pour lequel ils souhaitent faire des tirages, la demande d'augmentation de leur quota est à faire auprès de la direction sur présentation du projet.

■ TROUSSE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT·E

Dès le début de leur scolarité, il est demandé aux étudiant·es d'arriver avec une trousse comportant le petit outillage dont ils·elles auront besoin tout au long de leur cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers techniques, à savoir :
- 1 réglet métallique de 50 cm
- 1 équerre métallique de 30 cm
- 1 mètre ruban
- 1 bon cutter avec lames de rechange
- 1 marteau
- des pinces multiples
- 1 jeu de tournevis
- vis et clou de différentes tailles
- 1 rallonge de 5 mètres
- 1 adaptateur jack RCA audio
- 1 barrette multiprises (seront par contre uniquement tolérées les barrettes 3, 4 ou 5 prises, équipées d'un câble de branchement et d'un interrupteur d'alimentation).
- 1 carte mémoire SD (64 GO max)
- 1 clef USB 32 GB

■ RESPECT DU MATÉRIEL ET RÈGLES D'USAGE

Que ce soit pour des questions de sécurité ou par respect pour le matériel commun, les étudiant·es doivent se conformer aux règles d'accès, de sécurité et d'usage spécifiques à chaque espace de travail et matériel utilisé, tels qu'indiqués dans le chapitre 3 du règlement intérieur (voir page 327).
Lorsque du matériel est emprunté pour travailler sur un projet préalablement validé par l'équipe pédagogique, l'étudiant·e doit remplir une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de sa police d'assurance. L'étudiant·e sera tenu·e responsable en cas de vol ou détérioration et devra prendre en charge les frais afférant à la réparation ou au remplacement.
Il est à noter également que les étudiant·es qui ne rendent pas le matériel ou les ouvrages empruntés dans les délais indiqués peuvent se voir interdire toutes demandes de prêt ultérieures pendant une durée déterminée.

■ OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, les équipes pédagogique et administrative communiquent avec les étudiant·es au moyen de différents outils :

Messagerie électronique Outlook
Une adresse e-mail est attribuée à chaque étudiant·e à son entrée dans l'établissement (initiale du prénom suivi du nom de famille@esacm.fr). Les messages transmis par e-mail peuvent correspondre à des informations envoyées spécifiquement à un·e étudiant·e, à un groupe ou à l'ensemble des étudiant·es. Un poster qui revient sur les bonnes pratiques liées à la gestion de ses mails est à retrouver dans l'établissement (salle informatique).

Logiciel de scolarité GANESH
Cet outil informatique permet à chaque étudiant, via son compte utilisateur ESACM, de connaître et visualiser son agenda pédagogique et les enseignements qu'il a choisi de suivre. L'ensemble du programme pédagogique ainsi que les évènements organisés par l'école sont indiqués sur le planning de Ganesh.

Ce Calendrier pédagogique est également consultable sur un écran d'accueil à l'entrée de l'établissement.

Onedrive
Différents documents seront partagés avec vous par l'équipe pédagogique ou administrative par le biais du drive lié à votre messagerie @esacm. Il s'agit d'un espace de stockage auquel vous avez accès et sur lequel vous pouvez déposerjusqu'à 1 téraoctet de données. Vous pouvez télécharger l'application « Onedrive» pour retrouver et ouvrir ou charger facilement des fichiers sur votre espace drive depuis votre smartphone.

En cas de problèmes de connexion ou de difficultés avec ces outils, se rapprocher de la personne responsable de l'informatique : (informatique@esacm.fr).

L'affichage dans l'établissement
Plusieurs points d'affichage papier sont disponibles dans l'établissement : Les panneaux bleu pastel dans le couloir à casiers du 2e étage, près de l'amphi, ainsi que dans l'espace cafétéria, réunissent les évènements proposés par l'école (conférences, projections, expositions, etc).
L'affichage près de la bibliothèque concerne l'évènementiel proposé localement (sorties, expos, concerts, festivals, etc).
Près de la machine à café du premier étage, vous trouverez un espace dédié à la vie étudiante (jobs, bourses, restau U, services de santé universitaire, etc).

ORGANISATION DES ÉTUDES

LE CURSUS

■ SEMESTRIALISATION

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation du LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres.
Correspondant à trois années d'étude, le 1er cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il se compose d'une « année initiale » (semestres 1 et 2) et d'une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1er cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA), option Art, valant grade Licence.
Le 2e cycle correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option Art, valant grade Master.

■ CRÉDITS ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant·e. Il est basé sur la charge de travail qu'un·e étudiant·e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Cette charge correspond à 60 ECTS sur une année universitaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1er cycle correspond à 180 ECTS. Un 2e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.
Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant·e dans ou en dehors de l'école.

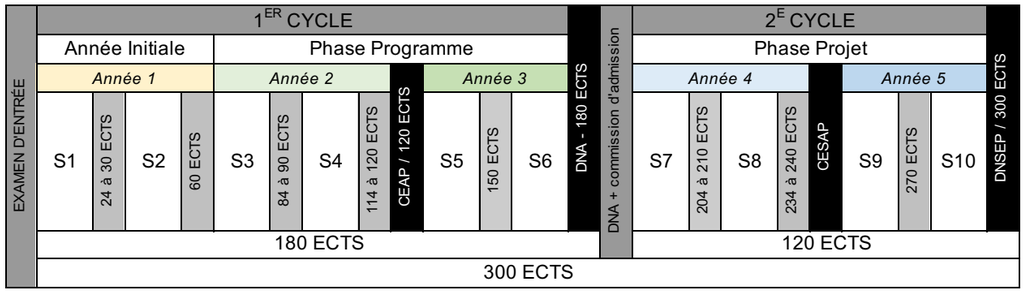

■ UNITÉS D'APPRENTISSAGE

Les 30 ECTS correspondant à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage.
La répartition des crédits dans ces différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus (voir page 54).

Fabrique « Les Vallées de l'Hydre - La Pastorale », 2025

1ER CYCLE : ANNÉE INITIALE
ANNÉE 1

■ OBJECTIFS

La 1re année d'un cursus en école d'art est une année d'initiations et d'ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.
Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant·es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s'appuyer sur leurs singularités.
Cette 1re année marque souvent une rupture par rapport aux systèmes d'apprentissage connus jusque-là par les étudiant·es. Elle leur permet de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d'un département Art.

■ DÉROULEMENT

Dès le début de la 1re année, l'étudiant·e travaille au sein de sa promotion et en synergie avec d'autres, que ce soit par le partage des ateliers, ou par son inscription dans des groupes de travail mêlant les années. Ainsi, au semestre 1, chaque étudiant·e est inscrit·e dans un **Prisme** (voir page 81). Les Prismes rassemblent des étudiant·es de 1re et 2e années selon une répartition établie de façon à composer quatre groupes hétérogènes en termes d'années, de profils, de parcours et de genres.
Ils se déroulent sur deux jours consécutifs, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h.

Au terme de sept séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution de trois jours vient clore chaque semestre.

Dans le cadre du programme propédeutique, tout au long de l'année, des cours théoriques obligatoires (histoire de l'art, littérature, philosophie et théorie critique) se déroulent le jeudi matin et le lundi après-midi, et un cycle de workshops est prévu chaque semestre (3 sessions au premier semestre et trois sessions au 2e semestre) mêlant enseignements théoriques, pratiques, et initiations techniques.
En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires et les cours de langue étrangère suivis au 1er semestre, les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d'enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l'exploration, l'étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l'autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s'inscrire aux :
• **Focus** qui se déroulent les lundis jeudis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances. En première année, il est obligatoire de s'inscrire à un focus au minimum par semestre.
• **Conférences, journées d'études, colloque,**
Événements qui rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.
• **Parlons travail**
pour présenter les recherches et travaux qu'il·elles ont réalisé à titre personnel ou dans le cadre des Prismes. Ces temps sont intégrés à ce format et permettent d'échanger autour des travaux de manière collective avec d'autres étudiant·es.

Mi-novembre, les étudiant·es de 1re année partent 3 jours en **voyage d'études** à Paris. La fin de l'année est enfin consacrée aux **assistanats de diplôme** où chaque étudiant·e de 1re année accompagne un·e 5e année dans la préparation de son DNSEP. Les étudiant·es qui envisagent une réorientation ont par ailleurs la possibilité de réaliser un stage volontaire (voir page 273) en dehors des temps de cours et dans un domaine autre que celui de la formation.

Hors de ces différents dispositifs pédagogiques, les étudiant·es doivent **travailler de façon autonome dans l'école et dans l'échange avec l'équipe pédagogique** qu'il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche, ainsi que d'une activité culturelle riche et ouverte.

Évaluation
Elles est à la fois spécifique à chacun des enseignements et complétée par une appréciation collégiale du travail de l'étudiant et du parcours effectué, lors des bilans de fin de semestre. Elle porte sur la qualité et la pertinence des réalisations et des acquisitions, l'assiduité et l'engagement de l'étudiant, les capacités d'adaptation et de méthodologie, la curiosité et l'ouverture de l'étudiant.

1ER CYCLE : PHASE PROGRAMME
ANNÉES 2 & 3

■ OBJECTIFS

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu'à l'approfondissement et l'élargissement du socle des connaissances artistiques. Elle conduit, par un processus d'individuation et de partage de connaissances, à l'émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels.
Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1re année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :
• affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture
• étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations
• articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace
• identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d'une recherche personnelle.

■ DÉROULEMENT

Dans la continuité de l'année 1, les étudiant·es de 2e année suivent aux côtés des 1re année les enseignements des deux **Prismes** qu'il·elles n'ont pas encore suivis (voir page 81). Il·elles seront ainsi engagé·es dans un Prisme sur huit sessions de deux journées consécutives, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h. Au terme de séances échelonnées entre début octobre et début janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre, de fin janvier à mi-mai. Un temps de restitution sur deux jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 3, les étudiant·es suivront un cycle de workshops, prévu chaque semestre (trois sessions au premier semestre et trois sessions au 2e semestre) mêlant enseignements théoriques, pratiques, et initiations techniques.

En plus de ces enseignements et, outre certains cours obligatoires, les **cours de langue étrangère** suivis au 1er semestre, les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d'enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l'exploration, l'étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l'autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s'inscrire aux :

• **Focus** qui se déroulent les lundis, jeudis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects artistiques, pratiques, techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances. En deuxième année, il est obligatoire de s'inscrire à 1 focus au minimum et en troisième année à 2 focus.

• **Conférences, journées d'études, colloque** qui rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.

• **Parlons travail**
pour présenter les recherches et travaux qu'il·elles ont réalisé à titre personnel ou dans le cadre des Prismes. Ces temps sont intégrés à ce format et permettent d'échanger autour des travaux de manière collective avec d'autres étudiant·es.

La troisième année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment au sein du format des Fabriques où ils.elles sont mêlé.es aux 4e année, dans des groupes de travail thématique constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire. À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre l'une des quatre Fabriques proposées (voir page 125). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur six temps fort de trois jours chacun. Une Fabrique peut être suivi d'une année à l'autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées.

Plusieurs workshops, obligatoires (préparation à l'accrochage du DNA) ou ouverts, offre la possibilité de s'initier ou d'approfondir des pratiques dans le cadre de projets spécifiques.

Dès le semestre 3, les étudiant·es peuvent également demander à suivre des enseignements dans d'autres cadres que ce soit sous la forme de **crédits libres** (voir 231) auprès de l'Université Clermont Auvergne ou, à partir un semestre 4, d'un **semestre d'études** en Europe dans un des établissements partenaires de l'école (voir page 62).

Lors des temps où il·elles ne sont pas inscrit·es dans un de ces dispositifs pédagogiques, les étudiant·es sont invité·es à travailler de façon autonome et responsable dans l'école et dans l'échange avec l'équipe pédagogique qu'il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche et d'apports extérieurs (expositions, spectacles, lectures, etc.).

À la fin de l'année, les **assistanats de diplôme** proposés aux étudiant·es de 2e année auprès des 3e année constituent une première étape de sensibilisation aux enjeux du DNA.
La préparation au DNA en tant que telle est marquée par plusieurs temps spécifiques pour les étudiant·es de 3e année.
• Un enseignement spécifique et obligatoire, "Parler du travail, présenter sa recherche, construire un parcours" doit permettre aux étudiant.es de construire la présentation orale et la médiation de leur travail plastique et de leur démarche de recherche personnelle (voir page 137).
Une préparation au diplôme, sous la forme d'une soutenance blanche, a lieu du 15 au 19 mars 2027 en présence de deux personnalités invitées afin d'être au plus près des conditions du diplôme.
• Par ailleurs, afin de préparer et réaliser l'Écrit qui sera présenté sur la table de recherche du diplôme (voir page 139), plusieurs temps de workshop auront lieu au cours de l'année : le premier du 1er au 4 décembre 2026, le deuxième du 23 au 26 février 2027 et le troisième du 30 au 2 avril 2027.

Marquant la fin du 1er cycle, la 3e année est le temps dans lequel l'étudiant·e réfléchit à la suite de son parcours. La participation à certaines séances des réalités de l'art (voir page 158) et les Point de fuite (voir page 275), par la découverte des diverses possibilités professionnelles en France et à l'étranger, contribue à des projections en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle souhaitée après l'achèvement de la phase programme. Les **stages** (voir page 273) dont dix journées doivent obligatoirement être effectuées entre le début de la 2e année et la fin de la 3e année, ainsi que les **crédits libres** peuvent également aider l'étudiant·e à déterminer son projet professionnel voire à faciliter les passerelles en cas de poursuite d'études en dehors des formations dispensées en école d'art.

C'est également en voyant éclore les prémices d'une recherche personnelle que l'étudiant·e mesure son envie de s'engager dans un 2e cycle en école d'art, et l'équipe pédagogique sa capacité à poursuivre le cursus en phase projet. Afin de se projeter plus précisément dans leur orientation au-delà de l'obtention du DNA, les étudiant·es de 3e année fournissent une première indication de leur souhait de poursuite d'études dans la fiche d'évaluation croisée qu'iels remettent à la fin du 1er semestre.
Une annexe de la fiche de relevé de crédits du 1er semestre transmet ensuite à l'étudiant·e un premier avis indicatif de la commission d'évaluation sur l'adéquation de son projet de poursuite d'études et du parcours déjà réalisé. Dans le courant du second semestre, la commission d'admission en 4e année émet ensuite un avis définitif sur le passage en phase projet.»

Évaluation
Les 4 semestres de la phase programme sont évalués lors des bilans présentés devant le collège des professeurs.
Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits, à l'exception du passage au semestre 6.
Lors de la commission d'évaluation semestre 6, qui valide l'accord pour se présenter au DNA, l'étudiant doit impérativement avoir obtenu 105 crédits sur la totalité des années 2 et 3 (15 crédits étant attachés au passage et à l'obtention du DNA).

2E CYCLE : PHASE PROJET
ANNÉES 4 & 5

■ OBJECTIFS

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.
En 4e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.
La 5e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation tout en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

■ DÉROULEMENT

Au cours du 2e cycle, le travail de l'étudiant·e suit deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de son projet plastique.

Les étudiant·e de 4e année sont mêlés aux autres années au sein des **Fabriques**, groupes de travail thématique réunissant des étudiant·es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire.À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre l'une des quatre Fabriques proposées (voir page 125). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur six temps fort de trois jours chacun. Une Fabrique peut être suivi d'une année à l'autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées.
D'autre part, prolongeant dans cette dynamique d'ouverture les étudiant.es sont invité.es à s'inscrire dans l'un des 3 formats du programme « Expérience de programmation » (voir page 154), spécifiques à la quatrième année, qui s'étendent sur l'ensemble de l'année : Réalités d'une exposition en partenariat avec la structure In extenso, Programmation littéraire et Cinéclub.

En quatrième année, il est obligatoire de s'inscrire à 2 focus au minimum.

Entre ces moments de **Fabrique**, l'étudiant·e est invité·e à irriguer son travail de façon perspicace et autonome, en fonction de ses besoins et des opportunités, et en profitant des multiples contextes d'apprentissage qui lui sont proposés dans l'école :
• **Focus** (voir page 179) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
• **Conférences, journées d'étude, colloque,** rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es
• **Initiation à la recherche** obligatoires (voir page 168) : pour les étudiant·es de cinquième année, ces enseignements, répartis tout au long de l'année, se composent de deux séminaires théoriques obligatoires de méthodologie et d'un choix parmi trois focus d'initiation offrant une immersion dans un projet de recherche en cours.
• **Réalités de l'art** pour rencontrer des professionnel·les qui partagent avec eux.elles outils et retours d'expériences pour les aider à construire leur projet et à penser leur économie de travail au sortir de l'école (voir page 158).
• **Cours de langue étrangère** qui se déroulent sur toute l'année pour les étudiant·es de 4e année, en sessions intensives ou en mises en situation professionnelle, format *studio appointment*.

• **Rendez-vous individuels** avec des enseignant·es, des chercheur·euses de la Coopérative de recherche ou des intervenant·es.
Hors de l'école :
• **Projets** liés à des partenariats.
• **Résidences et stages** en France ou à l'étranger (voir page 273)
• **Crédits libres** (voir page 253) pour suivre des enseignements auprès de l'Université Clermont Auvergne ou dans le cadre de mobilités d'études à l'étranger pour suivre un semestre dans un établissement partenaires de l'école (voir page 62).

Élaboré en 4e année, l'essai (voir page 148) est finalisé dans sa forme écrite comme dans sa forme plastique. Jusqu'à sa soutenance devant le jury du diplôme en 5e année, l'étudiant·e est épaulé·e pédagogiquement par des rendez-vous avec ses référent·es mais aussi par les deux workshops consacrés à l'essai construits comme des temps collectifs pour aborder des points méthodologiques.
Soutenance blanche la semaine du 15 février 2027.
Ces modules sont complétés, en cinquième année, d'un module d'accompagnement individuel : "compagnonnage" (voir page 167).

Tout au long de la phase projet, l'étudiant·e est régulièrement mis·e en situation d'accrochage et de présentation de son travail, notamment dans le cadre des Fabriques (4e année). Toutefois des temps spécifiques de **préparation au passage du DNSEP** sont prévus de façon échelonnée et graduée en 5e année.
Le DNSEP blanc aura lieu du 30 mars au 2 avril 2027 en présence de trois personnalités qualifiées afin d'être au plus près des conditions de jury.
En parallèle, les étudiant·es de 5e année bénéficient dans le courant du 2nd semestre de l'accompagnement d'un·e commissaire invité·e pour la préparation de l'exposition des diplômé·es qui se tiendra à la rentrée suivante.

Évaluation
La phase projet est rythmée par des bilans collégiaux et par des évaluations semestrielles :
Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits, à l'exception du passage au semestre 10. Ainsi, en fin de 4e année, l'étudiant doit avoir obtenu de 48 à 60 crédits annuels (total de 228 à 240 crédits sur les 4 années).
En dessous de 60 crédits annuels, le passage en année supérieure (semestre 9) se fait sous condition de rattrapage selon les modalités définies par l'équipe pédagogique.
En 5e année, les semestres 9 et 10 se développent autour du projet personnel de l'étudiant qui doit acquérir 30 crédits au semestre 9, 30 crédits étant attachés au passage et à l'obtention du DNSEP.
Nul ne peut se présenter aux épreuves du diplôme s'il n'a pas obtenu 270 crédits.

ÉVALUATIONS

■ ÉVALUATION PAR ENSEIGNEMENT

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et de modalités de validation des acquis des apprentissages énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus. Elles constituent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité. En fin de semestre, les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus de chaque année d'étude. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

■ BILANS

Le bilan semestriel constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée dans le cadre du contrôle continu et permet de mesurer et d'analyser le parcours engagé par les étudiants. Il se présente sous la forme d'un entretien oral autour d'une présentation par l'étudiant des travaux réalisés au cours du semestre (réalisations plastiques, dossiers de recherche, carnets de croquis, notes de cours, conférences, workshops, stages, essai…).
L'ordre de passage est établi par le professeur coordinateur de l'année. Le bilan semestriel est un temps public. Il est conseillé aux étudiants, notamment en année initiale, d'assister aux bilans des autres étudiants. Leur présence doit rester discrète et ne pas déranger le déroulement du bilan.
Le collège des professeurs participant au bilan semestriel est constitué, sous l'autorité du.de la directeur.ice de l'école, ddu.de la responsable des études, du.de la coordinateur.ice d'année, d'un enseignant de théorie et de deux enseignants des pratiques artistiques.

■ COMMISSION DE FIN DE SEMESTRE

À la fin de chaque semestre, une commission se réunie pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant·e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages (A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, FX = Acquis insuffisants, F = Acquis très insuffisants voire non acquis).

Constituée sous l'autorité de la direction de l'école, la commission de fin de semestre est composée du responsable des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d'année, d'un·e enseignant·e par Prisme et d'un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2) ou de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant·e présent au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

■ ÉVALUATION CROISÉE

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant·es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es réalisent une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant, aux regards des attendus, les aspects sur lesquels il·elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité, etc. Il leur est également demandé de se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'il·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation.
Pour se familiariser avec la démarche d'auto-apprentissage,les étudiant·es de 1ère année réalisent une auto-évaluation et un entretien d'évaluation croisée dès le 1er semestre.
Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document permet à l'équipe de nuancer son évaluation selon que l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant·es, que l'étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité.
Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant·e et le(s) coordinateur·rices d'année qui permet un échange autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

■ RELEVÉ DE CRÉDITS

Le relevé de crédits semestriel qui est remis à l'étudiant·e après la tenue de la commission de fin de semestre rend compte de son parcours de formation et des acquis de ses apprentissages. Y sont portés : les intitulés des enseignements suivis accompagnés du nom des enseignant·es en charge, les appréciations et notes ECTS obtenus, les rattrapages éventuels à réaliser au semestre suivant. Est également mentionné l'implication de l'étudiant·e dans la vie de l'école (délégué·e d'année, élu·e au CSPVE, au CA et/ou à l'ANdÉA, membre de la cellule d'écoute, etc.).
En cas d'erreur constatée dans les contenus reportés, les étudiant·es peuvent demander la révision de leur relevé de crédits auprès de leur(s) coordinateur·rice(s) d'année et/ou du responsable des études.

MODALITÉS DE PASSAGE

■ D'UN SEMESTRE À L'AUTRE

En 1re année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

De la 2e à la 5e année, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 150 et 270 ECTS.

■ ADMISSION EN 2E CYCLE

L'admission en 4e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2e cycle.
Cette commission se réunira le 19 juin 2025. Elle est constituée d'au moins 4 membres :
- la direction de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

■ RATTRAPAGE

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, ni de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant selon les conditions énoncées par les enseignant·es impliqué·es. Les crédits rattrapés apparaissent sur le relevé de crédits du semestre suivant.
Les étudiant·es qui n'obtiennent pas le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

■ REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations.
Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e pour différents motifs, notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congé de maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones. Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait explicitement demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir règlement des études page 308). La décision est prise par le·la directeur·rice de l'ÉSACM après avis du·de la responsable des études et d·de la u coordinateur·rice d'année.

ANNÉE 1 *Attendus au terme du S2*	**ANNÉE 2** *Attendus au terme du S4*	**ANNÉE 3** *Attendus au terme du S6*	**ANNÉE 4** *Attendus au terme du S8*	**ANNÉE 5** *Attendus au terme du S10*
EXPLORATION			EXPLORATION	
Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.	Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes.	Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace.	Déployer sa recherche de manière sensible et ouverte par l'expérimentation et la mise en espace, en l'irriguant de questionnements perspicaces.	Construire par la recherche son projet plastique. Irriguer son travail et aiguiser son regard critique de façon perspicace en allant au-devant d'apports et de débats dans et hors de l'école.
ÉTAYAGE			ÉTAYAGE	
Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques.	Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire.	Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche.	Gagner en autonomie de gestes et de travail en intégrant connaissances et savoir-faire acquis dans différents contextes d'apprentissage. Éprouver ses méthodologies par le travail et les affiner par le regard critique.	Être autonome dans son travail. Identifier ses besoins et les lieux ou personnes ressources. Mener à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation.
SINGULARISATION / INDIVIDUAT			SINGULARISATION / INDIVIDUAT	
Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques.	Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels.	Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet.	Cibler la singularité du travail pour faire émerger une démarche artistique. Prendre conscience des contextes dans lesquels elle s'inscrit et agit.	Préciser et affirmer une démarche artistique. Préparer les conditions de sa poursuite au sortir de l'école en ayant connaissance des réalités et des réseaux dans lesquels elle peut prendre place avec pertinence.
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE			RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	
Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation.	Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches.	Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail.	Expérimenter différentes modalités de présentation de ses recherches pour en affiner l'adresse. Construire avec les autres.	Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

DIPLÔMES

DIPLÔME NATIONAL D'ART (OPTION ART)
GRADE LICENCE

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les épreuves du Diplôme National d'Art (DNA), d'une durée de 30 minutes,
consistent en :
- Une présentation par l'étudiant·e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.
- Un entretien avec le jury.
- L'examen du dossier pédagogique de l'étudiant·e

Le jury est composé de trois membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l'équipe pédagogique :
- 2 personnalités qualifiées, dont un·e représentant·e des sciences humaines, parmi lesquelles est désigné·e le·la Président·e
- Un·e enseignant·e de l'école.

Critères d'évaluation :
- Présentation formelle et critique des travaux.
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet.
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances.
- Qualité des réalisations.

AIDES AU DIPLÔME

Bourse de production :
Les étudiant·es de 3e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école.

Assistanat :
Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 2e année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART)
GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les épreuves du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) de grade master :
- La soutenance de l'essai (20 minutes / 5 crédits)
- La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

Le jury est composé de cinq membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l'équipe pédagogique :
- Quatre personnalités extérieures à l'École parmi lesquelles sera choisi·e le·la Président·e
- Un·e enseignant·e représentant de l'École.

La soutenance de l'essai se déroule devant un jury composé de :
- Un·e représentant·e de l'École
- Une des quatre personnalités qualifiées.

Un·e des deux membres de ce jury doit être docteur·e.
La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l'ensemble du jury.
Le·la candidat·e présente son essai aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui pose des questions pour initier un espace de discussions.
Les membres du jury chargé de la soutenance font un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury.
Les crédits de l'essai (5 crédits), sont attribués lors de la délibération à la fin de l'ensemble des épreuves.
Les essais devront être rendus suffisamment à l'avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de l'essai et de soutenance sont fixées par le·la coordinateur·rice de l'année, le·la responsable général des études et le·la directeur.·rice

Les critères d'évaluation de l'essai sont les suivants :
- Qualité de présentation formelle et critique de l'essai (pertinence du questionnement et clarté du positionnement, cohérence du plan et de la construction de la problématique)
- Origine et évolution du projet (capacité de l'étudiant à adopter un point de vue critique, qualité de la soutenance de la démarche devant le jury)
- Inscription culturelle et références bibliographiques (articulation des références du projet)
- Qualités rédactionnelles et formelles de l'essai (qualité de lecture, adéquation signifiante du fond et de la forme).

La soutenance du travail plastique devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, sur validation préalable de l'enseignant·e coordinateur·rice) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant·e.
L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant·e de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.
Le jury se retire ensuite pour délibérer.
Le dossier pédagogique de l'étudiant·e peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus.
Les résultats sont donnés, selon le choix du ou de la président·e de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

Les critères d'évaluation du travail plastique sont les suivants :
- Présentation formelle et critique du projet
- Élaboration du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des productions.

AIDES AU DIPLÔME

Bourse de production
Les étudiant·es de 5e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 500 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de l'essai demandés pour les enseignant·es référent·es, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

Assistanat
Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 1re année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

CERTIFICATS

■ CEAP
Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2e année par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de la 2e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études). Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

■ CESAP
Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de l'année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études. Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

ACQUIS ET PERSPECTIVES

■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Selon l'enquête menée en 2025 auprès de nos ancien·nes étudiant·es diplômé·es entre 2018-2020, dans les 5 ans qui suivent l'obtention de leur DNSEP, 93 % des étudiant·es de l'ÉSACM travaillent dans le domaine de la culture, qu'il s'agisse de leur activité principale ou secondaire. Certain·es combinent en effet plusieurs activités : 73% exercent dans le champ de la création, 62% travaillent dans le secteur de la médiation et de l'enseignement, et 52% sont impliqué·es dans la gestion de lieu et dans la coordination de projets culturels. La majorité ont une activité salariée (56%) exercée sous différents statuts (CDI, CDD, intermittent·e du spectacle, intérimaires). Le statut d'indépendant concerne 41% et se décline en plusieurs catégories (artiste-auteur·e, auto-entrepreneur·euse, artisan·e).

La quasi-totalité poursuivent leur pratique artistique (93%). 82% des diplômé·e s'engagent dans une pratique artistique professionnelle (au moins une exposition réalisée sur la période) qu'ils·elles poursuivent dans différents contextes (atelier individuel ou collectif) et pour laquelle ils·elles peuvent bénéficier d'aides à la création, de périodes de résidences en France ou à l'étranger, de l'appui d'une galerie, de commandes d'œuvres, etc.

Quels que soient les parcours professionnels suivis au sortir de l'école, la singularité des manières d'être et de faire alliée à la polyvalence de leurs compétences sont des qualités essentielles et reconnues de nos diplômé·es.

La liste des professions vers lesquelles les diplômé·es se dirigent est longue : artiste, commissaire d'exposition, enseignant·e, médiateur·rice, chargé·e des publics, régisseur·e, chargé·e des expositions, concepteur·rice multimédia, graphiste, critique d'art, restaurateur·rice, galeriste, responsable de projets culturels, designer, graphiste, photographe, illustrateur·rice, webdesigner, directeur·rice artistique, producteur·rice, réalisateur·rice, technicien·ne, décorateur·rice, cadreur·euse…

■ RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI

(Extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles-DNSEP).
Auteur·e et concepteur·rice - créateur·rice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il·elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement.
Il·elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.
Qu'il·elle définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il·elle réponde à des commandes de diverses natures, il·elle poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.
En tant que designer d'environnement ou designer d'espace (scénographie et muséographie…), il·elle conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il·elle intervient dans l'espace privé ou public. Il·elle est prescripteur·rice et peut également exercer l'activité de designer de mobilier.
En tant que graphiste ou designer graphique, il·elle met ses talents de concepteur·rice et de réalisateur·rice sur tous supports au service d'une idée, qu'elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C'est un·e généraliste ou un·e spécialiste.
En tant que designer textile (et de surface), il·elle exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il·elle intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il·elle conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

1. Maîtrise des techniques et développement de projet
- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo…), des supports traditionnels et nouvelles technologies
- connaissance de l'histoire de l'art, histoire du design, etc.
- maîtrise des techniques de recherche
- maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
- connaissance des méthodes scientifiques d'exploration des supports et matériaux
- connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
- compétence en matière d'accrochage et d'exposition
- conception, suivi du développement et conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant dans le champ de l'art de manière singulière
- connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

2. Connaissance des contextes artistiques
- connaissance de la scène artistique
- connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l'histoire de l'art.

3. Connaissances annexes
- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d'auteur,
- maîtrise de la méthodologie de l'analyse critique
- connaissance d'une langue étrangère (anglais)
- capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
- connaissance de l'histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
- capacité rédactionnelle.

4. Médiation
- adaptabilité aux publics spécifiques
- capacité à la sensibilisation à l'art
- aptitude à l'exposé et à la transmission des connaissances.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrice : Aurélie BRÜHL

Les échanges internationaux sont au cœur du projet d'établissement de l'ÉSACM. Partout dans le monde, l'art se fait et se vit et les artistes pensent le monde et ne pensent pas uniquement à l'échelle européenne. Il faut permettre aux étudiant·es dans la formation de se confronter à ce monde et pas seulement aux lieux où l'on produit et où l'on montre de l'art mais aussi aux lieux et aux personnes qui vont leur permettre de penser le monde autrement et qui donc vont changer leur manière de faire de l'art. Sortir de l'insularité clermontoise pour aller vers le monde tel qu'il est aujourd'hui. Pour aller à la rencontre de partenaires, des artistes, des entreprises, des écoles, des universités, des relais qui permettent aux étudiant·es de se confronter et donc créer et inventer le monde de demain.

Les étudiant·es sont fortement encouragé·es à profiter de ces expériences à l'étranger qui servent de cadre à l'acquisition de compétences à l'international. Il·elles peuvent réaliser des séjours pour un semestre d'études dans un établissement partenaire de notre réseau Erasmus+ ou hors Europe et peuvent également réaliser un stage à l'étranger. Les étudiant·es de master ont enfin l'opportunité de partir dans une des résidences que l'école propose.

Ces rencontres se passent également à l'école avec la présence de chercheur·euses étranger·es au sein de la Coopérative de recherche (voir page 68), d'artistes en exil en résidence dans l'établissement, lors d'intervention d'artistes internationaux sous la forme de conférences et de workshops, mais également dans le cadre des programmes de résidences en France qui mettent les étudiant·es de master en contact d'artistes de diverses provenances.

RÉSIDENCES INTERNATIONALES

• Programme de résidences en France et à l'étranger

Plusieurs résidences sont proposées aux étudiant·es de 4e et 5e années pour leur permettre d'avoir une expérience en immersion de vie et de travail dans un contexte international, en France ou à l'étranger, pendant 3 à 8 semaines.

Les étudiant·es sont choisi·es sur appel à projets par un jury composé des coordinateur·rices de la phase projet, du responsable des études, de la responsable des relations internationales et du·de la directeur·rice. Les étudiant·es ne peuvent pas faire plus d'une résidence par année scolaire.

En 2025-2026, des étudiant·es sont parti·es à La Métive (Moutier d'Ahun, Creuse), à Kerminy (Rosporden, Finistère sud) et à Paru Paru (Catane, Sicile).

Les résidences proposées en 2026-2027 sont :
- La Métive (Creuse)
- Artagon Marseille (Bouches-du-Rhône)
- PAF (Aisne) - en attente de confirmation
- Paru Paru (Sicile)

• Accueil d'artistes en exil

En s'appuyant sur différents programmes, l'école propose aussi à un cadre d'hospitalité et de travail à des artistes en exil.

En 2026-2027, l'ESACM va accueillir l'artiste iranienne Affsoongar dans le cadre de PAUSE, programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil, porté par le Collège de France.

L'accompagnement perdure pour des artistes qui ont fait le choix de s'installer sur Clermont-Ferrand ou qui commencent des démarches de demande d'asile suite à leur accueil en résidence : :
- Evgenii GRANILSHCHIKOV, artiste russe accueilli en résidence à l'ESACM en octobre 2022 suite à une aide initiale de l'Ambassade de France en Russie et à la mise en réseau effectuée par l'Association Nationale des Écoles d'Art (ANdEA) pour faciliter un accueil d'urgence d'artistes ukrainien·nes et russes.
- Abdollah ALAVI, artiste afghan accueilli en résidence sur l'année scolaire 2024-2025 avec soutien du programme PAUSE, programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil, porté par le Collège de France »
- Htet AUNG LWYN, artiste birman venu 6 mois en résidence à l'été 2024 dans le cadre du projet « EU mobility Programme for Myanmar » (EMPM) piloté par Campus France, puis 7 mois dans le cadre PAUSE en 2026

L'école s'était également associée à l'école des arts décoratifs de Paris en 2021-2022 pour proposer une résidence d'un an à l'artiste syrienne Afia REZK dans le cadre du programme PAUSE et en partenariat avec l'association des artistes en exil.

SEMESTRE D'ÉTUDES / STAGE À L'ÉTRANGER

L'ÉSACM est titulaire de la charte Erasmus+ qui favorise la mobilité des étudiant·es et des équipes en provenance ou à destination des écoles d'art et des universités européennes. L'ÉSACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers hors du réseau Erasmus+.

▸ Quand ?

Les séjours d'études Erasmus+ sont réservés aux étudiant·es de 2e année (semestre 4), aux étudiant·es de 4e année (semestres 7 et 8) et exceptionnellement aux étudiant·es de 3e et 5e années (semestres 5 et 9). Les séjours d'études à l'étranger hors Erasmus+ sont uniquement accessibles en 2e cycle.
Les stages à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+ peuvent être demandés dès l'été de la 2e année.

▸ Où ?

Les mobilités d'études sont toujours organisées sur la base de conventions de partenariat signées avec d'autres écoles d'arts, en Europe et hors Europe. Les conventions de partenariats sont nouées avec des établissements dont les enseignements sont jugés comparables ou apportant une expérience complémentaire à ceux de l'ÉSACM.
À la demande d'étudiant·es et sous réserve de la pertinence de la proposition dans la stratégie internationale globale de l'ÉSACM, la responsable des mobilités peut initier des démarches de conventionnement avec un nouvel établissement, mais ces démarches prennent du temps et n'aboutissent pas toujours.

▸ Comment ?

Les séjours à l'étranger doivent être préparés dès la rentrée précédente. Ils doivent être envisagés comme un projet que l'étudiant·e articule à sa démarche personnelle ou à son projet professionnel. L'étudiant·e remet un formulaire de « vœux de mobilité » en décembre-janvier de l'année qui précède son projet de mobilité.
Les projets de mobilité sont ensuite validés par une commission qui se réunit au moins une fois par an, en mai-juin, et reçoit les étudiant·es lors d'un entretien au cours duquel il·elles présentent leurs motivations, les raisons du choix de l'établissement/structure d'accueil et un budget prévisionnel pour s'assurer de la faisabilité du projet. Cette commission est composée a minima de la responsable des mobilité et 2 enseignant·es.

▸ Validation des périodes de mobilité

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les examens soutenus dans l'établissement d'accueil sont validés par équivalence et feront partie intégrante du cursus d'études. Un Contrat d'études (Learning Agreement) est signé avant le départ par l'ÉSACM, l'institution partenaire et l'étudiant·e. Ce document garantit la reconnaissance des crédits obtenus lors de l'échange.
Pour les stages, un Contrat de stage (Learning Agreement For Traineeships) est établi entre l'ÉSACM, l'étudiant·e et l'organisme d'accueil. Il décrit le contenu du stage et la reconnaissance de la période de stage dans le cursus de l'étudiant·e.
Au terme de son séjour, l'étudiant·e récupère un relevé de notes ou une attestation de stage délivré par l'établissement ou l'organisme d'accueil. De retour à l'ÉSACM, il·elle présente à la responsable des mobilités et à un collège de professeur·es, le travail réalisé et revient sur l'expérience de mobilité.
L'ÉSACM reconnaît la période d'études et de stage réalisée à l'étranger en la faisant figurer dans les relevés de crédits et sur le Supplément au diplôme, remis à chaque étudiant·e en fin de cycle.

▸ Aides à la mobilité

Les étudiant·es bénéficient de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des bourses Erasmus+ pour l'Europe (mobilité d'étude de plus de 3 mois, mobilité de stage de plus de 2 mois), selon certaines conditions des aides du ministère de la Culture, de la ville de Clermont-Ferrand, des bourses OFAJ pour l'Allemagne ou OFQJ pour le Québec.
L'école rembourse par ailleurs aux étudiant·es partant hors Europe pour une mobilité d'études ou de stage de plus de deux mois, leurs frais de déplacement dans la limite des montants établis par ma Commission européenne et à raison d'une seule prise en charge au cours de leur 2nd cycle.

▸ Préparation linguistique

Sous réserve d'être accepté·e, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités Erasmus+ par le biais de la plateforme de soutien linguistique en ligne OLS. De plus, certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) propose aussi des cours dans les principales langues européennes.
www.uca.fr

▸ Accueil des étudiant·es étranger·es

L'école accueille les étudiant·es des établissements partenaires.
Elle peut aussi accueillir des étudiant·es d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

▸ Partenaires

Réseau Erasmus+
- Allemagne, Staatliche Akademie der Bildenden Künste, Karlsruhe
- Allemagne, Institut für Kunst Erziehung, Regensburg
- Belgique, École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles
- Espagne, Faculdad de Bellas Artes, Madrid
- Espagne, Universidad del Pais Vasco, Bilbao
- Grèce, Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique
- Italie, Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia
- Pologne, Akademia Sztuk Pieknych W Katowicach, Katowice
- Portugal, Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto
- Slovénie, University of Ljubljana, Ljubljana
- Tchéquie, Ostravska Univerzita Ostrava, Ostrava
- Turquie, Suleyman Demirel University, Isparta
- Turquie, Yildiz Teknik Universitesi, Istanbul

Réseau hors Erasmus+
- Pérou, Corriente Alterna, Lima
- Royaume-Uni, Robert Gordon University, Aberdeen
- Royaume-Uni, School of Art, Oxford Brookes University, Oxford
- USA, University of Oklahoma, Norman
- Suisse, École de design et haute école d'art du Valais, EDHEA, Sierre
- Suisse, F+F Schule für Kunst und Design, Zürich

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont transmises aux étudiant·es par email ou via le Onedrive.

MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l'école, les étudiant·es de l'ÉSACM sont mis·es en situation professionnelle par le biais de stages, de résidences et de participation à des expositions. Les jeunes diplômé·es se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

PENDANT LE CURSUS

■ STAGES

En phase programme et projet, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils sont de 15 jours minimum en 1er cycle et d'un mois minimum en 2e cycle. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps. Ces expériences permettent aux étudiant·es de faire une expérience immersive dans le monde professionnel. Selon le stage réalisé, l'étudiant·e est amené·e à approfondir sa connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, à développer son réseau, à acquérir des compétences pratiques en termes d'outil et de travail en équipe, etc.
L'étudiant·e doit transmettre au secrétariat pédagogique, au moins 3 semaines avant le début de son stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l'objet d'une validation par l'enseignant·e coordinateur·rice d'année qui veille à la pertinence de l'expérience par rapport au parcours et au projet de l'étudiant·e.
Les étudiant·es ont la possibilité de demander à réaliser des stages conventionnés en plus de ceux obligatoires dans leur cursus et ce jusqu'à la veille de la nouvelle rentrée scolaire qui suit l'obtention de leur diplôme. Ces expériences sont alors comptabilisées dans leur formation en figurant sur le supplément au diplôme, annexe descriptive donnée en parallèle du diplôme.
L'école relaye des offres de stage aux étudiant·es par mail ou via le Onedrive.

■ RÉSIDENCES INTERNATIONALES

Les résidences internationales, en France ou à l'étranger, contribuent à la mise en situation professionnelle des étudiant·es de la phase projet puisque, dans le cadre des programmes proposés, il·elles expérimentent ainsi un contexte de travail spécifique, auprès de structures professionnelles, et au contact d'artistes locaux voire internationaux et des réseaux culturels du territoire.

■ CÉSURE

La césure offre la possibilité aux étudiant·es, à l'entrée ou en cours de phase projet, de suspendre leur cursus le temps d'une année ou d'un semestre. Sous la forme de stages, de service civique, de temps de formation ou de projets réalisés en France ou à l'étranger, cette césure permet de mettre en œuvre une expérience personnelle pour affiner un projet professionnel ou d'études, acquérir des compétences complémentaires, développer son réseau… (voir Règlement intérieur page 308).

■ PROJETS EXTÉRIEURS

Les projets extérieurs permettent à des étudiant·es du 2e cycle de prendre part à des expériences pédagogiques immersives en lien avec des structures culturelles ou autres (associations, institutions…) partenaires. Ces projets ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ils viennent enrichir le parcours des étudiant·es dans l'école et dans leurs projets post-DNSEP.
En 2024-2025, « Réalité d'une exposition » est de nouveau mis en place en partenariat avec l'espace d'art contemporain In Extenso pour permettre à un groupe d'étudiant·es du 2e cycle de faire l'expérience du commissariat d'exposition (voir pagepage 205).
D'autres projets en cours de construction seront proposés courant de l'année.

■ PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

La Balise est le pôle d'éducation artistique et culturelle de l'école, ses missions consistent à former les étudiant·es à transmettre leur travail plastique à un public non initié à l'art, à aborder des questions de co-création, de pratiques socialement engagées et à faciliter l'accès à l'art pour les personnes les plus fragiles, isolées et souvent marginalisées. La Balise organise des ateliers libres et gratuits, ouverts à tous·tes : élèves d'établissements scolaires, membres d'associations de quartier, résident·es d'EHPAD, patient·es d'hôpitaux, et même passant·es dans la rue. Ces ateliers sont en lien avec les questions de territoire, de vivre ensemble et de rencontre, et leur objectif est de fournir à chacun·e des outils, issus des arts visuels.

Accompagnés par une coordinatrice de projets, les ateliers sont écrits et menés par des étudiant·es, des jeunes diplômé·es de l'école et de jeunes artistes. Les propositions sont pensées collectivement à partir d'une analyse du contexte, de sa morphologie, de ses usager·ères et de la manière dont ils·elles le vivent. Ainsi, les temps, lieux et modalités d'intervention changent selon les projets, allant d'ateliers réguliers pendant plusieurs mois dans un espace précis, à des moments de créations très courts et dans plusieurs espaces. Chaque évènement est volontairement ouvert et poétique, pour tous publics, afin que chacun·e puisse s'en saisir, se l'approprier et produire des objets personnels et singuliers tout en participant à l'élaboration d'une forme collective. L'objet des ateliers proposés par La Balise est de se réunir autour des gestes, des regards, des mots et de l'imaginaire de chacun·e pour bâtir un projet collectif.

La Balise peut proposer, tout le long de l'année, des stages pour les étudiants·es, une formation d'éducation artistique et culturelle peut être mise en place à destination des étudiant·es de 3e, 4e et 5e année.

Ce parcours au sein de l'école permet d'acquérir une expérience de mise en situations professionnelles. De nombreuses compétences en lien avec les domaines de l'éducation ou de la médiation sont ainsi développées donnant aux jeunes diplômé·es des possibilités de faire et d'agir à la sortie de l'école.

■ L'EXPOSITION DES DIPLÔMÉ·ES

Chaque année, l'exposition des diplômé·es accompagne la rentrée scolaire en valorisant le parcours et le travail réalisé par les 5e année, suite à l'obtention de leur DNSEP.
Cette exposition est confiée à un·e artiste et/ou commissaire d'exposition invité·e, en favorisant la rencontre avec une promo et la découverte progressive de leur démarche. L'invitation se déploie en plusieurs séquences de travail qui vont de la participation au diplôme Blanc jusqu'à la mise en place de l'exposition. Pour l'école, cette exposition représente aussi une opportunité de travailler avec un partenaire et de permettre autant que possible qu'elle existe en dehors et au-delà. Et pour les diplômé·es, c'est aussi l'occasion de signer un premier contrat d'exposition en étant accompagné·e sur la mise en place de leur statut juridique afin de percevoir des droits d'exposition versés par l'école dans laquelle iels se sont formé·es.

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

■ LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent les activités de recherche à l'ÉSACM. Elle accueille des chercheur·euses en résidence qui déploient, créent, partagent leurs pratiques, leurs méthodes et leurs outils au contact d'étudiant·es, d'enseignant·es et de l'ensemble des équipes de l'ÉSACM.

Elle est composée avant tout de chercheur·euses recruté·es sur appel, ainsi que de chercheur·euses associé·es à l'accompagnement des DSRA, d'enseignant·es qui participent et contribuent aux activités de la recherche par affinité de contenus et/ou par la mise en place de projets d'initiation à la recherche et d'étudiant·es amené·es à travailler avec un·e / des chercheur·euses.

Un groupe de facilitateur·rices issu de la communauté des chercheur·euses et du personnel de l'école accompagnent et fluidifient les activités de la Coopérative (organisation, accompagnement, financement, communication, mise à disposition de moyens, ...).

Créée en 2012, la Coopérative de recherche s'inscrit dans le paysage des 3e cycles de recherche en art portés par les écoles supérieures d'art et de design depuis 2010. Elle s'est d'abord déployée sous la forme de programmes de recherche autour de deux axes situés au croisement d'intérêts communs chez les enseignant·es et les chercheur·euses.
Puis ses contenus se sont progressivement émancipés de ces deux axes initiaux, pour faire émerger de nouvelles interrogations mais aussi de nouvelles manières d'envisager la recherche en art, par l'apport des chercheur·euses qui se sont cotoyé·es et succédé·es depuis sa création.

Actuellement, la Coopérative rassemble des chercheur·euses et des projets qui partent d'affects et d'expériences situées, qui tentent de visibiliser des savoirs et des vécus minoritaires pour réunir et faire se rencontrer des pratiques incarnées, transdisciplinaires et non-hégémoniques.

■ LE CHAMP DES POSSIBLES

La Coopérative est fondée sur une articulation entre pratique individuelle et recherche collective. Mener une recherche dans l'écoute de celles des autres induit des processus de travail diversifiés par les porosités de chacun·e et renouvelés par la cohabitation des différentes années.

Participer à la Coopérative demande aux chercheur·euses de trouver un équilibre entre la recherche et le fonctionnement de la Coopérative elle-même, ce qui inclut les possibilités suivantes :
- Mener leur recherche personnelle dans l'écoute de celles des autres.
- Contribuer à l'autonomie de gestion de la Coopérative
- Initier des expériences et des moments de fabrication collectives
- Initier des invitations
- Créer ou rejoignent des équipes de recherche
- S'engager dans un 3ème cycle pour préparer un DSRA
- Être accompagné·es et soutenu·es par l'ÉSACM
- Communiquer ses recherches à la communauté de l'école
- Prendre part à des activités pédagogiques de l'école par affinités de contenus
- Participer à la diffusion de la recherche à l'extérieur de l'école

■ LE 3E CYCLE DE RECHERCHE EN ART

Transdisciplinaire dans sa volonté et sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, le 3e cycle proposé par l'ESACM s'adresse à des personnes dont les activités côtoient celles de l'art. Les chercheur·euses engagé·es dans ce 3e cycle sont invité·es à mettre en œuvre (ou poursuivre) un projet de recherche et à réfléchir, depuis cette école, à la nécessité et à la manière de s'inscrire dans le champ de l'art.

Le 3e cycle correspond à une temporalité de trois années de recherche au sein de la Coopérative au terme desquels le·la chercheur·e peut passer un diplôme supérieur de recherche en art (DSRA).

Le DSRA est un diplôme d'école qui fait l'objet d'une convention spécifique. Il bénéficie d'un accompagnement collégial au sein de la Coopérative et en dehors. Le DSRA permet de formaliser et de rendre publiques les recherches menées au cours des trois années. Il prend pour chaque chercheur·euse une forme "ad hoc", pensée en fonction de la nature des recherches et offre l'occasion d'échanges avec des invité·es choisi·es pour l'occasion. Il démontre aussi et peut-être même avant tout qu'une recherche ne se mène presque jamais seul·e.

■ JACUZI

Jacuzi est une édition d'entretiens de la Coopérative de recherche.
Jacuzi interroge les liens que fabrique la recherche, pour elle-même, pour la communauté de l'école (étudiant.e.s, enseignant.e.s, personnel), et aussi pour l'extérieur de l'école. Jacuzi a une forme simple, périodique et vivante.
Jacuzi propose d'enregistrer des entretiens entre les chercheur·euses de l'école, les étudiant·es, les enseignant·ess et les invité·es passant par la Coopérative et l'école.
Chaque numéro peut donner lieu à un évènement de lancement dans l'école (lecture, rencontre, concert).
Ces éditions sont également téléchargeable depuis le site Internet de l'ÉSACM.

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2026-2027 :

Les chercheur·euses :
Caroline DÉODAT, artiste-chercheuse
Haonan HE, artiste
Sido LANSARI, artiste
Rafael MORENO, artiste
Nesrine SALEM, artiste

Les chercheur·euses associé·es :
Claire Star Finch, auteurice et performer expérimental.

Les enseignant·es en charge de l'initiation à la recherche :
Clémence AGNEZ, Rada BOUKOVA,, Guillaume HEUGUET, Marion ROBIN.

Les faciliateur·rices :
Delphine BAUD, secrétariat de la recherche
Philippe EYDIEU, facilitateur en charge de l'opérationnel de la Coopérative.
Clémence Agnez, relations recherche - pédagogie
Un·e membre du 3e cycle, représentant·e des chercheureuses de la Coopérative.

LES CHERCHEUR·EUSES 2026-2027

CAROLINE DÉODAT

Artiste, cinéaste

Caroline Déodat est artiste, cinéaste et chercheuse. Par le biais de films et d'installations, elle explore les dimensions spectrales de l'image en mouvement dans une circulation entre fabulation et ethnographie. De ses obsessions pour les processus d'archivage et d'aliénation, l'histoire et les mythes de la violence, elle cherche à produire des contextes d'énonciation qui déjouent les cartographies disciplinaires.
Docteure en anthropologie de l'EHESS, elle a été formée à l'École des Beaux-Arts de Lyon.
Ses films ont été montrés au Museo Reina Sofía à Madrid (ES), à la Fondation Sandretto Re Rebaudengo à Turin (IT), aux rencontres photographiques de Bamako (ML), au Jeu de Paume (FR), à la Brooklyn Academy of Music (USA).
Son essai *Dans la polyphonie d'une île. Les fictions coloniales du séga mauricien* est paru aux Éditions B42. Il a reçu le Prix Nicolás Cristóbal Guillén Batista Philosophical Literature Outstanding Book de la Caribbean Philosophical Association en 2025.

HAONAN HE

Artiste

Haonan HE est un artiste visuel et chercheur, né dans la province du Yunnan (Chine) et basé à Paris. Son travail explore les relations entre plantes, odeurs et technologies à travers des installations immersives, des cartographies expérimentales, la vidéo et l'écriture. Ses recherches mettent en lumière la manière dont les substances végétales – du pavot aux résines, en passant par les fumées rituelles – se transforment en vecteurs de mémoire, de contrôle ou de résistance.
En travaillant la matérialité de la fumée et des odeurs comme médiums, il interroge la perception sensorielle comme espace politique et spirituel.
Ses créations relient les rituels biochimiques, les pratiques olfactives et les technologies numériques, esquissant une nouvelle épistémologie sensorielle qui déstabilise les récits dominants de modernisation et de biopolitique.

Haonan HE est diplômé du Master ArTeC (Arts, Technologies, Numérique et Créations) à l'EUR ArTeC, Paris (2022). Il a poursuivi ses recherches dans le cadre du Post-diplôme Art à l'ENSBA Lyon (2023), et occupe actuellement un poste de chercheur à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ÉSACM).
Son travail a été présenté internationalement : Biennale de Chengdu en Chine (2021), Fotogenia Film Poetry Festival en Mexique (2022), Laboratoires d'Aubervilliers (2023), MAC Lyon (2023), Cité Internationale des Arts (2024), Tropiques Atrium en Martinique (2025), ainsi qu'au GMS Festival en Thaïlande (2025)… Il a été sélectionné pour de nombreux programmes de recherche et de résidence, parmi lesquels Culture d'avenir (Centre Pompidou, CCCB, HKW, 2022–2023), In Situ (Cité Internationale des Arts & Fondation Daniel et Nina Carasso, 2023–2024), WHW Akademija (Croatie, 2024), la résidence GMS (Thaïlande, 2025), et Tropical Papers Program (2025)…
Il est également lauréat de plusieurs distinctions, dont le Prix Flair pour l'Art Olfactif (Studio Flair, Paris, 2024), ainsi que le Prix Utopi·e, Édition #4 (Paris, 2025).

SIDO LANSARI

Artiste

Sido Lansari est un artiste pluridisciplinaire né en 1988 à Casablanca, au Maroc. Il vit et travaille à Paris. Il est lauréat du Post-diplôme de l'école supérieure d'art de Lyon. En 2014, il s'installe à Tanger et rejoint la Cinémathèque de Tanger, dont il est le directeur de 2019 à 2022.

Sa pratique artistique s'articule autour de questions liées à l'identité, au genre et aux sexualités en explorant les angles morts de la mémoire, du point de vue de l'héritage linguistique, artisanal ou archivistique. À travers des médiums comme la broderie, la photographie et la vidéo, il interroge un récit collectif pour construire une réflexion et une mémoire individuelle.

En 2018, il est artiste résident à la Friche la Belle de Mai à Marseille, il y développe *Les Derniers paradis*, son premier court-métrage, Grand Prix 2019 du Festival Chéries-Chéris à Paris. Il crée en 2020 *divine*, fanzine participatif et pluridisciplinaire en ligne, qui favorise la contribution d'artistes d'univers multiples en leur offrant un espace d'expérimentation de la pratique artistique domestique dans un contexte de pandémie. Récemment, le travail de Sido Lansari a été montré à l'Institut du Monde Arabe à Paris dans le cadre de l'exposition « Habibi, les révolutions de l'amour » mais aussi à la Fondazione Sandretto Re Rebaudengo, Turin (Italie), au macLyon, Musée d'art contemporain de Lyon, à la BF15 à Lyon (France), ainsi qu'au Medelhavsmuseet, Musée des Antiquités méditerranéennes et du Proche-Orient à Stockholm (Suède). En 2023, il est un des lauréats du Prix Utopi·e qui récompense la création lgbtqia+ en France.

À la Coopérative de recherche, Sido Lansari évoque le déficit de la représentation des personnes queer arabes dans l'histoire lgbtqia+ en France qui le pousse à questionner cette absence et à aller sur ses traces dans les archives, interrogeant ainsi les zones non visibles de la mémoire. Il tente de procéder à l'archéologie d'une histoire qui alterne ostracisation et luttes pour l'émancipation en cherchant à créer un récit contemporain qui révèle les archives invisibles des vies et des luttes des homosexuel·les d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud depuis les années 1970 jusqu'à nos jours. Que ce soit par l'enquête historique, artistique ou médiatique, il cherche à rendre ces processus visibles ou d'invoquer la fiction pour fabriquer des images manquantes.

RAFAEL MORENO

Artiste

Rafael Moreno (iel-elle) né·e en Colombie en 1993 vit et travaille actuellement en France. Iel s'intéresse à la notion de technologie et notamment le développement des technologies d'automatisation et de communication en relation avec le corps humain. Iel aborde cette question dans une perspective sud-américaine pour décrire les relations géopolitiques entre le Sud, l'Europe et les États-Unis, exprimées sous la forme de structures de pouvoir historiques telles que la colonisation, l'industrialisation et la mondialisation. Au cœur de son approche, se trouve le corps humain, qui tout au long de l'histoire a été à la fois le sujet et l'objet des idéologies de progrès, de racialisation et de sexualisation. En tant que méthode, Rafael propose d'approfondir les interactions entre littérature, architecture et économie pour comprendre l'élaboration de ces structures de pouvoir, ainsi que leur infiltration et banalisation dans la culture populaire.

Rafael Moreno a étudié aux Beaux-Arts de Paris, à l'EHESS et iel a participé au programme post-diplôme de l'ENSBA Lyon dirigé par Oulimata Gueye. Son travail a été exposé au CAPC (FR) Palais de Tokyo (FR), la Galerie Gaudel de Stampa (FR), Treize (FR), l'Établissement d'en Face (BE), Les Urbaines (CH), Le 67e Salon de Montrouge (FR) CCA Berlin (GE) entre autres.

Pendant sa première année à la Coopérative de Recherche, Rafael propose de continuer son travail en cours autour de la notion de technologie. Dans ce cadre, Iel cherche à rassembler spécifiquement des documents qui témoignent des technologies collectives, de résistance et d'encryptage d'information dans les périodes de la colonisation d'Amérique puis au moment de la révolution industrielle en Europe. Iel est intéressé·e par l'élaboration d'une archive personnelle de ces événements ainsi que le développement des méthodes plastiques et pédagogiques inspirées de cette archive. Autant l'archive que les méthodes seront développées autour de l'importance de l'opacité en tant qu'outil politique et social.

NESRINE SALEM

Artiste

Nesrine Salem est artiste plasticienne et autrice. À travers sa polyglossie écrite et visuelle, elle célèbre la pluralité de son identité et conduit ses recherches autour des traumatismes intergénérationnels, du tokenisme et des pratiques de deuil. Elle élabore des courts-métrages, des performances, et des installations. Ces sujets se rencontrent dans son premier court-métrage *What is the residue left from setting a black puddle on fire ? / Que reste-il après avoir foutu le feu à une flaque noire ?* (2023) .
Pendant sa résidence dans le centre d'art Triangle-Astérides à Marseille, Nesrine Salem lance *SABR/ Collection* (2024), une série de publications éditées chez Postfirebooks qui tend à rendre visible l'intersectionnalité des luttes et dont elle assure la curation.
Nesrine Salem est lauréate du prix Mécènes du Sud Montpellier- Sète 2022 et du Prix Occitanie-Médicis 2025. Elle a notamment exposé à La ferme du Buisson dans le cadre de l'exposition « Les sillons », au Cnac Magasin pour la deuxième édition d'« En attendant Omar Gatlato : exposition sur la scène artistique en Algérie et dans sa diaspora », au Montpellier Contemporain dans le cadre de la Biennale SOL!, ainsi que dans le Festival Parallèle 15 pour sa première performance en collaboration avec Fanny Souade Sow.
Elle expose prochainement à la Galerie Edouard Manet, Gennevilliers, pour son premier solo « Comme convenu », au Beirut Art Center et au Crac à Sète pour un deuxième solo qui est en lien avec une résidence à la Villa Médicis.
Ses écrits sont notamment partagés par Manifesto XXI, Extra Collective, Art-O-Rama, Asap Collectif et Postfirebooks.

DNSEP Cameron White, 2026

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES 2026-2027

La programmation pédagogique du cursus, qui se déploie sur cinq années (1A à 5A), est structurée par semestre (S1 et S2) et organisée autour de cinq piliers :

- Un tronc commun progressif allant de l'initiation (1A) à la préparation du diplôme (5A).

- La 1re année (1A) comprend les formats d'enseignement suivants :
Les Prismes, cours théoriques, cours de langue, un accompagnement à la réussite étudiante, des workshops propédeutiques et des focus et des propositions hors formats (conférences, assistanat).
- La 2e année (2A) :
Les Prismes, cours théoriques, cours de langue, un accompagnement à la réussite étudiante, des workshops propédeutiques, des focus et des propositions hors formats (conférences, assistanat) et des crédits libres.
- La 3e année (3A):
Les Fabriques, cours théoriques, cours de langue, un accompagnement à la réussite étudiante, des workshops dédiés à l'écriture et à l'accrochage en lien avec la préparation du diplôme, une préparation au diplôme des focus, des propositions hors formats (conférences, ...) et des crédits libres.
- La 4e année (4A) :
Les Fabriques, cours théoriques, un accompagnement au processus individuel de production, un projet de programmation artistique, un dispositif de professionnalisation, des mises en situation professionnelle en anglais, des workshops dédiés à l'élaboration d'un mémoire de 2e cycle, l'essai, en vue de la préparation du diplôme, des focus, des propositions hors formats (conférences, ...), des crédits libres et une proposition de résidences et France et en Europe.
- La 5e année (5A)
Deux séminaires d'initiation à la recherche en art, un dispositif de professionnalisation, un accompagnement à un projet d'exposition collective au processus individuel de production, des workshops dédiés à l'élaboration d'une exposition collective, une préparation à la soutenance de mémoire et au diplôme, des focus, des propositions hors formats (conférences, ...), des crédits libres et une proposition de résidences et France et en Europe.

- Des ateliers et workshops renouvelés chaque année.
- Un ensemble d'enseignements optionnels, les «focus», permettant de personnaliser son parcours.
- Des mises en situation professionnelles, à travers les stages, résidences, voyages, expositions, experiences de programmation et dispositifs de compagnonnage.
- Une démarche d'évaluation tout au long du cursus, via les bilans, les diplômes blancs et les restitutions éventuelles.

L'objectif de cette programmation est d'offrir une progression cohérente :

découverte ⟶ expérimentation ⟶ recherche ⟶ professionnalisation ⟶ diplôme.

Le cursus s'organise comme une progression continue conduisant l'étudiant de l'acquisition des fondamentaux artistiques en première année à la réalisation d'un projet de diplôme autonome en cinquième année :

la 1re année est dédiée à l'exploration des médiums et des méthodes de travail ;
la 2e à l'affirmation d'orientations personnelles ;
la 3e à la structuration d'une démarche artistique et de recherche ;
la 4e à la professionnalisation par la confrontation aux conditions réelles de production et de diffusion ;
et la 5e à la finalisation, à l'exposition et à la valorisation du projet de diplôme.
Ce parcours est enrichi par des résidences, voyages d'études et partenariats extérieurs favorisant l'ouverture sur les réseaux artistiques, par une offre d'enseignements au choix permettant la personnalisation des parcours, ainsi que par des activités transversales et interdisciplinaires.
Des dispositifs de compagnonnage, d'assistanat et d'évaluation régulière assurent enfin un accompagnement individualisé et soutiennent la progression de chaque étudiant tout au long de sa formation.

Années type

1A

Tronc commun (obligatoire)

S1	S2
Prisme - Bleu -Glossy - Ecran Total -Gris	**Prisme** - Bleu -Glossy - Ecran Total -Gris
Cours théoriques 1A - lundi	
Cours théoriques 1A - jeudi	
Parler du travail, premier bilan	**Compagnonage/assistanat**
Langue - Anglais (UCA) - FLE	
Rentrée : Danse	
Workshop Propé 1 Contre-Corps	Workshop Propé 1 De l'oreille à la machine et ...
Workshop Propé 2 L'objet et son double	Workshop Propé 2 Sentir la matière
Workshop Propé 3 Technique Photo	Workshop Propé 3 Mode de composition
	Film papier
	Peintures en bâtiment
	Assistanat 1A-5A
Voyage à Paris	

Résidences (sur inscription)

Focus (au choix)

S1	S2
Couper / coller : du fragment à l'infini	
	Réduire, saturer, dégrader puis recomposer
	Plan souple
	Une intégrale
Les gestes de la recherche	
Gestes et pratiques du cinéma argentique	Gestes et pratiques du cinéma argentique
Tester/Ranger	Tester/Ranger
Punctum ou comment interroger le médium photographique	
	Drawing room

Autres propositions péda

S1	S2
Théké	

Bilans

S1	S2
Bilan 1A	**Bilan 1A**

2A

Tronc commun (obligatoire)

S1	S2
Prisme - Bleu -Glossy - Ecran Total -Gris	**Prisme** - Bleu -Glossy - Ecran Total -Gris
Micro-édition : Livre d'artiste	Micro-édition : habiter la page
Iels parlent de leur travail	
Langue - Anglais (UCA) - FLE	
Rentrée	
Workshop Propé 1 Anima - comment animer les objets	Workshop Propé 1 Surfaces et reliefs
Workshop Propé 2 Blancs	Workshop Propé 2 De l'héritage à l'expérimentation
Workshop Propé 3 Dans le motif	Workshop Propé 3 Traduire les lieux
	Assistanat 2A-3A
Biennale de Lyon	

Résidences (sur inscription)

Focus (au choix)

S1	S2
Couper / coller : du fragment à l'infini	
	Réduire, saturer, dégrader puis recomposer
	Plan souple
	Une intégrale
Les gestes de la recherche	
Avec déjà	Avec déjà
Image fixe/image mouvement	
Au point où	
Outils pour une narration silencieuse, poursuivre la cosa mentale	
Des événements	
Photo urbaine	
Drawing room	Drawing room
Gestes et pratiques du cinéma argentique	
Crédits libres	Crédits libres

Autres propositions péda

S1	S2
Théké	

Bilans

S1	S2
	Bilan 2A

3A

Tronc commun (obligatoire)

S1	S2
Fabrique	
Actualité de l'art	
Parler du travail, présenter sa recherche, construire un parcours	
Langue - Anglais (workshop) - FLE	
Rentrée	
Approches du silence	Trajectoire
	Invitation
Workshop écrit 1	Workshop écrit 3
Workshop écrit 2	

Résidences (sur inscription)

Focus (au choix)

S1	S2
Couper / coller : du fragment à l'infini	
	Réduire, saturer, dégrader puis recomposer
Le mouvement des choses	
Anatomie, souvenirs, politique de la machines	
Déclinaisons	
Avec déjà	Avec déjà
Image fixe/image mouvement	
Au point où	
Outils pour une narration silencieuse, poursuivre la cosa mentale	
Des événements	
Photo urbaine	
Displays, dispositifs, scénographie de l'exposition	
	Analyse Filmique : l'effacement, la censure, la fiction non-documentée
Performances-résidences	Performances-résidences
Situation de la peinture (actualité et regard critique)	
Initiation 3D	
Let's Play	
Matérialité et mise en espace de l'image photographique	
	Matière en process
Crédits libres	Crédits libres

Autres propositions péda

S1	S2
Théké	
Campus DMI - Teinture	
Campus DMI - Patchwork	
Campus DMI - Verre	
	Comédie

Bilans

S1	S2
Bilan 3A	
	DNA Blanc
	DNA

4A

Tronc commun (obligatoire)

S1	S2
Fabrique	
Réalités de l'art - TCC	
Ecologies de l'atelier	
Langue - Anglais (workshop) - FLE	**Anglais - studio appointment**
Rentrée : Archive dormance	
	Le burlesque après
	Invitation 1
	Invitation 2
Journées d'études Laine	
Journées d'études Archive dormance	
Initiation à la recherche bibliographique	
Workshop essai 1	
Workshop essai 2	
Expérience de programmation (au choix) - Réalités d'une exposition - Ciné-club - Programmation littéraire	
Voyage à Venise	

Résidences (sur inscription)

S1	S2
Catane - Sicile	
	La Métive / Kerminy (27-28)
	Artagon Marseille / Pantin (27-28)
	PAF ?

Focus (au choix)

S1	S2
Couper / coller : du fragment à l'infini	
	Réduire, saturer, dégrader puis recomposer
Le mouvement des choses	
Anatomie, souvenirs, politique de la machines	
Déclinaisons	
Au point où	
Outils pour une narration silencieuse, poursuivre la cosa mentale	
Des événements	
Displays, dispositifs, scénographie de l'exposition	
	Analyse Filmique : l'effacement, la censure, la fiction non-documentée
Performances-résidences	Performances-résidences
Situation de la peinture (actualité et regard critique)	
Initiation 3D	
Let's Play	
Matérialité et mise en espace de l'image photographique	
	Coursive gauche
Le bel ouvrage	
Crédits libres	Crédits libres

Autres propositions péda

S1	S2
Théké	
Campus DMI - Teinture	
Campus DMI - Patchwork	
Campus DMI - Verre	
	Comédie

Bilans

S1	S2
Bilan 4A	**Bilan 4A**

5A

Tronc commun (obligatoire)

S1	S2
Réalités de l'art - TCC	
Compagnonage	
Rentrée : Entomologies chorégraphiques	
	Préparation de l'expo des diploméxes 1
	Préparation de l'expo des diploméxes 2
	Montage de l'expo des diploméxes (sept 2027)
Journées d'études Laine	
Journées d'études Archive dormance	
Postcapitalisme et pratiques artistiques contemporaines	
Documentation	
	Workshop Documentation Sarah Duby 1
	WorkshopDocumentation Sarah Duby 2
Voyage à Venise	
Voyage à Paris	

Résidences (sur inscription)

S1	S2
Catane - Sicile	
	La Métive / Kerminy (27-28)
	Artagon Marseille / Pantin (27-28)
	PAF ?

Focus (au choix)

S1	S2
Couper / coller : du fragment à l'infini	
Le mouvement des choses	
Anatomie, souvenirs, politique de la machines	
Déclinaisons	
Displays, dispositifs, scénographie de l'exposition	
	Analyse Filmique : l'effacement, la censure, la fiction non-documentée
Performances-résidences	Performances-résidences
Situation de la peinture (actualité et regard critique)	
Let's Play	
Matérialité et mise en espace de l'image photographique	
	Coursive gauche
Le bel ouvrage	
Crédits libres	Crédits libres

Autres propositions péda

S1	S2
Théké	
	Comédie

Bilans

S1	S2
Bilan 5A	
	DNSEP blanc
	DNSEP

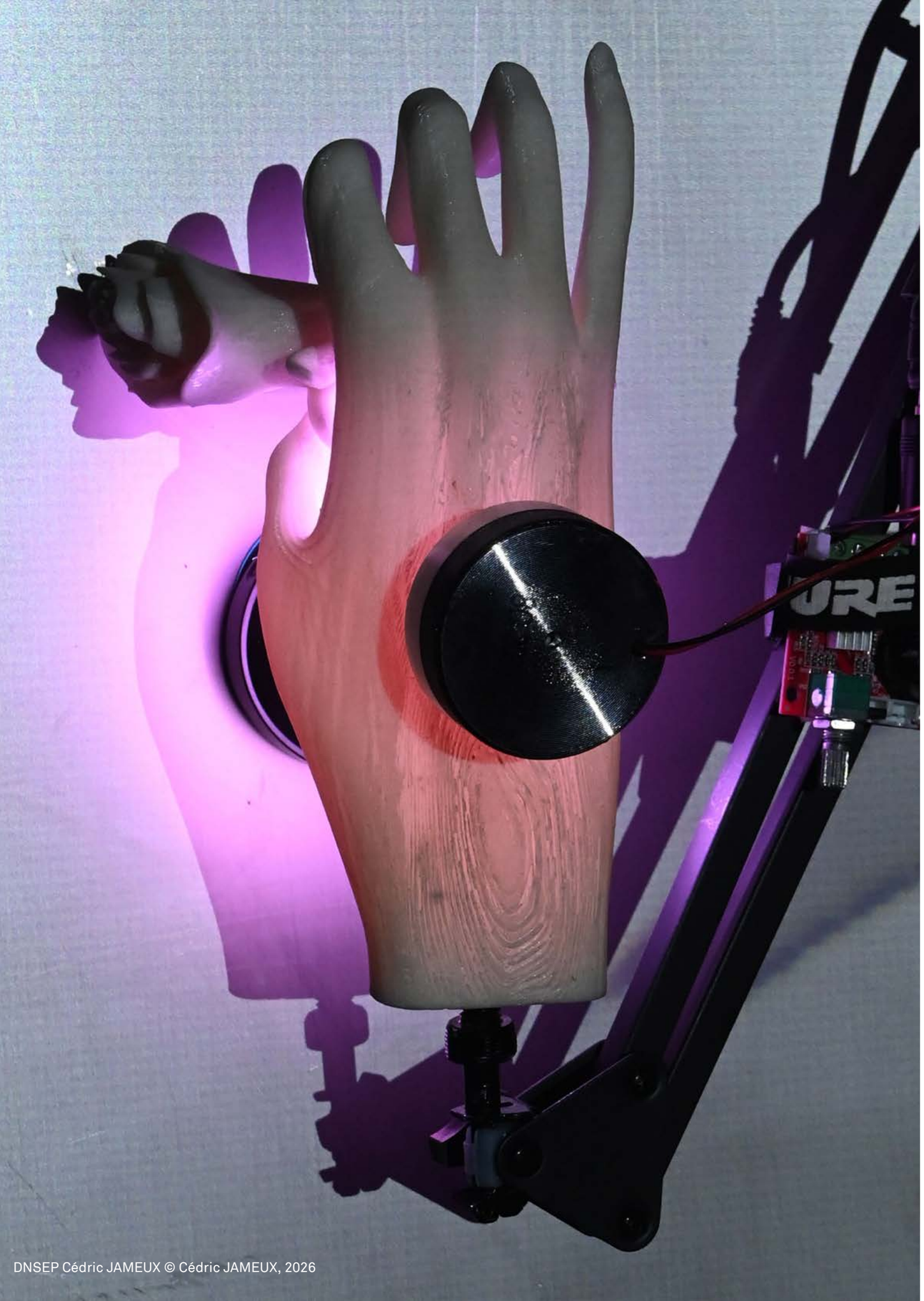

DNSEP Cédric JAMEUX © Cédric JAMEUX, 2026

PRISMES

Se déroulant sur 4 semestres, les Prismes offrent un cadre d'apprentissage privilégié aux étudiant·es en début de cursus (1re et 2e années) pour aborder formes, matériaux, gestes et questionnements selon un désir de complémentarité des techniques et des savoirs.

Porté par plusieurs enseignant·es, chaque Prisme combine un ensemble d'enseignements mélangeant approches théoriques et pratiques, abordées dans leurs spécificités tout comme leurs transversalités possibles. À l'échelle d'un semestre, les Prismes confrontent les étudiant·es à une diversité de connaissances et savoir-faire fondamentaux contribuant à l'ouverture et à l'étayage de leurs pratiques et questionnements. Ils les amènent à déceler progressivement leurs langage et territoire d'exploration personnels, et à construire les bases d'une autonomie de travail.

La répartition des étudiant·es au sein des Prismes est établie de façon à composer un groupe hétérogène en termes d'année, de profils, de parcours et de genres.

Entre la 1re et la 2e année, à raison de 7 séances de deux jours par semestre (mardi et mercredi), chaque étudiant·e traverse les 4 propositions de Prismes selon l'une de ces combinaisons :

Ecran T (S1)	→	Bleu (S2)	→	Glossy (S3)	→	Gris (S4)
Bleu (S1)	→	Écran T (S2)	→	Gris (S3)	→	Glossy(S4)
Glossy (S1)	→	Gris (S2)	→	Ecran T (S3)	→	Bleu (S4)
Gris (S1)	→	Glossy (S2)	→	Bleu (S3)	→	Ecran T (S4)

Au moment des changements de Prisme au mois de janvier, un temps de jonction permet de réunir l'ensemble des étudiant·es des groupes qui alternent (Gris / Bleu, Écran / Glossy) pour mettre en partage les travaux réalisés au 1er semestre. Le mois de mai donne lieu à une restitution du travail réalisé au 2nd semestre.
Les étudiant·es sont réparti·es en deux ateliers selon qu'il·elles alternent entre Ecran Total/ Bleu ou Glossy/Gris.

1A>2A

PRISME GLOSSY

Samira Ahmadi GHOTBI, Claire GONÇALVES, Michèle MARTEL, Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

▸ Objectifs

S'initier aux pratiques du dessin, du volume, de l'écriture et de la micro-édition. Expérimenter les possibles rebonds et mises en relations entre les pratiques. Construire une méthode de travail à partir d'un micro-récit. Apprendre à étayer un projet.

▸ Contenu

L'anecdote, «récit bref d'un petit fait curieux», n'est souvent considérée que comme un pas de côté dans la continuité d'une démonstration ou d'une histoire plus importante. Plus encore, elle est souvent associée à d'autres transmissions orales comme le gossip, le commérage, le fait rapporté ou la rumeur. Considéré comme peu fiables et futiles, voire nuisibles, cet ensemble de petites histoires permet de faire circuler la parole dans des groupes souvent minorisés, et ainsi de créer des identités collectives. L'anecdote requiert un savoir-faire (elle doit capter l'attention, être concise, efficace et surtout proposer une chute édifiante sans majuscule) ; elle arrête le regard, convoque la mémoire et rapporte l'intime, produit de l'inédit etc. Elle propose non pas une démonstration, une pensée achevée et fermée mais elle peut devenir un point de départ que chacun et chacune peut interpréter et suivre à sa guise. Le prisme propose donc de s'emparer de ces micro-récits, d'en faire les déclencheurs d'un travail, de s'en servir comme possibles rebonds entre différentes pratiques, et de s'en saisir pour présenter ou commenter une proposition plastique.

▸ Méthode

Le travail prendra appui sur un ensemble d'initiations pratiques (écriture, imprimé, dessin, objet) qui pourront fonctionner par rebond entre elles, voire glisser vers d'autres pratiques (chant, performance, son etc.).
Le semestre se déroulera en deux temps : le premier consistant en une mise au travail à partir d'une anecdote proposée par les enseignantes, le second prenant comme point de départ une anecdote personnelle ou trouvée.

▸ Évaluation

Curiosité et compréhension des enjeux. Capacité à appréhender une méthodologie de travail ouverte à la transversalité. Richesse des expérimentations et qualité des réalisations, la présence obligatoire faisant partie intégrante de l'évaluation du travail.

▸ Bibliographie/ Filmographie

BAILLY Jean-Christophe, *L'élargissement du poème, Accident dans la méthode (sur l'anecdote)*, Bourgois, Paris, 2015
Frédéric LAVIGNETTE, *Brasero, revue de contre histoire*, cahier Substance /rubrique Insolite, L'échappée, Paris, 2021-2026
De RIBAUPIERRE Claire (éd.), *Anecdote*, jpr/Editions, Genève, 2007
FÉNÉON Félix, *Nouvelles en trois lignes*, Libretto, Paris, 2019
HOCQUARD Emmanuel, *Des nuages et des brouillards, Spectres Familiers*, 1985 https://shs.cairn.info/revue-le-genre-humain-1982-3-page-93?lang=fr)
PREUD'HOMME Auriane, *Gossip is not (just) bitching*, auto-édition, 2022

Artistes :
Laurie CHARLES (another history of woman doctors) https://artlead.net/product/laurie-charles-another-history-of-women-doctors-2022-07/
Sylvie PLACIAUX WITHMAN
Shima BUKU
Fabienne AUDÉOUD
Paula REGO https://www.victoria-miro.com/publications/371/

1A>2A

PRISME GRIS

Rada Boukova, Rémy Héritier, Jan Kopp, Marion Robin

▸ Objectifs

Travailler à partir d'un lieu hors de l'école depuis lequel déployer des gestes liés à l'espace, au contexte, à la couleur, au mouvement, à l'écologie, aux savoir-faire et à la technique. Favoriser l'expérimentation, la tentative, se laisser surprendre par le travail en train de se faire, questionner la notion d'œuvre et son rapport à l'art. Porter attention au réel, à ce qui est là et qui n'a pas nécessairement besoin d'art pour exister. S'intéresser plus particulièrement au processus pour accompagner l'apparition d'une forme. Faire des liens, mettre en tension l'existant dans une économie de moyens. Partir d'un lieu et voir jusqu'où va ce lieu.

▸ Contenu

7 sessions qui alterneront travail en extérieur et à l'école. Élaboration d'une circulation et d'un déplacement à partir des médiums expérimentés. S'intéresser à un lieu et le rencontrer depuis différentes perspectives : son volume, sa matérialité, son rythme, ses temporalités, sa météo, sa topographie.

▸ Méthode

Partir du principe que tout ce qui se trouve à proximité est digne d'intérêt pour une expérimentation, une réflexion, une action. Expérimentations et réalisations concrètes nées du lieu - construction en pierre sèche, nuanciers, constitution d'une collection de gestes et de leurs usages, répertoire de formes du vivant et de matériaux à portée de mains - et destinées à être transposées dans un autre contexte : parking, atelier, sur la route, dans les interstices.

▸ Évaluation

Implication dans l'ensemble des temps de travail (tant individuels que collectifs). Qualités des propositions. Participation, présence, ponctualité. Capacité de contribution à une documentation collective.

▸ Modalités de rattrapage

Un oral, une discussion.

▸ Références

Anni ALBERS, *Travailler avec le matériau*, 1938
Joseph ALBERS, *L'interaction des couleurs*, Tours, Hazan, 2008
les peintures écrans de Cécile BART
Michel-Eugène CHEVREUL, *De la loi du contraste simultané des couleurs,* Paris, Pitois-Levrault, 1839
https://lescahiersdelamanufacture.ch/une-danse-ancienne
Jason DODGE, Behind this machine anyone with a mind who cares can enter, IAC Villeurbanne, 2016.
Jean-Charles EUSTACHE
Robert FILLIOU, La création permanente
Francis HALLÉ, *Eloge de la plante - pour une nouvelle biologie*, Point Sciences,1999
Aldo LEE, Dimitri CHAMBLAS, *Horace Bénédict*, (Boris Charmatz, Anne Collod, Simon Hecquet, Bernard Heidsieck, Matthieu Kavyrchine, Jennifer Lacey, Benoit Lachambre, Xavier Le Roy, Barbara Manzetti, Phil Minton, Jean-Luc Moulène, Steve Paxton.) 1999, 38 minutes.
Agnès MARTIN
Emily NOYES VANDERPOEL, https://dn760002.eu.archive.org/0/items/colorproblemspra00vand/colorproblemspra00vand.pdf
Guillaume PEREZ
Anna SAINT-PIERRE https://www.materia-incognita.earth/s-v-apartment-3
Lynne WOODS TURNER

1A>2A

PRISME ÉCRAN TOTAL

Émilie BROUT & Maxime MARION, Matthieu DUSSOL, Guillaume HEUGUET, Anthony POIRAUDEAU, Geoffrey VEYRINES

▸ Objectifs

Appréhender un panorama de pratiques de création audiovisuelle et numérique sans prise de vue directe et en saisir les enjeux esthétiques, narratifs et politiques ;
Acquérir des repères dans l'histoire de ces formes (net art, post-internet…), et dans les outils propres à une culture de l'écran et de la post-production ;
Développer une méthodologie de projet structurée en étapes successives ;
Interroger la pertinence des médias, formats et outils employés dans la construction d'un objet cohérent.

▸ Contenu

Ce prisme prend pour territoire la fenêtre de l'ordinateur comme espace de recherche, de collecte, de tournage, de montage, de post-production et de diffusion : desktop movie, found-footage, machinima, jeu vidéo, visual novel, animation, assemblage… Les séances articulent partage de références, discussions collectives et temps de pratique autour de trois axes principaux : l'image et ses modes de fabrication et de circulation, l'écriture dans son rapport à des matériaux déjà existants, et la création sonore (enregistrement de la voix, traitement, collage, sound design…). Elles traversent les pratiques artistiques d'edits/remix, found footage, art vidéo, narration texte/image, net art, post-production).

▸ Méthode

Le semestre s'organise en phases successives (recherches des matériaux et choix des outils d'édition, expérimentations de montage et d'édition, articulation à l'écriture, réflexion sur la diffusion) donnant lieu à des présentations intermédiaires avec retours collectifs et individuels, ainsi qu'une restitution collective en fin de semestre.

▸ Évaluation

Présence, participation et engagement dans toutes les phases du prisme.
Pertinence des choix de matériaux et des outils d'édition.
Curiosité, assimilation et capacité d'analyse critique des notions théoriques et artistiques et des références.
Qualité, pertinence et cohérence des réalisations.

1A>2A

PRISME BLEU

Matthieu DUSSOL, Alexis DEGRENIER, Alex POU, Geoffrey VEYRINES, Vincent WEBER

POLYRYTHMIES, VOIX, MONTAGES, GESTES DE LECTURES

▸ Objectifs

Découvrir différents sons, parlés, chantés, criés, ou muets et les images qu'ils génèrent.
Expérimenter différents modes de travail et d'approches autour de l'image fixe et animée, du son et de gestes.
Réfléchir à la porosité, la traduction et la mutation des formes étudiées et fabriquées.
Découvrir et approfondir la fabrication de gestes, de sons, d' images, depuis une démarche élémentaire, jusqu'à des procédés d'assemblages.
Nourrir un rapport à la notation, l'archive et la partition.

▸ Contenu

Nous expérimenterons des formes sonores, parlées, gestuelles, filmées, individuelles ou collectives. Nous chercherons à établir des voies de passage d'un langage à l'autre, par les notions de montages, de polyrythmies, de traduction. Les diverses dynamiques de la voix, de la parole, jusqu'au silence, seront abordées, aussi bien que des questions de syntaxe, de ponctuation, de phrasé.

▸ Méthode

Au fil des séances, des temps seront consacrés à la composition de formes brèves. Nous jouerons de la reprise de ces formes d'une séance à l'autre, afin d'agrandir progressivement un répertoire de sons - paroles - gestes - images.
Les séances conjugueront de nombreux temps d'apprentissages et de recherches théoriques et pratiques autour des notions proposées, avec une attention particulière sur les passages de l'un à l'autre de ces registres.
La restitution du prisme en fin de semestre consistera en un travail de montage de ces matériaux construits lors de l'ensemble des séances du semestre.

▸ Évaluation

Curiosité, expérimentations et compréhension des enjeux
Ouverture, qualité du travail et diversité des réalisations
Engagement, participation active aux séances du prisme et capacités d'initiatives.
Intégration des notions et références partagées dans les enseignements.
La présence est obligatoire et constitue un élément important pour l'évaluation.

▸ Références, bibliographie

BOULEAU Annick, Passage du cinéma, 4992, Ed, Ansedonia, 2013.
BIGÉ Emma, Notes sur le concept de geste, 2018, en ligne sur l'Atlas des figures : https://www.pourunatlasdesfigures.net/element/note-sur-le-concept-de-geste
BILLETER Jean-François, *Esquisses*, éd. Allia, 2016.
CAGE John, *Silence*, 1968, rééd. Contrechamps, 2017.
CAGE John, *Pour les oiseaux,* 1970, rééd. L'Herne, 2022.
CAVALIER Alain, *Libera me*, 80 min., 1993.
CORNEILLE Pierre, LEWINTER Roger, *Pompée, avec une version prosodiée*, éd. Ivrea, 2010.
FENDT Ted, *Classical period*, 62 min., 2018.
FENDT Ted, *Le bruit du dehors*, 61 min., 2022.
HEMON Louise et ROUSSET Emilie, *Le dernier débat*, 16 min., 2021.
GODARD Jean-Luc, *Histoire(s) du cinéma*, 288 min., 1998.
L'encyclopédie de la parole, Collectif, https://encyclopediedelaparole.org/fr
ROTHENBERGER Jerome, *Les techniciens du sacré*, Anthologie, éd. Corti, 2015.
SZENDY Peter, ODELLO Laura, *La Voix, par ailleurs. Ventriloquie, bégaiement et autres accidents,* éd. Les éditions de Minuit, 2023.
RAINER Yvonne, *Hand Movie*, 6 min., 1966.
MULVEY Laura, WOLLEN Peter, *Riddles of the Sphynx*, 77 min., 1977.

TRONC COMMUN

1A

WORKSHOP **DANSE**

WORKSHOP DE RENTRÉE

Vincent WEBER et Céleste CHERVIN, à la Comédie

▸ Objectifs

Ce workshop propose de s'interroger, par l'expérience, la pratique et le jeu, sur un fondement de la pratique chorégraphique : que signifie d'abord « se rendre présent » ? À ce que l'on fait, au groupe, à la durée, à l'environnement, c'est-à-dire « être là », trouver sa place, son rythme dans un ensemble. Qu'est-ce que travailler le mélange, l'assemblage des présences ? Comment moduler une présence, jouer de ses registres, s'effacer ou s'imposer, agir et observer, s'immerger ou prendre du recul, non plus comme quelque chose de subi, mais comme un instrument dont on peut jouer ?

▸ Contenu

En traversant de nombreux outils chorégraphiques et en lien avec l'écoute musicale et la pratique du mix, il s'agira de développer notre confiance dans les forces qui nous entourent et qui nous traversent, en sachant suspendre les habitudes qui restreignent l'accès à ces forces, et nourrir des imaginaires propices à les manifester. Nous nous appuierons sur le vécu et le rythme de chacun.e pour constituer progressivement un espace commun.

▸ Méthode

Des ateliers de pratiques corporelles (seul.e.s ou en groupes) : travail sur la perception du corps et de l'espace, sur la marche, sur le rythme et la polyrythmie.
Des temps d'improvisation : menés progressivement pour développer l'autonomie de chacun.e, à partir de jeux collectifs.
Des temps de composition : seul.e.s ou en groupe.
Des temps d'échanges en lien avec les expériences traversées.
Un temps final de performance au cours de laquelle nous remettrons collectivement en jeu les matières traversées au cours de la semaine

▸ Dates

Du lundi 28 septembre 2026 au vendredi 2 octobre 2026

▸ Évaluation

Assiduité et participation active aux séances
Expérimentations des pratiques proposées et compréhension de leurs enjeux
Engagement dans la réflexion et la vie collective

▸ Références

Steve PAXTON, *La gravité,* traduit de l'anglais (américain) par Denise Luccioni, Editions contredanse, 2018

WORKSHOP **DESSIN**

CONTRECORPS

Samira Ahmadi GHOTBI

▸ Objectifs

Acquérir des outils techniques et sensible du dessin, toute en développant une réflexion critique sur la représentation du corps dans ses dimensions sociale, politique, intime et symbolique.
Interroger la tradition du modèle vivant et ses codes : neutralité, objectivité, hiérarchie du regard, en mettant au centre l'attention au ressenti de sa propre expérience corporel : mouvement, respiration, imaginaire et mémoire.
Remplacer l'idée de «représenter le corps» par celle de «dessiner depuis le corps ».

▸ Contenu

Dans ce workshop on ouvre la pratique du dessin à travers son expérience corporelle en pratiquant des différentes exercices. Détourner, fragmenter, déformer, recomposer seront autant d'actions qui nous permettront de développer des outils pour traduire nos expériences dans un langage plastique et pour explorer la matérialité du corps.

▸ Méthode

Alternance entre pratique de perception et de sensation-motrice, expérimentation libre du tracé et du regard.
Mise en commun des expériences et des travaux produits en atelier.
Temps de discussion, Lecture collective et analyse d'oeuvres d'artistes pour nourrir la réflexion.

▸ Dates

3 groupes :
Du lundi 19 octobre au mercredi 21 octobre 2026
Du mardi 17 au jeudi 19 novembre 2026
Du mardi 15 décembre au jeudi 17 décembre

▸ Évaluation

Présence régulière, active et impliquée.
Capacité à articuler une recherche plastique avec une réflexion critique.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation d'un ensemble de travail du dessin, accompagné par des références artistique et théorique.

▸ Références

Amy SILLMAN, *Faux pas. Écrits et dessins*, after8 books, Paris, 2020
LOZANO, Lee; GARB, Tamar (ed.); MOLESWORTH, Helen (ed.) Lee Lozano. Drawings 1958-64
Myriam CAHN, *Ma pensée sérielle*, Flammarion, Palais de Tokyo, Paris 2023
Nos corps anarchiques, Georgia RENÉ-WORMS, https://www.zerodeux.fr/reviews/nos-corps-anarchiques-a-mecenes-du-sud-montpellier/#:~:text=Sur un commissariat de Georgia,corps qui portent la maladie.
Anne FLAVIER, *Le Passage au Dessin*, Fabelo, 2025
Tim INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Zone sensible, 2011
Lygia CLARK'S Practices of Care and Teaching: Somaesthetic Contributions For Art Education https://journals.aau.dk/index.php/JOS/article/view/1891/1521
Roven, Revue critique sur le dessin contemporain
Drawer, revue de dessin

WORKSHOP **PEINTURE**

PEINTURE EN BÂTIMENT

Marion ROBIN et artistes invité·es

▸ Objectifs Savoir repeindre un mur, rénover un espace, faire un masquage, expérimenter les temps de séchage des matériaux. Vivre un chantier collectif dans l'école. Se sensibiliser à la peinture sur les murs et dans un espace.
Interroger la limite du geste artistique et de sa visibilité.

▸ Contenu 5 jours de workshop pour ouvrir l'approche de la peinture à celle de la peinture en bâtiment et en relier les enjeux techniques, sensibles, pratiques, artistiques.

▸ Méthode Un workshop avec deux artistes invités qui dans leur pratique ont un lien avec la peinture en bâtiment et sont traversées
par les gestes de rénovation, le bricolage, le chantier.

▸ Évaluation Engagement dans la pratique et dans les échanges.

▸ Dates Du 5 au 9 avril inclu 2027

▸ Références Jagna CIUCHTA, *Je dilaté, images liquides et plantes carnivores*, Mousse Publishing, bilingue, 2024.
Christophe CUZIN, monographie, éditions analogues, 2006
Krijn DE KOONING
Friederike FELDMANN
Germain IPIN
L'apprêt, Rada BOUKOVA, Eléonore CHENEAU, Léa CUENIN, Colombe MARCASIANO, fanzine, 60 ex, 2025
Renée LÉVI
Flora MOSCOVICI
Blinky PALERMO
Claude RUTAULT
that's painting Productions
Niele TORONI
Daniel WALRAVENS

MODE DE COMPOSITION

Armand JALUT

▸ Objectifs Ce workshop de 3 jours se concentre sur la pratique de la peinture en atelier, encourageant l'expérimentation et les productions ambitieuses dans un temps restreint.

▸ Contenu En amont des séances, il vous sera demandé un travail de recherche iconographique et matérielle afin de constituer une banque commune de sujets dans laquelle chacun.e pourra puiser.
Un jeu de combinaison des matériaux devient alors prétexte à un projet pictural singulier.

▸ Méthode Expérimentations et pratique en atelier.

▸ Dates 3 groupes :
Du 8 au 10 février 2027
Du 22 au 24 mars 2027
Du 3 au 5 mai 2027

▸ Évaluation Présence et investissement réguliers à chaque séance
Qualité et pertinence des réalisations
Engagement dans le travail individuel et collectif, partage des recherches et des expérimentations

WORKSHOP **SCULPTURE**

L'OBJET ET SON DOUBLE

Gyan PANCHAL

▸ Objectif

Reformuler un objet trouvé sous une autre forme, librement, sans réduire cette forme à l'illustration d'uneidée.

▸ Contenu

Quel pourrait être le point de départ d'un travail ? Il s'agira de faire à partir de quelque chose qui est déjà là, de faire avec, de faire sans illustrer de propos particulier, de se laisser guider par l'expérimentation.
Autrement dit, de travailler à tâtons, sinon à l'aveugle.

▸ Méthode

Expérimentations à partir d'un objet trouvé, apporté par l'étudiant.e, et d'un choix de matériaux à disposition.

▸ Dates

3 groupes :
Du 19 au 21 octobre
Du 17 au 19 novembre
Du 15 au 17 décembre 2026

▸ Évaluation

Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.

▸ Modalités de rattrapage

Aucun

SENSORIEL - SENTIR LA MATIÈRE

Camille JUTHIER

▸ Objectifs

Explorer la matière non seulement pour ses qualités techniques ou visuelles, mais aussi pour ses dimensions sensorielles au sens large, engageant les cinq sens. Produire des objets et/ou des espaces relationnels qui proposent une interaction avec le corps et le public, et qui favorisent l'émergence de sensations.

▸ Contenu

Il s'agira d'expérimenter la perception sensorielle dans le champ de l'art, en s'inspirant de pratiques artistiques (Lygia Clark, Lygia Pape, Melanie Bonajo...) et de dispositifs thérapeutiques ou relationnels (snoezelen, mobilier design pour personnes autistes ou hypersensibles, etc.). Une réflexion collective sera engagée sur ce que permet l'expérimentation des sensations, et sur les ouvertures que cela crée dans un champ artistique dominé par le visuel.

▸ Méthode

Première matinée : présentation de pratiques artistiques et thérapeutiques liées aux sens, discussion et échanges.
Deux journées : production individuelle et collective d'objets et/ou d'espaces sensoriels.
Une demi-journée : expérimentation collective des dispositifs créés.

▸ Dates

3 groupes :
Du 8 au 10 février 2027
Du 22 au 24 mars 2027
Du 3 au 5 mai 2027

▸ Évaluation

Présence, investissement, capacité à explorer par l'expérience sensorielle et pertinence des propositions réalisées.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation du projet produit pendant le workshop lors d'un rendez-vous individue

▸ Références

Mélanie BONAJO ; Temple GRANDIN ; Meriem BENNANI ; Eva FABREGAS ; Meryll AMPE ; Mélodie BLAISON ; Laure PROUVOST ; Tabita REZAIRE ; Joseph BEUYS ; Judy CHICAGO ; Mimosa ECHARD ; Donna HARAWAY ; La monte Young et Marian Zazeela, Dream House ; Ferdinand Spindel ; Rikrit ; Tiravanija ; Snoezolen
Immersion : les origines : 1949-1969, catalogue d'exposition MCB Lausanne
Through the flower, Judy Chicago
L'interprète des animaux, Temple Grandin
Lygia Clark (l'enveloppe : la fin de la modernité et le désir du contact, Sylvie Coellier
Ce que la musique fait à l'hypnose : une relation spectaculaire au XIXe siècle, Céline FRIGO MANNING
Guerre sonore : son, affect et écologie de la peur, Steeve GOODMAN
Sentir : comment les odeurs agissent sur notre cerveau, Hirac GURDEN
Nager avec Laure Prouvost, Mathilde ROMAN
De l'art de l'installation : la spatialité immersive, Alain ALBERGANTI
L'esthétique relationnelle, Nicolas BOURRIAUD

WORKSHOP **PHOTO**

PHOTO TECHNIQUE

Stéphane GANDOLFO

▸ Objectif Découverte matériel de prise de vue numérique et argentique, procédés et matériel d'impression, numérisation, studio

▸ Contenu Cours technique au format pdf en vidéoprojection + images références en appui du cadrage et de la composition

▸ Dates
3 groupes :
Du lundi 19 octobre au mercredi 21 octobre 2026
Du mardi 17 au jeudi 19 novembre 2026
Du mardi 15 décembre au jeudi 17 décembre

▸ Évaluation Présence.

WORKSHOP **MUSIQUE**

DE L'OREILLE À LA MACHINE ET VICE VERSA

Alexis DEGRENIER

▸ Objectif Chaque étudiant.e à partir d'une sélection de pièces musicales ou sonores analysera son choix en fonction des affects traversés et tentera une analyse d'écoute soumise à une réflexion collective.À partir d'illustrations harmoniques ou mélodiques nous mettrons en relation les techniques utilisées et les caractéristiques d'écoutes propres à chacun.e afin de terminer un catalogue d'outils pour dupliquer ou alterner l'expérience.

▸ Contenu Le workshop alterne théorie (sound studies et affect studies) et expérimentations sonores in situ afin de confronter situations d'écoutes et supports / formats, et créer une relation entre impressions, ressentis, nostalgie, mémoire et récits sociaux. Tentant par ces biais de déterminer les contours d'une écoute politique.

▸ Dates
3 groupes :
Du 8 au 10 février 2027
Du 22 au 24 mars 2027
Du 3 au 5 mai 2027

▸ Évaluation Cohérence du discours et engagement dans l'analyse. Curiosité pour l'expérience du workshop

▸ Références
K Punk, Mark FISHER Audimat editions
Can't Stop won't stop, Jeff CHANG

WORKSHOP **CINÉMA**

FILM PAPIER

Matthieu DUSSOL, Nelly GIRARDEAU, Alex POU

▸ Objectifs

Appréhender l'analyse filmique en déconstruisant les rapports d'images et de sons.
Expérimenter par des moyens « pauvres » et le bricolage la réinterprétation et la réécriture d'un film.
Prise en main des outils de captation visuelle et sonore.
Organiser un tournage collectif.

▸ Contenu

À partir du visionnage collectif d'un film, il s'agira d'en proposer une nouvelle version qui sera une variation, un écho ou un miroir. Cette réinterprétation sera pensée et réalisée avec les moyens du bord (papiers, dessins, collages) et servira de scénario pour l'élaboration d'un nouveau tournage, un nouveau film.

▸ Méthode

Visionnage, travail en groupe, mise en pratique et échanges.

▸ Dates

Du lundi 1 au mercredi 3 mars 2027

▸ Évaluation

Présence et investissement personnel et collectif.
Qualité et pertinence du travail réalisé.

▸ Modalités de rattrapage

Une nouvelle séquence vidéo de 2 minutes sera à réaliser par rapport à l'exercice produit pendant le workshop.

▸ Références

Alain CAVALIER, *Le paradis,* 70 min., 2014.
Luc MOULLET, *Une aventure de Billy le Kid*, 78 min., 1971.
Silvia MAGLIONI & Graeme THOMSON, *Common birds*, 84 min., 2019.
Silvia MAGLIONI & Graeme THOMSON, *B for birds*, 196 p., éd. Errant édition, 2023.
Pierre PICHON, *Contrebandes Godard* 1960-68, 224 p., éd. Matière, 2018.

Workshop Film Papier, Salima Leopoldie, 2026

COURS HISTOIRE DE L'ART

INITIATION À LA THÉORIE

Clémence AGNEZ, Guillaume HEUGUET, Michèle MARTEL, Anthony POIRAUDEAU

▸ Objectifs S'initier à de nouveaux champs disciplinaires de la théorie ou en découvrir des approches renouvelées.
Comprendre les enjeux et méthodes de ces disciplines et le rapport qu'elle peuvent entretenir avec la pratique plastique.
S'emparer de notions et d'outils afin de poser un regard précis sur les oeuvres d'artistes contemporain·es.

▸ Contenu La présence en école d'art de certaines disciplines provenant des sciences humaines et sociales ne comporte pas les même enjeux de recherche et de savoir qu'à l'université. Elles permettent d'approcher des outils et des notions qui viendront nourrir, initier, déplacer le travail plastique. Ainsi, les contenus des cinq cours théoriques regroupés ici permettront de trouver des moyens de comprendre et d'initier des questionnements esthétiques et éthiques sur le monde contemporain.

▸ Méthode 4 cours magistraux de 4 fois 2h par discipline (littérature, histoire de l'art, cultural studies, philosophie) et enseignant·es.

▸ Évaluation S1 : présence, assiduité et engagement dans l'ensemble des cours.
S2 : travail en binôme mettant en relation une notion/une oeuvre et présentation orale.

▸ Références Les différentes bibliographies seront présentées et commentées lors des premiers cours de chaque discipline.

COURS HISTOIRE DE L'ART

1967 : UN ÉTÉ DE L'AMOUR ?

Cédric LOIRE

▸ Objectifs Développer des connaissances sur l'art de la période étudiée. Acquérir et mettre en pratique des aptitudes d'observation et d'analyse des œuvres, en relation avec leur histoire et leur contexte.

▸ Contenu Associée dans la culture populaire au Summer of Love, l'année 1967 sera le pivot d'une observation des mutations des formes et d'une réflexion sur les enjeux de l'art de cette décennie et de la suivante. Nous verrons de quelles manières les pratiques artistiques investissent des champs de plus en plus hétérogènes, intègrent de nouveaux matériaux et processus de création, initient d'autres types de rapport avec le spectateur et multiplient les modalités d'interactions entre l'art et la vie ; comment elles participent, en écho à des contextes sociaux et politiques agités, aux remises en cause des catégories esthétiques et des récits historiques canoniques.

▸ Méthode Cours magistral, exercices d'analyse d'œuvres

▸ Dates 10 séances de 2h, les lundis de 14-16h.

▸ Évaluation Présence et participation orale (échanges, courts exposés)

Commentaire et analyse d'œuvre à l'oral

▸ Références (Des références artistiques et des ressources bibliographiques complémentaires seront partagées en cours)
Pop Forever. Tom Wesselmann &..., catalogue de l'exposition, Fondation Louis Vuitton, Paris 2024
Soul of a Nation. Art In The Age of Black Power, catalogue de l'exposition, Tate Modern, Londres, 2017
Los Angeles 1955-1985. Naissance d'une capitale artistique, catalogue de l'exposition, Musée National d'Art Moderne-Centre Pompidou, Paris 2006
A Minimal Future ? Art As Object 1958-1968, catalogue de l'exposition, The Museum of Contemporary Art, Los Angeles, 2004
Les années Pop, 1956-1968, catalogue de l'exposition, Musée National d'Art Moderne-Centre Pompidou, Paris 2001

Exposition restitution de résidences
Travail de Anna BELAHLOU, 2026

ASSISTANAT COMPAGNONNAGE

Enseignant·e coordinateur·rice d'année
Étudiant·e d'année diplômante

▸ Contenu

Les étudiant·es de 1re année assistent les étudiant·es de 5e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP.
Les étudiant·es de 2e année assistent les étudiant·es de 3e année dans la préparation et le passage de leur DNA.
Il·elles doivent s'ajuster au projet et aux besoins de chaque étudiant·e assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique.
Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d'années diplômantes autour de leur travail.
Les assistanats commencent la semaine du 18 mai 2027, et mobilisent les étudiant·es de 2e année jusqu'à la fin mois de mai et de 1re année jusqu'au 11 juin 2027. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, notamment au moment des semaines de préparation des diplômes au printemps, mais en dehors des temps d'enseignements auxquels il.elles doivent assister.

▸ Objectifs

Comprendre les enjeux d'une formation en école d'art (1A).
Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1er cycle (2A). Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d'accrochage et d'installation.
Appréhender la fonction d'assistant·e d'artiste.
Découvrir le travail d'étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d'un échange plus approfondi avec elles·eux autour de leur parcours et de leur travail.

▸ Méthode

Auto-enseignement.
Apprentissage par l'expérience et le dialogue.

▸ Évaluation

Si l'assistanat ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l'implication et de l'engagement peuvent être prises en compte par l'équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l'attribution des crédits relatifs aux rapport à l'autre / partage (voir «évaluation : exploration & étayage», page 68). La non-réalisation d'un assistanat entraîne également la non-attribution d'une partie des crédits du semestre.

LANGUE ÉTRANGÈRE

Enseignant·es du Centre de langues de l'Université Clermont Auvergne
Artistes et/ou professionnel·les invité·es

▸ Contenu

Les étudiant·es sont amené·es à suivre, de la 1re à la 4e année, un enseignement en langue étrangère.
Les étudian·es non-francophones ayant un niveau de FLE (Français longue étrangère) inférieur à C1 sur l'échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL), suivent une formation de 36h au centre FLEURA du l'Université Clermont Auvergne (UCA) à raison de 3h par semaine le vendredi après-midi, à compter de la mi-septembre. Ces étudiant·es ont la possibilité de suivre en plus l'enseignement d'anglais sous réserve d'une compatibilité d'emploi du temps vérifié avec le responsable des études.
Les étudiant·es de 1ere et 2e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, suivent au 1er semestre 20h d'enseignement d'anglais, par groupe de niveau. Assurés par des professeur·es d'anglais de l'UCA, ces enseignements sont centré sur l'expression et la compréhension orales, en lien avec le champ des arts et de la pratique artistique.
Les étudiant·es de 3e et 4e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, participent au 1er semestre à un workshop d'une semaine avec un·e artiste internationale, en partenariat avec Artistes en résidence. Pour les étudiant·es ayant un niveau d'anglais plus fragile pour une immersion complète, un workshop est proposé avec un·e intervenant·e bilingue.
Tou·tes les étudiant·es de 4e année, l'enseignement se prolonge au 2e semestre sous la forme d'un Parlons travail en anglais avec un·e intervenant·e bilingue. Les étudiant·es assistent à l'ensemble des présentations et sont acteur·rices des échanges autour des travaux, afin de travailler à cette occasion leur expression comme leur compréhension orale.

▸Objectifs

Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise/française parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique
Développer sa compréhension orale.
Développer sa capacité à comprendre et s'exprimer en anglais.

▸ Méthode

Groupes d'années mélangées prenant en compte le niveau d'anglais/français au regard d'un test effectué à l'entrée à l'ÉSACM et de la réévaluation des niveaux par les enseignant·es de l'UCA lors des premiers cours.
Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.

▸ Évaluation

Le suivi par l'enseignant·e ou l'intervenant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e dans les temps d'enseignement ainsi que sa progression. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université ou des intervenant·es.

VISITE D'EXPOSITION / VOYAGE D'ÉTUDE

Etablissement d'accueil

Des voyages d'étude (visites de centres d'art, d'expositions, etc.) et visites d'expositions sont organisés périodiquement par l'école et font partie intégrante du cursus pédagogique. Outre l'organisation de visites d'exposition se trouvant à proximité de l'école (La Tôlerie, le FRAC, le Creux de l'Enfer, ...), chaque automne, les étudiants de 1re année partent à Paris visiter expositions et institutions artistiques à partir d'un programme établi par l'équipe pédagogique.
Les 2es années bénéficient également d'un voyage d'étude à cette même période à la Biennale de Lyon ou dans un lieu de diffusion à proximité.
Des voyages sont également programmés pour aller voir les grandes manifestations artistiques (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte à Münster...) et sont ouverts aux étudiants de 2e cycle.

TRONC COMMUN

2A

WORKSHOP **RENTRÉE**

« tout ce qui se répète a la main »

Marion ROBIN et Romain BOBICHON

▸ Objectifs

Ce workshop propose d'impliquer ses souvenirs personnels liés aux arts décoratifs dans sa relation à la couleur, à la peinture et à l'espace de l'atelier.

▸ Contenu

4 jours de pratique avec accrochages réguliers du travail, esquisses préparatoires et passage au grand format, règle du jeu dynamique.

▸ Méthode

Temps de pratique pour revisiter, par la peinture, les formes ornementales et décorative de sa propre vie et en tirer formes sensibles et gammes colorées. Pour les proposer à la vue et participantes de l'agencement de l'atelier, il s'agira de les travailler en faisant communiquer chambre et atelier, espaces domestiques, maison, papiers peints, rideaux, tableaux, plans de travail, paravents, assiettes, rêverie. Le workshop contient aussi un enjeu d'aménagement de l'espace de l'atelier.

▸ Dates

Du 29 septembre au 2 octobre 2026 inclus.

▸ Évaluation

Présence active, implication dans les gestes, les réalisations et les échanges.

▸ Références

Marc Camille CHAIMOWICZ, Laura OWENS, Sean SULLIVAN, Mary HEILMANN, Rosemarie TROCKEL, Eduardo PAOLOZZi, Travess SMALLEY, Ellsworth KELLY, Janine IVERSEN, Christopher WOOL, Charles BURCHFIELD, Lily VAN DER STOKKER, Pierre BONNARD, Ulrike MÜLLER, Myriam SHAPIRO, Robert ZAKANITCH.

Deleuze, sur la peinture, cours mars-juin 1981, les éditions de minuit, 2015
La grammaire de l'ornement : https://www.vam.ac.uk/articles/owen-jones-and-the-grammar-of-ornament#slideshow=7716019588&slide=13
Emily NOYES VANDERPOEL, color problems, 1901
https://dn710302.ca.archive.org/0/items/colorproblemspra00vand/colorproblemspra00vand.pdf

Fabrique TCQNSPSSP © Maya AUZOLLE

WORKSHOP MICRO ÉDITION

BLANCS SÉQUENCE

Cécile MONTEIRO-BRAZ et Clara PULEIO

▸ Objectifs
Faire la distinction entre un prototype éditorial vierge et un livre blanc dans l'art afin d'être à même de statuer l'objet en mains ou donner à voir et/ou à lire.
Appréhender formats et supports plans au moyen de la pile afin d'acquérir les gestes élémentaires pour relier et faire tenir ensemble des feuilles pour qu'elles deviennent pages.
Comprendre ce que fait le pli au livre et l'anatomie de cet objet multiséculaire.

▸ Contenu
« … on peut s'étonner du nombre de livres vierges, sans texte ni image, aux pages de papier blanc, plus rarement de couleur, conçus par des artistes… Or, ces livres ne sont pas ce qu'ils ont l'air d'être : des produits de papeterie, des squelettes de livre, des objets tautologiques sans contenu. Ce sont au contraire des livres idéaux, transparents à l'idée, où le matériau est tout entier pénétré par le sens, invisible. Ces livres à la limite du livre pourraient sembler identiques (une suite de pages vierges), alors qu'ils sont le véhicule de significations infiniment variées, par la magie d'un titre, d'un mode d'emploi ou de la coopération du lecteur. Ils prouvent que le medium du livre est essentiellement ouvert. Ils rappellent aussi que lire est une activité qui va bien au-delà de l'identification de signes visibles. »
Anne Moeglin-Delcroix, conférence Le blanc souci de notre page, Bibliothèque de la ville de Lyon, 2007.

▸ Méthode
Démo, travail en miroir et mise en pratique individuelle. Réalisation chacun.e de 3 livres blancs en vue de constituer au terme du workshop un ensemble diversifié.

▸ Dates
3 groupes
Du 19 au 21 octobre 2026
Du 17 au 19 novembre
Du 15 au 17 décembre 2026

▸ Évaluation
Pertinence des sollicitations au sein du groupe.
Compréhension des différentes étapes de travail, qualité et particularités des mises en œuvres.

▸ Références
Références données pendant le workshop.

WORKSHOP PEINTURE

SUR LE MOTIF

Armand JALUT, Olga BOUDIN

▸ Objectifs
Accompagné par un.e intervenant.e extérieur.e, ce workshop de 3 jours se concentre sur la pratique de la peinture en atelier.

▸ Contenu
Contrairement au sens traditionnel que définie l'expression «peindre sur le motif» à savoir peindre en plein air, la peinture se pratiquera en atelier à partir de compositions subjectives prenant leur source dans un choix personnel des sujets. L'objectif de ces séances est un travail d'observation et d'initiation à la peinture à l'huile.

▸ Méthode
Prenant comme point de départ un protocole commun, ce temps de travail encourage néanmoins les projets singuliers.

▸ Dates
3 groupes
Du 19 au 21 octobre 2026
Du 17 au 19 novembre
Du 15 au 17 décembre 2026

▸ Évaluation
Présence et investissement réguliers à chaque séance
Qualité et pertinence des réalisations
Engagement dans le travail individuel et collectif, partage des recherches et des expérimentations.

▸ Modalités de rattrapage
Aucun

WORKSHOP SCULPTURE

SURFACES ET RELIEFS

Gyan PANCHAL

▸ Objectifs Composer une surface particulière, librement, sans réduire cette forme à l'illustration d'une idée.

▸ Contenu Travailler à la composition d'un relief, en négatif, à l'aide d'objets et de gestes, pour en réaliser ensuite un tirage, en positif. Prêter attention aux qualités de la surface d'un objet.

▸ Méthode Expérimentations à partir d'éléments apportés par l'étudiant.e, et d'un choix de techniques et matériaux à disposition

▸ Dates

3 groupes
Du 8 au 10 février 2027
Du 22 au 24 mars 2027
Du 3 au 5 mai 2027

▸ Évaluation

Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.

▸ Modalités de rattrapage Rattrapage envisageable dans le cadre des séances de workshop.

ANIMA - COMMENT ANIMER LES OBJETS

Camille JUTHIER

▸ Objectifs Explorer les différentes manières de donner vie à un objet, qu'il s'agisse d'un mouvement mécanique, d'une interaction avec le vivant, d'une activation par le corps ou d'une illusion de présence. Interroger la frontière entre l'objet inerte et l'objet animé, et expérimenter des formes où la matière semble acquérir une autonomie ou une capacité d'action.

▸ Contenu À partir de références issues de l'art contemporain, du design, de l'art cinétique, de la robotique low-tech et du bio art, les étudiant·es seront amené·es à concevoir des objets capables de produire un mouvement, une réaction ou un comportement. Les expérimentations pourront mobiliser des mécanismes simples, des systèmes électroniques élémentaires, des matériaux réactifs ou des éléments vivants (micro-organismes, végétaux, processus biologiques), afin de questionner ce qui fait qu'un objet paraît vivant. Une réflexion collective portera sur les notions d'agentivité, d'autonomie, de soin, de temporalité et sur les relations entre humains, objets et vivant.

▸ Méthode Première matinée : présentation de références artistiques et techniques autour de l'objet animé, du mouvement et du bio art, suivie d'échanges collectifs. Deux journées : conception et réalisation individuelle ou collective d'un objet animé ou d'un dispositif mettant en jeu une forme de vitalité. Une demi-journée : activation des propositions, expérimentations collectives et discussion autour des processus mis en oeuvre.

▸ Dates

3 groupes
Du 19 au 21 octobre 2026
Du 17 au 19 novembre
Du 15 au 17 décembre 2026

▸ Évaluation Présence, investissement dans les expérimentations, capacité à explorer différentes formes d'animation de l'objet et pertinence de la proposition plastique et conceptuelle réalisée. Présence, investissement dans les expérimentations, capacité à explorer différentes formes d'animation de l'objet et pertinence de la proposition plastique et conceptuelle réalisée.

▸ Modalités de rattrapage Présentation du projet réalisé lors d'un rendez-vous individuel.

▸ Références Pippiloti RIST ; Mikka ROTTENBERG ; Matthew BARNEY ; Dominique GONZALES FOERSTER ; Ann Veronica JANSEN ; Mimosa ECHARD ; Bianca BONDI ; Michel BLAZY ; Pauline CUNIER JARDIN ; Eva FABREGAS ; Madison BYCROFT ; Meriem BENNANI ; Tabita REZAIRE ; Evita VASILJEVA ; Lygia CLARK ; Lygia PAPE ; Laure PROUVOST ; FISHLI and WEISS ; Jeremy DELLER ; Raphaëlle Kerbrat

Les métamorphoses de la sculpture contemporaine, Hélène LASSALE
Mika ROTTENBERG : [exposition, Paris, Palais de Tokyo,)
Matthew BARNEY : De river of fundament à l'oeuvre d'art total, Sylvia NERI
Vois ce bleu profond te fondre : [exposition «Deep see blue surrounding you / Vois ce bleu profond te fondre» au Pavillon français à la Biennale de Venise du 11 Mai au 24 Novembre 2019], catalogue d'exposition
Lies, Mimosa ECHARD
Habiter l'exposition : l'artiste et la scénographie, Mathilde ROMAN
De l'art de l'installation : la spatialité immersive, Alain ALBERGANTI

WORKSHOP FABLAB

DE L'HÉRITAGE À L'EXPÉRIMENTATION NUMÉRIQUE

Florence ARRIEU, David BLASCO

▸ Objectifs

Questionner la surface et la profondeur en manipulant les strates, les vides et les pleins, les effets de lumière et d'ombre.

▸ Contenu

Expérimentation des matériaux , utilisation des placages de bois et autres matériaux compatibles laser (papier, carton, cuir, plexiglas, textile) pour étendre le vocabulaire plastique. Tout en développant une pensée sérielle et modulaire. Analyse de la répétition, de la variation et de l'assemblage de fragments pour pratiquer des compositions de plus en plus complexes. Stimuler la transversalité en établissant des liens entre dessin numérique, fabrication assistée par ordinateur et pratique manuelle.

Comment les outils numériques et plus spécifiquement ici la découpe laser, peuvent-ils renouveler et transformer la marqueterie ? En analysant la coexistence de techniques artisanales traditionnelles avec les méthodes de fabrication numérique. En explorant comment la précision du laser peut générer de nouvelles formes de complexité et de détail, modifiant la perception de la virtuosité technique.
Expérimenter la marqueterie comme une pratique liée à l'assemblage de fragments. Le fragment, optimisé par la découpe laser, devient une unité constructive et sémantique dans des compositions qui interrogent les notions d'unité et de discontinuité. Approfondir l'expérimentation au travers des contrastes chromatiques et texturaux pour créer des effets de volume. La capacité du laser à graver en différentes profondeurs enrichit cette dimension, introduisant de réelles altérations de la surface et des jeux d'ombres portées. Comment cette manipulation de la surface peut-elle contribuer à une
«profondeur» conceptuelle, et comment les résonances visuelles et tactiles des matériaux agencés participent à la construction du sens du travail ? Utiliser la marqueterie laser comme support pour des explorations narratives. L'intégration d'éléments gravés (textes, symboles, images vectorisées) aux fragments de bois ou de tout autres matériaux permet de construire un discours.
Ce workshop vise à positionner la marqueterie, enrichie par les technologies numériques, comme un médium pertinent pour aborder les enjeux esthétiques et conceptuels du champ de l'art. Il s'agit d'une appropriation de l'héritage technique en vue d'une réactualisation et d'une diversification des pratiques artistiques.

▸ Méthode

Explorer la marqueterie contemporaine en dépassant la fonction décorative pour une démarche artistique expérimentale, En appréhendantla découpe et la gravure laser comme outils de création, permettant précision et complexité formelle.

▸ Dates

3 groupes :
Du 8 au 10 février 2027
Du 22 au 24 mars 2027
Du 3 au 5 mai 2027

▸ Évaluation

Chaque étudiant produira une ou plusieurs pièces de marqueterie, démontrant une appropriation créative de la technique via l'outil laser. Les travaux exploreront des formes variées, privilégiant l'expérimentation conceptuelle et formelle

▸ Références

La Marqueterie, Pierre RAMOND, Éditions Vial, 2023
FabLab : l'essentiel pour créer dans un atelier numérique, Chris LEFTERI, Éditions Eyrolles, 2013
L'Art contemporain : histoire et géographie, Catherine MILLET, Flammarion, 2021 Eva Jospin : https://marianeibrahim.com/fr/artists/79-eva-jospin/
Gabriel de la Mora : https://www.perrotin.com/fr/artists/gabriel_de_la_mora_/455#news
Matt Shlian : https://www.mattshlian.com/...

WORKSHOP INSTALLATION

TRADUIRE LES LIEUX

Jan KOPP

▸ Objectifs

À travers cette expérience, les étudiant·es seront amené·es à :
· développer une pratique de l'observation et de l'écoute ;
· expérimenter le travail artistique à partir d'un contexte réel et situé ;
· apprendre à faire émerger une forme à partir d'une expérience sensible ;
· choisir un médium en fonction d'une intention plutôt que l'inverse ;
· expérimenter des pratiques individuelles et collectives ;
· interroger les relations entre paysage, territoire, usages et représentations ;
· développer une posture artistique attentive aux contextes dans lesquels elle intervient.

▸ Contenu

Ce workshop propose d'explorer la relation entre un lieu, ses perceptions et les formes artistiques qui peuvent en émerger. Les étudiant·es travailleront trois jours en immersion dans un territoire naturel, riche de dimensions géographiques, historiques, sociales et économiques. Il s'agira d'apprendre à « écouter » un lieu : ses sons, matières, rythmes, traces, usages, transformations et histoires. Plutôt que de représenter le territoire, les étudiant·es chercheront à en produire une traduction sensible.

▸ Méthode

Le lieu sera envisagé comme un « auteur », l'artiste adoptant une posture de traducteur·rice. Les médiums seront libres : dessin, photographie, vidéo, son, performance, sculpture, installation, écriture ou dispositifs numériques.
Jour 1 : immersion, marche, observation et collecte.
Jour 2 : expérimentation, traduction et développement des propositions.
Jour 3 : production, finalisation et restitution. Le massif du Sancy, autour du Buron de la Ville de Clermont-Ferrand, constitue un terrain possible, où se croisent paysage, agriculture, tourisme, ressources et économie. Le workshop vise ainsi à faire du territoire non un décor, mais un véritable partenaire de création.

▸ Dates

3 groupes : Du 8 au 10 février 2027 / Du 22 au 24 mars 2027 / Du 3 au 5 mai 2027

▸ Évaluation

L'évaluation porte sur l'implication dans les phases d'immersion, de recherche et d'expérimentation, ainsi que sur la pertinence de la proposition artistique développée à partir du territoire. Sont pris en compte la qualité de l'écoute et de l'observation, la capacité à transformer une expérience sensible en forme, la pertinence des choix de médium, l'investissement individuel et collectif, ainsi que la qualité de la restitution finale et de l'argumentation du projet.

▸ Modalités de rattrapage

En cas de résultat insuffisant, un travail complémentaire sera demandé. Il consistera en une nouvelle proposition artistique développée à partir d'un lieu choisi en concertation avec l'enseignant, accompagnée d'un dossier de recherche documentant les observations, collectes, expérimentations et choix formels. Une restitution orale permettra de présenter la démarche et d'évaluer les acquis.

▸ Références

Françoise D'EAUBONNE, *_Le Féminisme ou la mort_, Paris, Le Passager clandestin*, 2020 \[1974\], préface de Myriam Bahaffou et Julie Gorecki
Donna J. HARAWAY, *_Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene_*, Duke University Press, 2016.
Francesco CARERI, *Walkscapes. La marche comme pratique esthétique*, Éditions Jacqueline Chambon, 2013.

Artistes : Robert Smithson, Spiral Jetty, 1970 ; Richard Long, A Line Made by Walking, 1967 ; Anaïs Tondeur ; Elsa Brès ; Otobong Nkanga ; Ana Mendieta : Silueta Series.

Workshop avec l'artiste invitée Zoreh Zavareh, 2026

Exposition des diplomé·es 2025, DNSEP d'Agathe EGRET, 2026

COURS

IELS PARLENT DE LEUR TRAVAIL

Michèle MARTEL

▸ Objectifs

Ecouter et comprendre les propos des artistes sur leur propre travail
Comprendre la manière dynamique dont théorie et pratiques s'entremêlent
Explorer une période, un mouvement à travers une pratique et une parole
Se familiariser avec le fait de parler de son propre travail en écoutant les autres.

▸ Contenu

Comment les artistes parlent-iels de leur travail ? Comment les notions développées par les sciences humaines et sociales, les cultures populaires, les théories scientifiques etc. viennent-elles nourrir la pensée à l'œuvre dans un travail artistique ? Chaque cours sera l'occasion d'écouter, de lire, de regarder parler des artistes de divers temps et espaces géographiques et d'analyser ensemble les relations entre formes et langage.

▸ Méthode

Séances de 3 heures avec prise de connaissance des propos et analyse des relations notions/œuvres.

▸ Évaluation

Présence, assiduité et engagement dans les échanges oraux.

▸ Références

La bibliographie sera délivrée lors de chaque cours.

UNE BRÈVE HISTOIRE DU LIVRE D'ARTISTE

Cécile MONTEIRO-BRAZ

▸ Objectifs

Permettre à l'étudiant.e de saisir un ensemble de caractéristiques spécifiques au livre d'artiste.
Identifier différentes familles éditoriales, pratiques et enjeux de manière sensible et critique.
Acquérir des repères historiques notamment via les avant-gardes des années soixante et soixante-dix qui signent une relation renouvelée à l'objet livre.

▸ Contenu

Le livre d'artiste en tant que medium et forme artistique ainsi que ses modes de production et de diffusion occupe une place particulière dans l'histoire séculaire du livre. Au moyen d'exemples marquants les grandes étapes des rapports de l'artiste au livre, il s'agira de mettre en évidence la grande diversité fond / forme, les principaux enjeux du livre d'artiste tout comme l'engagement de ses auteurs.
« Le sens du livre est le livre en son entier, non seulement ce qu'il contient. En ce cas, le livre n'a pas un sens, il est son sens ; il n'a pas une forme, il est une forme. »
Anne Moeglin-Delcroix, Actes de colloque, Paris, Le mot et les reste, 2007

▸ Méthode

Enseignement théorique et pratique. La première session, « Une brève histoire du livre d'artiste » consistera à poser des connaissances historiques en vue d'en déployer ensuite leur compréhension via une mise en pratique individuelle habitée

▸ Évaluation

(second semestre)
Présence et participation. Pertinence des sollicitations au sein du groupe.
Compréhension des enjeux et capacité de l'étudiant.e à établir des liens avec sa pratique et/ou ses propres questionnements éditoriaux. Qualité du rendu et enjeu critique en session de retour partagé.

▸ Modalités de rattrapage

Entretien individuel ou en groupe selon le nombre d'étudiant.es concerné.es.

▸ Dates

Lundi 30 novembre 2026
Lundi 14 décembre 2026
Lundi 18 janvier 2027
Jeudi 21 janvier 2027

▸ Références

C.D.L.A. / Centre des livres d'artistes, Saint-Yrieix-la-Perche
Offprint, Londres et Paris
Printed Matter, New York
C.L.A. / Cabinet du livre d'artiste Université de Rennes 2
C.N.E.A.I. / rubrique éditions, Paris
MOEGLIN-DELCROIX Anne, *Esthétique du livre d'artiste. Une introduction à l'art contemporain*, Paris, Le Mot et le reste & B.N.F, 2012 (nouvelle édition)

HABITER LA PAGE Point typo, grilles et dynamique graphique

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

▸Objectifs

Acquérir un ensemble de connaissances typographiques et graphiques, en amont notamment de l'écrit et de l'essai travaillés respectivement en 3A et 4A, afin de situer ses intentions et porter des choix graphiques situés.
Point typo : Sensibiliser l'étudiant.e aux notions de typographie élémentaire. Lui permettre de reconnaître les différentes familles typographiques dans la perspective d'habiter une page blanche au moyen de caractères choisis et d'en favoriser l'organisation graphique. Apprendre à hiérarchiser un contenu et gagner en autonomie pour en améliorer ou en altérer la lisibilité.
Grilles et dynamique graphique : Apprendre à définir un format, ses limites, contours et possibilités.
Appréhender, comprendre et identifier ce qui définit la composition d'une feuille, d'une page, d'un livre. Se familiariser avec les outils nécessaire à une mise en forme micro éditoriale, hors chaîne de production graphique.

▸ Contenu

Point typo : Repères sur l'histoire de l'écriture, de la naissance de l'alphabet à la typographie, en passant par la calligraphie. Texte, caractère, signe, type, typographie et police de caractère : quelle articulation. Les classifications. Anatomie d'un caractère, bon pied bon œil. Les attributs de style et de variations. La composition et le gris typographique : quel rythme. Les typographies incontournables. Connotations, univers et revivals. Ressources en ligne.
Grilles et dynamique de mise en page. À partir d'un objet éditorial existant (page de journal, livre, fascicule ou affiche) il s'agira d'apprendre à lire une composition graphique pour ainsi définir ce qu'est une grille de mise en page. Les notions essentielles à sa compréhension seront abordées dans ses principes et utilisation : format, rythme, circulation, lisibilité.

▸ Méthode

Enseignement théorique et pratique maillant les deux axes du focus.
Point typo : Définir. Caractériser. Identifier. Diaporama, documents, fac-similés et originaux. Exercices.
Grilles. Habiter la page : Observer et analyser un objet graphique 2D existant. Définir une surface, un format, une page. Mise en place de la grille : du dessin au logiciel. Prise en main élémentaire de Adobe indesign.

▸ Évaluation

Présence, assiduité et participation. Pertinence des échanges au sein du groupe.
Perspicacité de l'étudiant.e dans la compréhension et la mise en œuvre des exercices relatifs à l'ensemble des contenus abordés. Qualité des rendus. Ouverture et regard critique.

▸ Modalités de rattrapage

Entretien individuel ou en groupe selon le nombre d'étudiant.es concerné.és.

▸ Dates

Lundi 15 février 2027
Jeudi 18 février 2027
Jeudi 25 février 2027
Lundi 15 mars 2027
Jeudi 18 mars 2027

▸ Références

BAILLY Jean-Christophe, *La magie du livre, Bayard, 2016*
CÔME Morgane, *La peinture en lettres, histoire et renouveau, L'Échappée, Paris, 2026*
FRIEDL Friedrich, OTT Nicolauss, STEIN Bernard, *Typo quand qui comment, Könnemann, Köln, 1998*
https://www.dafont.com/fr/
https://velvetyne.fr/
https://www.design-research.be/by-womxn/
https://typotheque.genderfluid.space/index.html
GAUTHIER Damien et Claire, *Mise en page(s) etc., Pyramid, Paris, 2009*
McNEIL Paul, Histoire visuelle de l'art typographique *(1454-2015), Imprimerie Nationale, Paris, 2019*
PERROUSSEAUX Yves, *Mise en page et impression : notions élémentaires, Atelier Perrousseaux, Paris, 1996*
Shaoqiang Wang, *Mise en page et design éditorial : une nouvelle approche, Hoaki, 2025*

ASSISTANAT COMPAGNONNAGE

Enseignant·e coordinateur·rice d'année
Étudiant·e d'année diplômante

► Contenu

Les étudiant·es de 1re année assistent les étudiant·es de 5e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP.
Les étudiant·es de 2e année assistent les étudiant·es de 3e année dans la préparation et le passage de leur DNA.
Il·elles doivent s'ajuster au projet et aux besoins de chaque étudiant·e assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique.
Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d'années diplômantes autour de leur travail.
Les assistanats commencent la semaine du 18 mai 2027, et mobilisent les étudiant·es de 2e année jusqu'à la fin mois de mai et de 1re année jusqu'au 11 juin 2027. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, notamment au moment des semaines de préparation des diplômes au printemps, mais en dehors des temps d'enseignements auxquels il.elles doivent assister.

► Objectifs

Comprendre les enjeux d'une formation en école d'art (1A).
Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1er cycle (2A). Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d'accrochage et d'installation.
Appréhender la fonction d'assistant·e d'artiste.
Découvrir le travail d'étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d'un échange plus approfondi avec elles·eux autour de leur parcours et de leur travail.

► Méthode

Auto-enseignement.
Apprentissage par l'expérience et le dialogue.

► Évaluation

Si l'assistanat ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l'implication et de l'engagement peuvent être prises en compte par l'équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l'attribution des crédits relatifs aux rapport à l'autre / partage (voir «évaluation : exploration & étayage», page 68). La non-réalisation d'un assistanat entraîne également la non-attribution d'une partie des crédits du semestre.

Journée d'étude « Prendre Part » 2026

LANGUE ÉTRANGÈRE

Enseignant·es du Centre de langues de l'Université Clermont Auvergne
Artistes et/ou professionnel·les invité·es

▸ Contenu

Les étudiant·es sont amené·es à suivre, de la 1re à la 4e année, un enseignement en langue étrangère.
Les étudian·es non-francophones ayant un niveau de FLE (Français longue étrangère) inférieur à C1 sur l'échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL), suivent une formation de 36h au centre FLEURA du l'Université Clermont Auvergne (UCA) à raison de 3h par semaine le vendredi après-midi, à compter de la mi-septembre. Ces étudiant·es ont la possibilité de suivre en plus l'enseignement d'anglais sous réserve d'une compatibilité d'emploi du temps vérifié avec le responsable des études.
Les étudiant·es de 1ere et 2e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, suivent au 1er semestre 20h d'enseignement d'anglais, par groupe de niveau. Assurés par des professeur·es d'anglais de l'UCA, ces enseignements sont centré sur l'expression et la compréhension orales, en lien avec le champ des arts et de la pratique artistique.
Les étudiant·es de 3e et 4e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, participent au 1er semestre à un workshop d'une semaine avec un·e artiste internationale, en partenariat avec Artistes en résidence. Pour les étudiant·es ayant un niveau d'anglais plus fragile pour une immersion complète, un workshop est proposé avec un·e intervenant·e bilingue.
Tou·tes les étudiant·es de 4e année, l'enseignement se prolonge au 2e semestre sous la forme d'un Parlons travail en anglais avec un·e intervenant·e bilingue. Les étudiant·es assistent à l'ensemble des présentations et sont acteur·rices des échanges autour des travaux, afin de travailler à cette occasion leur expression comme leur compréhension orale.

▸Objectifs

Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise/française parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique
Développer sa compréhension orale.
Développer sa capacité à comprendre et s'exprimer en anglais.

▸ Méthode

Groupes d'années mélangées prenant en compte le niveau d'anglais/français au regard d'un test effectué à l'entrée à l'ÉSACM et de la réévaluation des niveaux par les enseignant·es de l'UCA lors des premiers cours.
Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.

▸ Évaluation

Le suivi par l'enseignant·e ou l'intervenant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e dans les temps d'enseignement ainsi que sa progression. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université ou des intervenant·es.

VISITE D'EXPOSITION / VOYAGE D'ÉTUDE

Etablissement d'accueil

Des voyages d'étude (visites de centres d'art, d'expositions, etc.) et visites d'expositions sont organisés périodiquement par l'école et font partie intégrante du cursus pédagogique. Outre l'organisation de visites d'exposition se trouvant à proximité de l'école (La Tôlerie, le FRAC, le Creux de l'Enfer, ...), chaque automne, les étudiants de 1re année partent à Paris visiter expositions et institutions artistiques à partir d'un programme établi par l'équipe pédagogique.
Les 2es années bénéficient également d'un voyage d'étude à cette même période à la Biennale de Lyon ou dans un lieu de diffusion à proximité.
Des voyages sont également programmés pour aller voir les grandes manifestations artistiques (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte à Münster...) et sont ouverts aux étudiants de 2e cycle.

Fabrique « Les Vallées de l'Hydre - La Pastorale » 2026

FABRIQUES

Les Fabriques, sont des espaces de production et d'apprentissage mutuels fondés sur un principe de construction partagée. Elles réunissent tout au long de l'année universitaire des groupes d'étudiant·es de la 3eme à la 4e année et des enseignant·es.
Au nombre de trois les Fabriques sont fédérées par un groupe d'enseignant·es initiant un territoire de questions identifiées et formulées collégialement qui, durant l'année, évolue et se nourrit des réflexions partagées, des rencontres, des expériences et des travaux des étudiant·es. Favorisant l'interdisciplinarité, les glissements entre les médiums, les approches théoriques et pratiques, et les situations de co-enseignement, les Fabriques offrent des cadres de travail multiples qui optimisent les conditions d'émergence progressive du projet personnel des étudiant·es.
À la rentrée, chaque étudiant·e émet deux vœux de Fabrique qu'il·elle souhaite rejoindre pour l'année. La répartition dans les Fabriques est établie par le responsable des études en concertation avec les enseignant·es coordinateur·rices d'année, en prenant en compte autant que possible le 1er choix de l'étudiant·e tout en veillant à composer des groupes mêlant les années de façon proportionnée.
Les groupes des Fabriques se réunissent lors de 6 sessions de 3 jours dans l'année.
Les étudiant·es de première et de cinquième année bénéficient d'un programme spécifique : propédeutique pour les uns, programme d'initiation à la recherche et projet de diplôme pour les autres.

3A>4A

FABRIQUE **BELLA CIAO**

Clémence AGNEZ, Alex POU, Geoffrey VEYRINES

▸ Contenu

Il s'agira d'engager collectivement un processus de travail autour d'une thématique resserrée : les chansons d'amour et de résistance. Nous nous intéresserons aux ambiguïtés textuelles et affectives qui baignent l'engagement politique (le corps dans les actes) et le sentiment d'amour (désir - amitié - attachement).
En partant d'une structure hypothétique d'émission de radio nous aborderons le podcast et les formes de création sonore, la constitution de playlist , la diffusion de production musicale du groupe de la fabrique, la lecture de textes et l'interview . C'est en comprenant la forme classique d'émission de radio que celle-ci pourra être retravaillée et singularisée suivant les envies du groupe. L'objectif final est d'obtenir un objet sonore diffusable en radio d'une part et des pistes musicales autonomes d'autre part.
Plusieurs temps de workshop et de rencontres avec des invitéxs sont prévus (listes des noms à venir), dans le champ de la radio, des labels indépendants et de la création musicale.

▸ Objectifs

Découverte et augmentation d'un répertoire musical spécifique ;
Travail catégoriel en vue de structurer le corpus au fil de sa constitution ;
Développement d'une recherche théorique en parallèle de la pratique ;
Découverte et maitrise des outils d'enregistrement, de mixage et d'editing sonore ;
Création individuelle et/ou collective de pièces musicales enregistrées et mixées.

▸ Méthode

Les séances se composeront de :
- temps d'écoute d'un répertoire contemporain organisé en sous-thématiques
- arpentages de textes contemporains dans le champ de la critique culturelle, la philosophie et la psychanalyse
- temps de pratiques sonores, d'enregistrements, mixage et editing

Les écoutes et lectures seront progressivement augmentées par les propositions des étudiantxs, les reliant au plus proche de leur propre pratique. L'évaluation, en plus de l'engagement dans la production sonore, tiendra compte de ces apports et de leur liaison avec le projet.

▸ Évaluation

Présence active à la fois dans l'accueil des sources (musicales et textuelles), la propositions de nouvelles sources et la production sonore ;
Prises d'initiative individuelles et collectives ;
Qualités sonores de la forme enregistrée pour la restitution ;
Adéquation du ou des textes choisis en relation avec le rendu musical.

▸ Modalités de rattrapage

Rendu écrit d'une étude de texte parmi les sources abordées durant la Fabrique.

▸ Bibliographie/ Filmographie/ Références

Toni MORISSON, *La source de l'amour propre*
Elsa DORLIN, *Se défendre*
Herbert MARCUSE, *Eros et civilisation*
Herbert MARCUSE, *La dimension esthétique*
Carla BERGMAN et Nick MONTGOMERY, *Joie militante*
David GRAEBER, *Possibilités : Essais sur la hiérarchie, la rébellion et le désir*
Mark FISHER *Le réalisme capitaliste*
Mark FISHER, *Ghosts of my life*
Sarah AHMED Manuel RABAT-*joie féministe*
Joao Pedro RODRIGUES, *Feu Follet,* 67 mn., 2022.
Joao Pedro RODRIGUES, *Mourir comme un homme*, 134 mn., 2010.
Lizzie BORDEN, *Born in Flames*, 77 mn., 1983
Lola ARIAS, *Reas*, 82 mn., 2024.

Playlist de références musicales (partagée au fil des séances)

3A>4A

FABRIQUE **ANNI**

Rada BOUKOVA, Nelly GIRARDEAU

▸ Contenu

La fabrique propose d'explorer les affinités conceptuelles et matérielles entre tissage et montage, envisagés non seulement comme des gestes techniques mais aussi comme manières de penser le processus de création par l'assemblage, l'association, la mise en relation, l'interdépendance et la fabrication du commun.

En partant d'expériences historiques où pratique artistique et volonté de transformation sociale et politiques se rencontrent - de l'action éco-féministe d'encerclement du Pentagone en novembre 1980 à l'expérience pédagogique du Black Mountain College en passant par la pensée de Tim Ingold ou de Donna Haraway - nous tenterons de faire apparaître des constellations de gestes et de récits non linéaires qui entrent en résonance et permettent d'appréhender le monde comme un ensemble de lignes et d'existences enchevêtrées.

Enfin, à travers la réalisation collective du portrait fictif et kaléidoscopique d'Anni Albers - (figure majeur de l'art, designer textile et théoricienne, qui a notamment contribué à la transformation profonde du statut du travail artisanal en refusant la hiérarchie traditionnelle entre conception intellectuelle et exécution manuelle) - nous partirons à la rencontre des multiples indices / corps / formes / traces susceptibles d'incarner au présent les ramifications de sa pensée et de sa trajectoire.

▸ Objectifs

Penser le tissage/montage comme des processus d'assemblage et de mises en relation.
Analyser la matérialité a l'intérieur des pratiques de textile et cinema en portant une attention particulière aux notions de trame, de fil, de texture, de motif, de rythme, de séquence, de raccord, de montage et de moyens.
Identifier les enjeux critiques, esthétiques et politiques qui les traversent.
Développer une approche transdisciplinaire de la pratique.
Construire un territoire de recherche situé, articulé et personnel.

▸ Méthode

Allers retours entre partage de contenus, expérimentations pratiques et échanges collectifs.
Suivi de projets individuels et collectifs.

▸ Évaluation

Compréhension des enjeux, engagement dans le travail collectif et individuel, pertinence des recherches et qualité des réalisations.

▸ Modalités de rattrapage

Temps d'échange oral autour d'un travail

▸ Bibliographie/ Filmographie/ Référence

With Love and Rage, Bojina PANAYOTOVA, 2026, Les Films Hatari, Les Films de la Nuit
Anni ALBERS, *En tissant, en créant*, Flammarion, Paris 2021
Les abstractions concrètes d'Anni ALBERS (1899-1994) – Une histoire textile de la modernité, Ida SOULARD, Les presses du réel, 2024
Tim INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Points Essais, 2024
Donna HARAWAY, *Vivre avec le trouble*, Les éditions des mondes à faire, 2020

3A>4A

FABRIQUE LES VALLÉES DE L'HYDRE - DREAMLANDS

Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE

▸ Contenu

Après avoir exploré les sous-sols, parcouru les étendues pastorales, nous porterons notre attention vers les espaces des parcs d'attraction, des cités idéales et utopiques, mais aussi des villes nouvelles, des villes-sanctuaires ou encore des villes de loisirs. Ces lieux parfaitement planifiés et scénographiés répondent à des visées et des fonctions diverses : résoudre des problèmes sociaux, économiques ou politiques, ou projeter une vision d'un futur désirable à travers un environnement spatial novateur ; créer des univers parallèles, festifs et ludiques, où l'expérience est scénarisée et immersive ; mais aussi évacuer toute forme de désordre, organiser les comportements et les imaginaires – voire contrôler les corps.
Explorer l'archipel de ces villes réelles ou imaginaires, observer ces formes multiples, en étudier les concepts fondateurs et les visées nous permettra d'interroger leurs fonctions, leurs usages et leurs significations actuels, à l'heure où les nouveaux mondes se déploient dans des espaces dématérialisés.

▸ Objectifs

3A :
• Ouvrir son regard aux différents milieux rencontrés et traversés, saisir les vecteurs socio-historiques qui les ont formés.
• Engager une réflexion artistique dessinant le cadre d'une recherche personnelle
• Découvrir et développer des outils techniques et méthodologiques ainsi que des ressources théoriques

4A :
Poursuivre et intensifier le déploiement des axes émergeant de la recherche personnelle ; étayer ses connaissances et savoir-faire en s'appuyant sur les différentes propositions pédagogiques de la Fabrique.

▸ Méthode

Apports de contenus historiques et critiques, études d'exemples ;
Déplacements et visites de sites ;
Elaboration et réalisation d'un projet par chaque étudiant.e, en relation avec les problématiques abordées ;
Restitution sous la forme d'une exposition

▸ Évaluation

Assiduité et engagement dans la vie de la Fabrique.
Compréhension des enjeux de la Fabrique et perception de l'intérêt pour les contenus proposés et leurs transpositions dans des réalisations.
Capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la Fabrique à sa recherche personnelle tant théorique que plastique.
Regard critique étayé en lien avec les enjeux de la Fabrique et qualité de l'écrit le restituant en fin de semestre et articulation au projet personnel.
Pertinence des propositions, richesse des expérimentations et qualité des réalisations .

▸ Bibliographie/ Filmographie/ Références

Daniel ARASSE, « La règle du jeu », Histoire de peintures, 2004
Bruce BÉGOUT, Le ParK, éditions Allia, 2010 ; Zéropolis, éditions Allia, 2010
Walter BENJAMIN, Paris, capitale du XIXème siècle (1935), Allia, 2003
Jeremy BENTHAM, Panoptique (1791), Mille et une nuits, 2002
Marc BERDET, Fantasmagories du capital. L'invention de la ville-marchandise, Zones, 2013
Bernard COMMENT, Le XIXème siècle des panoramas, Adam Biro, 1993
Mike DAVIS, Le stade Dubaï du capitalisme, Les prairies ordinaires, 2007
Rem KOOLHASS, New York Delire, un manifeste rétroactif pour Manhattan (1978), Parenthèses éditions, 2023
Marielle MACÉ, Nos cabanes, Verdier, 2019
Didier OTTINGER, Quentin Bajac, Dreamlands, catalogue de l'exposition, Mnam CGP, 2010
Robert VENTURI, Denise SCOTT BROWN, Steven IZENOUR, L'enseignement de Las Vegas (1977), Mardaga, 1987

TRONC COMMUN

3A

WORKSHOP **RENTRÉE**

PRODUCTION, MONTAGE, DIFFUSION

Matthieu PALUD

▸ **Objectifs** Echanges avec les étudiants autour de leur pratique artistique et des différentes manières de produire, documenter, diffuser et archiver une exposition.

▸ **Contenu** A partir de son expérience d'artiste mais aussi celle acquise au sein de Cocotte (Artist Run Space cogérée avec Louise Sartor depuis 2020), Matthieu Pallud et les étudiant.es concevront une exposition et archiveront le projet.

▸ **Dates** Du 28 septembre au 2 octobre 2026.

DNA Johanna ANGLADE, 2026

COURS

ACTUALITÉ DE L'ART

Michèle MARTEL

▸ Objectifs Découvrir chaque mois une partie de l'actualité artistique, curatorial et éditoriale (principalement en France)
Analyser des textes critiques, entretiens, revues d'exposition
Identifier les ressources et canaux qui relaient les actualités des expositions et publications, qui les sélectionnent et les commentent
Participer activement : pour chaque séance un temps est dédié à la présentation analytique et critique, par un ou plusieurs étudiantxs, d'une actualité choisie

▸ Contenu Le cours est un rendez-vous mensuel pensé comme une revue de presse collective : l'enseignante apporte et présente les contenus choisis pour le mois en cours, afin de collectivement les analyser, les critiquer et les mettre en série ou en opposition avec d'autres expositions, actualités éditoriales ou curatoriales. A partir de la 2e séance, un temps est dédié à la présentation analytique et critique, par un ou plusieurs étudiantxs, d'une actualité choisie par elleux.

▸ Évaluation Présence active à la fois dans l'accueil des sources et la proposition de nouvelles sources.
Pertinence de la présentation analytique et critique d'une actualité choisie.

▸ Modalités de rattrapage Rendu écrit d'une étude de revue d'exposition.

COURS

PARLER DU TRAVAIL, PRÉSENTER SA RECHERCHE, CONSTRUIRE UN PARCOURS

Michèle MARTEL, Anthony POIRAUDEAU, Marion ROBIN

▸ Objectifs Construire la présentation orale et la médiation de son travail plastique et de sa démarche de recherche personnelle.
Se familiariser avec la parole d'artistes parlant de leur travail et des modes de partage des recherches personnelles réalisés par les artistes elleux-mêmes.
Préciser sa compréhension des critères d'évaluation du DNA.

▸ Contenu Chaque séance abordera des manières dont la parole peut accompagner un travail plastique, peut en donner des cadres de lecture et préciser la compréhension tant du travail lui-même que des recherches et réflexions qui le nourrissent et l'entourent. Les séances seront chacune portée par un·e enseignant·e, et s'appuieront sur des exemples de paroles d'artistes, notamment dans le cadre d'entretiens, ou sur des modes de présentation de leurs recherches mis en œuvre par les artistes elleux-mêmes. Une attention particulière sera portée aux attendus du DNA et à ses critères d'évaluation, pour permettre à chacun·e de s'appuyer sur les contraintes spécifiques de la forme du diplôme pour préciser sa présentation orale, à l'aide notamment de la table de recherche et en répondant à la nécessité de restituer un parcours d'expérimentations conduisant à la mise en place d'un terrain de travail personnel.

▸ Méthode Séances d'une demi-journée conduites par un·e enseignant·e avec le groupe d'étudiant·es entier. Présentation et partage d'exemples, explicitation des attendus et critères d'évaluation d'une présentation orale pour le DNA, et des enjeux de la parole accompagnant le travail plastique au-delà de l'échéance spécifique du diplôme. Discussions autour des expériences de présentation menées par les étudiant·es lors des temps d'accrochage qui jalonnent la 3e année (parlons travail, restitutions de focus et de fabrique, DNA blanc). Deux journées complètes seront en plus consacrées à des exercices en plus petits groupes au cours du mois de janvier)

▸ Évaluation Participation active et assidue.
Implication dans le partage des expériences de présentation du travail menées.

▸ Modalités de rattrapage Temps de partage oral / mise en pratique.

▸ Références Les références artistiques et bibliographiques seront fournies durant des séances de cours.

DNA Madeleine HOUZÉ, 2026

WORKSHOP

ÉCRIT

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO

▸ Objectifs

Explorer un choix d'œuvres en s'appuyant sur une collecte, une analyse et une comparaison des sources.
Approfondir la conduite d'une recherche documentaire et bibliographique en la développant dans la durée et en hiérarchisant les sources.
Maîtriser l'expression écrite et orale.
Développer les capacités d'analyse et de synthèse.
Penser et réaliser une mise en forme.
Appréhender l'écrit comme un outil au service du travail artistique permettant de nourrir et confronter ses recherches et questionnements à d'autres pratiques pour mieux en mesurer les enjeux mais aussi la singularité.
Expérimenter l'écriture de création.
Expérimenter l'écrit dans sa dimension plastique au travers différentes formes possibles de texte et de différents types de médiums

▸ Contenu

Dans le cadre d'une série de moments de workshop réalisés dans le courant de l'année, les étudiant·es de 3e année travailleront en plusieurs étapes. Iels choisiront d'abord librement un corpus de quelques œuvres (plastiques, littéraires, cinématographiques, scéniques, musicales, etc.) qui ont déjà été commentées et analysées et procéderont à une recherche documentaire à leur sujet. Ensuite, iels établiront des liens entre les œuvres choisies, et opterons pour une modalité de récit afin de mettre en forme leurs recherches documentaires et les liens qu'ils·elles font entre les œuvres. La dernière étape de travail sera consacrée à la réalisation de l'objet plastique (édition, pièce sonore, pièce vidéo, site web, etc.) matérialisant l'écrit de chaque étudiant·e. Placé sur la table de recherche de chaque étudiant·e au moment du DNA, l'écrit sera pensé dans sa forme de façon à permettre une mise en dialogue avec les recherche personnelles en cours.

▸ Méthode

Trois temps de workshop. Travail personnel et discussions avec les enseignant·es entre les temps de workshop.

▸ Dates

1ère session : Du 1er au 4 décembre 2026, de 9h à 18h
2e session : Du 23 au 26 février 2027, de 9h à 18h
3e session : Du 30 mars au 2 avril 2027, de 9h à 18h

▸ Évaluation

Participation active aux workshops; Avancée des recherches documentaires et l'efficacité de la méthodologie de travail adoptée. Pertinence et cohérence des choix opérés (sélection d'œuvres, axe de présentation…) ; Caractère fouillé de la recherche documentaire préalable ; Soin apporté à l'écriture et singularité du propos ; Qualité plastique et singularité du rendu.

▸ Modalités de rattrapage

Au S5 : réalisation d'une note d'intention détaillée et aboutie. (Pas de rattrapage pour le S6.)

▸ Références

Les références artistiques et bibliographiques seront fournies durant des sessions de travail.

WORKSHOP MISE EN ESPACE

TRAJECTOIRES

Gyan PANCHAL

▸ Objectifs Travailler les relations entre les objets et les espaces qui les accueillent.

▸ Contenu Nous nous intéresserons aux relations qui peuvent se nouer entre un objet et son espace de présentation ainsi qu'aux trajectoires que l'on peut créer d'un objet à l'autre, dans le souci d'une présence pertinente des formes exposées.

▸ Méthode Expérimentations spatiales à partir des réalisations des étudiant.es.

▸ Dates Du 26 au 28 janvier 2027

▸ Évaluation Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.

▸ Modalités de rattrapage Pas de rattrapage envisageable.

WORKSHOP MUSIQUE DANSE

APPROCHE DU SILENCE

Alexis DEGRENIER, Vincent WEBER

▸ Objectifs Composer à partir, autour, en rapport avec le silence. Aller vers le silence. Faire exister à partir d'une absence, programmer une disparition. Chercher les dynamiques et polarités du silence, sa tension propre, dans la pratique chorégraphique et musicale.

▸ Contenu Une série d'explorations sensibles chercheront à mettre à jour le rôle du silence comme vecteur de tension dans l'œuvre et à préciser les façons d'en jouer. Nous chercherons, par le travail du rythme, à approcher diverses qualités de silence, et les registres qui s'y associent (objectiviste, symboliste, dramatique…)

▸ Méthode Les ateliers de pratiques collectives conduiront à des temps d'exploration individuelle ou en petits groupes, jusqu'à la production de pièces sonores et / ou chorégraphiques.

▸ Dates Du 8 au 10 décembre 2027

▸ Évaluation Assiduité ;
Expérimentation et compréhension des enjeux ;
Engagement dans la réflexion critique ;
Réalisation finale.

▸ Références John Cage, *Silence*, traduit de l'anglais (américain) par Vincent Barras, Genève, Héros-limite, 2003
01 Silence, *Revue l'écarquillé*, Paris, l'écarquillé, 2023.

LANGUE ÉTRANGÈRE

Enseignant·es du Centre de langues de l'Université Clermont Auvergne
Artistes et/ou professionnel·les invité·es

▸ Contenu

Les étudiant·es sont amené·es à suivre, de la 1re à la 4e année, un enseignement en langue étrangère.
Les étudian·es non-francophones ayant un niveau de FLE (Français longue étrangère) inférieur à C1 sur l'échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL), suivent une formation de 36h au centre FLEURA du l'Université Clermont Auvergne (UCA) à raison de 3h par semaine le vendredi après-midi, à compter de la mi-septembre. Ces étudiant·es ont la possibilité de suivre en plus l'enseignement d'anglais sous réserve d'une compatibilité d'emploi du temps vérifié avec le responsable des études.
Les étudiant·es de 1ere et 2e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, suivent au 1er semestre 20h d'enseignement d'anglais, par groupe de niveau. Assurés par des professeur·es d'anglais de l'UCA, ces enseignements sont centré sur l'expression et la compréhension orales, en lien avec le champ des arts et de la pratique artistique.
Les étudiant·es de 3e et 4e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, participent au 1er semestre à un workshop d'une semaine avec un·e artiste internationale, en partenariat avec Artistes en résidence. Pour les étudiant·es ayant un niveau d'anglais plus fragile pour une immersion complète, un workshop est proposé avec un·e intervenant·e bilingue.
Tou·tes les étudiant·es de 4e année, l'enseignement se prolonge au 2e semestre sous la forme d'un Parlons travail en anglais avec un·e intervenant·e bilingue. Les étudiant·es assistent à l'ensemble des présentations et sont acteur·rices des échanges autour des travaux, afin de travailler à cette occasion leur expression comme leur compréhension orale.

▸Objectifs

Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise/française parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique
Développer sa compréhension orale.
Développer sa capacité à comprendre et s'exprimer en anglais.

▸ Méthode

Groupes d'années mélangées prenant en compte le niveau d'anglais/français au regard d'un test effectué à l'entrée à l'ÉSACM et de la réévaluation des niveaux par les enseignant·es de l'UCA lors des premiers cours.
Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.

▸ Évaluation

Le suivi par l'enseignant·e ou l'intervenant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e dans les temps d'enseignement ainsi que sa progression. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université ou des intervenant·es.

VISITE D'EXPOSITION / VOYAGE D'ÉTUDE

Etablissement d'accueil

Des voyages d'étude (visites de centres d'art, d'expositions, etc.) et visites d'expositions sont organisés périodiquement par l'école et font partie intégrante du cursus pédagogique. Outre l'organisation de visites d'exposition se trouvant à proximité de l'école (La Tôlerie, le FRAC, le Creux de l'Enfer, ...), chaque automne, les étudiants de 1re année partent à Paris visiter expositions et institutions artistiques à partir d'un programme établi par l'équipe pédagogique.
Les 2es années bénéficient également d'un voyage d'étude à cette même période à la Biennale de Lyon ou dans un lieu de diffusion à proximité.
Des voyages sont également programmés pour aller voir les grandes manifestations artistiques (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte à Münster...) et sont ouverts aux étudiants de 2e cycle.

TRONC COMMUN

4A

WORKSHOP **RENTRÉE**

ÉCRITURES D'ARCHIVES, DU CINÉ-TRACT AUX RÉCITS INTIMES

Sido LANSARI

▸ Objectifs
Explorer les potentialités narratives de l'archive ;
Développer une écriture personnelle ;
Expérimenter le montage comme outil de pensée, en assimilant les notions d'archive ;
Articuler l'intime et le politique ;
Développer un regard critique sur les images ;
Réfléchir à des formes de restitutions publiques.

▸ Contenu
Ce workshop propose aux étudiant·es d'explorer les liens entre recherche, archives et écriture(s) filmique(s). À partir de leurs recherches personnelles, qu'elles soient plastiques, théoriques, documentaires ou plus intuitives, les étudiant·es sont invité·es à collecter, déplacer et mettre en relation différents matériaux. Archives personnelles, photographies, textes, documents, images trouvées, extraits de films ou de found footage. L'enjeu sera de transformer ces matériaux en récits poétiques, politiques et intimes, en faisant émerger des formes narratives singulières. Il s'agira moins de raconter une histoire que de construire un espace de montage, où les documents peuvent se répondre, se contredire, produire des écarts ou faire surgir une mémoire. Le workshop sera ainsi un temps d'expérimentation autour des manières dont l'archive peut devenir matière à fiction, à revendication ou à récit.

▸ Méthode
Il sera question d'alternera visionnage et analyse d'œuvres filmiques, en prenant notamment appui sur le travail plastique et filmique de Sido Lansari et un temps de défrichage des archives personnelles des étudiant·es. Photographies, vidéos, textes, sons, documents ou fragments seront collectés, observés et mis en relation. Un second temps sera consacré au tri, à l'écriture et au montage, afin d'expérimenter différentes formes de récits et de faire émerger, par assemblage et déplacement, des narrations multiples.

▸ Dates
Du 28 septembre au 2 octobre 2026.

▸ Évaluation
Assiduité, présence, qualité et approfondissement des propositions, implication, réflexivité.

▸ Références
Jacques DERRIDA, *Trace et archive,* image et art, INA Collection Collège Iconique, 2014.
Chris MARKER, *Sans Soleil*, 1983.
Chris MARKER, *La Jetée*, 1962.
Marlon RIGGS, *Tongues Untied*, 1989.
Joana HADJITHOMAS et Khalil JOREIGE, *Le Film Perdu*, 2003
Joana HADJITHOMAS et Khalil JOREIGE, *Memory Box*, 2021
Yto BARRADA, *Hand-Me-Downs*, 2011

WORKSHOP **PERFORMANCE**

LE BURLESQUE APRÈS LA DERNIÈRE BANDE

Alexis DEGRENIER, Vincent WEBER

▸ Objectifs
À partir d'une relecture de la pièce de Samuel Beckett, La dernière bande, nous voulons interroger et expérimenter des rapports contemporains au burlesque, à l'échec, à la répétition.

▸ Contenu
Nous réaliserons une lecture détaillée de la pièce de Samuel Beckett pour en extraire des motifs de reprise, travail sur la bande sonore, enregistrement à la table, jeux burlesques d'entrée et de sortie, et avec les accessoires. À partir de ces matériaux, nous chercherons à inventer des formes performatives burlesques mêlant écriture, travail sonore et performance. Il s'agira de visionner, consulter et interpréter des documents vidéo, sonores, notes, textes, autant de support d'expérimentations pour mettre à jour une œuvre que l'on ne connaît pas. Il faudra démonter, remonter, perfomer, décrire, mettre en commun, transmettre…

▸ Méthode
Travail de lecture à la table, puis de composition individuelle ou en groupe. Le workshop visera une restitution publique de ses travaux, soit sous la forme de performances, de lectures ou d'enregistrements sonores.

▸ Dates
Du 26 au 29 avril 2027

▸ Évaluation
Assiduité ;
Expérimentation et approfondissement des enjeux du workshop ;
Réalisation finale.

▸ Références
Samuel BECKETT, *La dernière bande suivi de Cendres*, Paris, Les éditions de Minuit, 1959
Giorgio AGAMBEN, *Polichinelle ou Divertissement pour les jeunes gens*, traduit de l'italien par Martin RUEFF, *Paris*, édition Macula, 2017.

ESSAI

Michèle MARTEL, Rada BOUKOVA, Guillaume HEUGUET,
Clara PULEIO

▸ Objectifs

L'essai s'élabore durant les deux premiers semestres de la phase projet. Le terme essai renvoie à un ouvrage dont le sujet, sans viser à l'exhaustivité, est traité par approches successives, et généralement selon des méthodes ou des points de vue mis à l'épreuve à cette occasion. Il doit être conçu en lien et au service de la pratique et du développement de l'autonomie de l'étudiant·e dans la définition et la problématisation de sa recherche. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant·e de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.

▸ Contenu

La méthodologie, l'ossature de la production éditoriale et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l'étudiant·e en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l'occasion d'une appropriation critique de l'ensemble des outils mobilisés pour l'écriture d'un essai de master. L'approche sera donc plus de l'ordre de l'heuristique, en ce sens qu'elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que de la seule application d'une méthodologie existante.
Malgré cette mise en avant d'une singularité, l'essai ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l'art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant·e.

▸ Forme

L'étudiant·e pourra, s'il·elle le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant·e doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme de l'essai. Cela dans deux directions essentielles :
• l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant·e se positionnant en auteur·e par l'autonomie de la phase d'écriture
et par son appréhension sensible autant qu'analytique
• l'autre concerne la mise en forme matérielle et graphique de « l'objet-essai », si l'étudiant·e souhaite exploiter dans son élaboration la maîtrise qu'il·elle a acquise dans les domaines de la relation texte-image, un support numérique, une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique).
Cependant toute confusion devra être évitée : l'essai est un objet de recherche, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en termes de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

▸ Suivi

L'élaboration de l'essai s'articule autour de deux axes : le Focus initiation à la recherche Essai (mené par Michèle MARTEL, Guillaume HEUGUET et Rada BOUKOVA) s'appuyant sur deux workshops (novembre et décembre) et le suivi personnalisé de chaque étudiant·e par deux enseignant·es référent·es qu'il·elle choisit.
En début de 4e année, suite au premier workshop dans lequel les enjeux de l'essai sont définis, chaque étudiant·e se voit attribuer deux enseignant·es référent·es au regard des voeux formulés et du champ de recherche envisagé.
Tout au long de l'élaboration de l'essai, guidé·e par le calendrier de référence ci-après, l'étudiant·e présentera à ses référent·es les phases évolutives de son travail, et ce jusqu'à la réalisation formelle de celui-ci.

▸ Évaluation

Deux modes d'évaluations existeront indépendamment l'un de l'autre :
• Par les enseignant·es référent·es au vu de l'avancée de l'essai et selon les critères suivants :
S7 : l'implication et la prospective dans la mise en place du travail de recherche d'une part, et la pertinence de l'articulation entre la problématique et les ressources convoquées d'autre part.
S8 : la juste visée et adresse de l'essai ainsi que la qualité et pertinence du rendu écrit. La qualité de l'essai avec une attention particulière portée à l'alliance de l'écriture et de la forme visée, en tenant compte des critères d'évaluation de l'essai au DNSEP (voir page 63).
• Par les enseignant·es du Focus Initiation à la recherche Essai selon les critères définis pour chaque workshop.

▸ Calendrier de référence

• Octobre : choix des référent·es et rendu d'un paragraphe dessinant le périmètre des intérêts de l'essai.
• Du 3 au 5 novembre 2026 : 1er Workshop Méthodologie de l'essai
• Novembre : À la fin du workshop, transmission aux référent·es de la,note d'intention de l'essai consolidée, de son synopsis et d'un ensemble de documents réalisés pendant le workshop.
• Avant les vacances de décembre : 1er rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie).
• Du 9 au 11 décembre 2026 : 2e Workshop Méthodologie de l'essai
• Mars : Rendu écrit approfondi.
• Mai 2027 : Rendu d'un exemplaire finalisé.
• Année 2027-2028 : Fin octobre au plus tard, remise des 2 exemplaires restants de l'essai en vue d'une soutenance blanche mi-février et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant mars.

Un planning ajusté sera proposé aux étudiant·es partant en mobilité d'étude.

INITIATION À LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET À LA RÉALISATION D'UNE BIBLIOGRAPHIE

Sarah BAZIRE, Sylvie MATHE

▸ Objectifs

Acquérir une méthodologie de recherche : savoir cerner son sujet, trouver les mots-clefs, reformuler, s'interroger sur les sources d'information à interroger, organiser sa recherche
Identifier, repérer les sources et les principaux catalogues.
Savoir organiser, hiérarchiser et rédiger une bibliographie.

▸ Contenu

Proposition d'une méthodologie de recherche, présentation de plusieurs catalogues ressources et de différents outils permettant de collecter et d'organiser des références bibliographiques, puis mise en situation.

▸ Évaluation

Présence et investissement personnel, pertinence des échanges et curiosité professionnelle.

Performance Andréa MALAPERT et Maïlyss BORGES, 2026

COURS MÉTHODOLOGIE

ÉCOLOGIES DE L'ATELIER

Rémy HÉRITIER

▸ Objectifs

Ce séminaire sera le lieu pour engager par la pratique une réflexion sur les conditions nécessaires à nos mises au travail.
Il s'agira de constituer une collection de pratiques, de manières de faire qui, articulées les unes aux autres nous permettraient de mieux comprendre ce dont on a besoin pour être au travail quelles que soient les activités engagées (artistiques, théoriques etc).

▸ Contenu

Le rythme, le contexte, l'attention jouent une place centrale dans ce qui fait atelier pour soi. En ce sens l'atelier n'est ni seulement un lieu ni seulement un temps mais à la fois un lieu et un rapport au temps. L'atelier serait l'endroit où temps, espace et attention établiraient des conditions favorables au travail. Pas à n'importe quel travail, pas un travail générique mais un travail spécifique. Les ateliers ne se valent pas, chacun génère sa propre surface de projection.
Stéphane Bouquet écrivait en marchant. Jean-François Billeter décrit le café comme son lieu de travail. Jean-Christophe Bailly parle du cogito de la marche, Donald Judd avait un lit dans chacun de ces nombreux ateliers, quand Laura Vasquez chérit l'espace du bureau, mobile transposable de lieu en lieu. Le jardinage était la pratique de la danse de Steve Paxton, faisant singulièrement coïncider ainsi studio et scène.

▸ Méthode

Les premières sessions s'organiseront autour de pratiques de danse (physiques, somatiques), de documents à arpenter, visionner et discuter ensemble. Nous échangerons littéralement nos manières de faire, conduirons des entretiens les un·es avec les autres, tiendrons un journal du séminaire.
Dès lors nous travaillerons à partir de ce que ces pratiques, documents, discussions auront fait germer. L'idée encore une fois est de fabriquer des pratiques autant que de les discuter.

▸ Dates

27 octobre 2026 ; 28 janvier 2027 ; 8 mars 2027 ; 1er avril 2027

▸ Évaluation

Assiduité, présence, qualité et approfondissement des propositions, implication, réflexivité.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation orale d'un sujet de culture chorégraphique en lien avec l'enseignement.

▸ Références

Jean-François BILLETER, Un paradigme, éditions Allia, 2012, 128p.
Stéphane BOUQUET, Neige écran, IMEC, 2023, 48p.
Ann TRUITT, Au fil des jours – Le journal d'une artiste, ER Publishing, 2024, 200p.
Roland BARTHES, « Séance du 2 février 1980 » in La préparation du roman, pp 569-580.
Donald JUDD, "Judd Foundation" in Writings, David Zwirner Books, pp 284-287.
Gille DELEUZE, « Qu'est-ce-que l'acte de création ? » conférence à la FEMIS, 1989.
Philipp GEHMACHER, Die Dinge der Welt, création Haus der Architektur – Graz, 2016 https://www.philippgehmacher.net/#/works-8/die-dinge-der-welt-525
Philipp GEHMACHER et invité·es, Walk & Talk Series, création TanzQuartierWien, 2008. https://www.philippgehmacher.net/#/works-8/walk-talk-series-248
Chrysa PARKINSON, Self-Interview on Practice, http://sarma.be/docs/1336 - https://vimeo.com/26763244
Madeline TUAL, "Racines du studio", Mémoire de M2 sous le direction de Maëva Lamolière, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, 2023, 132p.
La collecte de nos expériences personnelles viendront enrichir ces références.

Résidence Paru paru, Sicile, 2025 © Eldaire TERRISSE

EXPÉRIENCE DE PROGRAMMATION

CINÉCLUB

Nelly GIRARDEAU

▸ Objectifs
Élaborer et organiser une programmation cinéma (de la recherche des films à leur projection publique).
Appréhender les différents circuits et contextes de diffusions.
maginer différents modes d'adresse et de partage

▸ Contenu
Comment articuler, mettre en relation et faire dialoguer des films et des gestes cinématographiques? De quelle manière les faire exister et les donner à voir ? Comment garder une trace de cette expérience collective? Le focus propose d'envisager la programmation comme un espace de recherche, de rencontre et de partage. En prenant en charge l'organisation d'une (ou de plusieurs) séance de projection publique il s'agira de penser collectivement une sélection, des invitations et un itinéraire à partir d'un ensemble de films issus de différentes structures de diffusion qui mettent en circulation des films hors formats et souvent peu visibles.

▸ Méthode
Travail et échanges collectifs, recherches, mise en situation, rencontres, participation à des événements et projections publiques.

▸ Évaluation
Compréhension des enjeux, engagement dans le projet et dans le travail collectif.

▸ Modalités de rattrapage
Pas de rattrapage possible

▸ Références
Programmer, La Revue Documentaires N°33, 2023
inémathèque des banlieue du monde
Festival FID Marseille, Si Cinéma, Collectif jeune cinéma

PROGRAMMATION LITTÉRAIRE

Anthony POIRAUDEAU, artistes invité·es

▸ Objectifs
Concevoir et réaliser collectivement un programme de rencontres publiques avec des écrivain·es contemporain·es
Explorer le champ littéraire contemporain
Analyser de façon approfondie des œuvres littéraires en développant un esprit critique à leur propos
Envisager différentes formes de rencontre publiques
Organiser, présenter les rencontres et en assurer la curation

▸ Contenu
Ce cours a pour projet de faire concevoir et réaliser à un groupe d'étudiant·es une programmation de rencontres publiques avec des écrivain·es contemporain·es (jusqu'à trois rencontres pourront être organisées). Les participant·es élaboreront la programmation comme une proposition d'ensemble, à partir de lectures et échanges de textes, puis adresseront les invitations, organiseront les rencontres publiques, les présenteront et en assureront la curation, dont iels détermineront les formats et supports.

▸ Méthode
Séances de groupe avec temps de lectures, présentation de textes, échanges sur les textes lus, propositions de nouvelles lectures, décisions collectives sur la programmation, temps d'organisation et de préparation de la présentation et de la curation des rencontres.
Temps de lecture et de préparation individuels entre les séances de groupe.

▸ Dates
Séance 1 : 2/11, 14h-18h
Séance 2 : 4/12, 9h-16h
Séance 3 : 26/1, 9h-18h
Séance 4 : 26/2, 9h-13h
Séance 5 : 11/3, 14h-18h
Séance 6 : 2/4, 9h-13h
Séance 7 : 8/4, 14h-18h
Séance 8 : 21/4, 14h-18h

▸ Évaluation
Engagement dans le travail individuel et collectif
Précision de la lecture
Autonomie dans l'exploration du champ littéraire
Pertinence des formes de présentation et de curation proposées

▸ Modalités de rattrapage
Temps de présentation d'un texte littéraire contemporain pouvant s'inscrire dans le champ de la programmation réalisée par le groupe.

▸ Références
Les références seront transmises au fur et à mesure des séances en fonction des textes lus et discutés.

RÉALITÉS D'UNE EXPOSITION

Philippe EYDIEU
et l'équipe d'In extenso, lieu associatif d'art contemporain

▸ Contenu

Réalité d'une exposition est un projet qui va permettre à un groupe de 5 étudiant·es constitué sur un appel à candidature diffusé début octobre, d'aborder le travail de commissaire d'exposition en côtoyant les réalités de la vie d'une structure clermontoise (In Extenso) et son équipe. Le groupe sera amené à écrire un projet d'exposition en prenant appui sur des visites d'ateliers (rencontre avec les artistes de la Diode à Clermont, du Grand Large à Lyon) et la découverte des collections et réserves du FRAC Auvergne et de l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne. L'exposition s'inscrira dans la programmation d'In extenso et ouvrira en avril-mai 2026.

▸ Objectifs

En partenariat avec In extenso, lieu d'art contemporain fondé en 2002, Réalités d'une exposition vise à familiariser les étudiant·es aux divers métiers qui prennent en charge, gèrent, exposent et diffusent l'art contemporain.

▸ Méthode

Accompagné par Katia PORRO, curatrice et directrice artistique d'In extenso, Manue BUREAU, Coordinatrice des projets pour In Extenso et Philippe EYDIEU chargé de projets, des partenariats et facilitateur pour la Coopérative de recherche de l'ÉSACM, les participant·es apprendront à développer un projet d'exposition, gérer un budget, rédiger un communiqué de presse, mettre en espace une exposition, penser une médiation, et plus encore. À travers des visites d'expositions, des rencontres avec des œuvres et des artistes de la région et des moments de travail réguliers avec l'équipe d'In extenso, le groupe aura l'occasion de découvrir plus en profondeur le champ de l'art contemporain par le biais d'une expérience pratique et immersive.

▸ Évaluation

Participation active et assidue. Ce projet ne donne pas lieu à une notation et une évaluation spécifique mais il fait l'objet d'une appréciation mentionnée dans la fiche d'évaluation contribuant à rendre compte du parcours de l'étudiant·e dans l'école et dans ses projets post-diplôme.

Exposition In extenso, 2024

RÉALITÉS DE L'ART / RENCONTRES

Zoé HALLER
Intervenant·es

▸ Contenu

Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnel·les de l'art : galeristes, médiateur·rices, commissaires d'exposition, régisseur·euses, directeur·ices d'institutions, conservateur·rices, conseiller·es artistiques, juristes, collectionneur·euses, représentant·es d'associations d'artistes…
Présentation des choix possibles après le DNA ou le DNSEP en termes de poursuite d'études.
Présentation des dimensions administratives du travail artistique (droit d'auteur·rice, statut, déclarations, etc.), des formes d'organisation collective (associations, collectifs), du dossier artistique (portfolio, cv), de l'organisation du monde de l'art et des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de l'art.
Séances de découverte des approches et principaux objets de la sociologie de l'art (mondes de l'art, institutions, marchés, trajectoires, talents, publics, etc.).

▸ Objectifs

À travers la présentation des activités et des professions en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art et celui de l'exposition, les Réalités de l'art ont pour objectif d'aider les étudiant·es à préciser leur projet professionnel et à préparer leur parcours à la sortie de l'école. Il vise également à apporter des outils et des repères pour mieux appréhender le paysage artistique, pour se familiariser avec les règles juridiques et sociales du travail artistique, pour savoir communiquer et pour penser son organisation et son économie de travail.

▸ Méthode

Rencontres avec des intervenant·es. Tables rondes. Ateliers. Modules d'information.

Les rencontres prévues cette année :
Être travailleur·euses de l'art handi·e – réalités du travail et pistes de transformation du secteur
Produire et diffuser son travail : quels dispositifs de soutien dans les arts visuels ?
Santé au travail des artistes et prévention des risques professionnels
Pression numérique et transformation du travail artistique
Regards croisés sur l'action artistique en milieu carcéral
Débuter une activité dans le secteur de la création, quelles démarches administratives entreprendre ?
Déclarer ses revenus d'artistes-auteur·rices
Programme complet et calendrier sur : https://www.esacm.fr/etudes/insertion-professionnelle/

▸ Évaluation

Tables rondes et présentation : Présence obligatoire pour les étudiant•es de 4A et 5A
Ateliers/visites/rencontres : présence obligatoire à 3 évènements (minimum) à choisir sur le programme annuel (places limitées).
Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 52).

▸ Bibliographie/ Webographie

Liot Françoise, *Le métier d'artiste : les transformations de la profession artistique face aux politiques de soutien à la création*. Paris : L'Harmattan, 2004.
Nicolas-Le Strat Pascal. *Une sociologie du travail artistique : artistes et créativité diffuse*. Montréal : L'Harmattan, 1998.
Provansal Mathilde, avec une préface de Christine Détrez. Artistes mais femmes : une enquête sociologique dans l'art contemporain. Lyon : ENS Éditions ; Wasselonne : Printot&Ixo, 2023.
Quemin Alain. *L'art contemporain international : entre les institutions et le marché* (le rapport disparu). Nîmes : J. Chambon ; Saint-Romain-au-Mont-d'Or : Artprice.com, 2002.
Ramoul Olivier et Pajda (Plateforme pour l'accompagnement juridique des acteurs culturels), Profession artiste plasticien, Paris : Eyrolles, 2014.
Schirman Caroline. *L'artiste et son marché* : artiste, plasticien, photographe, designer, vidéaste… Trézélan (Côtes-d'Armor) : Filigranes Éditions, 2017.
Sigalo Santos Luc, avec une préface de Vincent Dubois et Laurent Jeanpierre, *L'administration des vocations : enquête sur le traitement public du chômage artistique en France*, Paris : Dalloz, 2018.
SMartBe, dir. Marc Moura, trad. Laurent Bayer. L'artiste, un entrepreneur ? Paris : Les Impressions nouvelles ; Bruxelles : SMartBe, 2011.

RÉALITÉS DE L'ART / MODULES

Zoé HALLER

▸ Contenu

Ces modules articuleront présentation des bases des droits d'auteur·rices et du régime des artistes-auteur·rices et découverte de textes militants, journalistiques et sociologiques qui traitent des enjeux matériels et politiques associés aux dimensions économiques, juridiques et administratives du travail artistique.

▸Objectifs

Se repérer dans l'environnement administratif, juridique et social du travail artistique.
Découvrir l'histoire, les évolutions récentes et les débats qui entourent actuellement les droits d'auteur·rices et le régime des artistes-auteur·rices

▸ Méthode

Six modules qui alterneront présentations théoriques, arpentages et échanges.

▸ Évaluation

Participation obligatoire. Ces modules ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ses apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 66).

▸ Bibliographie/ Webographie

AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, www.ac-ra.eu
CNAP - Centre National des Arts Plastiques, www.cnap.fr
CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, www.cipac.net
Économie solidaire de l'art - http://www.economiesolidairedelart.net
FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org
Burtin Zortea Julia, avec des illustrations de Louise Drulhe, *Aujourd'hui, on dit travailleur·ses de l'art*. Cognac : 369 Éditions ; Lavaur : Impr. Art et Caractère, 2022.
Catin Aurélien, avec la collab. d'Anaïs Enjalbert et Émilie Moutsis, *Notre condition : essai sur le salaire au travail artistique*, Saint-Étienne : Riot Éditions, 2020.
Schrijver, Eric, dir., avec Mathilde Sauzet, Juliette Goiffon, Anne-Sarah Huet, Loraine Furter, Grégory Jérôme, Nelson Luce, Alice Pennors et Mathieu Roquet (trad.). *Copiez ce livre : un manuel sur le droit d'auteur et les communs culturels par et pour les artistes*. Cluny : Les commissaires anonymes, 2023.

RÉALITÉS DU VIRTUEL

Philippe EYDIEU et Zoé HALLER
Intervenant·es

▸ Contenu

Deux axes structurent le projet « Réalités du virtuel » :
Découverte d'outils génératifs, réflexion sur la propriété intellectuelle (invitation dans le cadre des réalités de l'art).
Exploration des biais algorithmiques et approche décoloniales des technologies

▸ Objectifs

Explorer les possibilités de l'implication de l'IA dans une pratique de création et sensibiliser les étudiant·es aux enjeux éthiques, juridiques, technologiques et sociétaux qui lui sont associés.

▸ Méthode

Articulation de temps théoriques et d'atelier pratique avec l'implication de la Coopérative de recherche, d'enseignant·es et d'invité·es extétieur·es.

▸ Dates

Intégré aux sessions des formats Let's Play et des Réalités de l'Art

▸ Évaluation

Participation active et assidue. Ce modul ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais il vient enrichir le parcours de l'étudiant·e dans l'école et dans ses projets post-DNSEP.

DNSEP Gustage MEYNIER © Gustave MEYNIER, 2026

LANGUE ÉTRANGÈRE

Enseignant·es du Centre de langues de l'Université Clermont Auvergne
Artistes et/ou professionnel·les invité·es

▸ Contenu

Les étudiant·es sont amené·es à suivre, de la 1re à la 4e année, un enseignement en langue étrangère.
Les étudian·es non-francophones ayant un niveau de FLE (Français longue étrangère) inférieur à C1 sur l'échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL), suivent une formation de 36h au centre FLEURA du l'Université Clermont Auvergne (UCA) à raison de 3h par semaine le vendredi après-midi, à compter de la mi-septembre. Ces étudiant·es ont la possibilité de suivre en plus l'enseignement d'anglais sous réserve d'une compatibilité d'emploi du temps vérifié avec le responsable des études.
Les étudiant·es de 1ere et 2e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, suivent au 1er semestre 20h d'enseignement d'anglais, par groupe de niveau. Assurés par des professeur·es d'anglais de l'UCA, ces enseignements sont centré sur l'expression et la compréhension orales, en lien avec le champ des arts et de la pratique artistique.
Les étudiant·es de 3e et 4e années francophones ou ayant un niveau C1 ou plus de FLE, participent au 1er semestre à un workshop d'une semaine avec un·e artiste internationale, en partenariat avec Artistes en résidence. Pour les étudiant·es ayant un niveau d'anglais plus fragile pour une immersion complète, un workshop est proposé avec un·e intervenant·e bilingue.
Tou·tes les étudiant·es de 4e année, l'enseignement se prolonge au 2e semestre sous la forme d'un Parlons travail en anglais avec un·e intervenant·e bilingue. Les étudiant·es assistent à l'ensemble des présentations et sont acteur·rices des échanges autour des travaux, afin de travailler à cette occasion leur expression comme leur compréhension orale.

▸Objectifs

Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise/française parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique
Développer sa compréhension orale.
Développer sa capacité à comprendre et s'exprimer en anglais.

▸ Méthode

Groupes d'années mélangées prenant en compte le niveau d'anglais/français au regard d'un test effectué à l'entrée à l'ÉSACM et de la réévaluation des niveaux par les enseignant·es de l'UCA lors des premiers cours.
Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.

▸ Évaluation

Le suivi par l'enseignant·e ou l'intervenant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e dans les temps d'enseignement ainsi que sa progression. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université ou des intervenant·es.

VISITE D'EXPOSITION / VOYAGE D'ÉTUDE

Etablissement d'accueil

Des voyages d'étude (visites de centres d'art, d'expositions, etc.) et visites d'expositions sont organisés périodiquement par l'école et font partie intégrante du cursus pédagogique. Outre l'organisation de visites d'exposition se trouvant à proximité de l'école (La Tôlerie, le FRAC, le Creux de l'Enfer, ...), chaque automne, les étudiants de 1re année partent à Paris visiter expositions et institutions artistiques à partir d'un programme établi par l'équipe pédagogique.
Les 2es années bénéficient également d'un voyage d'étude à cette même période à la Biennale de Lyon ou dans un lieu de diffusion à proximité.
Des voyages sont également programmés pour aller voir les grandes manifestations artistiques (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte à Münster...) et sont ouverts aux étudiants de 2e cycle.

TRONC COMMUN

5A

WORKSHOP **RENTRÉE**

ENTOMOLOGIES CHORÉGRAPHIQUES

Rémy HÉRITIER

▸ Objectifs
Engager un chantier collectif de réflexion et de pratique ;
Partager un regard critique ;
Rencontrer son propre travail en se penchant sur l'oeuvre et les questions de quelqu'un d'autre ;
Décrire, spéculer, actualiser ;
Préparer une performance publique.

▸ Contenu
Quelle expérience vivrions-nous si on désossait entièrement une voiture alors que l'on n'est pas mécanicien·ne ? Séparer le plastique, le métal, le tissus, les liquides. Absolument tout, du moteur aux moindres bidules. Etaler, étiqueter, classer les pièces d'une entomologie mécanique. Puis faire usage de ces matériaux pour fabriquer un nouvel objet roulant.
Et si on procédait de la même manière avec une œuvre chorégraphique existante ? En considérant les matériaux pour ce qu'ils sont et ce qu'ils nous font. Nommer, classer,incorporer les gestes, les actions à la manière d'un·e entomologiste chorégraphique. Tester la capacité de ces gestes, actions à ouvrir de nouvelles perspectives de réflexion. Que rencontrons-nous ? Quelles histoires, quels artistes, quels récits ? D'où regardons-nous, d'où et comment nous mettons-nous en action ?

▸ Méthode
Il s'agira de visionner, consulter et interpréter des documents vidéo, sonores, notes, textes, autant de support d'expérimentations pour mettre à jour une œuvre que l'on ne connaît pas. Il faudra démonter, remonter, perfomer, décrire, mettre en commun, transmettre…

▸ Dates
Du 28 septembre au 2 octobre 2026.

▸ Évaluation
Assiduité, présence, qualité et approfondissement des propositions, implication, réflexivité.

▸ Références
Carlo GINZBURG, « Traces, racines d'un paradigme indiciaire » in *Mythes, emblèmes, traces – morphologie et histoire*, Flammarion, pp 139-179.
Gayatri C. SPIVAK, Judith BUTLER, *L'état global,*Payot, 2007, 112p.
Edouard-Léon SCOTT DE MARTINVILLE, *Phonotographie d'une voix à distance*, 1860.
Jeremy DELLER, *D'une révolution à l'autre*, Palais de Tokyo, Paris, 2008.
FORCED ENTERTAINMENT, *Quizoola !*, Institut of Contemporary Art, London, 1996.
Yvonne RAINER, *Trio A* (The Mind is a Muscle part 1),1966
Les Ballets Russes

COURS **MÉTHODOLOGIE**

COMPAGNONNAGE

Emilie BROUT et Maxime MARION, Alexis DEGRENIER, Matthieu DUSSOL, Camille JUTHIER, Michèle MARTEL, Alex POU, Vincent WEBER

▸ Objectifs
Approfondir et développer les questionnements et les gestes récurents dans le travail.
Partager des sources et des références.
Transmettre des savoirs, techniques pratiques et théoriques.
Préparer la sortie de l'école.

▸ Contenu
Chaque étudiant·e de 5e année doit choisir au moins un·e enseignant·e dans la liste proposée afin qu'iel accompagne au plus près le travail. Une fois le groupe constitué, il s'agira de déterminer les questionnements et les besoins qui peuvent être partagés.

▸ Méthode
Les séances ont lieu une demi-journée par mois et permettent de mobiliser les apports théoriques, techniques ou pratiques nécessaires. Ainsi, les séances pourraient être à la fois un temps de partage de références, de visionnage, d'écriture, d'entraînement, à la présentation orale etc.

▸ Évaluation
Assiduité, présence et engagement dans les activités du groupe.
Capacité à établir des liens entre plusieurs pratiques et à identifier les savoirs qu'elles appellent.

INITIATION À LA RECHERCHE

▸ Objectifs

L'initiation à la recherche, aujourd'hui pleinement inclue dans le 2e cycle des écoles supérieure d'art permet aux étudiant·es de côtoyer plus intensément et plus concrètement, toujours en regard de leur propre travail, les méthodologies de la recherche en art.
L'initiation à la recherche appréhende aussi la recherche en art par l'art en contribuant à des projets portés par des enseignant·es en lien avec des membres de la Coopérative de recherche (4A/5A).
L'initiation se fait en deux temps.
Dans ce cadre, la quatrième année se concentre sur la conception et l'élaboration de l'essai des étudiant·es. Un calendrier est mis en place pour les accompagner personnellement et régulièrement en leur proposant plusieurs workshops.
La cinquième année propose d'expérimenter des formes et des méthodes collectives de recherche en constituant un travail d'exploration de ces méthodes.

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent dans l'école, les activités de recherche. Dans ce lieu de fabrique collective, les chercheur·es élaborent différentes situations qui leur permettent de nourrir ou de tester certaines phases de leur recherche.

L'initiation à la recherche se présentent ainsi :

▸ Contenu et méthode

• **Essai (4A)** (voir page suivante)
Ce focus mène l'étudiant·e à la rédaction de son essai de DNSEP en relation avec les référent·es essais. Il se construit à partir de trois workshops qui séquencent l'année pour l'aboutir en fin de la 4e année. Ces moments sont des temps forts pensés pour travailler parallèlement et conjointement le fond et la forme de l'essai. Ces workshops ne se substituent pas au travail au long cours avec les référent·e·s essais mais constituent des moments de concentration et d'accélération ainsi qu'une mise en partage collective. (voir «ESSAI», page 148)

Deux formats d'initiation à la recherche, obligatoires pour les 5A :
• **Documentation (5A)** (voir page suivante)
Il s'agira de proposer de regarder différentes manières d'approcher la documentation d'un travail artistique, autant dans ses méthodes que dans ses modes de représentation. Ces temps de partage viendront en regard d'une recherche appliquée à la pratique personnelle.

• **Focus Postcapitaliste et pratiques artistiques contemporaines (5A) (voir page suivante)**
Il s'agit de proposer une pratique de lecture en commun afin de constituer une sorte de « contre-canon » de références qui puisse être partagé avec nos communautés pédagogiques, artistiques, militantes.

DOCUMENTATION

Rada BOUKOVA et Marion ROBIN

▸ Objectifs

Apercevoir dans la documentation du travail un petit sentier ou une grande promenade donnant l'occasion d'une autre relation à l'art, d'une entrée par une autre facette dans le travail plastique. Aborder les choix de documentation du travail comme étant aussi représentatifs que le travail lui-même, par extension, suite, choix d'une distance et/ou d'une proximité, déplacement, interprétation, capture d'expérience, ouverture. Faire interagir les gestes et les médiums pour trouver son propre mode de dialogue entre son travail et sa documentation, aussi en regard de l'adresse et de la circulation désirée.

▸ Contenu

La documentation d'un travail plastique dit beaucoup des décisions des artistes et des auteur·rices. À travers elle, se pose la question du statut des choses et de l'influence du langage sur ce qu'on regarde. Est-ce qu'il s'agit de clarifier, d'être ailleurs, de complexifier, d'informer, de matérialiser, d'authentifier, de dire la part scientifique, de donner une preuve, de chercher l'autonomie ? Est-il possible de se dédouaner de la question ? Quels liens la documentation entretient-elle avec le souvenir, le fragment, le secret, le point de vue, la mémoire, la sauvegarde, le quotidien ? Où s'arrête la maîtrise sur l'œuvre et comment les choses nous parviennent ?

À travers différents exemples, nous tenterons de regarder l'énergie dépensée pour rester en contact avec la réalité du travail artistique depuis sa documentation, nous observerons ensemble différentes manières de faire. Ces temps de partage viendront en regard d'une recherche liée à la pratique personnelle.

▸ Méthode

3 rendez-vous par semestre consacrés à l'observation de méthodes singulières d'artistes et d'auteur·rices et au travail pratique de documentation pour chaque étudiant·e, tout médium confondu.

▸Dates

Du 23 au 26 février 2027
Du 7 au 10 juin 2027

Assiduité, engagement dans les échanges et la pratique.

▸ Évaluation

Liza BEAR, *Splitting*, film super 8 couleur, silencieux, 10', 1974
Hélène BERTIN, Valentine Schlegel, *je dors, je travaille*, Paris, future, CAC Brétigny, 2017

▸ Références

Claire BISHOP, *on the superabundance of research-based art*, INFORMATION OVERLOAD, Artforum April 2023
Guy DE COINTET, *Marie de Brugerolle* JRP/Ringier Kunstverlag : 2011.
Pati HILL, *letters to Jill, a catalogue and some notes on copying*, Arcadia University, première édition 1979
Gordon MATTA-CLARK, entretiens, Paris, éditions Lutanie, 2011
Gordon MATTA-CLARK, les photomontages
Craig OWENS, *Le Discours des autres*, Romainvillle, éditions Même Pas l'Hiver, 2022
Yvonne RAINER, *poèmes*, Lyon, trente-trois morceaux, 2021
Lynne SACHS, Barbara HAMMER, *A month of single frames*, 16mm, documentaire couleur, 14', 2019
AWARE, *Archives of Women Artists*, Research and Exhibitions : https://awarewomenartists.com/
Le réseau documents d'artistes : https://reseau-dda.org/fr

POSTCAPITALISMES ET PRATIQUES ARTISTIQUES CONTEMPORAINES

Guillaume HEUGUET et Clémence AGNEZ

▸Objectifs

Cartographier les enjeux critiques de l'art contemporain. Développer une culture critique commune
Pratiquer la lecture analytique collective. Documenter et présenter une démarche de réflexivité.
Expérimenter les liaisons entre concepts et pratiques plastiques

▸ Contenu

Nous proposons de constituer un groupe d'étude sur les rapports entre postcapitalisme et productions artistiques/culturelles. Il s'agit de proposer une pratique de lecture en commun afin de constituer une sorte de « contre-canon » de références qui puisse être partagé avec nos communautés pédagogiques, artistiques, militantes. Dans le contexte d'une cinquième année en école d'art, la lecture analytique, sensible et située de textes politiques et théoriques, en collectif, constitue une pratique à part entière. Cette pratique de l'étude en commun est une façon de s'approprier un corpus issu des sciences humaines : au terme d'un cursus en école d'art, c'est une manière de se rendre attentif aux conditions politiques, sociales, écologiques, économiques des pratiques artistiques, aux courants de pensée et idéologies qui les traversent ; de se familiariser avec le monde de la recherche en rapport avec l'art contemporain ; de s'approprier les usages de la théorie dans les milieux professionnels de l'art (de l'accompagnement à la critique infrastructurelle) ; de se situer dans les différents modes de relation entre théorie et pratique. C'est aussi une manière de se préparer à une situation qui peut se présenter dans le cadre de projets collectifs faisant l'objet d'une curation/éditorialisation forte, ou de candidatures à des résidences sur la base d'un appel spécifique.

▸ Méthode

Lectures collectives et présentations d'appronfondissements individuels. Présence, participation et implication.

▸ Références

Aline CAILLET et Florian GAITÉ, *Les mondes de l'art à l'âge du capitalisme culturel*, Presses Universitaires de Vincennes, 2025
Aliocha IMHOFF et Kantuta QUIROS, *Qui parle ?*, PUF, 2022
Andrea FRASER, « From the Critique of Institutions to an Institution of Critique », *Artforum*, septembre 2025
Angela DIMITRAKAKI, « Feminism, Art, Contradictions », *e-flux Journal*, n°92, juin 2018
ARCHEY Karen, «After Institutions.» Curating the Contemporary in the Art Museum. Routledge, 2023
Brad TROEMEL, «The Accidental Audience», The New Inquiry, 14 mars 2013
Claire BISHOP, *Artificial Hells : Participatory Art and the Politics of Spectatorship*, Verso, 2012
Cy LECERF MAULPOIx, *Ecologies déviantes. Voyages en terres queer*, Combourakis, 2021
David JOSELIT, *After Art*, Princeton, 2013
Donna HARAWAY, *Manifeste cyborg et autres essais*, Exils, 2017
Estelle ZHONG MENGUAL, *Apprendre à voir. Le point de vue du vivant*, Actes Sud, 2021
Geneviève AZAM, «Penser et agir depuis la subsistance», Terrestres, 12 mai 2023
Hal FOSTER, *Design & Crime*
Jose ESTEBAN MUNOZ, *Cruiser l'utopie*, Brook, 2023
Judith BUTLER, *La vie psychique du pouvoir*, Amsterdam, 2022
Kristin ROSS, *La forme-commune*, La Fabrique, 2024
Lucie KOLB, GABRIEL FLÜCKIGER, New Institutionalism Revisited, On curating, n°21, décembre 2013 [en ligne]
Marie-Jeanne ZENETTI, « Que fait #MeToo à la littérature ? », Revue critique de fixxion française contemporaine n°24, 2022 [En ligne]
Mark FISHER, *Désirs post capitalistes*, Audimat éditions, 2024
Nancy FRASER, *Le capitalisme est un cannibalisme*, Agone, 2025
Nato THOMPSON (dir.), *Living as Form: Socially Engaged Art from 1991-2011*, MIT Press, 2012
Olivier MARBOEUF, *Suites décoloniales: s'enfuir de la plantation*, éditions du Commun, 2022
Selma JAMES, *Sexe, race et classe. La stratégie de l'autonomie*, PMN, 2024

RÉALITÉS DE L'ART / RENCONTRES

Zoé HALLER
Intervenant·es

▸ Contenu

Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnel·les de l'art : galeristes, médiateur·rices, commissaires d'exposition, régisseur·euses, directeur·ices d'institutions, conservateur·rices, conseiller·es artistiques, juristes, collectionneur·euses, représentant·es d'associations d'artistes…
Présentation des choix possibles après le DNA ou le DNSEP en termes de poursuite d'études.
Présentation des dimensions administratives du travail artistique (droit d'auteur·rice, statut, déclarations, etc.), des formes d'organisation collective (associations, collectifs), du dossier artistique (portfolio, cv), de l'organisation du monde de l'art et des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de l'art.
Séances de découverte des approches et principaux objets de la sociologie de l'art (mondes de l'art, institutions, marchés, trajectoires, talents, publics, etc.).

▸ Objectifs

À travers la présentation des activités et des professions en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art et celui de l'exposition, les Réalités de l'art ont pour objectif d'aider les étudiant·es à préciser leur projet professionnel et à préparer leur parcours à la sortie de l'école. Il vise également à apporter des outils et des repères pour mieux appréhender le paysage artistique, pour se familiariser avec les règles juridiques et sociales du travail artistique, pour savoir communiquer et pour penser son organisation et son économie de travail.

▸ Méthode

Rencontres avec des intervenant·es. Tables rondes. Ateliers. Modules d'information.

Les rencontres prévues cette année :
Être travailleur·euses de l'art handi·e – réalités du travail et pistes de transformation du secteur
Produire et diffuser son travail : quels dispositifs de soutien dans les arts visuels ?
Santé au travail des artistes et prévention des risques professionnels
Pression numérique et transformation du travail artistique
Regards croisés sur l'action artistique en milieu carcéral
Débuter une activité dans le secteur de la création, quelles démarches administratives entreprendre ?
Déclarer ses revenus d'artistes-auteur·rices
Programme complet et calendrier sur : https://www.esacm.fr/etudes/insertion-professionnelle/

Tables rondes et présentation : Présence obligatoire pour les étudiant•es de 4A et 5A
Ateliers/visites/rencontres : présence obligatoire à 3 évènements (minimum) à choisir sur le programme annuel (places limitées).

▸ Évaluation

Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 52).

▸ Bibliographie/ Webographie

LIOT Françoise, *Le métier d'artiste : les transformations de la profession artistique face aux politiques de soutien à la création*. Paris : L'Harmattan, 2004.
NICOLAS-LE STRAT Pascal. *Une sociologie du travail artistique : artistes et créativité diffuse*. Montréal : L'Harmattan, 1998.
PROVANSAL Mathilde, avec une préface de Christine Détrez. Artistes mais femmes : une enquête sociologique dans l'art contemporain. Lyon : ENS Éditions ; Wasselonne : Printot&Ixo, 2023.
QUEMIN Alain. *L'art contemporain international : entre les institutions et le marché* (le rapport disparu). Nîmes : J. Chambon ; Saint-Romain-au-Mont-d'Or : Artprice.com, 2002.
RAMOUl Olivier et Pajda (Plateforme pour l'accompagnement juridique des acteurs culturels), Profession artiste plasticien, Paris : Eyrolles, 2014.
SCHIRMAN Caroline. *L'artiste et son marché* : artiste, plasticien, photographe, designer, vidéaste… Trézélan (Côtes-d'Armor) : Filigranes Éditions, 2017.
SIGALO Santos Luc, avec une préface de Vincent Dubois et Laurent Jeanpierre, *L'administration des vocations : enquête sur le traitement public du chômage artistique en France*, Paris : Dalloz, 2018.
SMartBe, dir. Marc MOURA, trad. Laurent BAYEr. L'artiste, un entrepreneur ? Paris : Les Impressions nouvelles ; Bruxelles : SMartBe, 2011.

RÉALITÉS DE L'ART / MODULES

Zoé HALLER

▸ Contenu

Ces modules articuleront présentation des bases des droits d'auteur·rices et du régime des artistes-auteur·rices et découverte de textes militants, journalistiques et sociologiques qui traitent des enjeux matériels et politiques associés aux dimensions économiques, juridiques et administratives du travail artistique.

▸Objectifs

Se repérer dans l'environnement administratif, juridique et social du travail artistique.
Découvrir l'histoire, les évolutions récentes et les débats qui entourent actuellement les droits d'auteur·rices et le régime des artistes-auteur·rices

▸ Méthode

Six modules qui alterneront présentations théoriques, arpentages et échanges.

▸ Évaluation

Participation obligatoire. Ces modules ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ses apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 66).

▸ Bibliographie/ Webographie

AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, www.ac-ra.eu
CNAP - Centre National des Arts Plastiques, www.cnap.fr
CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, www.cipac.net
Économie solidaire de l'art - http://www.economiesolidairedelart.net
FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org
BURTIN ZORTEA Julia, avec des illustrations de Louise DRULHE, *Aujourd'hui, on dit travailleur·ses de l'art*. Cognac : 369 Éditions ; Lavaur : Impr. Art et Caractère, 2022.
CATIN Aurélien, avec la collab. d'Anaïs ENJALBERT et Émilie MOUTSIS, *Notre condition : essai sur le salaire au travail artistique*, Saint-Étienne : Riot Éditions, 2020.
SCHRIJVER, Eric, dir., avec Mathilde SAUZEt, Juliette GOIFFON, Anne-Sarah HUET, Loraine FURTER, Grégory JÉRÔME, Nelson Luce, Alice Pennors et Mathieu Roquet (trad.). *Copiez ce livre : un manuel sur le droit d'auteur et les communs culturels par et pour les artistes*. Cluny : Les commissaires anonymes, 2023.

RÉALITÉS DU VIRTUEL

Philippe EYDIEU et Zoé HALLER
Intervenant·es

▸ Contenu Deux axes structurent le projet « Réalités du virtuel » :
Découverte d'outils génératifs, réflexion sur la propriété intellectuelle (invitation dans le cadre des réalités de l'art).
Exploration des biais algorithmiques et approche décoloniales des technologies

▸ Objectifs Explorer les possibilités de l'implication de l'IA dans une pratique de création et sensibiliser les étudiant·es aux enjeux éthiques, juridiques, technologiques et sociétaux qui lui sont associés.

▸ Méthode Articulation de temps théoriques et d'atelier pratique avec l'implication de la Coopérative de recherche, d'enseignant·es et d'invité·es extétieur·es.

▸ Dates Intégré aux sessions des formats Let's Play et des Réalités de l'Art.

▸ Évaluation Participation active et assidue. Ce modul ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais il vient enrichir le parcours de l'étudiant·e dans l'école et dans ses projets post-DNSEP.

Workshop Film Papier, 2026

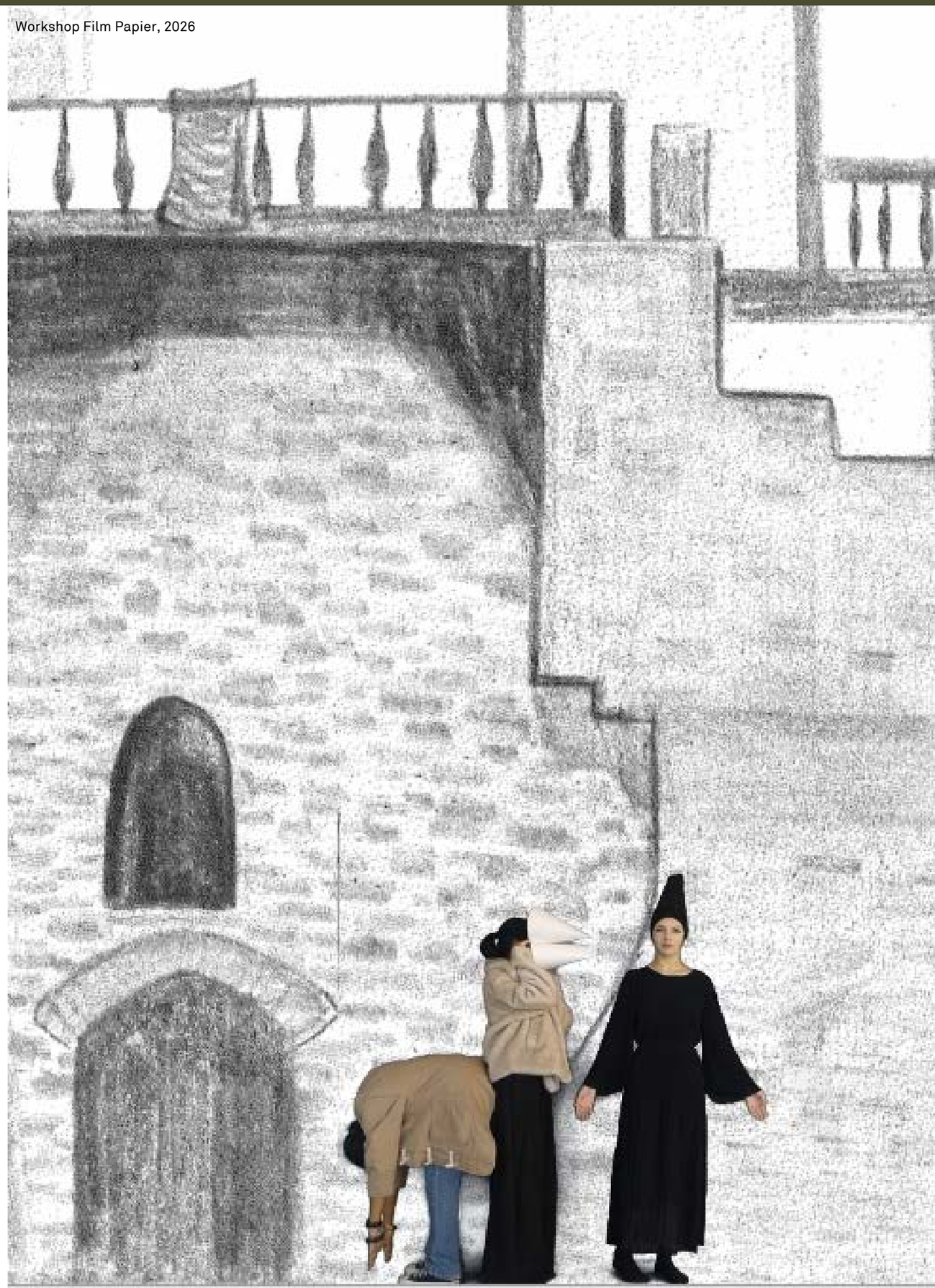

VISITE D'EXPOSITION / VOYAGE D'ÉTUDE

Etablissement d'accueil

Des voyages d'étude (visites de centres d'art, d'expositions, etc.) et visites d'expositions sont organisés périodiquement par l'école et font partie intégrante du cursus pédagogique. Outre l'organisation de visites d'exposition se trouvant à proximité de l'école (La Tôlerie, le FRAC, le Creux de l'Enfer, ...), chaque automne, les étudiants de 1re année partent à Paris visiter expositions et institutions artistiques à partir d'un programme établi par l'équipe pédagogique.
Les 2es années bénéficient également d'un voyage d'étude à cette même période à la Biennale de Lyon ou dans un lieu de diffusion à proximité.
Des voyages sont également programmés pour aller voir les grandes manifestations artistiques (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte à Münster...) et sont ouverts aux étudiants de 2e cycle.

Fabrique TCQNPSSP © Photo Maya AUZOLLE, 2026

Focus marquetterie, 2026

FOCUS

Les Focus correspondent à des temps d'enseignement proposés tout au long de l'année principalement les lundis et vendredis. Disciplinaires ou transdisciplinaires, techniques, théoriques et/ou méthodologiques, ils recouvrent un champ varié d'apprentissages permettant aux étudiant·es de la 1re à la 5e année de (re)découvrir et/ou d'approfondir des connaissances et savoir-faire nécessaires au développement et à l'étayage de leurs pratiques.

Constitués d'une ou de plusieurs séances, nécessitant des acquis préalables ou non, les Focus peuvent être portés ou co-portés par un·e ou plusieurs enseignant·es, un·e moniteur·rice. Ils peuvent aussi être proposés par des étudiant·es qui souhaitent mettre en partage un savoir particulier issu d'une autre formation ou de connaissances propres.
Les Focus peuvent être obligatoires pour certaines années ou optionnels. Lorsque le nombre de place est limité et/ou réservé en priorité à certaines années, les inscriptions se font à partir du calendrier pédagogique. Dès que le nombre d'inscrit·es maximum est atteint, une liste d'attente est ouverte. Et selon la demande et les possibilités, une seconde session peut éventuellement être proposée.

Tout Focus suivi de façon assidue et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant·e et donne lieu à une évaluation. La diversité et la pertinence des Focus choisis par l'étudiant·e sont prises en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des notes ECTS, notamment au regard des attendus spécifiques à chaque année en matière d'exploration et d'étayage (voir page 54). Les Focus indiqués comme « obligatoires » pour certaines années du cursus peuvent entrainer la non-attribution d'une partie des crédits s'ils n'ont pas été réalisés dans la temporalité demandée.

NB : Lorsque vous êtes inscrit·es à un Focus qui se déploie sur plusieurs séances et que l'une des séances est programmée en même temps qu'un autre Focus, vous devez donner la priorité au Focus que vous avez déjà commencé à suivre. La commission des enseignant·es portera une attention à l'observation de ce principe dans l'évaluation semestrielle.

FOCUS

1A

COUPER/COLLER, DU FRAGMENT À L'INFINI

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

À partir de matèriel analogique et des standards d'écoute du magnétophone aux plateformes de streaming audio, nous identifierons les modes d'écoute, les dispositifs et leurs possibilités.
Ce faisant il s'agira de construire des collages à partir de petits fragments de bandes, de vinyles, de cassettes ou de logiciels audio. Le support d'écoute devenant de fait une matière à travailler, et recréer.

► Contenu

A partir de platines, vieux disques, magnétophone à bandes, cassettes, supports numériques, nous chercherons à reconstruire un récit à partir d'écoute actives et de recherches bibliographiques le cours se concentrera sur notre rapport à la coupure tant par le biais théorique que l'expérience in situ.
Les deux séances seront suffisament espacées afin .de permettre de saisir les différents contenus entre les cours nourrissant l'expérience.

► Méthode

« Par ses effets de coupure, une oeuvre fait surgir l'événement sur lequel elle appose son sceau »
Jacques Derrida

► Évaluation

Création d'un objet sonore ou dispositif à partir des écoutes et pratiques évoquées et amorcées en cours. Cette création devenant alors à nouveau un objet à déformer.

► Références

Écoutes :
Fennesz : before I leave
Charmaine LEE : Tulpa (LP)
Martin BRANDLMAYR : Intersticial Spaces
Christian MARCLAY : Records ; 1981-1989

Livres :
Jonathan STERNE : *Histoire de la modernité sonore*

RÉDUIRE, SATURER, DÉGRADER PUIS RECOMPOSER

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

A partir de différentes sources sonores choisies ,n concertation,préalablement sur différents supports, chaque étudiant .e devra saturer ou dégrader dans le montage les sources sonores pour leur apporter une dimension ésthetique propre à chacun.eet recomposer un nouveau récit altéré.

► Contenu

Après plusieurs exemples distribués dans ce cours, nous expérimenterons plusieurs possibilités de dégrader la source et la courbe afin de tenter une nouvelle forme sonore. Ainsi par les différents types de saturation ou de dégradation de la matière sonore, il faudra questionner les limites du corps ou des machines sonores et leur conjugaison.

mots clés: dégradations, superpositions, diminution, bruits, réduction, gate, bruit blanc, sons fantômes, particules, sampling, répétition, reconstruction, artefacts, hantologie,

► Méthode

Il sera demandé la création d'un morceau à partir des énoncés ci-dessus

► Évaluation

La radio devant le microphone : Voix, érotisme et société de masse, Miguel ALVAREZ-FERNANDEZ
A mon corps défendant, phénoménologie politique de la déficience : Jonathan STERNE
The most beautiful ugly sound in the world, Pauline NADRIGNY et Catherine GUESDE

UN PLAN SOUPLE

Rada BOUKOVA

▸Objectifs

Explorer de nouveaux usages des matières textiles en étudiant leurs comportements, leurs modes de tenue, leur flexibilité et leurs capacités d'adaptation aux corps, aux formes et aux espaces.

▸ Contenu

De l'abri transportable au vêtement, le textile entretient une relation particulière avec le corps et l'espace : il peut devenir une seconde peau, une enveloppe ou un habitat. Matière souple par excellence, il existe dans un équilibre entre soumission et résistance, entre mouvement et stabilité.
Chaque séance permettra de faire l'expérience sensible et viscérale de nouveaux comportements de la matière, à travers des gestes constructifs expérimentés à partir de grands échantillons aux caractères variés.

▸ Méthode

A travers une approche pratique en atelier, de la manipulation et de travail personnel engagé entre les séances, les participants exploreront comment une matière souple peut se transformer en forme construite, comment elle trouve son équilibre, sa stabilité et sa manière propre d'occuper l'espace.
Le textile sera ainsi envisagé comme un médium évolutif, capable de produire des structures légères, adaptables et en constante transformation.

▸ Évaluation

Présence et engagement dans la pratique.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation d'un travail.

▸ Références

Hélio OITICICA, Anni ALBERS, Franz ERHARD WALTHER, Nefeli PAPADIMOULI, Cosima VON BONIN, Liz MAGOR, Cinzia RUGGERI…

UNE INTÉGRALE

Jan KOPP

▸Objectifs

Le Focus propose de plonger dans l'œuvre complète d'un·e artiste. Il s'agira d'un focus de recherche, de sa restitution et de sa mise en partage.

▸ Contenu

Le·la participant·e choisit avec l'enseignant un·e artiste en début du focus et tente d'en devenir «spécialiste» en cherchant un maximum d'informations et éléments le ou la concertant·e et de mettre en partage cette connaissance.

▸ Méthode

Ce focus est un atelier de recherche. Tout élément visuel, textuel, sonore.. de ou sur l'artiste est matière à être collectée et analysée. L'étudiant·e accumulera des documents de et sur un·e seule artiste et devient son «spécialiste». Durant le focus qui se déploie sur l'année entière, trois séances sont dédiées à la mise en partage des connaissances acquises entre les participant·es. Les formats de la mise en partage vont être développés en cohérence de l'artiste choisi·e.

▸ Évaluation

Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des recherches menées.

▸ Références

La seule référence sera l'artiste choisi·e.

TESTER RANGER

Claire GONÇALVES

▸Objectifs

Expérimenter avec des matières (terre, plâtre, bois, etc.) et des outils. Explorer les mises en relation possibles entre les matériaux. Construire une gamme personnelle d'expérimentation. Développer une démarche d'archivage de ses propres expérimentations et construire ses propres formes de trace.

▸ Contenu

Choisir une forme simple et l'expérimenter dans des matières, textures et couleurs variées pour constituer une gamme matière personnelle. Questionner ce qu'est l'archivage et son utilité dans une pratique plastique. Chercher de quelle manière classer et garder trace de ses expérimentations pour qu'elles restent en mémoire et puissent évoluer.

▸ Méthode

Expérimentation pratique individuelle et collective. Prise de notes et traces au fil des séances. Mise en commun régulière des résultats sous forme de discussion. Élaboration progressive d'un outil d'archivage personnel.

▸ Évaluation

Curiosité et investissement dans les expérimentations. Capacité à faire des choix et motivation à recommencer, ajuster, réessayer. Pertinence et soin apportés à l'archivage personnel. La présence est obligatoire et fait partie intégrante de l'évaluation.

DRAWING ROOM

Samira Ahmadi Ghotbi

▸Objectifs

Développer une approche du dessin au-delà de sa fonction de représentation, et l'aborder comme un outil d'observation, de pensée et de retranscription.
Expérimenter le dessin comme une pratique quotidienne et régulière à partir d'exercices d'observer, collecter, traduire, retranscrire, et relier des éléments issus du réel, de la mémoire ou de l'imaginaire.
Acquérir des méthodes permettant de construire une démarche personnelle, en développant une attention vers la spontanéité et l'immédiat de pratique de dessin.

▸ Contenu

Le focus propose d'aborder le dessin non pas uniquement comme une image produite, mais comme un moyen permettant d'explorer un sujet, une situation ou un sentiment. À partir des exercices d'observation, de collecte, d'écoute, de lecture ou d'expérience vécue, on expérimente des différentes méthodes.
On envisage le dessin comme une pratique de retranscription. Chaque proposition déplacera un langage vers un autre comme une forme de traduction: du mouvement vers la ligne, de la mémoire vers l'image, du texte vers l'espace, du corps vers le geste.

▸ Méthode

Pratique d'atelier alternant entre exercices collectifs, expérimentations individuelles et temps de discussion critique et partage de références.

▸ Évaluation

Participation et engagement dans le travail. Réalisation des travaux aboutis avec une approche critique accompagnée des références artistique.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation d'un ensemble de travail aboutis avec une approche critique accompagnée des références artistique.

▸ Références

Revue Roven
Revue Drawer
Jean Luc NANCY, L*e plaisir au dessin,* Edition Galilée, Paris, 2007
Amy SILLMAN, *Faux pas. Écrits et dessins*, after8 books, Paris, 2020
Marion JDANOFF, *Baguenaudes*, Super Loto Edition, 2023

Artistes : Nancy SPARO, Tracy EMIN, Anne Marie SCHNEIDER, Kiki SMITH, William ANASTASI, Jimmy BEAUQUESNE, Paul MAHEKE, Anne-Lise COSTE, Armineh NEGAHDARI,

DNA Agathe FORAY, 2026

PUNCTUM OU COMMENT INTERROGER LE MEDIUM PHOTOGRAPHIQUE

Serge LHERMITTE

▸Objectifs

Apprendre à construire une image, connaître, reconnaître puis utiliser les différents codes du photographique. D'un point de vue théorique d'abord, puis pratique dans un second temps.
Travailler et développer un travail photographique

▸ Contenu

Analyse des techniques par un travail iconographique.
Élaboration de projets permettant la réalisation d'images photographiques utilisant les concepts analysés dans la phase théorique.

▸ Méthode

Regarder et analyser les différentes techniques photographiques à travers différents travaux photographiques qu'ils soient de presse ou plasticien.
Première analyse faite en salle à partir d'oeuvrres photographiques connues.
Travail en bibliothèque pour un travail autour des cadrages, des champs et hors-champs. (à faire sous forme de rendu choix de plusieurs images – à rendre pour le 20 novembre)
Aborder la technique photographique à partir des boîtiers numériques. Utiliser dans le cadre d'exercices et/ou d'un travail personnel.
Analyse collective des travaux réalisés dans le cadre des exercices.

▸ Évaluation

Présences, qualité des analyses iconographiques rendues, qualité du travail photographique rendu.

▸ Modalités de rattrapage

À étudier avec la scolarité.

GESTES ET PRATIQUES CONTEMPORAINES DU CINÉMA ARGENTIQUE

Nelly GIRARDEAU

▸Objectifs

Expérimenter les dispositifs de projection et le support argentique, développer une approche sensible de la matière filmique comme médium plastique
Explorer différents mode de perception et d'appréhension des images en mouvement.
Impliquer l'économie de moyen dans la facture d'un travail plastique.

▸ Contenu

A travers l'expérimentation de différents gestes, formats, supports et dispositifs de projection, le focus propose d'explorer les spécificités du film argentique et les multiples possibilités de sa mise en mouvement. Avec comme point de départ l'étude d'artistes et de cinéastes qui ont fait de la pellicule un terrain de recherche et d'expérimentation il s'agira d'appréhender le film argentique comme un objet à manipuler, transformer, hybrider…

▸ Méthode

Pratique d'atelier et partage de références.

▸ Évaluation

Compréhension des enjeux, engagement dans le travail et qualité des propositions.

Travail individuel

▸ Références

Rosa BARBA, Robert BREER, Mary Ellen BUTE, Charles André CODERRE, Elena DUQUE, Cécile ; FONTAINE, Norman Mc LAREN, Jodie MACK, Rose LOWDER, Gaëlle ROUARD, Viktoria SCHMID…
CINÉMA EXPÉRIMENTAL, abécédaire pour une contre-culture, Raphaël BASSAN, éditions Yellow Now, 2021

LES GESTES DE LA RECHERCHE

Rémy HÉRITIER

▸Objectifs

Apprendre à voir la danse là où elle ne se montre pas.
S'intéresser collectivement aux conditions d'apparition du geste.
Inventer des outils et un contexte permettant de les convoquer hors du livre.
Inventer des outils inclusifs de lecture
Préparer une performance publique.

▸ Contenu

« Un document est un objet qui permet une meilleure compréhension d'un autre objet ». Equipé·es de cette définition volontairement sommaire, nous nous engagerons dans une lecture collective d'A la recherche du temps perdu. Lecture tour à tour performée, silencieuse ou collective, le monument de Proust devenant pour l'occasion un document par lequel être mouvementé·es.
Nous porterons notre attention sur les descriptions et allusions faites aux gestes, à ce qui bouge et ce qui est susceptible de nous faire bouger, nous braconnerons les mouvements humains et non humains dans un texte publié il y a maintenant un siècle.
Chaque geste tiré du texte fera l'objet d'une incorporation physique qui nous demandera d'être attentives et attentifs non seulement aux corps qui les portent (le cocher, le cheval, Marcel, Odette etc) mais également aux contextes de leurs énonciations (les salons, les arrières cuisines, la ville ou la campagne).

▸ Méthode

Chaque séance commencera par une pratique physique conduite et se poursuivra par la lecture de la Recherche, celles des textes, des images, des œuvres autant que des banalités auxquels il nous renvoie aujourd'hui.
Au fil des séances nous constituerons une collection de gestes et de matériaux physiques dans laquelle puiser et inventer des dispositifs pour les rendre publics.
Chaque séance donnera lieu à la production d'une documentation à performer, déposée sur une forme multimédia (texte, vidéo, son, image) sur la plateforme les cahiers du studio.
Lire pour soi, faire la lecture aux autres, enregistrer, performer, nous inventerons ensemble les alternatives inclusives pour profiter pleinement du texte. Le focus s'adresse évidemment aussi à celleux qui s'identifient comme « non lecteurices ».

▸ Évaluation

Assiduité, présence, qualité et approfondissement des propositions, implication, réflexivité.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation orale d'un sujet de culture chorégraphique en lien avec l'enseignement.

▸ Références

Marcel PROUST, *A la recherche du temps perdu* I, Folio Classique.
Emma BIGÉ, *Mouvementements – écopolitiques de la danse*, La découverte, 2023, 232p. (version audio https://soundcloud.com/loeil-et-la-main/mouvementements-emma-bige-chapitre-0-1-2)
Emma BIGÉ, *Note sur le concept de geste*, in www.pourunatlasdesfigures.net, dir. Mathieu Bouvier, La Manufacture, Lausanne (He.so) 2018, consulté en ligne le 26/06/2026
Emma BIGÉ, Mabeuko OBERTY. *Écologies crip*. Ecorev' - Revue critique d'écologie politique, 2025, 58. https://hal.science/hal-05177818v1/file/ecologies-crip.pdf
Yves CITTON, *Attentions collapsonautes*, 2023, https://doi.org/10.7202/1093293ar
Yves CITTON, *Gestes d'humanités – Anthropologie sauvage de nos expériences esthétiques,* Armand Collin, 2012.

FOCUS

2A

COUPER/COLLER, DU FRAGMENT À L'INFINI

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

À partir de matèriel analogique et des standards d'écoute du magnétophone aux plateformes de streaming audio, nous identifierons les modes d'écoute, les dispositifs et leurs possibilités.
Ce faisant il s'agira de construire des collages à partir de petits fragments de bandes, de vinyles, de cassettes ou de logiciels audio. Le support d'écoute devenant de fait une matière à travailler, et recréer.

► Contenu

A partir de platines, vieux disques, magnétophone à bandes, cassettes, supports numériques, nous chercherons à reconstruire un récit à partir d'écoute actives et de recherches bibliographiques le cours se concentrera sur notre rapport à la coupure tant par le biais théorique que l'expérience in situ.
Les deux séances seront suffisament espacées afin .de permettre de saisir les différents contenus entre les cours nourrissant l'expérience.

► Méthode

« Par ses effets de coupure, une oeuvre fait surgir l'événement sur lequel elle appose son sceau »
Jacques Derrida

► Évaluation

Création d'un objet sonore ou dispositif à partir des écoutes et pratiques évoquées et amorcées en cours. Cette création devenant alors à nouveau un objet à déformer.

► Références

Écoutes :
Fennesz : before I leave
Charmaine LEE : Tulpa (LP)
Martin BRANDLMAYR : Intersticial Spaces
Christian MARCLAY : Records ; 1981-1989

Livres :
Jonathan STERNE : *Histoire de la modernité sonore*

RÉDUIRE, SATURER, DÉGRADER PUIS RECOMPOSER

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

A partir de différentes sources sonores choisies ,n concertation,préalablement sur différents supports, chaque étudiant .e devra saturer ou dégrader dans le montage les sources sonores pour leur apporter une dimension ésthetique propre à chacun.eet recomposer un nouveau récit altéré.

► Contenu

Après plusieurs exemples distribués dans ce cours, nous expérimenterons plusieurs possibilités de dégrader la source et la courbe afin de tenter une nouvelle forme sonore. Ainsi par les différents types de saturation ou de dégradation de la matière sonore, il faudra questionner les limites du corps ou des machines sonores et leur conjugaison.

mots clés: dégradations, superpositions, diminution, bruits, réduction, gate, bruit blanc, sons fantômes, particules, sampling, répétition, reconstruction, artefacts, hantologie,

► Méthode

Il sera demandé la création d'un morceau à partir des énoncés ci-dessus

► Évaluation

L*a radio devant le microphone : Voix, érotisme et société de masse*, Miguel ALVAREZ-FERNANDEZ
A mon corps défendant, phénoménologie politique de la déficience : Jonathan STERNE
The most beautiful ugly sound in the world, Pauline NADRIGNY et Catherine GUESDE

AU POINT OÙ

Samira AHMADI GHOTBI, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO

►Objectifs

Concevoir et réaliser collectivement un numéro de revue de création.
Explorer le champ des revues de création littéraire et artistiques, et s'y situer
Penser la structure globale d'une publication en articulant ouvertures et cohérences possibles.
Développer l'écriture de création et le dessin dans le contexte d'une publication collective.
Expérimenter la mise en relation entre les productions de toustes les membres du groupe au sein d'une forme éditoriale, dans sa mise en page, son format et ses articulations internes.
Mettre en œuvre le lancement du numéro de la revue.

► Contenu

Le focus «Au point où» consiste en la réalisation intégrale du numéro 0 de la revue «Au point où», associant et mettant en relation création littéraire et dessin. Le numéro sera entièrement réalisé par le groupe d'étudiant·es, qui produira son contenu (textes et dessins), élaborera sa structure et son format et fabriquera les exemplaires. Toustes les participant·es seront auteurices du contenu de la revue, par l'écriture de textes et/ou la réalisation de dessins, et l'ensemble du groupe constituera le comité de rédaction du numéro, qui décidera collectivement de toutes les étapes menant à la réalisation du numéro de la revue, en pensant la singularité de la proposition d'ensemble.

► Méthode

Séances de groupe avec partages de références, temps de pratique individuels et temps collectif de mise en commun, d'élaboration et fabrication.
Temps de travail individuel entre les séances
Étapes collectives successives jusqu'à la réalisation du numéro de la revue

► Évaluation

Présence soutenue, active et implication dans la pratique individuelle et la construction collective du numéro de la revue.
Qualité des réalisations.
Recul critique sur les réalisations rassemblées pour construire le numéro.
Compréhension des enjeux propres au format des revues de création.

► Modalités de rattrapage

S1 proposition d'une contribution individuelle aboutie
2 entretien individuel ou collectif selon le nombre d'étudiant·es concerné·es

► Références

Revues à explorer au cours des séances : *Papier machine, Jef Klak, La moitié du fourbi, La mer gelée, Ventoline, Oozin', Suckcess*, etc.

AVEC DÉJÀ

Marion ROBIN

►Objectifs

Réaliser une courte exposition dont le choix du contexte devient un matériaux, une énergie.
Créer un espace où le système de visibilité et l'accès à l'œuvre sont interrogés et dans lequel le monde extérieur doit entrer, où le système de valeur n'est pas clos.

► Contenu

Élaboration d'un lieu d'exposition comme un acte poétique et politique.

► Méthode

4 sessions de travaux pratiques intérieur/extérieur connectés à différentes initiatives poétiques d'autonomisation des pratiques artistiques et travail en autonomie entre.

► Évaluation

Présence et implication dans l'élaboration du projet lors des sessions de travail dédiées et entre.

► Références

La galerie BIEN de Babeth RAMBAULT
[EMBED] une proposition de Sophie LAPALU et Fabrice GALLIS d'embarquer une œuvre à bord du voilier
Kassumay
Le centre d'art APDV (à perte de vue ou à porte de Vincennes), depuis 2009
L'appartement témoin de Claude DUGIT-GROS, 2023
Le jour de la sirène de Christophe CUZIN
La galerie légitime de Robert FILLIOU en 1962 et l'exposition congelée du 22 octobre 1962 au 22 octobre 1972
Les actions pirates de Fabrice GALLIS
Les « travelling donkeys » de Stephen WILKS
Charles SIMONDS et ses niches en argiles
Michel CERTEAU, *L'invention du quotidien*, éditions Gallimard, 1990
Le lieu secret de Florence JUNG et Émilie GUÉNAT
Les contes de saisons de Flora MOSCOVICI dans la Carrière aux Sept Couleurs, puys des Gouttes et Chopine et presqu'île de Murat
Émilie LAUNAY et son projet d'échange sur le bon coin
Céline DELAS le projet des mouchoirs
Street works de Sophie LAPALU
Brian O DOHERTY White cube
Romane RICHARD, ses performances dans l'espace public
David HAMMONS, Bliz-aard Ball Sale, coin sud-est de Cooper Square, New-York, 1983

DES ÉVÈNEMENTS

Alex POU, Matthieu DUSSOL

▸Objectifs

À partir d'un terrain de recherche situé et suivant un calendrier précis, chaque étudiant·e réalisera un ou plusieurs films personnels à partir d'un texte court ou long préalablement écrit après la lecture du Livre des Évènements. Différents d'une note d'intention, d'un scénario, d'une voix-off ou d'un projet de film, ces textes libres retranscriront au choix, un rituel contemporain, un acte magique ou un conte moderne dont le sens et l'objet resteront secrets. À partir de ces écrits, les étudiant.es réaliseront un ou une série de films qui donnera lieu en fin d'année à un travail d'édition puis de programmation et de projection permettant de rendre visible l'ensemble.

▸ Contenu

Ce Focus propose de travailler à l'écriture de textes et à la fabrication de films (tournage, montage, postproduction) à partir du Livre des Évènements, issu de l'ouvrage Les techniciens du Sacré qui regroupe un panorama non exhaustif d'une poésie d'orature* provenant de différentes géographies et temporalités éloignées. L'orature désigne un ensemble de paroles se transmettant de bouche à oreille sans recours à l'écrit, par tradition orale. Composé de formules brèves (huchements, cris de guerre, virelangues, proverbes etc.) aux formules plus longues (contes, légendes, chants, épopées, etc.), Les techniciens du Sacré, composé par Jerome Rothenberg, est un livre pensé comme une anthologie « active », inscrite dans le présent, réunissant la part obscure du langage de chanteurs, chamans ou devins invoquant les rêves, les visions, et la parole des morts.

▸ Méthode

Regarder des films collectivement. ; Parler des films collectivement. ; Écrire un texte à partir duquel faire un film. ; Travailler en groupe. ; Rendez-vous personnels autour du travail personnel. ; Suivi et finalisation des réalisations en fonction d'un calendrier précis ; Lecture et écriture ; Documentation ; Préparation tournage ; Tournage ; Montage ; Post-production ; Projection Projection publique des réalisations.

▸ Évaluation

Engagement et participation durant les échanges et partages collectifs.
• Pertinence des recherches.
• Engagement personnel dans la fabrication du film
• Pertinence et clarté entre les intentions et la réalisation finale du film.

▸ Modalités de rattrapage

À l'image d'un film écrit mais non réalisé et à partir de tout ce qui aura été traversé, vu, lu, entendu tout au long du focus, le rattrapage consistera à réaliser une édition regroupant les recherches et tentatives faites pendant le semestre.

▸ Références

Sergueï PARADJANOv, Sayat Nova, 78 min., 1982.
Ana VAZ, Il fait nuit en Amérique, 66 min., 2022.
Mika ROTTENBERG, Cheese, 16 min., 2008. !!! Ubuweb
Mika ROTTENBERG, Dough, 7 min., 2005–2006. !!! Ubuweb
Alice ROHRWACHER, Heureux comme Lazzaro, 133 min., 2025
Nacer KHÉMIR, El-haimoune, 95 min., 1984.
Joao PEDRO RODRIGUEZ, L'Ornitologue, 118 min. 2017.
Driss AROUSSI, Borj el mechkouk, 31 min., 2023.
Erika ETANGSALÉ, Lev la tet dann fenwar - Quand la nuit se soulève, 50 min., 2021.
Jean-Baptiste ALAZARD, Saint-Jean Baptiste, 20 min., 2021.
Apichatpong WEERASETHAKUL, Memoria, Tropical Malady, Blue
Thomas SALVADOR, La montagne, 112 min, 2023
Soufiane ADEL, Go Forth, 62 min, 2014.
Ben RIVERS, Now at Last, 40min, 2018.
Ben RUSSELL, sélection de films, 2014-2026.
David LYNCH, Twin Peaks, Saison 3, 2017.

GESTES ET PRATIQUES CONTEMPORAINES DU CINÉMA ARGENTIQUE

Nelly GIRARDEAU

▸Objectifs

Expérimenter les dispositifs de projection et le support argentique, développer une approche sensible de la matière filmique comme médium plastique
Explorer différents mode de perception et d'appréhension des images en mouvement.
Impliquer l'économie de moyen dans la facture d'un travail plastique.

▸ Contenu

A travers l'expérimentation de différents gestes, formats, supports et dispositifs de projection, le focus propose d'explorer les spécificités du film argentique et les multiples possibilités de sa mise en mouvement. Avec comme point de départ l'étude d'artistes et de cinéastes qui ont fait de la pellicule un terrain de recherche et d'expérimentation il s'agira d'appréhender le film argentique comme un objet à manipuler, transformer, hybrider…

▸ Méthode

Pratique d'atelier et partage de références.

▸ Évaluation

Compréhension des enjeux, engagement dans le travail et qualité des propositions.

Travail individuel

▸ Références

Rosa BARBA, Robert BREER, Mary Ellen BUTE, Charles André CODERRE, Elena DUQUE, Cécile ; FONTAINE, Norman Mc LAREN, Jodie MACK, Rose LOWDER, Gaëlle ROUARD, Viktoria SCHMID…
CINÉMA EXPÉRIMENTAL, abécédaire pour une contre-culture, Raphaël BASSAN, éditions Yellow Now, 2021

IMAGE FIXE / IMAGE MOUVEMENT

Régine CIROTTEAU, Serge LHERMITTE

▸Objectifs

En fonction des partis pris et de la pertinence du projet, il est encouragé de faire des choix: soit réaliser un ensemble de tirages photographiques, soit en post production de réaliser un montage photographique incluant un plan filmé.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s de se saisir des différences et des complémentarités entre l'image fixe et l'image en mouvement.
La vanité de la photographie était de croire qu'elle ne savait pas mentir. Les années quatre vingt ont rouvert le théâtre d'une image tricheuse et gaie qui dévoile ouvertement sa mise en scène et son apprêt (décors, maquillage, poses).
Le plan, le cadrage, la profondeur de champ, la fabrication d'accessoires, la pose d'un ou plusieurs personnages seront menés par la construction d'une hypothèse narrative.
La représentation photographique peut s'inspirer de l'iconographie du roman-photo: comme par exemple le photographe Karstell Moll qui dispose ses personnages dans un décors sommaire, où les projecteurs apparents et les accessoires cheap rappellent les conditions du genre série B imitées des stars hollywoodiennes.
Le décors (lumière, peinture) aura vocation de l'apparition des choses, la condition de la visibilité comme la surface peinte de la photographie Brunhilde de l'artiste hollandaise Tjarda Sixma.
"Tout ce qui appartient au mauvais goût" m'enchante avoue-t-elle.
Le maquillage, au lieu de masquer le faux exhibe et revendique l'artifice de la pose.
Autant de possibles s'offrent : corpus d'images, séquence photographique, roman-photo, etc.

▸ Méthode

Travailler en studio transformable l'unité d'espace, de temps et de lieu.
Modifier les éclairages, les fonds et les ambiances.

▸ Évaluation

Capacité à concevoir et à élaborer un micro story-board.
Qualité de la réalisation en studio et de la mise en scène.
Pertinence du choix du support et de sa mise en espace.

▸ Références

KOULECHOV Lev, *L'effet Koulechov*, You Tube, 1921.
MARKER Chris *La jetée*, 1962
RUIZ Raoul, *Colloque de chiens*, 1977
ARBUS Diane, *au Jeu de Paume*, catalogue de l'exposition.

DRAWING ROOM

Samira Ahmadi Ghotbi

▸Objectifs

Développer une approche du dessin au-delà de sa fonction de représentation, et l'aborder comme un outil d'observation, de pensée et de retranscription.
Expérimenter le dessin comme une pratique quotidienne et régulière à partir d'exercices d'observer, collecter, traduire, retranscrire, et relier des éléments issus du réel, de la mémoire ou de l'imaginaire.
Acquérir des méthodes permettant de construire une démarche personnelle, en développant une attention vers la spontanéité et l'immédiat de pratique de dessin.

▸ Contenu

Le focus propose d'aborder le dessin non pas uniquement comme une image produite, mais comme un moyen permettant d'explorer un sujet, une situation ou un sentiment.
À partir des exercices d'observation, de collecte, d'écoute, de lecture ou d'expérience vécue, on expérimente des différentes méthodes.
On envisage le dessin comme une pratique de retranscription. Chaque proposition déplacera un langage vers un autre comme une forme de traduction: du mouvement vers la ligne, de la mémoire vers l'image, du texte vers l'espace, du corps vers le geste.

▸ Méthode

Pratique d'atelier alternant entre exercices collectifs, expérimentations individuelles et temps de discussion critique et partage de références.

▸ Évaluation

Participation et engagement dans le travail. Réalisation des travaux aboutis avec une approche critique accompagnée des références artistique.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation d'un ensemble de travail aboutis avec une approche critique accompagnée des références artistique.

▸ Références

Revue Roven
Revue Drawer
Jean Luc NANCY, L*e plaisir au dessin,* Edition Galilée, Paris, 2007
Amy SILLMAN, *Faux pas. Écrits et dessins*, after8 books, Paris, 2020
Marion JDANOFF, *Baguenaudes*, Super Loto Edition, 2023

Artistes : Nancy SPARO, Tracy EMIN, Anne Marie SCHNEIDER, Kiki SMITH, William ANASTASI, Jimmy BEAUQUESNE, Paul MAHEKE, Anne-Lise COSTE, Armineh NEGAHDARI,

OUTIL POUR UNE NARRATION SILENCIEUSE, POURSUIVRE LA COSA MENTALE

Serge LHERMITTE

▸Objectifs

Quatre techniques, quatre gestes, quatre écritures photographiques seront utilisées, permettant l'apprentissage de différents outils ouvrant les mondes du grand format, de la stéréophotographie, de la photographie en basse lumière ou encore de la création de ces vues si particulières réalisées par drone.
De la compréhension et de l'acquisition de ces techniques verra le jour un projet photographique construit, utilisant ces différents outils pour construire un récit, une narration silencieuse.

▸ Contenu

S'il nous est nécessaire de nous outiller pour appréhender le monde et de multiplier les canaux d'information pour le comprendre, chercher à le représenter par la photographie peut demander une même pluralité. Si l'histoire de la représentation ne peut se détacher d'une histoire des avancées technologiques et symboliques ; et puisque que la perspective monofocale s'est instituée comme le moyen de représentation « réaliste » du monde au courant du XVème siècle et que la photographie a repris cette fonction au XXème ; alors nous questionnerons les différents outils optiques contemporains pour multiplier les pistes de Re-présentation du monde.

▸ Méthode

A raison de 8 personnes sur l'ensemble de l'année, 1 journée par mois toute la journée, le focus se déroulera autour de lectures et d'analyses d'image, d'apprentissage des différentes techniques photographiques, puis par l'élaboration d'un projet personnel, de sa réalisation et de son suivi tant théorique que technique.

▸ Évaluation

Premier semestre : Engagement dans la découverte et l'usage des outils, qualité des expérimentations et acquisition d'une certaine autonomie dans l'usage des outils. 2a-3a-4a. Qualité des propositions et des analyses iconographiques effectuées pendant les séances.
Second semestre : Qualité de l'élaboration du projet et de sa mise en forme photographique 2a-3a-4a. Cohérence entre le récit proposé et l'utilisation des outils photographiques utilisés 3a-4a, cohérence du récit et de ses formes avec la recherche personnelle de l'étudiant 4a.

▸ Modalités de rattrapage

A étudier avec la scolarité.

PHOTO URBAINE

Serge LHERMITTE

▸Objectifs

Découverte principes de prise de vues numérique en milieu urbain (cadrages, compositions, perspectives contre-jour, vitesse, mouvement)

▸ Contenu

Session courte de vidéoprojection avec exemples de photographies en ville. Sortie accompagnée à Clrmont-Ferrand. Visualisation des images, éditing.

▸ Méthode

Cours courts en CG, prise en main du matériel, rendu, impressions, éditing planches contacts, tirages définitifs.

▸ Évaluation

Présence, réactivité, qualité des propositions, acquisition des savoir-faire.

UN PLAN SOUPLE

Rada BOUKOVA

▸Objectifs

Explorer de nouveaux usages des matières textiles en étudiant leurs comportements, leurs modes de tenue, leur flexibilité et leurs capacités d'adaptation aux corps, aux formes et aux espaces.

▸ Contenu

De l'abri transportable au vêtement, le textile entretient une relation particulière avec le corps et l'espace : il peut devenir une seconde peau, une enveloppe ou un habitat. Matière souple par excellence, il existe dans un équilibre entre soumission et résistance, entre mouvement et stabilité.
Chaque séance permettra de faire l'expérience sensible et viscérale de nouveaux comportements de la matière, à travers des gestes constructifs expérimentés à partir de grands échantillons aux caractères variés.

▸ Méthode

A travers une approche pratique en atelier, de la manipulation et de travail personnel engagé entre les séances, les participants exploreront comment une matière souple peut se transformer en forme construite, comment elle trouve son équilibre, sa stabilité et sa manière propre d'occuper l'espace.
Le textile sera ainsi envisagé comme un médium évolutif, capable de produire des structures légères, adaptables et en constante transformation.

▸ Évaluation

Présence et engagement dans la pratique.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation d'un travail.

▸ Références

Hélio OITICICA, Anni ALBERS, Franz ERHARD WALTHER, Nefeli PAPADIMOULI, Cosima VON BONIN, Liz MAGOR, Cinzia RUGGERI…

UNE INTÉGRALE

Jan KOPP

▸Objectifs

Le Focus propose de plonger dans l'œuvre complète d'un·e artiste. Il s'agira d'un focus de recherche, de sa restitution et de sa mise en partage.

▸ Contenu

Le·la participant·e choisit avec l'enseignant un·e artiste en début du focus et tente d'en devenir «spécialiste» en cherchant un maximum d'informations et éléments le ou la concertant·e et de mettre en partage cette connaissance.

▸ Méthode

Ce focus est un atelier de recherche. Tout élément visuel, textuel, sonore.. de ou sur l'artiste est matière à être collectée et analysée. L'étudiant·e accumulera des documents de et sur un·e seule artiste et devient son «spécialiste». Durant le focus qui se déploie sur l'année entière, trois séances sont dédiées à la mise en partage des connaissances acquises entre les participant·es. Les formats de la mise en partage vont être développés en cohérence de l'artiste choisi·e.

▸ Évaluation

Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des recherches menées.

▸ Références

La seule référence sera l'artiste choisi·e.

LES GESTES DE LA RECHERCHE

Rémy HÉRITIER

▸Objectifs

Apprendre à voir la danse là où elle ne se montre pas.
S'intéresser collectivement aux conditions d'apparition du geste.
Inventer des outils et un contexte permettant de les convoquer hors du livre.
Inventer des outils inclusifs de lecture
Préparer une performance publique.

▸ Contenu

« Un document est un objet qui permet une meilleure compréhension d'un autre objet ». Equipé·es de cette définition volontairement sommaire, nous nous engagerons dans une lecture collective d'A la recherche du temps perdu. Lecture tour à tour performée, silencieuse ou collective, le monument de Proust devenant pour l'occasion un document par lequel être mouvementé·es.
Nous porterons notre attention sur les descriptions et allusions faites aux gestes, à ce qui bouge et ce qui est susceptible de nous faire bouger, nous braconnerons les mouvements humains et non humains dans un texte publié il y a maintenant un siècle.
Chaque geste tiré du texte fera l'objet d'une incorporation physique qui nous demandera d'être attentives et attentifs non seulement aux corps qui les portent (le cocher, le cheval, Marcel, Odette etc) mais également aux contextes de leurs énonciations (les salons, les arrières cuisines, la ville ou la campagne).

▸ Méthode

Chaque séance commencera par une pratique physique conduite et se poursuivra par la lecture de la Recherche, celles des textes, des images, des œuvres autant que des banalités auxquels il nous renvoie aujourd'hui.
Au fil des séances nous constituerons une collection de gestes et de matériaux physiques dans laquelle puiser et inventer des dispositifs pour les rendre publics.
Chaque séance donnera lieu à la production d'une documentation à performer, déposée sur une forme multimédia (texte, vidéo, son, image) sur la plateforme les cahiers du studio.
Lire pour soi, faire la lecture aux autres, enregistrer, performer, nous inventerons ensemble les alternatives inclusives pour profiter pleinement du texte. Le focus s'adresse évidemment aussi à celleux qui s'identifient comme « non lecteurices ».

▸ Évaluation

Assiduité, présence, qualité et approfondissement des propositions, implication, réflexivité.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation orale d'un sujet de culture chorégraphique en lien avec l'enseignement.

▸ Références

Marcel PROUST, *A la recherche du temps perdu* I, Folio Classique.
Emma BIGÉ, *Mouvementements – écopolitiques de la danse*, La découverte, 2023, 232p. (version audio https://soundcloud.com/loeil-et-la-main/mouvementements-emma-bige-chapitre-0-1-2)
Emma BIGÉ, *Note sur le concept de geste*, in www.pourunatlasdesfigures.net, dir. Mathieu Bouvier, La Manufacture, Lausanne (He.so) 2018, consulté en ligne le 26/06/2026
Emma BIGÉ, Mabeuko OBERTY. *Écologies crip*. Ecorev' - Revue critique d'écologie politique, 2025, 58. https://hal.science/hal-05177818v1/file/ecologies-crip.pdf
Yves CITTON, *Attentions collapsonautes*, 2023, https://doi.org/10.7202/1093293ar
Yves CITTON, *Gestes d'humanités – Anthropologie sauvage de nos expériences esthétiques,* Armand Collin, 2012.

CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l'établissement partenaire

▸Objectifs

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM a un partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'Université Clermont Auvergne (UCA) au sein de la Licence Arts du spectacle, du Master Lettres et création littéraire, et du Master Direction de projets ou d'établissements culturels. Il·elles peuvent également suivre un module de préparation des concours de l'enseignement auprès de l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation). Ils·elles sont alors dispensé·es de droits d'inscription dans l'établissement de la structure d'accueil.

▸ Contenu

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie, ...) Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...)

La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable des mobilités début septembre pour les cours du 1er semestre, et mi-décembre pour les cours commençant au 2e semestre. Si l'enseignant·e coordinatreur·rice de leur année et le responsable des études valident la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant·e, ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir) en être exempté·e.

▸ Méthode

De nature diverse selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaire...)

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

▸ Évaluation

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

FOCUS

3A

MATIÈRE EN PROCESS

Claire GONÇALVES, Marion CHAMBINAUD et Claude FORESTIER

▸Objectifs

Ce workshop se déroule en deux temps forts et explore la bimatérialité des techniques céramiques, à travers le façonnage et le travail des glaçures.
Concrètement, nous allons approcher les relations entre céramique et émail, et entre le cru et le cuit.
Les matières premières et les phénomènes de fusion sont complexes : ils nous amènent à repenser les transformations et les métamorphoses inhérentes aux techniques du feu.
Ce workshop est articulé pour ouvrir et proposer des entrées dans un langage plastique cohérent avec les matières qu'il active.
Le projet est d'énoncer des figures spatiales qui peuvent déclencher une relation entre les matériaux : inclusion, traversée, percée, fissure, ...

▸ Évaluation

L'évaluation du workshop porte sur deux éléments :

1. Évaluation continue qui valide plusieurs objectifs :

- Mettre en place une série d'expérimentations énoncées.
- Comprendre les incidences entre manipulation des matériaux et enjeux spatiaux.
- Poser un regard critique sur des productions plastiques en atelier.

2. Une production collective finale sous forme d'un dispositif commun mis en espace :
- Développer et critiquer une première recherche.
- Comprendre les enjeux de mise en œuvre des matériaux dans le contexte de la fusion de la céramique.
- Être capable de mettre en commun ses recherches et de les associer dans un enjeu de restitution.

LE MOUVEMENT DES CHOSES – PRATIQUES TRANSVERSALES / PERFORMANCE / INSTALLATION / SON / EXPÉRIMENTATION MULTIMÉDIA

Camille JUTHIER

▸Objectifs

Explorer les relations entre le corps, les objets, les matières, les sons et le vivant en développant des dispositifs artistiques hybrides. Expérimenter des formes où les médiums se rencontrent – sculpture,installation, performance, vidéo, son, lumière, textile, électronique, bio-matériaux – afin de produire des expériences sensibles et immersives. Interroger la capacité des œuvres à créer des situations de perception, d'interaction et de transformation.

▸ Contenu

Ce focus propose d'envisager l'œuvre comme un milieu vivant plutôt que comme un objet autonome. Les étudiant·es seront invité·es à créer des dispositifs qui activent les sens, engagent le corps et produisent des relations entre matières, objets, espaces, sons et présences.
À partir de recherches en art contemporain (performance, installation, art sonore, art relationnel, bio art, art cinétique, design sensoriel), chacun développera une proposition où plusieurs médiums dialoguent librement. Les projets pourront prendre la forme d'installations activables, de performances, d'environnements immersifs, d'objets sensibles, de sculptures sonores, de dispositifs interactifs ou de protocoles participatifs. Le focus accordera une place importante à la notion d'écologie sensible, entendue comme une attention portée aux relations entre les humains, les objets, les matières, les technologies et les formes du vivant. Il s'agira de penser l'œuvre comme une expérience où la perception devient un matériau de création.

▸ Méthode

Une réflexion accompagnera les expérimentations autour des notions d'agentivité des objets, de présence, de rituel contemporain, de mémoire des matériaux, de soin, d'écoute, de participation et de cohabitation avec des présences humaines et non humaines.
Toutes les pratiques sont les bienvenues : sculpture, installation, textile, performance, photographie, vidéo, son, électronique, programmation créative, lumière, bio-matériaux, écriture, pratiques numériques ou artisanales.

▸ Évaluation

Présence et investissement dans les expérimentations, capacité à développer une recherche personnelle, qualité de l'articulation entre les différents médiums, pertinence de la réflexion plastique et conceptuelle, qualité de la restitution finale et de l'engagement dans les échanges collectifs.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation du projet lors d'un rendez-vous individuel

▸ Références

Immersion : les origines : 1949-1969, catalogue d'exposition MCB Lausanne
Through the flower, Judy CHICAGO
L'interprète des animaux, Temple GRANDIN
Lygia CLARK *(l'enveloppe : la fin de la modernité et le désir du contact*, Sylvie COELLIER
Ce que la musique fait à l'hypnose : une relation spectaculaire au XIXe siècle, Céline FRIGO
Manning Guerre sonore : son, affect et écologie de la peur, Steeve GOODMAN
Sentir : comment les odeurs agissent sur notre cerveau, Hirac GURDEN
Nager avec Laure Prouvost, Mathilde ROMAN

Exposition de l'artiste Htet AUNG LWIN, en résidence à l'ÉSAM, 2026

AVEC DÉJÀ

Marion ROBIN

►Objectifs

Réaliser une courte exposition dont le choix du contexte devient un matériaux, une énergie.
Créer un espace où le système de visibilité et l'accès à l'œuvre sont interrogés et dans lequel le monde extérieur doit entrer, où le système de valeur n'est pas clos.

► Contenu

Élaboration d'un lieu d'exposition comme un acte poétique et politique.

► Méthode

4 sessions de travaux pratiques intérieur/extérieur connectés à différentes initiatives poétiques d'autonomisation des pratiques artistiques et travail en autonomie entre.

► Évaluation

Présence et implication dans l'élaboration du projet lors des sessions de travail dédiées et entre.

► Références

La galerie BIEN de Babeth RAMBAULT
[EMBED] une proposition de Sophie LAPALU et Fabrice GALLIS d'embarquer une œuvre à bord du voilier
Kassumay
Le centre d'art APDV (à perte de vue ou à porte de Vincennes), depuis 2009
L'appartement témoin de Claude DUGIT-GROS, 2023
Le jour de la sirène de Christophe CUZIN
La galerie légitime de Robert FILLIOU en 1962 et l'exposition congelée du 22 octobre 1962 au 22 octobre 1972
Les actions pirates de Fabrice GALLIS
Les « travelling donkeys » de Stephen WILKS
Charles SIMONDS et ses niches en argiles
Michel CERTEAU, *L'invention du quotidien*, éditions Gallimard, 1990
Le lieu secret de Florence JUNG et Émilie GUÉNAT
Les contes de saisons de Flora MOSCOVICI dans la Carrière aux Sept Couleurs, puys des Gouttes et Chopine et presqu'île de Murat
Émilie LAUNAY et son projet d'échange sur le bon coin
Céline DELAS le projet des mouchoirs
Street works de Sophie LAPALU
Brian O DOHERTY White cube
Romane RICHARD, ses performances dans l'espace public
David HAMMONS, Bliz-aard Ball Sale, coin sud-est de Cooper Square, New-York, 1983

DÉCLINAISONS

Nelly GIRARDEAU

▸Objectifs

Appréhender une séquence filmique comme une construction esthétique et narrative autonome.
Développer une compréhension du langage cinématographique et apprendre à mobiliser les outils de l'analyse filmique.
Développer un regard critique et la capacité à élaborer un projet personnel à partir d'une forme préexistante.
Mettre en relation les œuvres cinématographiques avec d'autres pratiques plastiques.

▸ Contenu

Le focus propose d'explorer l'oeuvre d'un.e cinéaste en partant précisément d'un de ses films.
• Cette année le point de départ est Jeanne DIELMAN, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles. Lorsque le film sort en salle en 1976 la réalisatrice Chantal AKERMAN est une parfaite inconnue, elle a 25 ans et son film est un coup de tonnerre. Parce qu'elle donne une place centrale aux gestes domestiques et à la banalité du quotidien Chantal AKERMAN renverse alors radicalement les codes de la narration et transforme l'ordinaire en expérience du regard.
• Tout en traversant différentes dimensions de l'oeuvre, les étudiant.es sont invité. es a réaliser une proposition plastique en résonance avec le film. Cette déclinaison pourra prendre diverses formes (films, installations, textes, dessins…) et permettra d'interroger le passage d'un médium à un autre non comme un simple déplacement "mais comme une véritable transformation, une recontextualisation de la matière narrative qui trouve dans chaque forme, une nouvelle vie." (Chantal AKERMAN)

▸ Méthode

Allers retours entre analyses filmiques et expérimentations pratiques.
Suivi de projets individuels et échanges collectifs

▸ Évaluation

Compréhension des enjeux, engagement et participation, pertinence des recherches et qualité des réalisations.

▸ Modalités de rattrapage

Travail individuel

▸ Références

Jeanne DIELMAN, *23 quai du commerce,* 1080 Bruxelles, Chantal AKERMAN, 1975
Olga KOBRYN, Macha OVTCHINNIKOVA, Eugénie ZVONKINE, *Intérieurs sensibles de Chantal AKERMAN. Films et installations-passages esthétique*s, Presses Universitaires du Septentrion, 2024
Christa BLÜMLINGER, *Cinéma de seconde main. Esthétique du remploi dans l'art du film et des nouveaux médias,* Klincksieck, 2013.
Raymond BELLOUR, *L'Entre-images 2*, Mot Images. P.O.L, 1990

DES ÉVÈNEMENTS

Alex POU, Matthieu DUSSOL

▸Objectifs

À partir d'un terrain de recherche situé et suivant un calendrier précis, chaque étudiant·e réalisera un ou plusieurs films personnels à partir d'un texte court ou long préalablement écrit après la lecture du Livre des Évènements. Différents d'une note d'intention, d'un scénario, d'une voix-off ou d'un projet de film, ces textes libres retranscriront au choix, un rituel contemporain, un acte magique ou un conte moderne dont le sens et l'objet resteront secrets. À partir de ces écrits, les étudiant.es réaliseront un ou une série de films qui donnera lieu en fin d'année à un travail d'édition puis de programmation et de projection permettant de rendre visible l'ensemble.

▸ Contenu

Ce Focus propose de travailler à l'écriture de textes et à la fabrication de films (tournage, montage, postproduction) à partir du Livre des Évènements, issu de l'ouvrage Les techniciens du Sacré qui regroupe un panorama non exhaustif d'une poésie d'orature* provenant de différentes géographies et temporalités éloignées. L'orature désigne un ensemble de paroles se transmettant de bouche à oreille sans recours à l'écrit, par tradition orale. Composé de formules brèves (huchements, cris de guerre, virelangues, proverbes etc.) aux formules plus longues (contes, légendes, chants, épopées, etc.), Les techniciens du Sacré, composé par Jerome Rothenberg, est un livre pensé comme une anthologie « active », inscrite dans le présent, réunissant la part obscure du langage de chanteurs, chamans ou devins invoquant les rêves, les visions, et la parole des morts.

▸ Méthode

Regarder des films collectivement. ; Parler des films collectivement. ; Écrire un texte à partir duquel faire un film. ; Travailler en groupe. ; Rendez-vous personnels autour du travail personnel. ; Suivi et finalisation des réalisations en fonction d'un calendrier précis ; Lecture et écriture ; Documentation ; Préparation tournage ; Tournage ; Montage ; Post-production ; Projection Projection publique des réalisations.

▸ Évaluation

Engagement et participation durant les échanges et partages collectifs.
• Pertinence des recherches.
• Engagement personnel dans la fabrication du film
• Pertinence et clarté entre les intentions et la réalisation finale du film.

▸ Modalités de rattrapage

À l'image d'un film écrit mais non réalisé et à partir de tout ce qui aura été traversé, vu, lu, entendu tout au long du focus, le rattrapage consistera à réaliser une édition regroupant les recherches et tentatives faites pendant le semestre.

▸ Références

Sergueï PARADJANOv, Sayat Nova, 78 min., 1982.
Ana VAZ, Il fait nuit en Amérique, 66 min., 2022.
Mika ROTTENBERG, Cheese, 16 min., 2008. !!! Ubuweb
Mika ROTTENBERG, Dough, 7 min., 2005–2006. !!! Ubuweb
Alice ROHRWACHER, Heureux comme Lazzaro, 133 min., 2025
Nacer KHÉMIR, El-haimoune, 95 min., 1984.
Joao PEDRO RODRIGUEZ, L'Ornitologue, 118 min. 2017.
Driss AROUSSI, Borj el mechkouk, 31 min., 2023.
Erika ETANGSALÉ, Lev la tet dann fenwar - Quand la nuit se soulève, 50 min., 2021.
Jean-Baptiste ALAZARD, Saint-Jean Baptiste, 20 min., 2021.
Apichatpong WEERASETHAKUL, Memoria, Tropical Malady, Blue
Thomas SALVADOR, La montagne, 112 min, 2023
Soufiane ADEL, Go Forth, 62 min, 2014.
Ben RIVERS, Now at Last, 40min, 2018.
Ben RUSSELL, sélection de films, 2014-2026.
David LYNCH, Twin Peaks, Saison 3, 2017.

ANALYSE FILMIQUE : L'EFFACEMENT, LA CENSURE, LA FICTION NON-DOCUMENTÉE

Régine CIROTTEAU, Sido LANSARI, Régine OBADIA

▸Objectifs

S'initier au territoire du cinéma alternatif dans un axe historique et critique à partir du titre-générique.
Analyser la construction d'un film par le scénario, l'image, le son et le montage.
Amorcer un récit à partir d'archives ou de documents.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s de se pencher autant sur la question du scénario que sur la variété des problématiques des partis pris possibles dans l'élaboration d'un projet de film.
La vie, l'image maintiennent des interdits et imposent parfois des silences.
A l'exemple de cet empereur chinois qui demanda un jour au peintre de sa cour d'effacer la fresque figurant une cascade sur le mur du palais : le bruit de l'eau l'empêchait de dormir.
Aussi, il s'agit de faire surgir une mémoire enfouie par la voix, l'écriture et l'archive.
Nous analyserons le film "La femme sans nom" de Régine Abadia qui raconte l'histoire de Jeanne Duval, une femme noire : l'effacement de son portrait du tableau de Courbet, une mémoire malmenée par les historiens et les critiques littéraires. Seule sa présence dans les poèmes de Baudelaire persiste.
Par ce même questionnement : de comment on construit et élabore la narration et la forme d'un film sans qu'aucune image ne soit filmée, le film de Sido Lansari retrace, par le biais de la restitution, la mémoire d'une personne queer confrontée à la censure.

▸ Méthode

Projections de films en amphithéâtre. Rencontre et écriture avec la cinéaste Régine Abadia en atelier. Découverte et discussion autour d'une documentation choisie en bibliothèque.

▸ Évaluation

Maitriser le vocabulaire cinématographique et la grammaire du montage.
Capacité à analyser l'image, à contextualiser, à déplacer son regard.
Qualité de l'écriture.

▸ Références

ABADIA Régine "La femme sans nom", 2022
LANSARI "Les derniers paradis", 2021
LIFSHITZ Sébastien "Bambi", 2013
SMITH Jack "Flaming Creatures", 1963

ALESSANDRIN Arnaud, « Genre ! : l'essentiel pour tout comprendre », Paris, Des ailes sur un tracteur, 2014
FAUSTO-STERLING Anne, « Les cinq sexes : pourquoi mâle et femelle ne suffisent pas », Paris, Payot & Rivages, 2013
TRIOLLET Christophe, "Censure et cinéma en Italie", N°8, éditeur Lettmotif
TRIOLLET Christophe "Censure et cinéma – Maghreb – Proche Orient", N°7, éditeur Lettmotif
VOGEL Amos "Le cinéma, art subversif", édition Capricci, 1977

DISPLAYS, SCÉNO

Régine CIROTTEAU

▸Objectifs

Appréhender les relations entre objet, vidéo, scénographie et acte de l'exposition par le biais du placement et du regard du spectateur.
Réaliser une installation à partir de productions personnelles ou croisées.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s une plongée dans l'histoire et l'actualité des scénographies de l'exposition De la caverne de Platon au spectateur désinhibé.
Sera mis au cœur de la découverte l'expérience de la perception, la profusion de techniques, d'éléments, d'événements et d'images ; tel Wolf Vostell avec « Dé-collage » (image télévisuelle, béton, plomb, avion, etc.) qui chorégraphie une collision d'images, de choses et de gestes ; ou encore Valie Export qui infiltre le monde de l'art vidéo en interrogeant dans « Facing a family » les liens entre regardant.e et regardé.e.
Plus récemment, Nan Goldin dans son exposition « This will not en well » (Grand Palais) crée des modules ou sont projetés des slides show, sorte de films montés à partir de photographies ; la spectatrice/le spectateur sont en position assise comme dans une salle de cinéma.
La scénographie de l'exposition de Smith au Macval est pensée avec la collaboration d'architectes et de designers dans une proposition ouverte de déplacement et une profusion de points de vue. Aussi nous aborderons la scénographie à partir d'exemples d'expositions, d'expérimentations avec le display, le sol, le mur, la suspension en articulant parcours, temporalité et axes du regard.

▸ Méthode

Découverte d'une bibliographie caractéristique et lecture en partage par les étudiant.e.s d'extraits tirés de livres, soulevant ainsi des problématiques ou déclenchant des propositions de dispositifs à venir. Mise en place d'une installation qui permet d'expérimenter des perceptions autre de l'espace avec le souci du déplacement, de la temporalité et de l'assise artistique.

▸ Évaluation

Pertinence des choix textuels et de partage.
Capacité à intégrer des notions et des partis pris esthétiques variés.
Qualité de l'installation à partir des critères précités.

▸ Références

ALBERGANTI Alain, *De l'art de l'installation*, 2013
CHAMBOISSIER Anne-Laure et FRANCK Philippe, *Exposer l'image en mouvement ?* 2004
COPELAN Mathieu, *Chorégraphier L'exposition,* 2013
PUGNET Natacha et VASSEUX Arnaud, Displays et autres dispositifs d'exposition.
ROMAN Mathilde, *Habiter la scénographie,* 2025
SZEEMANN Harald, *Ecrire les expositions*, 1996

IMAGE FIXE / IMAGE MOUVEMENT

Régine CIROTTEAU, Serge LHERMITTE

▸Objectifs

En fonction des partis pris et de la pertinence du projet, il est encouragé de faire des choix: soit réaliser un ensemble de tirages photographiques, soit en post production de réaliser un montage photographique incluant un plan filmé.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s de se saisir des différences et des complémentarités entre l'image fixe et l'image en mouvement.
La vanité de la photographie était de croire qu'elle ne savait pas mentir. Les années quatre vingt ont rouvert le théâtre d'une image tricheuse et gaie qui dévoile ouvertement sa mise en scène et son apprêt (décors, maquillage, poses).
Le plan, le cadrage, la profondeur de champ, la fabrication d'accessoires, la pose d'un ou plusieurs personnages seront menés par la construction d'une hypothèse narrative.
La représentation photographique peut s'inspirer de l'iconographie du roman-photo: comme par exemple le photographe Karstell Moll qui dispose ses personnages dans un décors sommaire, où les projecteurs apparents et les accessoires cheap rappellent les conditions du genre série B imitées des stars hollywoodiennes.
Le décors (lumière, peinture) aura vocation de l'apparition des choses, la condition de la visibilité comme la surface peinte de la photographie Brunhilde de l'artiste hollandaise Tjarda Sixma.
"Tout ce qui appartient au mauvais goût" m'enchante avoue-t-elle.
Le maquillage, au lieu de masquer le faux exhibe et revendique l'artifice de la pose.
Autant de possibles s'offrent : corpus d'images, séquence photographique, roman-photo, etc.

▸ Méthode

Travailler en studio transformable l'unité d'espace, de temps et de lieu.
Modifier les éclairages, les fonds et les ambiances.

▸ Évaluation

Capacité à concevoir et à élaborer un micro story-board.
Qualité de la réalisation en studio et de la mise en scène.
Pertinence du choix du support et de sa mise en espace.

▸ Références

KOULECHOV Lev, *L'effet Koulechov*, You Tube, 1921.
MARKER Chris *La jetée*, 1962
RUIZ Raoul, *Colloque de chiens*, 1977
ARBUS Diane, *au Jeu de Paume*, catalogue de l'exposition.

PERF, RÉSIDENCES

Régine CIROTTEAU

▸Objectifs

Le focus performances propose la préparation à un projet de résidence et une création qui sera restituée en public, d'une part en lien avec Le Lieu Dit; d'autre part dans le cadre d' une exposition à l'abbaye de Maubuisson dans le but de réaliser un DJ set.
De plus, il s'agit d'apprendre à monter un dossier de demande de résidence, tout en s'informant sur les partis pris d'un lieu culturel, sur son historique; d'appréhender la particularité des espaces, d'envisager les moyens techniques et d'évaluer la faisabilité d'un projet.

▸ Contenu

Dans un esprit de découverte, ce focus est l'occasion pour les étudiant.e.s d'aborder quelques
territoires privilégiés, d'hybrider les cultures et les identités.
Nous aborderons la musique sacré, la musique électronique et particulièrement l'électro. Le
territoire exploré peut s'accorder alors à la métamorphose, l'hybridation des sons et à la présence de l'exposition en cours au centre d'art de l'abbaye de Maubuisson.
Les différentes approches happening de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d'Etienne Charry avec des figurants amateurs, les chorégraphies de Mathilde Monnier, les dispositifs vidéo de David Lynch seront autant de sources inspirantes aux performances des étudiant.e.s dont le titre générique sera "Promenons-nous dans les voix et les mondes". Les approches pourront chalouper entre récit, composition sonore, réalisation filmique et éléments de décors.

▸ Méthode

Travailler en studio en éprouvant un espace dynamique.
Au Lieu Dit : maitriser le matériel technique y compris la scénographie lumière.
Expérimenter les
éléments constitutifs à la performance live dans la salle de concert et le théâtre.
A l'abbaye de Maubussion : travailler l'espace accoustique en fonction du mixage entre des genres musicaux différents en créant des connivences singulières et festives au regard et à l'oreille du spectateur.

▸ Évaluation

Capacité à initier ou à adapter un projet en fonction d'un lieu culturel ou d'un événement.
Conception et réalisation d'une oeuvre individuelle ou en collaboration.
Qualité d'écriture dans l'espace

▸ Références

GOLDBERG RoseLee, *Performances, l'art en action,* Thames and Hudson diffusion Seuil.
MARTEL Richard, *Art Action*,éditions Intervention 2001.

OUTIL POUR UNE NARRATION SILENCIEUSE, POURSUIVRE LA COSA MENTALE

Serge LHERMITTE

▸Objectifs

Quatre techniques, quatre gestes, quatre écritures photographiques seront utilisées, permettant l'apprentissage de différents outils ouvrant les mondes du grand format, de la stéréophotographie, de la photographie en basse lumière ou encore de la création de ces vues si particulières réalisées par drone.
De la compréhension et de l'acquisition de ces techniques verra le jour un projet photographique construit, utilisant ces différents outils pour construire un récit, une narration silencieuse.

▸ Contenu

S'il nous est nécessaire de nous outiller pour appréhender le monde et de multiplier les canaux d'information pour le comprendre, chercher à le représenter par la photographie peut demander une même pluralité. Si l'histoire de la représentation ne peut se détacher d'une histoire des avancées technologiques et symboliques ; et puisque que la perspective monofocale s'est instituée comme le moyen de représentation « réaliste » du monde au courant du XVème siècle et que la photographie a repris cette fonction au XXème ; alors nous questionnerons les différents outils optiques contemporains pour multiplier les pistes de Re-présentation du monde.

▸ Méthode

A raison de 8 personnes sur l'ensemble de l'année, 1 journée par mois toute la journée, le focus se déroulera autour de lectures et d'analyses d'image, d'apprentissage des différentes techniques photographiques, puis par l'élaboration d'un projet personnel, de sa réalisation et de son suivi tant théorique que technique.

▸ Évaluation

Premier semestre : Engagement dans la découverte et l'usage des outils, qualité des expérimentations et acquisition d'une certaine autonomie dans l'usage des outils. 2a-3a-4a. Qualité des propositions et des analyses iconographiques effectuées pendant les séances.
Second semestre : Qualité de l'élaboration du projet et de sa mise en forme photographique 2a-3a-4a. Cohérence entre le récit proposé et l'utilisation des outils photographiques utilisés 3a-4a, cohérence du récit et de ses formes avec la recherche personnelle de l'étudiant 4a.

▸ Modalités de rattrapage

A étudier avec la scolarité.

PHOTO URBAINE

Serge LHERMITTE

▸Objectifs

Découverte principes de prise de vues numérique en milieu urbain (cadrages, compositions, perspectives contre-jour, vitesse, mouvement)

▸ Contenu

Session courte de vidéoprojection avec exemples de photographies en ville. Sortie accompagnée à Clrmont-Ferrand. Visualisation des images, éditing.

▸ Méthode

Cours courts en CG, prise en main du matériel, rendu, impressions, éditing planches contacts, tirages définitifs.

▸ Évaluation

Présence, réactivité, qualité des propositions, acquisition des savoir-faire.

MATÉRIALITÉ ET MISE EN ESPACE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Serge LHERMITTE, Stéphane GANDOLFO

▸Objectifs Présentation d'un travail photographique

▸ Contenu Comment montrer une photographie ou un image au sens large. De quel format et si il y a une série doit elle être homogène ou hétérogène ?
Quel support, quel format mais surtout dans quel but, dans quel espace ?
Le tirage, l'exemplaire est il un tirage sur format libre, ou au contraire contrecollé, encadré, voir en caisson lumineux....
Ou est il destiné : espaces d'exposition, espace public, mobilier urbain. Et donc le tirage se fait il sur support éphémère ou au contraire dans l'idée d'un tirage pérenne.
La présentation doit elle se faire au mur, au sol, en volume ? Si il s'agit d'une série doit elle se faire de manière linéaire, linéaire, par constellation ?

▸ Méthode L'ensemble de ses propositions seront présentées et analysées à partir de travaux d'artiste, d'images d'expositions.
Le travail de mise en espace de l'image, sera effectué à partir d'un corpus d'images qui sera à constituer ou issu d'un travail personnel en relation directe avec les problématiques abordées

▸ Évaluation Présence, pertinence des choix effectués en rapport à l'images, aux lieux de monstration et aux supports choisi, qualité de la note d'intention.

▸ Modalités de rattrapage A étudier avec la scolarité

Workshop Éco-développement de films argentiques, 2025

COUPER/COLLER, DU FRAGMENT À L'INFINI

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

À partir de matèriel analogique et des standards d'écoute du magnétophone aux plateformes de streaming audio, nous identifierons les modes d'écoute, les dispositifs et leurs possibilités.
Ce faisant il s'agira de construire des collages à partir de petits fragments de bandes, de vinyles, de cassettes ou de logiciels audio. Le support d'écoute devenant de fait une matière à travailler, et recréer.

► Contenu

A partir de platines, vieux disques, magnétophone à bandes, cassettes, supports numériques, nous chercherons à reconstruire un récit à partir d'écoute actives et de recherches bibliographiques le cours se concentrera sur notre rapport à la coupure tant par le biais théorique que l'expérience in situ.
Les deux séances seront suffisament espacées afin .de permettre de saisir les différents contenus entre les cours nourrissant l'expérience.

► Méthode

« Par ses effets de coupure, une oeuvre fait surgir l'événement sur lequel elle appose son sceau »
Jacques Derrida

► Évaluation

Création d'un objet sonore ou dispositif à partir des écoutes et pratiques évoquées et amorcées en cours. Cette création devenant alors à nouveau un objet à déformer.

► Références

Écoutes :
Fennesz : before I leave
Charmaine LEE : Tulpa (LP)
Martin BRANDLMAYR : Intersticial Spaces
Christian MARCLAY : Records ; 1981-1989

Livres :
Jonathan STERNE : *Histoire de la modernité sonore*

RÉDUIRE, SATURER, DÉGRADER PUIS RECOMPOSER

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

A partir de différentes sources sonores choisies ,n concertation,préalablement sur différents supports, chaque étudiant .e devra saturer ou dégrader dans le montage les sources sonores pour leur apporter une dimension ésthetique propre à chacun.eet recomposer un nouveau récit altéré.

► Contenu

Après plusieurs exemples distribués dans ce cours, nous expérimenterons plusieurs possibilités de dégrader la source et la courbe afin de tenter une nouvelle forme sonore. Ainsi par les différents types de saturation ou de dégradation de la matière sonore, il faudra questionner les limites du corps ou des machines sonores et leur conjugaison.

mots clés: dégradations, superpositions, diminution, bruits, réduction, gate, bruit blanc, sons fantômes, particules, sampling, répétition, reconstruction, artefacts, hantologie,

► Méthode

Il sera demandé la création d'un morceau à partir des énoncés ci-dessus

► Évaluation

L*a radio devant le microphone : Voix, érotisme et société de masse*, Miguel ALVAREZ-FERNANDEZ
A mon corps défendant, phénoménologie politique de la déficience : Jonathan STERNE
The most beautiful ugly sound in the world, Pauline NADRIGNY et Catherine GUESDE

ANATOMIE, SOUVENIRS, MÉLANCOLIE, POLITIQUE DE LA MACHINE

Alexis DEGRENIER

▸Objectifs A partir d'un corpus de textes, de recherches, d'écoutes et de conversations dirigées comprendre les enjeux de pouvoir, de résistance, d'émancipation ou d'affects contenus à la fois dans la musique dans sa forme ou dans la machine restituant le son (bobines, accélérations/ralentissements, bruits parasites ou absence

▸ Contenu La radio, la bande magnétique, les platines, ou cassettes avant de représenter un dispositif d'écoute, possèdent pour la majorité, des liens étroits avec des situations politiques, de guerre, de contrôle ou militaires. A partir de sources sonores et écrites il s'agira de comprendre cette histoire et contre histoire parallèle développée. Hackers, militant.es, musicien.nes ont permis une relecture des outils et de leurs possibilités techniques ou en termes affectis. Si le contenu comprend quantité de techniques, possibilités de messages ou de transmissions sonores, il reste également un vecteur sensible de notre propre généalogie et archéologie musicale et sonore.

▸ Méthode Arpentage en bibliothèque, écoutes sous différents formats, partage de données, et conversations aiguillées servant de boussole devant l'étendue d'une histoire que le temps n'arrête pas.

▸ Évaluation Compréhension et engagement dans le cours et dans les recherches sur l'année.

▸ Références KITTLER, *Gramophone, film, typewriter*
Juliette VOLCLER, *Contrôle Comment s'inventa la manipulation sonore*
Sur écoute Esthétique de l'espionnage, Peter SZENDY
Radio it Yourself, Collectif

SITUATION DE LA PEINTURE

Armand JALUT, Cédric LOIRE

▸Objectifs Donner la possibilité aux étudiant.e.s pratiquant la peinture de développer un regard critique et mieux cerner les enjeux des pratiques picturales contemporaines.

▸ Contenu A travers une sélection de documents et de différentes sources d'informations (catalogues, entretiens et autres contenus) nous échangerons et partagerons un regard critique sur l'actualité de la peinture, sur ses acteur.ices et les moyens de sa diffusion.

▸ Méthode Chaque séance se déroulera comme des temps de partage de contenus et d'échanges d'une journée. 3 à 4 séances par semestre.
Apports théoriques sous forme d'échanges autour de documentaires, films, textes ayant attrait à l'histoire contemporaine et à l'actualité de la peinture.
Suivi de travaux

▸ Évaluation Présence et investissement personnel.
Régularité des échanges (y compris en rdv individuels hors temps de focus)
Qualité et pertinence des expériences et des propositions.

▸ Modalités de rattrapage Aucune.

INITIATION À LA 3D

Thibaut ROSTAGNAT

▸Objectifs Acquisition des bases techniques pour la création 3D et appréhension de logiciels dédiés.

▸ Contenu Initiation à la création 3D. Découverte de logiciels dédiés (Blender, éventuellement Unity…), de leurs interfaces et de leur fonctionnement. Expérimentations, création de modèles et d'environnements en lien ou non avec les projets personnels.

▸ Méthode 3 sessions de trois jours consécutifs avec Thibaut Rostagnat. Apprentissage progressif, la présence est donc obligatoire pour les trois sessions.

▸ Évaluation Présence et assiduité. Qualité des productions.

LET'S PLAY

Emilie BROUT & Maxime MARION, Thibaut ROSTAGNAT, invité·es

▸Objectifs Regarder, analyser et jouer à des œuvres et jeux.
Comprendre ce que le game design fait à la représentation, à l'agentivité, à l'immersion et au récit.
Constituer une ludothèque commune rassemblant des titres mainstream, indépendants et expérimentaux, utilisable comme ressource partagée et évolutive.
Identifier et interroger les œuvres d'art contemporain dont la forme est le jeu vidéo (ou qui en intègrent des mécanismes, des logiques ou des esthétiques), redéfinissant la relation aux spectateurices/participant·es.
Interroger les biais que les jeux peuvent véhiculer et affiner collectivement ses positions en regard de ces questions.
Développer un projet personnel ancré dans cette recherche, toutes formes et tous médiums confondus (machinimas, pratiques en réseau, esthétiques low-fi, moteurs 3D, code assisté par IA…).
Contribuer aux échanges collectifs, à l'alimentation des contenus partagés et réfléchir, selon l'avancée du groupe, à une éventuelle restitution.

▸ Contenu Depuis *Pong* en 1972, le jeu vidéo a occupé une place croissante dans la culture visuelle et narrative contemporaine. Il a engendré des formes, des grammaires visuelles et des modes de relation au temps, à l'espace et à l'échec qui irriguent aujourd'hui profondément les pratiques artistiques. Des installations de Harun FAROCKI aux œuvres de Ian CHENG, de la scène indépendante d'Itch.IO aux visual novels expérimentaux, le jeu constitue désormais un medium à part entière.
Ce focus propose d'explorer ce territoire dans toute son étendue : culture mainstream et productions ultra-nichées, mécanique de jeu détournée et narration interactive, pratiques offline et en réseau, compétence technique et regard critique.

▸ Méthode Le focus s'organise autour de plusieurs axes complémentaires :
Des sessions de jeu et d'analyse collective à partir de la ludothèque constituée ensemble.
Des invitations (artistes, designers, penseur·euses travaillant à l'intersection du jeu vidéo et de l'art contemporain) pour des interventions, suivi et/ou workshops.
Un accompagnement au développement des projets personnels.
Des temps d'échanges critiques autour de partages de contenus, et veille collective (sorties, outils de développement, pratiques émergentes, etc.).
Un voyage de 3 jours à Paris pour découvrir des expositions en lien avec le sujet du focus.

▸ Évaluation Implication, assiduité et qualité de participation aux échanges collectifs et aux sessions de jeu et d'analyse.
Contribution aux ressources communes.
Cohérence et avancée régulière du projet personnel.
Qualité critique et formelle des réalisations.

AU POINT OÙ

Samira AHMADI GHOTBI, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO

▸Objectifs

Concevoir et réaliser collectivement un numéro de revue de création ;
Explorer le champ des revues de création littéraire et artistiques, et s'y situer
Penser la structure globale d'une publication en articulant ouvertures et cohérences possibles ;
Développer l'écriture de création et le dessin dans le contexte d'une publication collective ;
Expérimenter la mise en relation entre les productions de toustes les membres du groupe au sein d'une forme éditoriale, dans sa mise en page, son format et ses articulations internes ;
Mettre en œuvre le lancement du numéro de la revue.

▸ Contenu

Le focus «Au point où» consiste en la réalisation intégrale du numéro 0 de la revue «Au point où», associant et mettant en relation création littéraire et dessin. Le numéro sera entièrement réalisé par le groupe d'étudiant·es, qui produira son contenu (textes et dessins), élaborera sa structure et son format et fabriquera les exemplaires.
Toustes les participant·es seront auteurices du contenu de la revue, par l'écriture de textes et/ou la réalisation de dessins, et l'ensemble du groupe constituera le comité de rédaction du numéro, qui décidera collectivement de toutes les étapes menant à la réalisation du numéro de la revue, en pensant la singularité de la proposition d'ensemble.

▸ Méthode

Séances de groupe avec partages de références, temps de pratique individuels et temps collectif de mise en commun, d'élaboration et fabrication.
Temps de travail individuel entre les séances.
Étapes collectives successives jusqu'à la réalisation du numéro de la revue.

▸ Évaluation

Présence soutenue, active et implication dans la pratique individuelle et la construction collective du numéro de la revue.
Qualité des réalisations.
Recul critique sur les réalisations rassemblées pour construire le numéro.
Compréhension des enjeux propres au format des revues de création

▸ Modalités de rattrapage

S1 proposition d'une contribution individuelle aboutie
S2 entretien individuel ou collectif selon le nombre d'étudiant·es concerné·es

▸ Références

Revues à explorer au cours des séances : *Papier machine, Jef Klak, La moitié du fourbi, La mer gelée, Ventoline, Oozin', Suckcess*, etc.

CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l'établissement partenaire

▸Objectifs

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM a un partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'Université Clermont Auvergne (UCA) au sein de la Licence Arts du spectacle, du Master Lettres et création littéraire, et du Master Direction de projets ou d'établissements culturels. Il·elles peuvent également suivre un module de préparation des concours de l'enseignement auprès de l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation). Ils·elles sont alors dispensé·es de droits d'inscription dans l'établissement de la structure d'accueil.

▸ Contenu

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie, ...) Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...)

La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable des mobilités début septembre pour les cours du 1er semestre, et mi-décembre pour les cours commençant au 2e semestre. Si l'enseignant·e coordinatreur·rice de leur année et le responsable des études valident la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant·e, ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir) en être exempté·e.

▸ Méthode

De nature diverse selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaire...)

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

▸ Évaluation

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

FOCUS

4A

LE BEL OUVRAGE

Gyan PANCHAL

▸Objectifs

Associer les gestes que l'on met en oeuvre dans son travail aux mots, pour exprimer l'émergence des formes. Prêter attention aux choix, aux gestes et aux aléas de la mise en oeuvre. Il y a une minute du monde qui passe… Que vais-je faire de ma journée, que vais-je tenter de cerner, de saisir, de faire exister aujourd'hui ?

▸ Contenu

La journée sera consacrée à la réalisation des travaux de chacun.e, et sera ponctuée d'un partage de références artistiques, littéraires et poétiques, propres à nourrir l'attention au travail comme au lâcher- prise.

▸ Méthode

Observation et partage des regards. Accompagnement individuel et collectif.
Pédagogie de l'atelier.

▸ Évaluation

Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.

▸ Modalités de rattrapage

Pas de rattrapage envisageable.

▸ Références

Propos sur la peinture, Paul CÉZANNE
Travaux, Georges NAVEL
Les pierres sauvages, Fernand POUILLON
Endless House, Friedrich KIESLER
I am sitting in a room, Alvin LUCIER
La fabrique du Pré, Francis PONGE
La table, Francis PONGE
La cuillère humaine, Fernand DELIGNY
Sculptures, Cy TWOMBLY
L'occupation des sols, Jean ECHENOZ
Le journal d'un manoeuvre, Thierry METZ
The movement of people working, Phill NIBLOCK
Enfantillages outillés, Fanny BÉGUERY et Adrien MALCOR
Le détail du monde, Romain BERTRAND

LE MOUVEMENT DES CHOSES – PRATIQUES TRANSVERSALES / PERFORMANCE / INSTALLATION / SON / EXPÉRIMENTATION MULTIMÉDIA

Camille JUTHIER

▸Objectifs

Explorer les relations entre le corps, les objets, les matières, les sons et le vivant en développant des dispositifs artistiques hybrides. Expérimenter des formes où les médiums se rencontrent – sculpture,installation, performance, vidéo, son, lumière, textile, électronique, bio-matériaux – afin de produire des expériences sensibles et immersives. Interroger la capacité des œuvres à créer des situations de perception, d'interaction et de transformation.

▸ Contenu

Ce focus propose d'envisager l'œuvre comme un milieu vivant plutôt que comme un objet autonome. Les étudiant·es seront invité·es à créer des dispositifs qui activent les sens, engagent le corps et produisent des relations entre matières, objets, espaces, sons et présences.
À partir de recherches en art contemporain (performance, installation, art sonore, art relationnel, bio art, art cinétique, design sensoriel), chacun développera une proposition où plusieurs médiums dialoguent librement. Les projets pourront prendre la forme d'installations activables, de performances, d'environnements immersifs, d'objets sensibles, de sculptures sonores, de dispositifs interactifs ou de protocoles participatifs. Le focus accordera une place importante à la notion d'écologie sensible, entendue comme une attention portée aux relations entre les humains, les objets, les matières, les technologies et les formes du vivant. Il s'agira de penser l'œuvre comme une expérience où la perception devient un matériau de création.

▸ Méthode

Une réflexion accompagnera les expérimentations autour des notions d'agentivité des objets, de présence, de rituel contemporain, de mémoire des matériaux, de soin, d'écoute, de participation et de cohabitation avec des présences humaines et non humaines.
Toutes les pratiques sont les bienvenues : sculpture, installation, textile, performance, photographie, vidéo, son, électronique, programmation créative, lumière, bio-matériaux, écriture, pratiques numériques ou artisanales.

▸ Évaluation

Présence et investissement dans les expérimentations, capacité à développer une recherche personnelle, qualité de l'articulation entre les différents médiums, pertinence de la réflexion plastique et conceptuelle, qualité de la restitution finale et de l'engagement dans les échanges collectifs.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation du projet lors d'un rendez-vous individuel

▸ Références

Immersion : les origines : 1949-1969, catalogue d'exposition MCB Lausanne
Through the flower, Judy CHICAGO
L'interprète des animaux, Temple GRANDIN
Lygia CLARK *(l'enveloppe : la fin de la modernité et le désir du contact*, Sylvie COELLIER
Ce que la musique fait à l'hypnose : une relation spectaculaire au XIXe siècle, Céline FRIGO
Manning Guerre sonore : son, affect et écologie de la peur, Steeve GOODMAN
Sentir : comment les odeurs agissent sur notre cerveau, Hirac GURDEN
Nager avec Laure Prouvost, Mathilde ROMAN

COURSIVE GAUCHE

Cédric LOIRE, Armand JALUT, Gyan PANCHAL

▸Objectifs

Ce séminaire a pour ambition la mise en place, tout au long de l'année, d'une série d'expositions valorisant le travail du second cycle, dans un espace ouvert sur l'espace public.

▸ Contenu

Partage de connaissances et mise en perspective de l'histoire des expositions, modernes et contemporaines.
Conception et réalisation d'expositions publiques de travaux choisis.

▸ Méthode

Le matin:
Apports historiques et théoriques
Echange critique et validation de la proposition d'accrochage préparée et présentée par le groupe d'étudiant.es :
Par groupes de 3 ou 4, les étudiant.es conçoivent un accrochage (croquis, maquettes, notes ou photomontages etc) de travaux choisis, dans l'espace de la coursive gauche, en prenant en compte ses particularités, ses contraintes et ses possibilités, et en veillant aux articulations entre les pièces et au sens porté par la proposition.

L'après-midi:
Accrochage de l'exposition. Exposition le reste de la semaine et la semaine suivante.
En parallèle, travail préparatoire par les autres groupes.

▸ Évaluation

Assiduité et participation aux séances
Investissement personnel dans l'élaboration des propositions
Qualités des propositions

▸ Références

Bernd KÜSER & Katharina HEGEWISCH, *L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, éditions du regard, Paris 1998
Mathilde ROMAN, *Habiter l'exposition. L'artiste et la scénographie,* Manuella éditions, 2020
Mathilde ROMAN, *Habiter l'exposition, Quand le display fait œuvre,* Manuella éditions, 2025
When Attitudes Become Forms : Bern 1969 / Venice 2013, Catalogue de l'exposition, Fondation Prada, Venise 2013
Frederick KIESLEr, *Catalogue de l'exposition*, Centre Pompidou, 1996
Traffic, Catalogue de l'exposition, Capc Bordeaux, 1996
L'hiver de l'amour, Catalogue de l'exposition, Mamvp, 1994
Espèces d'espace – Les années 1980 – Première partie, 2008, Le Magasin, Cnac Grenoble
Artist-Run Spaces, Espaces et centres d'art gérés par des artistes dans les années 1960-70, Edité par Gabriele Detterer et Maurizio Nannucci,2012

DNSEP Cameron White, 2026

DÉCLINAISONS

Nelly GIRARDEAU

▸Objectifs

Appréhender une séquence filmique comme une construction esthétique et narrative autonome.
Développer une compréhension du langage cinématographique et apprendre à mobiliser les outils de l'analyse filmique.
Développer un regard critique et la capacité à élaborer un projet personnel à partir d'une forme préexistante.
Mettre en relation les œuvres cinématographiques avec d'autres pratiques plastiques.

▸ Contenu

Le focus propose d'explorer l'oeuvre d'un.e cinéaste en partant précisément d'un de ses films.
• Cette année le point de départ est Jeanne DIELMAN, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles. Lorsque le film sort en salle en 1976 la réalisatrice Chantal AKERMAN est une parfaite inconnue, elle a 25 ans et son film est un coup de tonnerre. Parce qu'elle donne une place centrale aux gestes domestiques et à la banalité du quotidien Chantal AKERMAN renverse alors radicalement les codes de la narration et transforme l'ordinaire en expérience du regard.
• Tout en traversant différentes dimensions de l'oeuvre, les étudiant.es sont invité. es a réaliser une proposition plastique en résonance avec le film. Cette déclinaison pourra prendre diverses formes (films, installations, textes, dessins…) et permettra d'interroger le passage d'un médium à un autre non comme un simple déplacement "mais comme une véritable transformation, une recontextualisation de la matière narrative qui trouve dans chaque forme, une nouvelle vie." (Chantal AKERMAN)

▸ Méthode

Allers retours entre analyses filmiques et expérimentations pratiques.
Suivi de projets individuels et échanges collectifs

▸ Évaluation

Compréhension des enjeux, engagement et participation, pertinence des recherches et qualité des réalisations.

▸ Modalités de rattrapage

Travail individuel

▸ Références

Jeanne DIELMAN, *23 quai du commerce,* 1080 Bruxelles, Chantal AKERMAN, 1975
Olga KOBRYN, Macha OVTCHINNIKOVA, Eugénie ZVONKINE, *Intérieurs sensibles de Chantal AKERMAN. Films et installations-passages esthétique*s, Presses Universitaires du Septentrion, 2024
Christa BLÜMLINGER, *Cinéma de seconde main. Esthétique du remploi dans l'art du film et des nouveaux médias,* Klincksieck, 2013.
Raymond BELLOUR, *L'Entre-images 2*, Mot Images. P.O.L, 1990

DES ÉVÈNEMENTS

Alex POU, Matthieu DUSSOL

▸Objectifs

À partir d'un terrain de recherche situé et suivant un calendrier précis, chaque étudiant·e réalisera un ou plusieurs films personnels à partir d'un texte court ou long préalablement écrit après la lecture du Livre des Évènements. Différents d'une note d'intention, d'un scénario, d'une voix-off ou d'un projet de film, ces textes libres retranscriront au choix, un rituel contemporain, un acte magique ou un conte moderne dont le sens et l'objet resteront secrets. À partir de ces écrits, les étudiant.es réaliseront un ou une série de films qui donnera lieu en fin d'année à un travail d'édition puis de programmation et de projection permettant de rendre visible l'ensemble.

▸ Contenu

Ce Focus propose de travailler à l'écriture de textes et à la fabrication de films (tournage, montage, postproduction) à partir du Livre des Évènements, issu de l'ouvrage Les techniciens du Sacré qui regroupe un panorama non exhaustif d'une poésie d'orature* provenant de différentes géographies et temporalités éloignées. L'orature désigne un ensemble de paroles se transmettant de bouche à oreille sans recours à l'écrit, par tradition orale. Composé de formules brèves (huchements, cris de guerre, virelangues, proverbes etc.) aux formules plus longues (contes, légendes, chants, épopées, etc.), Les techniciens du Sacré, composé par Jerome Rothenberg, est un livre pensé comme une anthologie « active », inscrite dans le présent, réunissant la part obscure du langage de chanteurs, chamans ou devins invoquant les rêves, les visions, et la parole des morts.

▸ Méthode

Regarder des films collectivement. ; Parler des films collectivement. ; Écrire un texte à partir duquel faire un film. ; Travailler en groupe. ; Rendez-vous personnels autour du travail personnel. ; Suivi et finalisation des réalisations en fonction d'un calendrier précis ; Lecture et écriture ; Documentation ; Préparation tournage ; Tournage ; Montage ; Post-production ; Projection Projection publique des réalisations.

▸ Évaluation

Engagement et participation durant les échanges et partages collectifs.
• Pertinence des recherches.
• Engagement personnel dans la fabrication du film
• Pertinence et clarté entre les intentions et la réalisation finale du film.

▸ Modalités de rattrapage

À l'image d'un film écrit mais non réalisé et à partir de tout ce qui aura été traversé, vu, lu, entendu tout au long du focus, le rattrapage consistera à réaliser une édition regroupant les recherches et tentatives faites pendant le semestre.

▸ Références

Sergueï PARADJANOv, Sayat Nova, 78 min., 1982.
Ana VAZ, Il fait nuit en Amérique, 66 min., 2022.
Mika ROTTENBERG, Cheese, 16 min., 2008. !!! Ubuweb
Mika ROTTENBERG, Dough, 7 min., 2005–2006. !!! Ubuweb
Alice ROHRWACHER, Heureux comme Lazzaro, 133 min., 2025
Nacer KHÉMIR, El-haimoune, 95 min., 1984.
Joao PEDRO RODRIGUEZ, L'Ornitologue, 118 min. 2017.
Driss AROUSSI, Borj el mechkouk, 31 min., 2023.
Erika ETANGSALÉ, Lev la tet dann fenwar - Quand la nuit se soulève, 50 min., 2021.
Jean-Baptiste ALAZARD, Saint-Jean Baptiste, 20 min., 2021.
Apichatpong WEERASETHAKUL, Memoria, Tropical Malady, Blue
Thomas SALVADOR, La montagne, 112 min, 2023
Soufiane ADEL, Go Forth, 62 min, 2014.
Ben RIVERS, Now at Last, 40min, 2018.
Ben RUSSELL, sélection de films, 2014-2026.
David LYNCH, Twin Peaks, Saison 3, 2017.

ANALYSE FILMIQUE : L'EFFACEMENT, LA CENSURE, LA FICTION NON-DOCUMENTÉE

Régine CIROTTEAU, Sido LANSARI, Régine OBADIA

▸Objectifs

S'initier au territoire du cinéma alternatif dans un axe historique et critique à partir du titre-générique.
Analyser la construction d'un film par le scénario, l'image, le son et le montage.
Amorcer un récit à partir d'archives ou de documents.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s de se pencher autant sur la question du scénario que sur la variété des problématiques des partis pris possibles dans l'élaboration d'un projet de film.
La vie, l'image maintiennent des interdits et imposent parfois des silences.
A l'exemple de cet empereur chinois qui demanda un jour au peintre de sa cour d'effacer la fresque figurant une cascade sur le mur du palais : le bruit de l'eau l'empêchait de dormir.
Aussi, il s'agit de faire surgir une mémoire enfouie par la voix, l'écriture et l'archive.
Nous analyserons le film "La femme sans nom" de Régine Abadia qui raconte l'histoire de Jeanne Duval, une femme noire : l'effacement de son portrait du tableau de Courbet, une mémoire malmenée par les historiens et les critiques littéraires. Seule sa présence dans les poèmes de Baudelaire persiste.
Par ce même questionnement : de comment on construit et élabore la narration et la forme d'un film sans qu'aucune image ne soit filmée, le film de Sido Lansari retrace, par le biais de la restitution, la mémoire d'une personne queer confrontée à la censure.

▸ Méthode

Projections de films en amphithéâtre. Rencontre et écriture avec la cinéaste Régine Abadia en atelier. Découverte et discussion autour d'une documentation choisie en bibliothèque.

▸ Évaluation

Maitriser le vocabulaire cinématographique et la grammaire du montage.
Capacité à analyser l'image, à contextualiser, à déplacer son regard.
Qualité de l'écriture.

▸ Références

ABADIA Régine "La femme sans nom", 2022
LANSARI "Les derniers paradis", 2021
LIFSHITZ Sébastien "Bambi", 2013
SMITH Jack "Flaming Creatures", 1963

ALESSANDRIN Arnaud, « Genre ! : l'essentiel pour tout comprendre », Paris, Des ailes sur un tracteur, 2014
FAUSTO-STERLING Anne, « Les cinq sexes : pourquoi mâle et femelle ne suffisent pas », Paris, Payot & Rivages, 2013
TRIOLLET Christophe, "Censure et cinéma en Italie", N°8, éditeur Lettmotif
TRIOLLET Christophe "Censure et cinéma – Maghreb – Proche Orient", N°7, éditeur Lettmotif
VOGEL Amos "Le cinéma, art subversif", édition Capricci, 1977

DISPLAYS, SCÉNO

Régine CIROTTEAU

▸Objectifs

Appréhender les relations entre objet, vidéo, scénographie et acte de l'exposition par le biais du placement et du regard du spectateur.
Réaliser une installation à partir de productions personnelles ou croisées.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s une plongée dans l'histoire et l'actualité des scénographies de l'exposition De la caverne de Platon au spectateur désinhibé.
Sera mis au cœur de la découverte l'expérience de la perception, la profusion de techniques, d'éléments, d'événements et d'images ; tel Wolf Vostell avec « Dé-collage » (image télévisuelle, béton, plomb, avion, etc.) qui chorégraphie une collision d'images, de choses et de gestes ; ou encore Valie Export qui infiltre le monde de l'art vidéo en interrogeant dans « Facing a family » les liens entre regardant.e et regardé.e.
Plus récemment, Nan Goldin dans son exposition « This will not en well » (Grand Palais) crée des modules ou sont projetés des slides show, sorte de films montés à partir de photographies ; la spectatrice/le spectateur sont en position assise comme dans une salle de cinéma.
La scénographie de l'exposition de Smith au Macval est pensée avec la collaboration d'architectes et de designers dans une proposition ouverte de déplacement et une profusion de points de vue. Aussi nous aborderons la scénographie à partir d'exemples d'expositions, d'expérimentations avec le display, le sol, le mur, la suspension en articulant parcours, temporalité et axes du regard.

▸ Méthode

Découverte d'une bibliographie caractéristique et lecture en partage par les étudiant.e.s d'extraits tirés de livres, soulevant ainsi des problématiques ou déclenchant des propositions de dispositifs à venir. Mise en place d'une installation qui permet d'expérimenter des perceptions autre de l'espace avec le souci du déplacement, de la temporalité et de l'assise artistique.

▸ Évaluation

Pertinence des choix textuels et de partage.
Capacité à intégrer des notions et des partis pris esthétiques variés.
Qualité de l'installation à partir des critères précités.

▸ Références

ALBERGANTI Alain, *De l'art de l'installation*, 2013
CHAMBOISSIER Anne-Laure et FRANCK Philippe, *Exposer l'image en mouvement ?* 2004
COPELAN Mathieu, *Chorégraphier L'exposition,* 2013
PUGNET Natacha et VASSEUX Arnaud, Displays et autres dispositifs d'exposition.
ROMAN Mathilde, *Habiter la scénographie,* 2025
SZEEMANN Harald, *Ecrire les expositions*, 1996

IMAGE FIXE / IMAGE MOUVEMENT

Régine CIROTTEAU, Serge LHERMITTE

▸Objectifs

En fonction des partis pris et de la pertinence du projet, il est encouragé de faire des choix: soit réaliser un ensemble de tirages photographiques, soit en post production de réaliser un montage photographique incluant un plan filmé.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s de se saisir des différences et des complémentarités entre l'image fixe et l'image en mouvement.
La vanité de la photographie était de croire qu'elle ne savait pas mentir. Les années quatre vingt ont rouvert le théâtre d'une image tricheuse et gaie qui dévoile ouvertement sa mise en scène et son apprêt (décors, maquillage, poses).
Le plan, le cadrage, la profondeur de champ, la fabrication d'accessoires, la pose d'un ou plusieurs personnages seront menés par la construction d'une hypothèse narrative.
La représentation photographique peut s'inspirer de l'iconographie du roman-photo: comme par exemple le photographe Karstell Moll qui dispose ses personnages dans un décors sommaire, où les projecteurs apparents et les accessoires cheap rappellent les conditions du genre série B imitées des stars hollywoodiennes.
Le décors (lumière, peinture) aura vocation de l'apparition des choses, la condition de la visibilité comme la surface peinte de la photographie Brunhilde de l'artiste hollandaise Tjarda Sixma.
"Tout ce qui appartient au mauvais goût" m'enchante avoue-t-elle.
Le maquillage, au lieu de masquer le faux exhibe et revendique l'artifice de la pose.
Autant de possibles s'offrent : corpus d'images, séquence photographique, roman-photo, etc.

▸ Méthode

Travailler en studio transformable l'unité d'espace, de temps et de lieu.
Modifier les éclairages, les fonds et les ambiances.

▸ Évaluation

Capacité à concevoir et à élaborer un micro story-board.
Qualité de la réalisation en studio et de la mise en scène.
Pertinence du choix du support et de sa mise en espace.

▸ Références

KOULECHOV Lev, *L'effet Koulechov*, You Tube, 1921.
MARKER Chris *La jetée*, 1962
RUIZ Raoul, *Colloque de chiens*, 1977
ARBUS Diane, *au Jeu de Paume*, catalogue de l'exposition.

PERF, RÉSIDENCES

Régine CIROTTEAU

▸Objectifs

Le focus performances propose la préparation à un projet de résidence et une création qui sera restituée en public, d'une part en lien avec Le Lieu Dit; d'autre part dans le cadre d' une exposition à l'abbaye de Maubuisson dans le but de réaliser un DJ set.
De plus, il s'agit d'apprendre à monter un dossier de demande de résidence, tout en s'informant sur les partis pris d'un lieu culturel, sur son historique; d'appréhender la particularité des espaces, d'envisager les moyens techniques et d'évaluer la faisabilité d'un projet.

▸ Contenu

Dans un esprit de découverte, ce focus est l'occasion pour les étudiant.e.s d'aborder quelques
territoires privilégiés, d'hybrider les cultures et les identités.
Nous aborderons la musique sacré, la musique électronique et particulièrement l'électro. Le
territoire exploré peut s'accorder alors à la métamorphose, l'hybridation des sons et à la présence de l'exposition en cours au centre d'art de l'abbaye de Maubuisson.
Les différentes approches happening de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d'Etienne Charry avec des figurants amateurs, les chorégraphies de Mathilde Monnier, les dispositifs vidéo de David Lynch seront autant de sources inspirantes aux performances des étudiant.e.s dont le titre générique sera "Promenons-nous dans les voix et les mondes". Les approches pourront chalouper entre récit, composition sonore, réalisation filmique et éléments de décors.

▸ Méthode

Travailler en studio en éprouvant un espace dynamique.
Au Lieu Dit : maitriser le matériel technique y compris la scénographie lumière.
Expérimenter les
éléments constitutifs à la performance live dans la salle de concert et le théâtre.
A l'abbaye de Maubussion : travailler l'espace accoustique en fonction du mixage entre des genres musicaux différents en créant des connivences singulières et festives au regard et à l'oreille du spectateur.

▸ Évaluation

Capacité à initier ou à adapter un projet en fonction d'un lieu culturel ou d'un événement.
Conception et réalisation d'une oeuvre individuelle ou en collaboration.
Qualité d'écriture dans l'espace

▸ Références

GOLDBERG RoseLee, *Performances, l'art en action,* Thames and Hudson diffusion Seuil.
MARTEL Richard, *Art Action*,éditions Intervention 2001.

OUTIL POUR UNE NARRATION SILENCIEUSE, POURSUIVRE LA COSA MENTALE

Serge LHERMITTE

▸Objectifs

Quatre techniques, quatre gestes, quatre écritures photographiques seront utilisées, permettant l'apprentissage de différents outils ouvrant les mondes du grand format, de la stéréophotographie, de la photographie en basse lumière ou encore de la création de ces vues si particulières réalisées par drone.
De la compréhension et de l'acquisition de ces techniques verra le jour un projet photographique construit, utilisant ces différents outils pour construire un récit, une narration silencieuse.

▸ Contenu

S'il nous est nécessaire de nous outiller pour appréhender le monde et de multiplier les canaux d'information pour le comprendre, chercher à le représenter par la photographie peut demander une même pluralité. Si l'histoire de la représentation ne peut se détacher d'une histoire des avancées technologiques et symboliques ; et puisque que la perspective monofocale s'est instituée comme le moyen de représentation « réaliste » du monde au courant du XVème siècle et que la photographie a repris cette fonction au XXème ; alors nous questionnerons les différents outils optiques contemporains pour multiplier les pistes de Re-présentation du monde.

▸ Méthode

A raison de 8 personnes sur l'ensemble de l'année, 1 journée par mois toute la journée, le focus se déroulera autour de lectures et d'analyses d'image, d'apprentissage des différentes techniques photographiques, puis par l'élaboration d'un projet personnel, de sa réalisation et de son suivi tant théorique que technique.

▸ Évaluation

Premier semestre : Engagement dans la découverte et l'usage des outils, qualité des expérimentations et acquisition d'une certaine autonomie dans l'usage des outils. 2a-3a-4a. Qualité des propositions et des analyses iconographiques effectuées pendant les séances.
Second semestre : Qualité de l'élaboration du projet et de sa mise en forme photographique 2a-3a-4a. Cohérence entre le récit proposé et l'utilisation des outils photographiques utilisés 3a-4a, cohérence du récit et de ses formes avec la recherche personnelle de l'étudiant 4a.

▸ Modalités de rattrapage

A étudier avec la scolarité.

MATÉRIALITÉ ET MISE EN ESPACE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Serge LHERMITTE, Stéphane GANDOLFO

▸Objectifs

Présentation d'un travail photographique

▸ Contenu

Comment montrer une photographie ou un image au sens large. De quel format et si il y a une série doit elle être homogène ou hétérogène ?
Quel support, quel format mais surtout dans quel but, dans quel espace ?
Le tirage, l'exemplaire est il un tirage sur format libre, ou au contraire contrecollé, encadré, voir en caisson lumineux....
Ou est il destiné : espaces d'exposition, espace public, mobilier urbain. Et donc le tirage se fait il sur support éphémère ou au contraire dans l'idée d'un tirage pérenne.
La présentation doit elle se faire au mur, au sol, en volume ? Si il s'agit d'une série doit elle se faire de manière linéaire, linéaire, par constellation ?

▸ Méthode

L'ensemble de ses propositions seront présentées et analysées à partir de travaux d'artiste, d'images d'expositions.
Le travail de mise en espace de l'image, sera effectué à partir d'un corpus d'images qui sera à constituer ou issu d'un travail personnel en relation directe avec les problématiques abordées

▸ Évaluation

Présence, pertinence des choix effectués en rapport à l'images, aux lieux de monstration et aux supports choisi, qualité de la note d'intention.

▸ Modalités de rattrapage

A étudier avec la scolarité

COUPER/COLLER, DU FRAGMENT À L'INFINI

Alexis DEGRENIER

▸Objectifs

À partir de matèriel analogique et des standards d'écoute du magnétophone aux plateformes de streaming audio, nous identifierons les modes d'écoute, les dispositifs et leurs possibilités.
Ce faisant il s'agira de construire des collages à partir de petits fragments de bandes, de vinyles, de cassettes ou de logiciels audio. Le support d'écoute devenant de fait une matière à travailler, et recréer.

▸ Contenu

A partir de platines, vieux disques, magnétophone à bandes, cassettes, supports numériques, nous chercherons à reconstruire un récit à partir d'écoute actives et de recherches bibliographiques le cours se concentrera sur notre rapport à la coupure tant par le biais théorique que l'expérience in situ.
Les deux séances seront suffisament espacées afin .de permettre de saisir les différents contenus entre les cours nourrissant l'expérience.

▸ Méthode

« Par ses effets de coupure, une oeuvre fait surgir l'événement sur lequel elle appose son sceau »
Jacques Derrida

▸ Évaluation

Création d'un objet sonore ou dispositif à partir des écoutes et pratiques évoquées et amorcées en cours. Cette création devenant alors à nouveau un objet à déformer.

▸ Références

Écoutes :
Fennesz : before I leave
Charmaine LEE : Tulpa (LP)
Martin BRANDLMAYR : Intersticial Spaces
Christian MARCLAY : Records ; 1981-1989

Livres :
Jonathan STERNE : *Histoire de la modernité sonore*

RÉDUIRE, SATURER, DÉGRADER PUIS RECOMPOSER

Alexis DEGRENIER

▸Objectifs

A partir de différentes sources sonores choisies ,n concertation,préalablement sur différents supports, chaque étudiant .e devra saturer ou dégrader dans le montage les sources sonores pour leur apporter une dimension ésthetique propre à chacun.eet recomposer un nouveau récit altéré.

▸ Contenu

Après plusieurs exemples distribués dans ce cours, nous expérimenterons plusieurs possibilités de dégrader la source et la courbe afin de tenter une nouvelle forme sonore. Ainsi par les différents types de saturation ou de dégradation de la matière sonore, il faudra questionner les limites du corps ou des machines sonores et leur conjugaison.

mots clés: dégradations, superpositions, diminution, bruits, réduction, gate, bruit blanc, sons fantômes, particules, sampling, répétition, reconstruction, artefacts, hantologie,

▸ Méthode

Il sera demandé la création d'un morceau à partir des énoncés ci-dessus

▸ Évaluation

L*a radio devant le microphone : Voix, érotisme et société de masse*, Miguel ALVAREZ-FERNANDEZ
A mon corps défendant, phénoménologie politique de la déficience : Jonathan STERNE
The most beautiful ugly sound in the world, Pauline NADRIGNY et Catherine GUESDE

ANATOMIE, SOUVENIRS, MÉLANCOLIE, POLITIQUE DE LA MACHINE

Alexis DEGRENIER

▸Objectifs A partir d'un corpus de textes, de recherches, d'écoutes et de conversations dirigées comprendre les enjeux de pouvoir, de résistance, d'émancipation ou d'affects contenus à la fois dans la musique dans sa forme ou dans la machine restituant le son (bobines, accélérations/ralentissements, bruits parasites ou absence

▸ Contenu La radio, la bande magnétique, les platines, ou cassettes avant de représenter un dispositif d'écoute, possèdent pour la majorité, des liens étroits avec des situations politiques, de guerre, de contrôle ou militaires. A partir de sources sonores et écrites il s'agira de comprendre cette histoire et contre histoire parallèle développée. Hackers, militant.es, musicien.nes ont permis une relecture des outils et de leurs possibilités techniques ou en termes affectis. Si le contenu comprend quantité de techniques, possibilités de messages ou de transmissions sonores, il reste également un vecteur sensible de notre propre généalogie et archéologie musicale et sonore.

▸ Méthode Arpentage en bibliothèque, écoutes sous différents formats, partage de données, et conversations aiguillées servant de boussole devant l'étendue d'une histoire que le temps n'arrête pas.

▸ Évaluation Compréhension et engagement dans le cours et dans les recherches sur l'année.

▸ Références KITTLER, *Gramophone, film, typewriter*
Juliette VOLCLER, *Contrôle Comment s'inventa la manipulation sonore*
*Sur écoute Esthétique de l'espionnag*e, Peter SZENDY
Radio it Yourself, Collectif

SITUATION DE LA PEINTURE

Armand JALUT, Cédric LOIRE

▸Objectifs Donner la possibilité aux étudiant.e.s pratiquant la peinture de développer un regard critique et mieux cerner les enjeux des pratiques picturales contemporaines.

▸ Contenu A travers une sélection de documents et de différentes sources d'informations (catalogues, entretiens et autres contenus) nous échangerons et partagerons un regard critique sur l'actualité de la peinture, sur ses acteur.ices et les moyens de sa diffusion.

▸ Méthode Chaque séance se déroulera comme des temps de partage de contenus et d'échanges d'une journée. 3 à 4 séances par semestre.
Apports théoriques sous forme d'échanges autour de documentaires, films, textes ayant attrait à l'histoire contemporaine et à l'actualité de la peinture.
Suivi de travaux

▸ Évaluation Présence et investissement personnel.
Régularité des échanges (y compris en rdv individuels hors temps de focus)
Qualité et pertinence des expériences et des propositions.

▸ Modalités de rattrapage Aucune.

INITIATION À LA 3D

Thibaut ROSTAGNAT

▸Objectifs Acquisition des bases techniques pour la création 3D et appréhension de logiciels dédiés.

▸ Contenu Initiation à la création 3D. Découverte de logiciels dédiés (Blender, éventuellement Unity…), de leurs interfaces et de leur fonctionnement. Expérimentations, création de modèles et d'environnements en lien ou non avec les projets personnels.

▸ Méthode 3 sessions de trois jours consécutifs avec Thibaut Rostagnat. Apprentissage progressif, la présence est donc obligatoire pour les trois sessions.

▸ Évaluation Présence et assiduité. Qualité des productions.

LET'S PLAY

Emilie BROUT & Maxime MARION, Thibaut ROSTAGNAT

▸Objectifs

Regarder, analyser et jouer à des œuvres et jeux.
Comprendre ce que le game design fait à la représentation, à l'agentivité, à l'immersion et au récit.
Constituer une ludothèque commune rassemblant des titres mainstream, indépendants et expérimentaux, utilisable comme ressource partagée et évolutive.
Identifier et interroger les œuvres d'art contemporain dont la forme est le jeu vidéo (ou qui en intègrent des mécanismes, des logiques ou des esthétiques), redéfinissant la relation aux spectateurices/participant·es.
Interroger les biais que les jeux peuvent véhiculer et affiner collectivement ses positions en regard de ces questions.
Développer un projet personnel ancré dans cette recherche, toutes formes et tous médiums confondus (machinimas, pratiques en réseau, esthétiques low-fi, moteurs 3D, code assisté par IA…).
Contribuer aux échanges collectifs, à l'alimentation des contenus partagés et réfléchir, selon l'avancée du groupe, à une éventuelle restitution.

▸ Contenu

Depuis *Pong* en 1972, le jeu vidéo a occupé une place croissante dans la culture visuelle et narrative contemporaine. Il a engendré des formes, des grammaires visuelles et des modes de relation au temps, à l'espace et à l'échec qui irriguent aujourd'hui profondément les pratiques artistiques. Des installations de Harun FAROCKI aux œuvres de Ian CHENG, de la scène indépendante d'Itch.IO aux visual novels expérimentaux, le jeu constitue désormais un medium à part entière.
Ce focus propose d'explorer ce territoire dans toute son étendue : culture mainstream et productions ultra-nichées, mécanique de jeu détournée et narration interactive, pratiques offline et en réseau, compétence technique et regard critique.

▸ Méthode

Le focus s'organise autour de plusieurs axes complémentaires :
Des sessions de jeu et d'analyse collective à partir de la ludothèque constituée ensemble.
Des invitations (artistes, designers, penseur·euses travaillant à l'intersection du jeu vidéo et de l'art contemporain) pour des interventions, suivi et/ou workshops.
Un accompagnement au développement des projets personnels.
Des temps d'échanges critiques autour de partages de contenus, et veille collective (sorties, outils de développement, pratiques émergentes, etc.).
Un voyage de 3 jours à Paris pour découvrir des expositions en lien avec le sujet du focus.

▸ Évaluation

Implication, assiduité et qualité de participation aux échanges collectifs et aux sessions de jeu et d'analyse.
Contribution aux ressources communes.
Cohérence et avancée régulière du projet personnel.
Qualité critique et formelle des réalisations.

AU POINT OÙ

Samira AHMADI GHOTBI, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO

▸Objectifs

Concevoir et réaliser collectivement un numéro de revue de création ;
Explorer le champ des revues de création littéraire et artistiques, et s'y situer
Penser la structure globale d'une publication en articulant ouvertures et cohérences possibles ;
Développer l'écriture de création et le dessin dans le contexte d'une publication collective ;
Expérimenter la mise en relation entre les productions de toustes les membres du groupe au sein d'une forme éditoriale, dans sa mise en page, son format et ses articulations internes ;
Mettre en œuvre le lancement du numéro de la revue.

▸ Contenu

Le focus «Au point où» consiste en la réalisation intégrale du numéro 0 de la revue «Au point où», associant et mettant en relation création littéraire et dessin. Le numéro sera entièrement réalisé par le groupe d'étudiant·es, qui produira son contenu (textes et dessins), élaborera sa structure et son format et fabriquera les exemplaires.
Toustes les participant·es seront auteurices du contenu de la revue, par l'écriture de textes et/ou la réalisation de dessins, et l'ensemble du groupe constituera le comité de rédaction du numéro, qui décidera collectivement de toutes les étapes menant à la réalisation du numéro de la revue, en pensant la singularité de la proposition d'ensemble.

▸ Méthode

Séances de groupe avec partages de références, temps de pratique individuels et temps collectif de mise en commun, d'élaboration et fabrication.
Temps de travail individuel entre les séances
Étapes collectives successives jusqu'à la réalisation du numéro de la revue.

▸ Évaluation

Présence soutenue, active et implication dans la pratique individuelle et la construction collective du numéro de la revue.
Qualité des réalisations.
Recul critique sur les réalisations rassemblées pour construire le numéro.
Compréhension des enjeux propres au format des revues de création

▸ Modalités de rattrapage

S1 proposition d'une contribution individuelle aboutie
S2 entretien individuel ou collectif selon le nombre d'étudiant·es concerné·es

▸ Références

Revues à explorer au cours des séances : *Papier machine, Jef Klak, La moitié du fourbi, La mer gelée, Ventoline, Oozin', Suckcess*, etc.

CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l'établissement partenaire

▸Objectifs

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM a un partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'Université Clermont Auvergne (UCA) au sein de la Licence Arts du spectacle, du Master Lettres et création littéraire, et du Master Direction de projets ou d'établissements culturels. Il·elles peuvent également suivre un module de préparation des concours de l'enseignement auprès de l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation). Ils·elles sont alors dispensé·es de droits d'inscription dans l'établissement de la structure d'accueil.

▸ Contenu

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie, ...) Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...)

La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable des mobilités début septembre pour les cours du 1er semestre, et mi-décembre pour les cours commençant au 2e semestre. Si l'enseignant·e coordinatreur·rice de leur année et le responsable des études valident la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant·e, ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir) en être exempté·e.

▸ Méthode

De nature diverse selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaire...)

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

▸ Évaluation

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

FOCUS

5A

LE BEL OUVRAGE

Gyan PANCHAL

▸Objectifs

Associer les gestes que l'on met en oeuvre dans son travail aux mots, pour exprimer l'émergence des formes. Prêter attention aux choix, aux gestes et aux aléas de la mise en oeuvre. Il y a une minute du monde qui passe… Que vais-je faire de ma journée, que vais-je tenter de cerner, de saisir, de faire exister aujourd'hui ?

▸ Contenu

La journée sera consacrée à la réalisation des travaux de chacun.e, et sera ponctuée d'un partage de références artistiques, littéraires et poétiques, propres à nourrir l'attention au travail comme au lâcher- prise.

▸ Méthode

Observation et partage des regards. Accompagnement individuel et collectif.
Pédagogie de l'atelier.

▸ Évaluation

Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.

▸ Modalités de rattrapage

Pas de rattrapage envisageable.

▸ Références

Propos sur la peinture, Paul CÉZANNE
Travaux, Georges NAVEL
Les pierres sauvages, Fernand POUILLON
Endless House, Friedrich KIESLER
I am sitting in a room, Alvin LUCIER
La fabrique du Pré, Francis PONGE
La table, Francis PONGE
La cuillère humaine, Fernand DELIGNY
Sculptures, Cy TWOMBLY
L'occupation des sols, Jean ECHENOZ
Le journal d'un manoeuvre, Thierry METZ
The movement of people working, Phill NIBLOCK
Enfantillages outillés, Fanny BÉGUERY et Adrien MALCOR
Le détail du monde, Romain BERTRAND

LE MOUVEMENT DES CHOSES – PRATIQUES TRANSVERSALES / PERFORMANCE / INSTALLATION / SON / EXPÉRIMENTATION MULTIMÉDIA

Camille JUTHIER

▸Objectifs

Explorer les relations entre le corps, les objets, les matières, les sons et le vivant en développant des dispositifs artistiques hybrides. Expérimenter des formes où les médiums se rencontrent – sculpture,installation, performance, vidéo, son, lumière, textile, électronique, bio-matériaux – afin de produire des expériences sensibles et immersives. Interroger la capacité des œuvres à créer des situations de perception, d'interaction et de transformation.

▸ Contenu

Ce focus propose d'envisager l'œuvre comme un milieu vivant plutôt que comme un objet autonome. Les étudiant·es seront invité·es à créer des dispositifs qui activent les sens, engagent le corps et produisent des relations entre matières, objets, espaces, sons et présences.
À partir de recherches en art contemporain (performance, installation, art sonore, art relationnel, bio art, art cinétique, design sensoriel), chacun développera une proposition où plusieurs médiums dialoguent librement. Les projets pourront prendre la forme d'installations activables, de performances, d'environnements immersifs, d'objets sensibles, de sculptures sonores, de dispositifs interactifs ou de protocoles participatifs. Le focus accordera une place importante à la notion d'écologie sensible, entendue comme une attention portée aux relations entre les humains, les objets, les matières, les technologies et les formes du vivant. Il s'agira de penser l'œuvre comme une expérience où la perception devient un matériau de création.

▸ Méthode

Une réflexion accompagnera les expérimentations autour des notions d'agentivité des objets, de présence, de rituel contemporain, de mémoire des matériaux, de soin, d'écoute, de participation et de cohabitation avec des présences humaines et non humaines.
Toutes les pratiques sont les bienvenues : sculpture, installation, textile, performance, photographie, vidéo, son, électronique, programmation créative, lumière, bio-matériaux, écriture, pratiques numériques ou artisanales.

▸ Évaluation

Présence et investissement dans les expérimentations, capacité à développer une recherche personnelle, qualité de l'articulation entre les différents médiums, pertinence de la réflexion plastique et conceptuelle, qualité de la restitution finale et de l'engagement dans les échanges collectifs.

▸ Modalités de rattrapage

Présentation du projet lors d'un rendez-vous individuel

▸ Références

Immersion : les origines : 1949-1969, catalogue d'exposition MCB Lausanne
Through the flower, Judy CHICAGO
L'interprète des animaux, Temple GRANDIN
Lygia CLARK *(l'enveloppe : la fin de la modernité et le désir du contact*, Sylvie COELLIER
Ce que la musique fait à l'hypnose : une relation spectaculaire au XIXe siècle, Céline FRIGO
Manning Guerre sonore : son, affect et écologie de la peur, Steeve GOODMAN
Sentir : comment les odeurs agissent sur notre cerveau, Hirac GURDEN
Nager avec Laure Prouvost, Mathilde ROMAN

COURSIVE GAUCHE

Cédric LOIRE, Armand JALUT, Gyan PANCHAL

▸Objectifs

Ce séminaire a pour ambition la mise en place, tout au long de l'année, d'une série d'expositions valorisant le travail du second cycle, dans un espace ouvert sur l'espace public.

▸ Contenu

Partage de connaissances et mise en perspective de l'histoire des expositions, modernes et contemporaines.
Conception et réalisation d'expositions publiques de travaux choisis.

▸ Méthode

Le matin:
Apports historiques et théoriques
Echange critique et validation de la proposition d'accrochage préparée et présentée par le groupe d'étudiant.es :
Par groupes de 3 ou 4, les étudiant.es conçoivent un accrochage (croquis, maquettes, notes ou photomontages etc) de travaux choisis, dans l'espace de la coursive gauche, en prenant en compte ses particularités, ses contraintes et ses possibilités, et en veillant aux articulations entre les pièces et au sens porté par la proposition.

L'après-midi:
Accrochage de l'exposition. Exposition le reste de la semaine et la semaine suivante.
En parallèle, travail préparatoire par les autres groupes.

▸ Évaluation

Assiduité et participation aux séances
Investissement personnel dans l'élaboration des propositions
Qualités des propositions

▸ Références

Bernd KÜSER & Katharina HEGEWISCH, *L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, éditions du regard, Paris 1998
Mathilde ROMAN, *Habiter l'exposition. L'artiste et la scénographie,* Manuella éditions, 2020
Mathilde ROMAN, *Habiter l'exposition, Quand le display fait œuvre,* Manuella éditions, 2025
When Attitudes Become Forms : Bern 1969 / Venice 2013, Catalogue de l'exposition, Fondation Prada, Venise 2013
Frederick KIESLEr, *Catalogue de l'exposition*, Centre Pompidou, 1996
Traffic, Catalogue de l'exposition, Capc Bordeaux, 1996
L'hiver de l'amour, Catalogue de l'exposition, Mamvp, 1994
Espèces d'espace – Les années 1980 – Première partie, 2008, Le Magasin, Cnac Grenoble
Artist-Run Spaces, Espaces et centres d'art gérés par des artistes dans les années 1960-70, Edité par Gabriele Detterer et Maurizio Nannucci,2012

BELLA CIAO

Clémence AGNEZ et Geoffrey VEYRINES

▸Objectifs

Découverte et augmentation d'un répertoire musical spécifique ;
Travail catégoriel en vue de structurer le corpus au fil de sa constitution ;
Développement d'une recherche parallèle à la pratique recherche en théorie politique et esthétique et en critique culturelle ;
Découverte et maitrise des outils d'enregistrement, de mixage et d'editing sonore ;
Création individuelle et/ou collective de pièces musicales enregistrées et mixées.

▸ Contenu

Adressé au 4e et 5e années, ce focus a émergé dans la continuité de la Fabrique Tout ce qui n'est pas sauvé sera perdu.

Tout en intégrant d'éventuel.les nouvellaux participantxs, il va s'agir de poursuivre le processus engagé autour d'une thématique resserrée : les chansons d'amour et de résistance. Nous nous intéresserons aux ambiguïtés textuelles et affectives qui baignent l'engagement politique (le corps dans les actes) et le sentiment d'amour (désir - amitié - attachement).

Méthode

Les séances se composeront de :
temps d'écoute d'un répertoire contemporain organisé en sous-thématiques
arpentages de textes contemporains affiliés à la critique culturelle, à la philosophie et à la psychanalyse
temps de pratiques sonores, d'enregistrements, mixage et editing

La 7eme et dernière séance donnera lieu à une restitution publique, sous la forme soit d'une séance d'écoute dans un lieu partenaire, soit d'une diffusion radio (à fixer ensemble en début d'année en fonction des envies du groupe)
Les écoutes et lectures seront progressivement augmentées par les propositions des étudiantxs, les reliant au plus proche de leur propre pratique. L'évaluation, en plus de l'engagement dans la production sonore, tiendra compte de ces apports et de leur liaison avec le projet.

▸ Évaluation

Présence active à la fois dans l'accueil des sources (musicales et textuelles), la propositions de nouvelles sources et la production sonore
Prises d'initiative individuelles et collectives
Qualités sonores de la forme enregistrée pour la restitution
Adéquation du ou des textes choisis en relation avec le rendu musical

▸ Modalités de rattrapage

Rendu écrit d'une étude de texte parmi les sources abordées durant le focus.

▸ Références

Toni MORISSON, *La source de l'amour propre*
Elsa DORLIN, *Se défendre*
Herbert MARCUSE, *Eros et civilisation*
Carla BERGMAN et Nick MONTGOMERY, *Joie militante*
David GRAEBER, *Possibilités : Essais sur la hiérarchie, la rébellion et le désir*
Playlist de références musicales (partagée en début de focus)

DÉCLINAISONS

Nelly GIRARDEAU

▸Objectifs

Appréhender une séquence filmique comme une construction esthétique et narrative autonome.
Développer une compréhension du langage cinématographique et apprendre à mobiliser les outils de l'analyse filmique.
Développer un regard critique et la capacité à élaborer un projet personnel à partir d'une forme préexistante.
Mettre en relation les œuvres cinématographiques avec d'autres pratiques plastiques.

▸ Contenu

Le focus propose d'explorer l'oeuvre d'un.e cinéaste en partant précisément d'un de ses films.
• Cette année le point de départ est Jeanne DIELMAN, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles. Lorsque le film sort en salle en 1976 la réalisatrice Chantal AKERMAN est une parfaite inconnue, elle a 25 ans et son film est un coup de tonnerre. Parce qu'elle donne une place centrale aux gestes domestiques et à la banalité du quotidien Chantal AKERMAN renverse alors radicalement les codes de la narration et transforme l'ordinaire en expérience du regard.
• Tout en traversant différentes dimensions de l'oeuvre, les étudiant.es sont invité. es a réaliser une proposition plastique en résonance avec le film. Cette déclinaison pourra prendre diverses formes (films, installations, textes, dessins…) et permettra d'interroger le passage d'un médium à un autre non comme un simple déplacement "mais comme une véritable transformation, une recontextualisation de la matière narrative qui trouve dans chaque forme, une nouvelle vie." (Chantal AKERMAN)

▸ Méthode

Allers retours entre analyses filmiques et expérimentations pratiques.
Suivi de projets individuels et échanges collectifs

▸ Évaluation

Compréhension des enjeux, engagement et participation, pertinence des recherches et qualité des réalisations.

▸ Modalités de rattrapage

Travail individuel

▸ Références

Jeanne DIELMAN, *23 quai du commerce,* 1080 Bruxelles, Chantal AKERMAN, 1975
Olga KOBRYN, Macha OVTCHINNIKOVA, Eugénie ZVONKINE, *Intérieurs sensibles de Chantal AKERMAN. Films et installations-passages esthétique*s, Presses Universitaires du Septentrion, 2024
Christa BLÜMLINGER, *Cinéma de seconde main. Esthétique du remploi dans l'art du film et des nouveaux médias,* Klincksieck, 2013.
Raymond BELLOUR, *L'Entre-images 2*, Mot Images. P.O.L, 1990

PERF, RÉSIDENCES

Régine CIROTTEAU

▸Objectifs

Le focus performances propose la préparation à un projet de résidence et une création qui sera restituée en public, d'une part en lien avec Le Lieu Dit; d'autre part dans le cadre d' une exposition à l'abbaye de Maubuisson dans le but de réaliser un DJ set.
De plus, il s'agit d'apprendre à monter un dossier de demande de résidence, tout en s'informant sur les partis pris d'un lieu culturel, sur son historique; d'appréhender la particularité des espaces, d'envisager les moyens techniques et d'évaluer la faisabilité d'un projet.

▸ Contenu

Dans un esprit de découverte, ce focus est l'occasion pour les étudiant.e.s d'aborder quelques
territoires privilégiés, d'hybrider les cultures et les identités.
Nous aborderons la musique sacré, la musique électronique et particulièrement l'électro. Le
territoire exploré peut s'accorder alors à la métamorphose, l'hybridation des sons et à la présence de l'exposition en cours au centre d'art de l'abbaye de Maubuisson.
Les différentes approches happening de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d'Etienne Charry avec des figurants amateurs, les chorégraphies de Mathilde Monnier, les dispositifs vidéo de David Lynch seront autant de sources inspirantes aux performances des étudiant.e.s dont le titre générique sera "Promenons-nous dans les voix et les mondes". Les approches pourront chalouper entre récit, composition sonore, réalisation filmique et éléments de décors.

▸ Méthode

Travailler en studio en éprouvant un espace dynamique.
Au Lieu Dit : maitriser le matériel technique y compris la scénographie lumière.
Expérimenter les
éléments constitutifs à la performance live dans la salle de concert et le théâtre.
A l'abbaye de Maubussion : travailler l'espace accoustique en fonction du mixage entre des genres musicaux différents en créant des connivences singulières et festives au regard et à l'oreille du spectateur.

▸ Évaluation

Capacité à initier ou à adapter un projet en fonction d'un lieu culturel ou d'un événement.
Conception et réalisation d'une oeuvre individuelle ou en collaboration.
Qualité d'écriture dans l'espace

▸ Références

GOLDBERG RoseLee, *Performances, l'art en action,* Thames and Hudson diffusion Seuil.
MARTEL Richard, *Art Action*,éditions Intervention 2001.

ANALYSE FILMIQUE : L'EFFACEMENT, LA CENSURE, LA FICTION NON-DOCUMENTÉE

Régine CIROTTEAU, Sido LANSARI, Régine OBADIA

▸Objectifs

S'initier au territoire du cinéma alternatif dans un axe historique et critique à partir du titre-générique.
Analyser la construction d'un film par le scénario, l'image, le son et le montage.
Amorcer un récit à partir d'archives ou de documents.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s de se pencher autant sur la question du scénario que sur la variété des problématiques des partis pris possibles dans l'élaboration d'un projet de film.
La vie, l'image maintiennent des interdits et imposent parfois des silences.
A l'exemple de cet empereur chinois qui demanda un jour au peintre de sa cour d'effacer la fresque figurant une cascade sur le mur du palais : le bruit de l'eau l'empêchait de dormir.
Aussi, il s'agit de faire surgir une mémoire enfouie par la voix, l'écriture et l'archive.
Nous analyserons le film "La femme sans nom" de Régine Abadia qui raconte l'histoire de Jeanne Duval, une femme noire : l'effacement de son portrait du tableau de Courbet, une mémoire malmenée par les historiens et les critiques littéraires. Seule sa présence dans les poèmes de Baudelaire persiste.
Par ce même questionnement : de comment on construit et élabore la narration et la forme d'un film sans qu'aucune image ne soit filmée, le film de Sido Lansari retrace, par le biais de la restitution, la mémoire d'une personne queer confrontée à la censure.

▸ Méthode

Projections de films en amphithéâtre. Rencontre et écriture avec la cinéaste Régine Abadia en atelier. Découverte et discussion autour d'une documentation choisie en bibliothèque.

▸ Évaluation

Maitriser le vocabulaire cinématographique et la grammaire du montage.
Capacité à analyser l'image, à contextualiser, à déplacer son regard.
Qualité de l'écriture.

▸ Références

ABADIA Régine "La femme sans nom", 2022
LANSARI "Les derniers paradis", 2021
LIFSHITZ Sébastien "Bambi", 2013
SMITH Jack "Flaming Creatures", 1963

ALESSANDRIN Arnaud, « Genre ! : l'essentiel pour tout comprendre », Paris, Des ailes sur un tracteur, 2014
FAUSTO-STERLING Anne, « Les cinq sexes : pourquoi mâle et femelle ne suffisent pas », Paris, Payot & Rivages, 2013
TRIOLLET Christophe, "Censure et cinéma en Italie", N°8, éditeur Lettmotif
TRIOLLET Christophe "Censure et cinéma – Maghreb – Proche Orient", N°7, éditeur Lettmotif
VOGEL Amos "Le cinéma, art subversif", édition Capricci, 1977

DISPLAYS, SCÉNO

Régine CIROTTEAU

▸Objectifs

Appréhender les relations entre objet, vidéo, scénographie et acte de l'exposition par le biais du placement et du regard du spectateur.
Réaliser une installation à partir de productions personnelles ou croisées.

▸ Contenu

Ce focus propose aux étudiant.e.s une plongée dans l'histoire et l'actualité des scénographies de l'exposition De la caverne de Platon au spectateur désinhibé.
Sera mis au cœur de la découverte l'expérience de la perception, la profusion de techniques, d'éléments, d'événements et d'images ; tel Wolf Vostell avec « Dé-collage » (image télévisuelle, béton, plomb, avion, etc.) qui chorégraphie une collision d'images, de choses et de gestes ; ou encore Valie Export qui infiltre le monde de l'art vidéo en interrogeant dans « Facing a family » les liens entre regardant.e et regardé.e.
Plus récemment, Nan Goldin dans son exposition « This will not en well » (Grand Palais) crée des modules ou sont projetés des slides show, sorte de films montés à partir de photographies ; la spectatrice/le spectateur sont en position assise comme dans une salle de cinéma.
La scénographie de l'exposition de Smith au Macval est pensée avec la collaboration d'architectes et de designers dans une proposition ouverte de déplacement et une profusion de points de vue. Aussi nous aborderons la scénographie à partir d'exemples d'expositions, d'expérimentations avec le display, le sol, le mur, la suspension en articulant parcours, temporalité et axes du regard.

▸ Méthode

Découverte d'une bibliographie caractéristique et lecture en partage par les étudiant.e.s d'extraits tirés de livres, soulevant ainsi des problématiques ou déclenchant des propositions de dispositifs à venir. Mise en place d'une installation qui permet d'expérimenter des perceptions autre de l'espace avec le souci du déplacement, de la temporalité et de l'assise artistique.

▸ Évaluation

Pertinence des choix textuels et de partage.
Capacité à intégrer des notions et des partis pris esthétiques variés.
Qualité de l'installation à partir des critères précités.

▸ Références

ALBERGANTI Alain, *De l'art de l'installation*, 2013
CHAMBOISSIER Anne-Laure et FRANCK Philippe, *Exposer l'image en mouvement ?* 2004
COPELAN Mathieu, *Chorégraphier L'exposition,* 2013
PUGNET Natacha et VASSEUX Arnaud, Displays et autres dispositifs d'exposition.
ROMAN Mathilde, *Habiter la scénographie,* 2025
SZEEMANN Harald, *Ecrire les expositions*, 1996

MATÉRIALITÉ ET MISE EN ESPACE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Serge LHERMITTE, Stéphane GANDOLFO

▸Objectifs Présentation d'un travail photographique

▸ Contenu Comment montrer une photographie ou un image au sens large. De quel format et si il y a une série doit elle être homogène ou hétérogène ?
Quel support, quel format mais surtout dans quel but, dans quel espace ?
Le tirage, l'exemplaire est il un tirage sur format libre, ou au contraire contrecollé, encadré, voir en caisson lumineux....
Ou est il destiné : espaces d'exposition, espace public, mobilier urbain. Et donc le tirage se fait il sur support éphémère ou au contraire dans l'idée d'un tirage pérenne.
La présentation doit elle se faire au mur, au sol, en volume ? Si il s'agit d'une série doit elle se faire de manière linéaire, linéaire, par constellation ?

▸ Méthode L'ensemble de ses propositions seront présentées et analysées à partir de travaux d'artiste, d'images d'expositions.
Le travail de mise en espace de l'image, sera effectué à partir d'un corpus d'images qui sera à constituer ou issu d'un travail personnel en relation directe avec les problématiques abordées

▸ Évaluation Présence, pertinence des choix effectués en rapport à l'images, aux lieux de monstration et aux supports choisi, qualité de la note d'intention.

▸ Modalités de rattrapage A étudier avec la scolarité

SITUATION DE LA PEINTURE

Armand JALUT, Cédric LOIRE

▸Objectifs Donner la possibilité aux étudiant.e.s pratiquant la peinture de développer un regard critique et mieux cerner les enjeux des pratiques picturales contemporaines.

▸ Contenu A travers une sélection de documents et de différentes sources d'informations (catalogues, entretiens et autres contenus) nous échangerons et partagerons un regard critique sur l'actualité de la peinture, sur ses acteur.ices et les moyens de sa diffusion.

▸ Méthode Chaque séance se déroulera comme des temps de partage de contenus et d'échanges d'une journée. 3 à 4 séances par semestre.
Apports théoriques sous forme d'échanges autour de documentaires, films, textes ayant attrait à l'histoire contemporaine et à l'actualité de la peinture.
Suivi de travaux

▸ Évaluation Présence et investissement personnel.
Régularité des échanges (y compris en rdv individuels hors temps de focus)
Qualité et pertinence des expériences et des propositions.

▸ Modalités de rattrapage Aucune.

COUPER/COLLER, DU FRAGMENT À L'INFINI

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

À partir de matèriel analogique et des standards d'écoute du magnétophone aux plateformes de streaming audio, nous identifierons les modes d'écoute, les dispositifs et leurs possibilités.
Ce faisant il s'agira de construire des collages à partir de petits fragments de bandes, de vinyles, de cassettes ou de logiciels audio. Le support d'écoute devenant de fait une matière à travailler, et recréer.

► Contenu

A partir de platines, vieux disques, magnétophone à bandes, cassettes, supports numériques, nous chercherons à reconstruire un récit à partir d'écoute actives et de recherches bibliographiques le cours se concentrera sur notre rapport à la coupure tant par le biais théorique que l'expérience in situ.
Les deux séances seront suffisament espacées afin .de permettre de saisir les différents contenus entre les cours nourrissant l'expérience.

► Méthode

« Par ses effets de coupure, une oeuvre fait surgir l'événement sur lequel elle appose son sceau »
Jacques Derrida

► Évaluation

Création d'un objet sonore ou dispositif à partir des écoutes et pratiques évoquées et amorcées en cours. Cette création devenant alors à nouveau un objet à déformer.

► Références

Écoutes :
Fennesz : before I leave
Charmaine LEE : Tulpa (LP)
Martin BRANDLMAYR : Intersticial Spaces
Christian MARCLAY : Records ; 1981-1989

Livres :
Jonathan STERNE : *Histoire de la modernité sonore*

ANATOMIE, SOUVENIRS, MÉLANCOLIE, POLITIQUE DE LA MACHINE

Alexis DEGRENIER

►Objectifs

A partir d'un corpus de textes, de recherches, d'écoutes et de conversations dirigées comprendre les enjeux de pouvoir, de résistance, d'émancipation ou d'affects contenus à la fois dans la musique dans sa forme ou dans la machine restituant le son (bobines, accélérations/ralentissements, bruits parasites ou absence

► Contenu

La radio, la bande magnétique, les platines, ou cassettes avant de représenter un dispositif d'écoute, possèdent pour la majorité, des liens étroits avec des situations politiques, de guerre, de contrôle ou militaires. A partir de sources sonores et écrites il s'agira de comprendre cette histoire et contre histoire parallèle développée. Hackers, militant.es, musicien.nes ont permis une relecture des outils et de leurs possibilités techniques ou en termes affectis. Si le contenu comprend quantité de techniques, possibilités de messages ou de transmissions sonores, il reste également un vecteur sensible de notre propre généalogie et archéologie musicale et sonore.

► Méthode

Arpentage en bibliothèque, écoutes sous différents formats, partage de données, et conversations aiguillées servant de boussole devant l'étendue d'une histoire que le temps n'arrête pas.

► Évaluation

Compréhension et engagement dans le cours et dans les recherches sur l'année.

► Références

KITTLER, *Gramophone, film, typewriter*
Juliette VOLCLER, *Contrôle Comment s'inventa la manipulation sonore*
Sur écoute Esthétique de l'espionnage, Peter SZENDY
Radio it Yourself, Collectif

LET'S PLAY

Emilie BROUT & Maxime MARION

▸Objectifs

Regarder, analyser et jouer à des œuvres et jeux.
Comprendre ce que le game design fait à la représentation, à l'agentivité, à l'immersion et au récit.
Constituer une ludothèque commune rassemblant des titres mainstream, indépendants et expérimentaux, utilisable comme ressource partagée et évolutive.
Identifier et interroger les œuvres d'art contemporain dont la forme est le jeu vidéo (ou qui en intègrent des mécanismes, des logiques ou des esthétiques), redéfinissant la relation aux spectateurices/participant·es.
Interroger les biais que les jeux peuvent véhiculer et affiner collectivement ses positions en regard de ces questions.
Développer un projet personnel ancré dans cette recherche, toutes formes et tous médiums confondus (machinimas, pratiques en réseau, esthétiques low-fi, moteurs 3D, code assisté par IA…).
Contribuer aux échanges collectifs, à l'alimentation des contenus partagés et réfléchir, selon l'avancée du groupe, à une éventuelle restitution.

▸ Contenu

Depuis *Pong* en 1972, le jeu vidéo a occupé une place croissante dans la culture visuelle et narrative contemporaine. Il a engendré des formes, des grammaires visuelles et des modes de relation au temps, à l'espace et à l'échec qui irriguent aujourd'hui profondément les pratiques artistiques. Des installations de Harun FAROCKI aux œuvres de Ian CHENG, de la scène indépendante d'Itch.IO aux visual novels expérimentaux, le jeu constitue désormais un medium à part entière.
Ce focus propose d'explorer ce territoire dans toute son étendue : culture mainstream et productions ultra-nichées, mécanique de jeu détournée et narration interactive, pratiques offline et en réseau, compétence technique et regard critique.

▸ Méthode

Le focus s'organise autour de plusieurs axes complémentaires :
Des sessions de jeu et d'analyse collective à partir de la ludothèque constituée ensemble.
Des invitations (artistes, designers, penseur·euses travaillant à l'intersection du jeu vidéo et de l'art contemporain) pour des interventions, suivi et/ou workshops.
Un accompagnement au développement des projets personnels.
Des temps d'échanges critiques autour de partages de contenus, et veille collective (sorties, outils de développement, pratiques émergentes, etc.).

▸ Évaluation

Implication, assiduité et qualité de participation aux échanges collectifs et aux sessions de jeu et d'analyse.
Contribution aux ressources communes.
Cohérence et avancée régulière du projet personnel.
Qualité critique et formelle des réalisations.

CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l'établissement partenaire

▸Objectifs

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM a un partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'Université Clermont Auvergne (UCA) au sein de la Licence Arts du spectacle, du Master Lettres et création littéraire, et du Master Direction de projets ou d'établissements culturels. Il·elles peuvent également suivre un module de préparation des concours de l'enseignement auprès de l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation). Ils·elles sont alors dispensé·es de droits d'inscription dans l'établissement de la structure d'accueil.

▸ Contenu

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie, …) Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours…)

La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable des mobilités début septembre pour les cours du 1er semestre, et mi-décembre pour les cours commençant au 2e semestre. Si l'enseignant·e coordinatreur·rice de leur année et le responsable des études valident la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant·e, ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir) en être exempté·e.

▸ Méthode

De nature diverse selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaire…)

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

▸ Évaluation

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

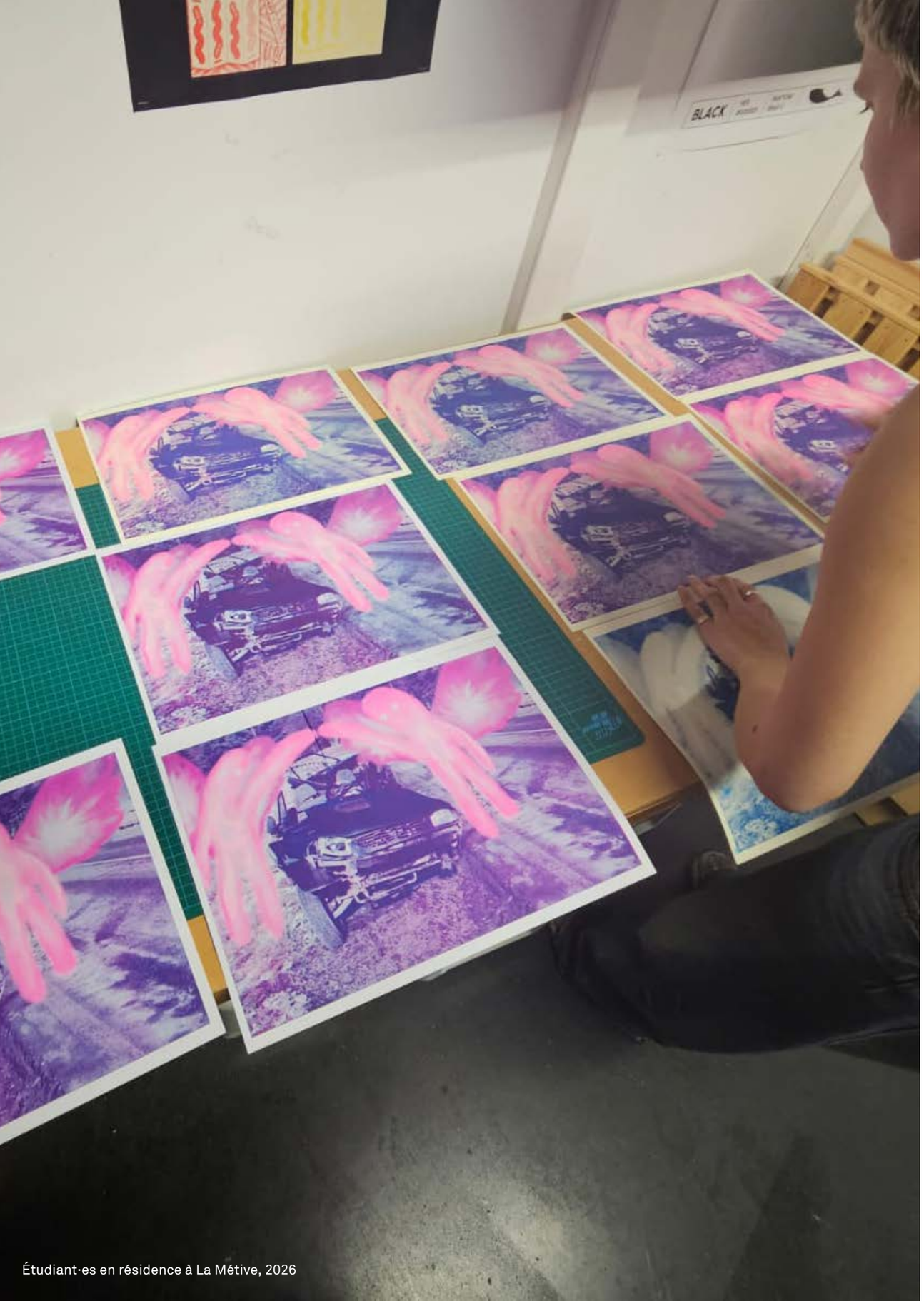

Étudiant·es en résidence à La Métive, 2026

AUTRE PROPOSITION PÉDAGOGIQUES

3A <5A

CAMPUS DMI

▸ Objectifs

En s'appuyant sur le réseau du Campus DMI (Design, Matériau, Innovation) auquel l'école est associée et grâce au financement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ces 3 workshops délocalisés sur différents territoires se sont déroulés pendant la semaine qui précède la rentrée. pour permettre aux futur·es étudiant·es de 3e, 4e et 5e années, et aux 2e années dans la limite des places disponibles, de prendre part à des ateliers croisant des approches artistiques et techniques, voire artisanales, en associant des étudiant·es de DNMADE d'établissement partenaires.

▸ Contenu

A la suite des workshops Laine et Papier qui se sont tenus à Aurillac en novembre 2025, 3 nouveaux workshops se sont tenus en septembre 2026 :

À Aurillac / Cantal
En partenariat avec les DNMADE textile et graphisme du lycée Saint-Géraud :
• Workshop Teinture « Hors menu » avec l'artiste et designer Émilie FAYET, axé sur la création de pigments et encres à partir de plantes, avec des techniques artisanales.
• Workshop Textile « Quilting Bee » avec l'artiste Tom CASTINEL, dirigé par Tom Castinel, autour du quilting et de la création textile

À Yzeure / Allier
En partenariat avec les DNMADE créateur verrier et objet du lycée Jean Monnet :
• Workshop Verre & Design d'objet avec les artistes et enseignantes de l'ESACM Samira AHMADI GHOTBI, Rada BOUKOVA et Claire GONCALVES, combinant conception d'objets en verre et réflexion sur l'espace, la lumière et l'usage.

▸ Méthode

Une candidature à envoyer avant le 6 juillet, en précisant l'intérêt et l'ordre de préférence.
Prise en charge des frais de déplacement, matériaux, hébergement, et déjeuner.

▸ Restitution/ exposition

Les travaux seront exposés lors de la Biennale textile de Clermont-Ferrand du 7 au 16 octobre 2026.

OUVERT
STAGE- 2A, 3A, 4A, 5A
RESIDENCE – 4A, 5A

STAGES /RÉSIDENCES

Structures d'accueil

▸ Contenu

En 1er comme en 2e cycle, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps et doivent se dérouler en dehors des temps d'enseignement en 2e année ou sur des périodes validées au préalable avec les coordonateur·rices d'année pour les étudiant·es en 3e année et plus.
En s'appuyant notamment sur les offres diffusées par mail ou lors de rendez-vous individuels avec des enseignant·es, l'étudiant·e cible puis démarche des structures/ personnes pouvant l'accueillir en stage. Une fois, son stage identifié, il.elle transmet au secrétariat pédagogique, au moins trois semaines avant le début du stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le·la maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l'objet d'une validation par l'enseignant·e coordinateur·rice d'année qui veille à la pertinence de l'expérience par rapport au parcours et au projet de l'étudiant·e.
Les programmes de résidence en France ou à l'étranger proposés en 2e cycle sur appel à candidature (voir page 68) sont apparentés à des périodes de stage. Toutefois seule la moitié du temps de séjour est comptabilisé pour amener les étudiant·es à faire l'expérience de différents contextes professionnels.

▸ Objectifs

Élargir sa connaissance des activités, métiers et contextes de travail, en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art (2A-3A).
Approfondir sa connaissance et sa compréhension des réalités et des réseaux professionnels (4A-5A).
Développer des compétences pratiques en termes d'outil et de travail en équipe (2A>5A).
En vue d'un projet de réorientation, les étudiant·es en 1re année ont également la possibilité de réaliser un stage d'observation, en dehors des temps d'enseignements et dans un autre domaine que celui de l'art (1A).

▸ Méthode

Stage en milieu professionnel en France ou à l'étranger (voir page 69).
En phase programme (2A-3A), les étudiant·es doivent à minima avoir réalisé 2 semaines de stage(s) - soit 10 jours effectifs, contre 1 mois en phase projet (4A-5A) - soit 20 jours effectifs.
Les stages d'observation en 1re année sont liés à des projets de réorientation et font l'objet d'une validation préalable par le responsable des études et les enseignant·es coordinateur·rices d'année.

▸ Évaluation

La période de stage est prise en compte sur remise d'une attestation de fin de stage.
Il ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces expériences est évaluée au travers de l'ensemble de leur travail plastique. L'impact des stages se mesure également lors des évaluations croisées où il.elles sont amené·es à se situer par rapport à leur parcours dans l'école et leurs projets post-diplômes (voir page 58). Si le nombre de jours minimum requis n'est pas atteint à la fin du 1er semestre de l'année diplômante, l'étudiant·e n'obtient alors pas tous les crédits de son semestre. Sa diplômabilité sera conditionnée à la validation de son quota de stage avant la fin de l'année scolaire (J-1 avant la rentrée suivante).

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

MOBILITÉS D'ÉTUDES

Etablissement d'accueil

▸ Objectifs

Permettre aux étudiant·es de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur parcours de formation.
Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner l'art.
Améliorer leur pratique d'une langue.

▸ Contenu

À partir du semestre 4, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un semestre d'études dans un établissement partenaire de l'ÉSACM en Europe. Les mobilités hors Europe sont réservées aux étudiant·es en 2e cycle. Les années 2 et 4 sont des années privilégiées pour effectuer une mobilité d'études.
Suite à la validation du projet de mobilité par l'équipe pédagogique (voir procédure page 68) puis l'acceptation par l'établissement d'accueil de la candidature, l'étudiant·e part pendant un semestre à l'étranger pour suivre les enseignements définis dans le contrat d'étude qu'il.elle a signé avant son départ. Les échanges avec l'équipe pédagogique se poursuivent si besoin pendant le semestre (notamment autour de l'avancée de l'essai). Une rencontre autour des travaux réalisés pendant la mobilité (Parlons travail de retour de mobilité) est organisée au retour avec l'équipe pédagogique pour aider l'étudiant·e à se réinscrire dans l'école et les attendus à venir.

▸ Méthode

Relative à chaque approche pédagogique proposée par les établissements partenaires.

▸ Évaluation

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les évaluations passées à l'étranger sont entièrement prises en compte dans la formation à l'ÉSACM. Les crédits acquis sont répercutés sur le relevé de crédits de l'étudiant·e après remise du certificat d'évaluation établi par l'établissement d'accueil. Le relevé de crédits de l'école intégrant les crédits acquis à l'étranger est finalisé après la tenue du Parlons travail de retour de mobilité et remis à l'étudiant·e dans les jours qui suivent.

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

POINT DE FUITE

Enseignant·es, étudiant·es de retour de mobilité
Intervenant·es

PERSPECTIVES À L'ÉTRANGER

▸ Objectifs

Aller à la rencontre d'autres manières d'appréhender l'art et de se former aux contacts d'intervenant·es internationaux et du partage d'expérience de personnes ayant bénéficié d'une mobilité.
Découvrir les possibilités de mobilité internationale dans le temps du cursus (semestres d'étude, stages, résidences, césure) ou au sortir de l'école (poursuite d'études, résidences, installation à l'étranger, etc.) pour les projeter dans son propre parcours de formation.

▸ Contenu

Par des interventions d'artistes internationaux·ales, d'établissements/institutions partenaires, mais également par des retours d'expériences d'étudiant·es ou d'enseignant·es parti·es en mobilité, les Points de Fuite permettent aux étudiant·es de découvrir des parcours et des réseaux artistiques à l'international, des structures de formation et la spécificité de leur approche pédagogique, nourrissant ainsi leur appréhension et leur regard sur le monde et la création, et leur permettant de se projeter sur des expériences internationales pendant leur formation et au sortir de l'école.

▸ Méthode

Présentation et échanges pouvant être suivis de rendez-vous individuels ou en groupe.
Restitution des expériences internationales pouvant prendre la forme d'une exposition (notamment pour les résidences), de temps de rencontre entre les étudiant·es parti·es en mobilité et ceux·celles qui l'envisagent…

▸ Évaluation

Tout Point de Fuite prenant la forme d'une conférence, suivi de façon attentive et impliquée, est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant·e. Il ne fait pas l'objet d'une évaluation en soi. Toutefois, la diversité des enseignements suivis est un indicateur pour l'équipe pédagogique de la curiosité de l'étudiant·e et de sa capacité à aller au devant d'apports l'aidant à construire son projet d'études. La participation à des Points de Fuite est en cela pris en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des crédits ECTS relatifs à l'étayage (voir page 54).

Journée d'étude « Prendre Part », 2026

CONFÉRENCES ÉVÈNEMENTS

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Intervenant·es

▸ Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi de problématiques et d'enjeux du monde contemporain.

▸ Contenu Artistes, écrivain·es, philosophes, chorégraphes, chercheur·euses… sont invité·es à intervenir auprès des étudiant·es que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école.

▸ Méthode Conférences, échanges.

▸ Évaluation Présence attentive, participation aux échanges.
Ces conférences ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces rencontres est évaluée au travers de l'ensemble de leur travail plastique et écrits.

RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN·E

L'ÉSACM accueille, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, un·e écrivain·e en résidence afin de soutenir la place importante que l'école souhaite donner à l'écriture et à la littérature dans son projet. Il s'agit d'une résidence de création au cours de laquelle, l'écrivain·e intervient ponctuellement auprès des étudiant·e et, si il·elle le souhaite, au sein de la Coopérative de recherche, à raison de cinq jours de présence par mois d'octobre à juin.

En 2026-2027, Lucie RICO intègre la résidence d'écriture de l'ÉSACM.
Lucie Rico est écrivaine et scénariste. Elle est l'autrice aux Editions P.O.L de *Le Chant du poulet sous vide*, de *GPS* et de *Mais que fait ce sang sur le pull de Jennifer*, paru à la rentrée littéraire 2026. Ses livres ont reçu plusieurs prix et sont traduits dans de nombreuses langues. Elle sera cette année en résidence à l'ÉSACM, où elle poursuivra son travail sur son prochain livre, *La Partie*, qui explore les liens entre littérature et jeux vidéo

Liste des résident·es de ces dernières années :

2012-2014 - Christophe FIAT
2014-2015 - Hélène GAUDY
2015-2016 - Yamina BENAHMED DAHO
2016-2018- Mathieu LARNAUDIE
2018-2019 - Anthony POIRAUDEAU
2019-2020 - Kaoutar HARCHI
2020-2021 - François DURIF
2021-2022 - Jakuta ALIKAVAZOVIC
2022-2023 - Fanny TAILLANDIER
2023-2024 - Zoé COSSON
2024-2025 - Noah TRUONG
2025-2026 - Phoebe HADJIMARKOS CLARKE

AU SORTIR DE L'ÉCOLE

■ QUE L'APOCALYPSE SOIT DOUCE

Exposition des diplômeexs 2026

Du 2 au 8 octobre 2026
Au Centre d'art le Creux de l'Enfer à Thiers
Vernissage le jeudi 1e octobre 2026
De 14h à 18h
Fermeture les 3 et 4 octobre.

Avec

Ame CANCALON
Johanna GODIGNON
Cédric JAMEUX
Gustave MEYNIER
Marylou OJEDA
Carla SANTIN
Romane SENEGAS
Judikael TREMENT
Cameron WHITE

Commissariat: Hélène BERTIN
Graphisme : Ophélie MANCHON et Gauthier PLAETEVOET

■ « PREMIÈRE » 32E ÉDITION

Du du 4 octobre 2026 au 10 janvier 2027

Vernissage le samedi 3 octobre 2026
Au CAC Meymac exposition du 4 octobre 2026 au 10 janvier 2027 et au Centre d'art d'Anglet du 6 novembre 2026 au 27 février 2027

Le Centre d'art contemporain de Meymac organise chaque année, un rendez- vous avec la création émergente, réunissant sous le titre générique « Première » de jeunes artistes diplômé·es, issu·es d'écoles supérieure d'art.

Pour sa 32e édition « Première » s'associe au Centre d'art contemporain d'Anglet pour proposer une exposition qui se déploiera successivement dans les deux centres d'art. Elle réunira une sélection de travaux de jeunes artistes diplômé·es des écoles supérieures d'art partenaires à savoir :

L'école supérieure d'art de Clermont Métropole, l'école nationale supérieure d'art et de design de Limoges, l'école européenne supérieure de l'image de Angoulême-Poitiers et l'école supérieure d'art Pays-Basque de Biaritz-Bayonne.
2 diplômées de l'ÉSACM en juin 2026 participeront à cette exposition. Il s'agit de Carla Santin et Marylou Ojeda.

Accueil de loisirs de La Balise,mené par Noah SALGADO, 2026

JOURNÉES D'ÉTUDE

ARCHIVES DORMANCE

Sido LANSARI, accompagné de Aurélie BRUHL et Philippe EYDIEU

Archives/Dormance est un projet de recherche porté par l'artiste-chercheur Sido LANSARI au sein de la Coopérative de recherche de l'ÉSACM. L'ÉSACM a obtenu un financement de l'Institut Français permettant à ce cycle de recherche de s'inscrire dans le cadre de la Saison Méditerranée 2026. Il se déploie sous la forme de résidences, de workshops et se conclura par un colloque les 28 et 29 octobre prochain, réunissant un ensemble d'invitations, prolongé d'une programmation cinéma à La Jetée et d'une exposition dans le Grand Atelier de l'ÉSACM.

Le cœur du projet de recherche mobilise réflexion et pratiques pour repenser les modalités de constitution et de valorisation des archives dans le champ artistique. Il prend pour point de départ la recherche de Sido LANSARI, artiste marocain basé en France, dont le travail met en lumière un angle mort persistant : l'absence quasi totale de représentations des personnes d'origine nord-africaine dans l'histoire LGBTQIA+ en France. Ce déficit, qui fait écho au manque de conservation des Archives au Maroc, révèle une « double peine » mémorielle. D'un côté, un patrimoine invisible, confisqué ou détruit ; de l'autre, un récit occidental qui ne reconnaît ni n'intègre les parcours et les luttes issues du Maghreb et de la Méditerranée. *Archives/Dormance* propose d'ouvrir cet espace de réflexion collective. En croisant les perspectives d'artistes, chercheureu·ses et praticien·nes, il étant questionner les méthodes et les formes capables de réunir les conditions d'activation de ces archives défaillantes ou empêchées.
Inscrit dans le paysage méditerranéen, ce cycle articule ces problématiques à partir du travail d'artistes marocains, en miroir des absences documentaires dans les archives occidentales. Cette perspective ouvre un champ critique où se rencontrent cinéma, art et pratiques communautaires. Il s'agit là de mettre en tension les gestes de collecte, de recomposition et de relecture, en soulignant leur potentiel politique et esthétique. Le cycle posera ainsi les bases d'une réflexion élargie sur la fabrique de récits contemporains à partir de matériaux
lacunaires et sur la possibilité d'une archive vivante, ouverte aux déviations et aux devenirs.
En filigrane, ce cycle de recherche pose la question : les lacunes des archives ne reflètent-elles pas, à leur manière, des mémoires en cours de reconstruction ?

JOURNÉES D'ÉTUDE

RÉALITÉ D'UNE FILIÈRE

Céleste CHERCHE, Zoé HALLER et Philippe EYDIEU
Jeudi 8 octobre 2026 à l'ÉSACM

Avec la journée d'étude « Réalités d'une filière », l'école supérieure d'art de Clermont Métropole propose un temps de curiosité et de réflexion consacré aux liens entre textile, création contemporaine et économie territoriale à partir d'un focus sur la filière de la laine. L'intention de cette journée d'étude repose sur la tentative d'observer la laine à partir de différents points de vue (point de vue de la prairie, point de vue du troupeau, point de vue de l'art/textile et de la filière). Le format de ces rencontres conjuguera mise en espace du travail des invité·es, lecture, projection, performance et tables ronde sous la forme d'un plateau radio. Ce sera l'occasion d'interroger à la fois les processus de structuration de cette filière et la manière dont les pratiques artistiques s'inscrivent dans des contextes de production situés. Cette journée vise à mettre en regard enjeux de recherche, de production et de dynamiques locales.

Avec les contributions de :
Céleste CHERCHE (artiste diplômée de l'ÉSACM et actuellement en résidence post-diplôme au contact de la filière laine du Puy-de-Dôme portée par l'ÉSACM)
Sabrina CALVO (artiste textile et autrice de sciences fiction)
Clara SALOMON (artiste et co-directrice de l'ouvrage En tissant, en créant de Anni Albers)
Daphné KAINCZ (artiste bergère)
Emmanuelle CHEYNS (Chercheuse en sociologie à l'UMR Moisa au CIRAD et autrice du film Une montagne sous contrat)
Audrey SOUCHARD (développeuse territoriale pour le Pôle Laine du Pays de Saugues en Haute-Loire)
Elsa SANIAL (bergère et autrice du livre Élever aux éditions Sahus Sahus)
Marc PERRIN (co-fondateur des éditions Sahus Sahus)
Nadège BLANCHOT (gérante de la SCOP Terre de laine) (sous réserve)

JOURNÉES D'ÉTUDE

ART EN TRAVAIL

Zoé HALLER et Philippe EYDIEU

Trois résidences pour expérimenter l'insertion professionnelle par la création
Dans le cadre de l'appel à projets CulturePro – Soutien à l'insertion des jeunes diplômé·es des établissements d'enseignement supérieur culture, l'ÉSACM a obtenu un financement permettant d'initier un programme de résidences artistiques accompagnées, conçues comme des formes d'insertion professionnelle situées. Ce projet vise à expérimenter, sur une année, trois situations de travail artistique, correspondant à trois axes : médiation, Artisanat/matériaux, spectacle vivant.
Chaque résidence est pensée comme un dispositif d'expérimentation, favorisant une mise en situation concrète, un partage de compétences, et un accompagnement par les professionnel·les des milieux concernés. Le projet repose sur la mobilisation de ressources existantes, de savoir-faire partagés et de temps de travail, dans une logique de transmission et de collaboration.
L'enjeu est double : inscrire l'école dans des réseaux professionnels élargis, au-delà du seul champ de l'art contemporain, et développer un modèle reproductible, adaptable à d'autres partenaires et territoires. Ces résidences permettent aux jeunes artistes de s'insérer par l'action, en expérimentant d'autres manières de faire œuvre, de créer du lien, de partager une recherche ou un geste.
Ce programme s'inscrit dans une dynamique plus large portée par l'ÉSACM, visant à structurer durablement un écosystème local de la jeune création.

Axe 1 — Médiation : création en lien avec les lieux, les publics et les récits
Pour ce premier axe, la résidence a été proposé à Messaoud SOUFARI (diplômé en juin 2025 de l'ÉSACM). Cette résidence va permettre à Messaoud Safouri de développer une recherche artistique inscrite dans une logique de médiation élargie, en partenariat avec le FRAC Auvergne. Loin d'un dispositif de médiation classique, il s'agit ici d'interroger ce que la création artistique peut produire comme forme de relation, d'échange ou de résonance avec un lieu, un contexte et des publics.
La résidence offre un cadre de travail souple, propice à l'élaboration d'un projet situé, en dialogue avec les récits, les usages, les mémoires et les sensibilités propres à cette institution. Elle se déroule entre juillet et novembre 2026 et donnera lieu à une restitution pensée comme un partage d'expérience qui sera communiquée prochainement.

Axe 2 — Résidence en contexte de production
Cette résidence a été confiée à Céleste CHERCHE (diplômé·e en juin 2025 de l'ÉSACM).
Elle se déploie à partir d'une exploration de la filière de la laine, au contact d'éleveur·ses, d'artisan·es, de structures locales et de lieux de fabrication ancrés sur le territoire. Pensée comme une résidence de recherche, Céleste CHERCHE sera amenée à développer un projet à partir de l'observation de cette filière, en dialogue avec des pratiques agricoles et artisanales contemporaines et les enjeux de transition écologique et sociale qu'elle révèle.
Cette résidence se déploie sur 3 mois étendue sur une période de juillet à novembre 2026. Elle donnera lieu à une restitution au sommet du Puy-de-dôme qui sera communiquée prochainement.
Le dispositif de cette résidence repose sur un principe de coopération et de partage de compétences : les acteur·rices de la filière accompagnent l'artiste dans la découverte de savoirs faire, de techniques et de processus, tandis que la résidence ouvre un espace d'expérimentation artistique attentif aux conditions de production, aux circuits courts et aux usages situés.

Axe 3 — Spectacle vivant : création plastique en environnement scénique
Cette troisième résidence a été proposée à Gahé DAUBERCIES (diplômé·e en juin 2024). Elle a été mise en place en partenariat avec la Cours des 3 Coquins et le Centre de Développement Chorégraphique (CDCN), Boom'structur, à Clermont-Ferrand. Elle permet à l'artiste de côtoyer des équipes artistiques en processus de création scénique (danse, théâtre, performance), pour y développer une recherche plastique propre, intégrée aux contraintes et aux temporalités du plateau.
Il ne s'agit pas d'occuper une fonction préétablie (scénographie, accessoires, visuels), mais d'explorer la place du geste plastique dans une œuvre collective en devenir, à travers des interactions avec les autres médiums, les rythmes de répétition, les enjeux de production et de dramaturgie.
Cette résidence permet de décloisonner les pratiques tout en offrant un cadre d'apprentissage concret sur les modes de fabrication d'un spectacle vivant. Elle ouvre également à des perspectives professionnelles souvent méconnues dans les parcours d'écoles d'art, en lien avec des compagnies indépendantes, des institutions culturelles et des structures de production.
La résidence se déploie de septembre à novembre 2026 et donnera lieu à une restitution communiquée prochainement

HORS FORMAT

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Les cordées de la réussite sont un dispositif de l'Éducation Nationale. Elles visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Destinées en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), aux collégien·nes et lycéen·nes de zone rurale et isolée et aux lycéen·nes professionnel·les et technologiques. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure, de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.
Une cordée repose sur le partenariat entre un établissement d'enseignement supérieur et des établissements (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle).
L'ÉSACM a obtenu un financement pour permettre à des jeunes diplômé·es d'intervenir dans deux établissements dits « encordés » sous la forme d'une résidence variant entre 5 et 10 jours.
Cette résidence s'accompagne d'une restitution du travail à l'ÉSACM et/ou dans les établissements partenaires. Ce dispositif permet également aux élèves de venir découvrir l'école d'art et son écosystème. À cheval sur les deux années scolaires passées et à venir, Théo LEVILLAIN, diplômé 2024, a été invité à venir faire une résidence avec des élèves du Collège du Pavin à Besse en juin dernier ; et Mathilde CHAMPAIN, diplômée 2025 avec des élèves de la section tapisserie d'ammeublement du Lycée Marie Laurencin, à Riom en octobre 2026.

HORS FORMAT

THÊKÊ

Geoffrey VEYRINES, Matthieu DUSSOL, Alex POU, Alexis DEGRENIER

Sur le mode Tiny Desk (https://fr.wikipedia.org/wiki/Tiny_Desk_Concerts), un mardi tous les deux mois se tient un concert public, filmé et diffusé sur une chaine youtube dédiée.
Chaque concert se déroule dans la bibliothèque.
Le protocole de filmage, repose sur un plan-séquence fixe respectant l'unité de temps et de lieu de chaque concert.
Il est ouvert à toute proposition musicale provenant des étudiantx et enseignantx de l'ESACM.
Du solo au groupe, des invitions ponctuelles extérieures peuvent être décidées au courant de l'année.
Chaque concert dure entre 20 et 50 minutes.
Installation du matériel prévue de 14h à 17h30, le concert commence à 18h.
La programmation se fait au fil de l'eau.

PLANNING GÉNÉRAL

L'année scolaire est divisée en deux semestres :

▸ **Premier semestre :**
du 28 septembre 2026 au 15 janvier 2027

▸ **Second semestre :**
du 18 janvier 2027 au 11 juin 2027

Les plannings ci-après sont donnés à titre indicatif. Il est important de se référer à l'agenda (voir Outils de communication) pour une vision acualisée des emplois du temps.

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

SEPTEMBRE

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 36	M	1									
	Me	2									
	J	3									
	V	4									
	S	5									
	D	6									
Semaine 37	L	7									
	M	8									
	Me	9									
	J	10									
	V	11									
	S	12									
	D	13									
Semaine 38	L	14									
	M	15									
	Me	16									
	J	17									
	V	18									
	S	19									
	D	20									
Semaine 39	L	21									
	M	22									
	Me	23									
	J	24									
	V	25									
	S	26									
	D	27									
S40	L	28	RENTREE - RENTREE - RENTREE - RENTREE								
	M	29	WS	WS	WS	WS	WS				
	M	30	WS	WS	WS	WS	WS				

OCTOBRE

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 40	J	1	WS	WS	WS	WS	ws				Vern Diplx
	V	2	WS	WS	WS	WS	WS				Diplx
	S	3									
	D	4									
Semaine 41	L	5	Instal + RDV C			Pres exp de prog					Diplox
			Visite								
	M	6	Prisme 1							Résid Italie	Diplox
	Me	7								Résid Italie	Diplox
	J	8	JE : Réal filière - laine + Resti ws DMI						Expo ws DMI	Résid Italie	Diplox
	V	9								Résid Italie	Diplox
	S	10								Résid Italie	
	D	11								Résid Italie	
Semaine 42	L	12	Anglais							Début focus	
			Visite bibli								
	M	13	Prisme 2								
	Me	14									Ecriv Résid
	J	15									WS Ecriv Résid
	V	16	Conf : présentation des lieux de diffusion								WS Ecriv Résid
	S	17									
	D	18									
Semaine 43	L	19	WS	WS							
	M	20			Fabrique 1						
	Me	21									Elect° Etu
	J	22									
	V	23									
	S	24									
	D	25									
Semaine 44	L	26	Prisme 3		Rat 3A						
	M	27								CSPVE	
	Me	28	Visite AEA		Colloque Archives Dormance						
	J	29									
	V	30				Rendu Essai					
	S	31									

NOVEMBRE

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
S44	D	1	FERIE - La Toussaint								
Semaine 45	L	2	Anglais								Ecriv Résid
	M	3	Prisme 4			WS Essai					
	Me	4									
	J	5									
	V	6									
	S	7									
	D	8									
Semaine 46	L	9	Anglais								Venise
	M	10									
	Me	11	FERIE - Armistice								
	J	12	Voy Paris ?								Venise
	V	13		Lyon							
	S	14									
	D	15									
Semaine 47	L	16	Anglais								
	M	17	WS	WS							
	Me	18			Fabrique 2						
	J	19									
	V	20									
	S	21									
	D	22									
Semaine 48	L	23	Anglais		Workshop Anglais 3A 4A						
	M	24	Prisme 5								
	Me	25									
	J	26								CVE ?	
	V	27									
	S	28									
	D	29									
S49	L	30	Anglais			B 4A					

DECEMBRE

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 49	M	1	Prisme 6		workshop Ecrit	BILAN 4A					
	Me	2									
	J	3									
	V	4								CVE	
	S	5									
	D	6									
Semaine 50	L	7	Anglais								Ecriv Résid
	M	8	Jonction Prismes		WS 3A	WS Essai					
	Me	9									
	J	10									
	V	11									
	S	12									
	D	13									
Semaine 51	L	14	Anglais								
	M	15	WS	WS							
	Me	16			Fabrique 3						
	J	17									
	V	18									
	S	19	Vacances de Noël								
	D	20									
Semaine 52	L	21									
	M	22									
	Me	23									
	J	24									
	V	25	FERIE - Jour de Noël								
	S	26									
	D	27									
Semaine 53	L	28									
	M	29									
	Me	30									
	Je	31									

JANVIER

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 53	V	1	FERIE - Jour de l'An								
	S	2									
	D	3									
Semaine 1	L	4	BILAN 1A	Commission 2A							
	M	5				Début Résidences - Sicile					
	Me	6									Workshops coopé ?
	J	7									
	V	8									
	S	9									
	D	10									
Semaine 2	L	11	Anglais								
	M	12			BILAN 3A						
	Me	13									
	J	14					BILAN 5A				
	V	15	Anglais								
	S	16			2e semestre						
	D	17									
Semaine 3	L	18									
	M	19	Prisme 1								
	Me	20									
	J	21								CSPVE	
	V	22									
	S	23									
	D	24									
Semaine 4	L	25				Début Résidences - France					
	M	26	Prisme 2		WS Trajectoires + Parler du Travail						
	Me	27									
	J	28	CT								
	V	29									
	S	30									
	D	31									

FEVRIER

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 5	L	1	Vacances d'hiver								Court métrage
	M	2									
	Me	3									
	J	4									
	V	5								JPO	
	S	6								JPO	
	D	7									
Semaine 6	L	8	WS	WS	Fabrique 4						
	M	9									
	Me	10									
	J	11									
	V	12			Fin Résidences - France						
	S	13									
	D	14									
Semaine 7	L	15									
	M	16	Prisme 3			workshop	soutenances blanches				
	Me	17									
	J	18									
	V	19									
	S	20									
	D	21									
Semaine 8	L	22									Stage Fond Cult & Div
	M	23	Prisme 4		workshop Ecrit	WS Docum				Ecriv Résid	
	Me	24									
	J	25									
	V	26							CVE		
	S	27									
	D	28									

MARS

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 9	L	1	WS Film								
	M	2								CVE ?	
	Me	3									
	J	4									
	V	5									
	S	6									
	D	7				Fin Résidences - Sicile					
Semaine 10	L	8									
	M	9	Prisme 5								
	Me	10									
	J	11									
	V	12									
	S	13									
	D	14									
Semaine 11	L	15			DNA Blanc	Anglais - Studio Appointment					
	M	16	Prisme 6				Soutenances essai				
	Me	17									
	J	18									
	V	19									
	S	20									
	D	21									
Semaine 12	L	22	WS	WS							
	M	23			Fabrique 5						
	Me	24									
	J	25								CSPVE	
	V	26									
	S	27									
	D	28									
S13	L	29	FERIE - Lundi de Pâques								
	M	30	Prisme 7		WS Ecrit		DNSEP Blanc				
	M	31									

AVRIL

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 13	J	1			WS Ecrit		DNSEP Blanc				
	V	2									
	S	3									
	D	4									
Semaine 14	L	5	workshop peinture en bâtiment		COMMIS. 3A						
	M	6									
	Me	7				COMMIS. 4A					
	J	8									
	V	9									
	S	10									
	D	11	Vacances de printemps								
Semaine 15	L	12									
	M	13									
	Me	14							WS Comédie		
	J	15									
	V	16									
	S	17									
	D	18									
Semaine 16	L	19									EE
	M	20									EE
	Me	21									EE
	J	22									EE
	V	23									EE
	S	24									
	D	25									
Semaine 17	L	26									EE
	M	27				WS					EE
	Me	28									EE
	J	29									EE
	V	30									EE

MAI

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
S 17	S	1	FERIE - Fête du travail								
	D	2									
Semaine 18	L	3	WS	WS	Fabrique 6						
	M	4									
	Me	5									
	J	6	FERIE - Ascension								
	V	7	Pont de l'Ascension								
	S	8	FERIE - Victoire 45								
	D	9									
Semaine 19	L	10	BILAN 1A	BILAN 2A		workshop	WS Diplomexs 26-27 ?				
	M	11									
	Me	12									
	J	13								CSPVE	
	V	14									
	S	15									
	D	16									
Semaine 20	L	17	Lundi de Pentecôte								
	M	18		Assistanat	Tests DNA						
	Me	19									
	J	20								CVE ?	
	V	21									
	S	22									
	D	23									
Semaine 21	L	24	DNA								
	M	25									
	Me	26									
	J	27									
	V	28									
	S	29									
	D	30									
S22	L	31									

JUIN

			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
Semaine 22	M	1	Assistanat				Tests DNSEP				
	Me	2									
	J	3									
	V	4									
	S	5									
	D	6									
Semaine 23	L	7	Assistanat	DNSEP							
	M	8									
	Me	9									
	J	10									
	V	11									
	S	12									
	D	13									
Semaine 24	L	14									
	M	15									
	Me	16									
	J	17									
	V	18									
	S	19									
	D	20									
Semaine 25	L	21									
	M	22									
	Me	23									
	J	24									
	V	25									
	S	26									
	D	27									
Semaine 26	L	28									
	M	29									
	Me	30									
	J	1									
	V	2									
	S	3									
	D	4									

PLANS DE L’ÉSACM

REZ-DE CHAUSSÉE

A001. Accueil
A003. Permanence psychologique / cellule d'écoute
A010. Bibliothèque
A011. Bureau bibliothèque
A020. Amphi

B010. Volume

C010. Menuiserie

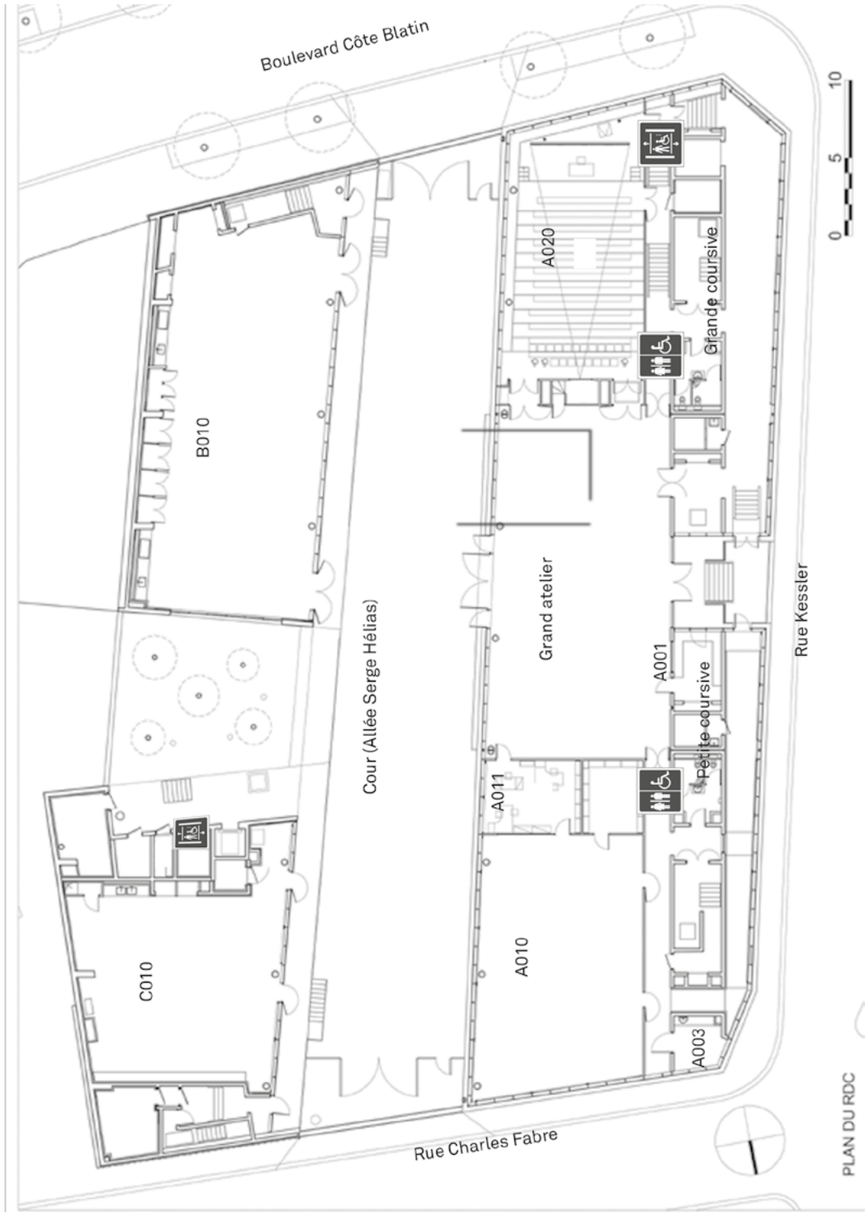

1ER ÉTAGE

A110. Atelier impression/édition
A120. Grande CG
A130. Petite CG
A140. Salle multimédia
A150. Atelier photo numérique
A160. Fablab

C110. Administration

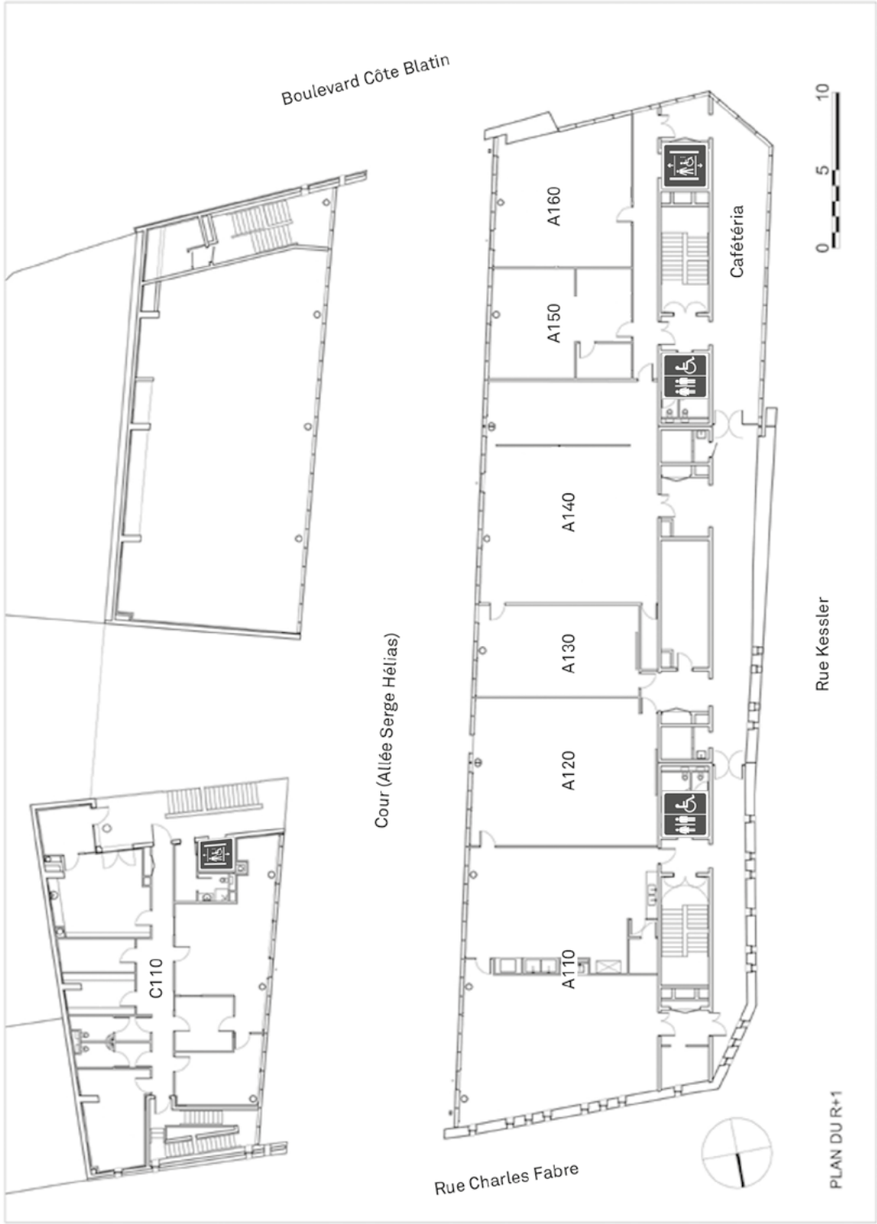

2E ÉTAGE

A210. Atelier
A220. Atelier
A230. Atelier
A240. Atelier

B210. Atelier
B220. Coopérative de recherche

C210. Studio
C220. Administration
C230. Lieu commun étudiant·es

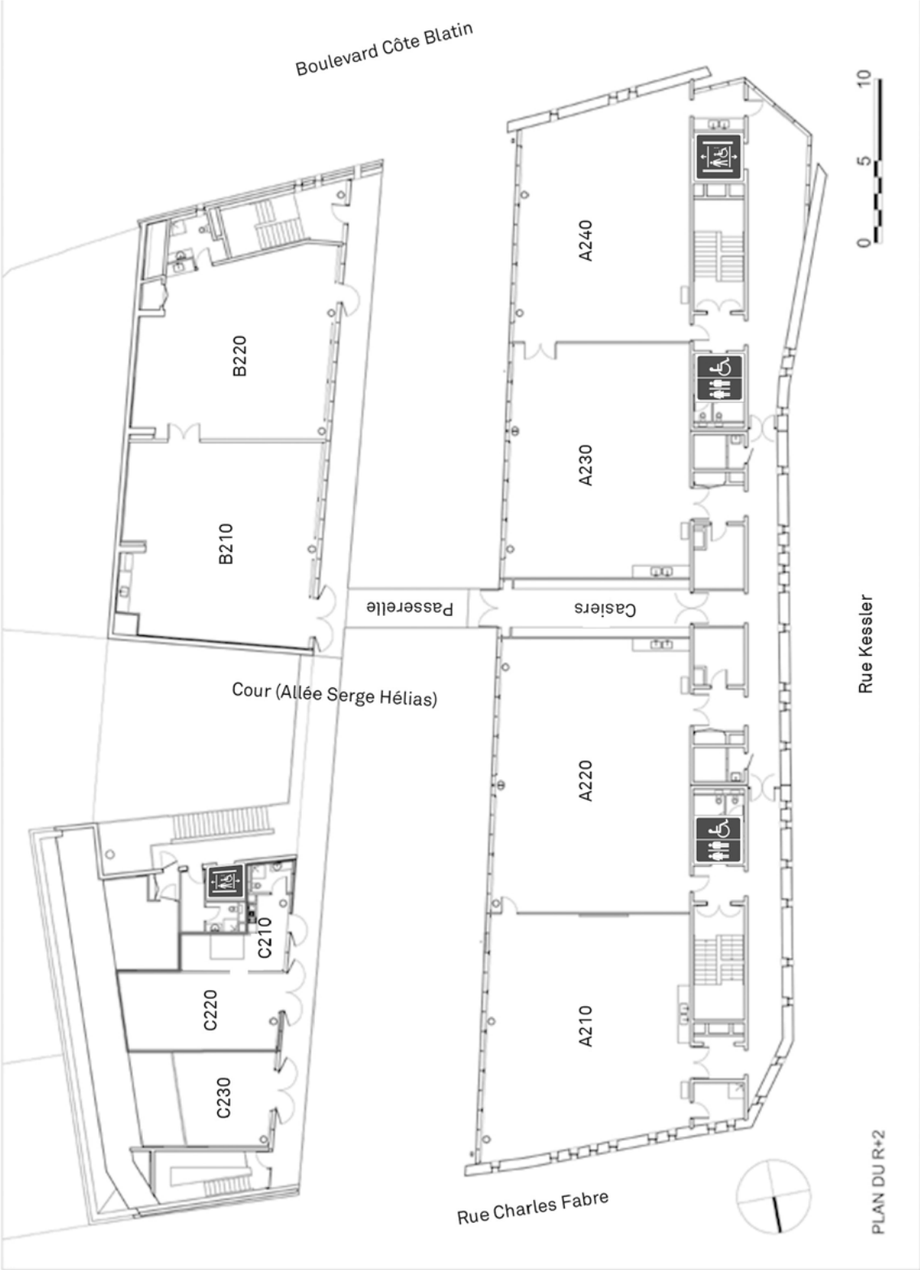

3E ÉTAGE

A310. Atelier cours publics et danse
A320. Salle de présentation noire
A330. Salle de présentation vitrée
A340. Studio de prise de vue
A350. Salle de projection vidéo
A360. Salle de montage vidéo

A351. Labo photo
A352. Labo photo
A353. Bureau vidéo
A354. Studio enregistrement son
A355. Studio musique

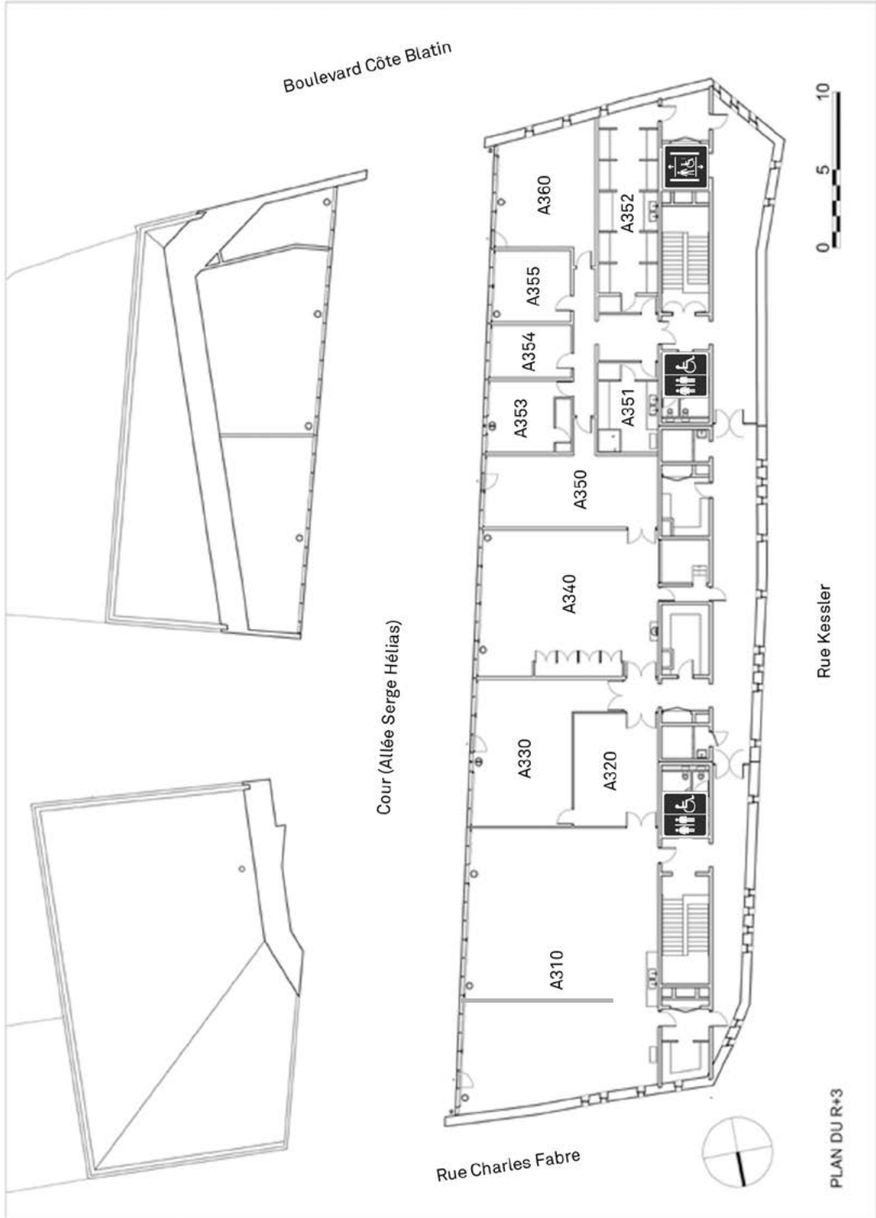

VIE ÉTUDIANTE

■ STATUT

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant qui leur donne accès à la sécurité sociale, aux services médicaux et sociaux, aux bourses, aux restaurants universitaires, à des réductions… L'édition de la carte étudiante et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.
L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). Les droits au régime étudiant en matière de sécurité sociale prennent fin au 31 août. Ils peuvent toutefois être prolongés automatiquement et à titre provisoire, jusqu'au 30 juin de l'année suivante au titre du maintien de droits en l'absence d'une protection sociale en tant qu'assuré·e ou ayant-droit d'un·e assuré·e.

■ BOURSES

Bourses sur critères sociaux
Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiant·es de l'ÉSACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, il·elles auraient été contraint·es de renoncer en raison de leur situation sociale.
Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

Aides d'urgence
Les étudiant·es qui seraient confronté·es à une situation critique ou qui traverseraient une période difficile nécessitant une aide financière en urgence peuvent bénéficier d'aides spécifiques. Selon les besoins, cette aide spécifique peut être **une allocation annuelle** (via une demande de bourse) **ou une aide ponctuelle**, jusqu'à 500€, (après rendez-vous avec un·e assistant·e social·e).

Dans tous les cas, la demande est à faire auprès des services sociaux du Crous.

■ FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription
L'inscription au cursus des candidat·es admis·e est annuelle et personnelle.
Le montant des frais d'inscription est fixé par le Conseil d'Administration de l'ÉSACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant.
• pour les étudiant·es de 1er cycle : 450€
• pour les étudiant·es de 2e cyle : 500€.
Les boursier·es sont exonéré·es des frais d'inscription.
En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui s'élève à 103€ pour l'année universitaire 2024-2025.
L'argent récolté sera destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.
Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile.
Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

■ ASSURANCES

Les étudiant·es doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école. Si leur attestation arrive à échéance en cours d'année, il·elles doivent fournir un nouveau justificatif au secrétariat pédagogique.

■ HÉBERGEMENT

En cité universitaire
Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

Allocation logement
Les étudiant·es peuvent obtenir une aide personnalisée au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS).
Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

■ RESTAURATION

Restaurants universitaires
Les étudiant.es sont invité.es à créer un compte sur le site messervices.etudiant.gouv.fr
lien : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/ puis à activer leur compte IZLY, qui leur permet de manger au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue etienne Dolet) et au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blatin).
Pour en savoir plus sur la création et le fonctionnement du compte IZLY, consultez la page du CROUS «Payer avec son compte Izly dans les restos U et sur les campus».
lien : https://www.crous-clermont.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/

Épicerie solidaire Esope 63
Située à deux pas de l'école, 67 boulevard Côte-Blatin, et ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, cette épicerie solidaire vend des produits à 10 ou 20% de leur valeur pour des étudiant·es qui rencontrent difficultés financières et dont le budget limité ne leur permet pas de se nourrir sainement voire régulièrement.
Pour en bénéficier, les étudiant·es doivent déposer un dossier étudié par une commission :
www.esope63.fr

■ ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Service Université Culture
Le SUC propose de nombreuses activités culturelles (ateliers danse, théâtre, musique...) destinés aux étudiant·es. La plupart des propositions sont gratuites.
29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 66 03
E-mail : suc@uca.fr
https://culture.clermont-universite.fr

Service universitaire des activités physiques et sportives
Le SUAPS propose plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc..) structurées par niveau, de l'initiation à l'entraînement. Le montant de la cotisation varie selon l'activité choisie.

Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01
https://sport.uca.fr/

Carte Si T Jeune
Une carte nominative gratuite pour découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs de la Ville. Toute l'année des invitations , des soirées spéciales, des rencontres artistes, des tarifs super-réduits.
• Pour les jeunes de 12 à 27 ans, qui habitent, travaillent ou étudient à Clermont-Ferrand.
• Elle est valable pour l'année en cours (du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante)
• Pour obtenir votre carte il faut présenter un justificatif d'identité et renseigner une fiche d'adhésion qui sera enregistrée sur un fichier informatique.
Plus d'infos : https://clermont-ferrand.fr/carte-si-t-jeune

Pour toute information complémentaire, consulter le guide de l'étudiant clermontois édité par la ville de Clermont-Ferrand : www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html`

■ SANTÉ

Sécurité sociale
Depuis la rentrée 2018-2019, la sécurité sociale étudiante est rattachée au régime général. Les étudiant·es sont rattaché·es à la caisse primaire d'assurance maladie de leur lieu de résidence.

Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant·e, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l'exception des étudiant·es de plus de 28 ans ayant épuisé leur maintien de droits.
Les étudiant·es peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire).
Pour en bénéficier, l'étudiant·e doit se procurer un dossier auprès d'un·e accompagnateur social, de la LMDE ou de la SMERRA. Le dossier d'instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l'étudiant·e une réponse dans un délai de deux mois.
Attention, si vous êtes étudiant·e et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu'il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

Mutuelle
L'adhésion à une mutuelle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiant·es afin qu'il·elles puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale.

Service de Santé Universitaire
Le SSU accueille tous les étudiant·es et propose :
• un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
• une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
• un accès aux droits et une aide psychosociale (assistant·es sociaux·ales) ;
• de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
• de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
• un aménagement des études et des examens pour les étudiant·es en situation de handicap en relation avec le SUH.
25 rue Etienne Dolet
Tél. 04 73 34 97 20
E-mail : ssu@uca.fr
www.sante.clermont-universite.fr

Permanence psychologique
En complément du SSU, l'ÉSACM propose une permanence psychologique mensuelle assurée par Natasha MAGNET, psychologue clinicienne de l'association EIPAS - Espace Investigation Prévention Accompagnement du Stress
Pour l'année 2026-27, les permanences se tiendront dans le salon d'écoute / safe place de 9h à 12h :
Jeudi 08 octobre
Jeudi 05 novembre
Jeudi 03 décembre
Jeudi 14 janvier 2027
Jeudi 11 février 2027
Jeudi 11 mars 2027
Jeudi 08 avril 2027
Jeudi 13 mai 2027
Jeudi 03 juin 2027

Les étudiant·es intéressé·es doivent prendre rendez-vous auprès de la psychologue.
Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment en termes de confidentialité.

Service Universitaire Handicap
Les étudiant·es en situation de handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, doivent s'adresser au SUH qui les accompagnera pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de leur cursus. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires au bon déroulement des études et des examens.
Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
Tél. 04 73 40 55 07
E-mail : suh@uca.fr
www.handicap.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, l'équipe de l'ÉSACM et les relais de proximité handicap afin

que les étudiant·es bénéficient d'une prise en charge optimale.

Stéphane BRAMANT est référent handicap pour l'établissement.
Les étudiant·es ayant besoin d'aménagements spécifiques peuvent se référer à elle en parallèle des démarches entreprises auprès du SUH.

■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Information et sensibilisation
Afin de sensibiliser les étudiant·es à la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, des sessions d'information sont prévues en octobre 2026.
Chaque session se déroule en ligne avec 30 étudiant·es. Elles sont assurées par l'association spécialisées Hélices.
La participation à ces sessions ne fait l'objet d'aucune évaluation mais est obligatoire pour obtenir la totalité des crédits nécessaire au 1er semestre.
Ce programme a été mis en place grâce à un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la CVEC - Actions transverses.
Plateforme de signalement

Plateforme de signalement
Le ministère de la Culture a souscrit un contrat avec la société Concept RSE pour que l'ensemble des étudiant·es, des chercheur·euses et des personnels des écoles supérieures culture accède à une plateforme de signalement. Chaque personne fréquentant l'école, que ce soit un·e étudiant·e, un.e chercheur·euse ou un·e agent·e, qui estime être victime d'une discrimination, d'un acte de violence sexuelle ou sexiste ou qui est témoin de tels faits peut contacter cette plateforme qui garantit l'anonymat et la confidentialité.
Cette plateforme de signalement peut être contactée :
- par téléphone : n° vert 0801 90 59 10, du lundi au vendredi de 9h à 13h
- par e-mail : signalement-culture@conceptrse.fr
- en ligne à : https://conceptrse.fr/signalement-culture/
- ou en envoyant un courrier à :
Cabinet Concept RSE - Pôle tertiaire ECO WORK - 2 ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
- en flashant le QR code ci-dessous

Dans tous les cas, le code à saisir ou à rappeler est : 1959

Cellule d'écoute
Dans le cadre de sa Charte pour l'égalité entre les genres et la lutte contre toutes les formes de discriminations, l'ÉSACM dispose également d'une cellule d'écoute composée d'enseignant·es, de membres de l'équipe administrative et technique, d'étudiant·es. Un appel à écoutant·es est lancé chaque année auprès des étudiant·es et du personnel. Sa composition et ses modalités de saisie sont communiquées par voie d'affichage dans l'école et par mail.
Chaque mois plusieurs créneaux d'écoute sont proposés. Mais une écoute peut également être sollicitée par e-mail : cellule.ecoute@esacm.fr.

Ouverte aux étudiant·es comme aux équipes, la cellule permet d'offrir en premier lieu un espace de parole avec des personnes formées mais aussi d'information et d'orientation dans toutes situations personnelles difficiles qui entrave la scolarité, de discrimination, de harcèlement, de souffrance au travail, pour accompagner vers des solutions appropriée. Les membres de la cellule sont astreint·es à une obligation de discrétion et de confidentialité.

Les membres de la cellule d'écoute s'engagent à écouter dans la bienveillance et sans porter de jugement sur les comportements ou les faits qui leur sont relatés. Les écoutant·es garantissent la stricte confidentialité des échanges. Aucune levée de l'anonymat ne peut être réalisée sans l'autorisation de la personne concernée, sauf en cas de danger grave et imminent.

■ VIE DE L'ÉCOLE

Safe place
Le salon d'écoute a été repensé à la rentrée 2026 afin de permettre aux étudiant·es qui le souhaitent ou qui en ressentent le besoin de bénéficier d'un espace calme, à l'abri de l'agitation de l'école, pour se ressourcer, se calmer ou se reposer.

Cet espace étant également utilisé pour les permanences de la cellule d'écoute et les permanences psychologiques, il est accessible uniquement sur les temps libres et sur demande d'ouverture auprès de l'accueil. Un registre d'utilisation sera mis en place.

S'agissant d'un espace collectif, chaque usager·e est tenu·e de respecter le lieu et de le laisser dans l'état dans lequel iel l'a trouvé.

Réaménagement soutenu par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Agir pour la réussite étudiante » et la CVEC – Actions transverses de l'UCA.

Grande cantine
Chaque trimestre, une grande cantine collective et communautaire sera organisée.
Pensée comme un moment de convivialité, elle aura pour objectif de réunir l'ensemble de la communauté de l'école autour d'un temps informel et partagé.
Ce rendez-vous sera organisé en partenariat avec Lieu'topie.

Dispositif soutenu par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Agir pour la réussite étudiante »

Paniers de fruits et légumes Biau Jardin
Chaque semaine, l'école propose aux étudiant·es, dans la limite de 20 paniers, de bénéficier d'un panier de fruits et légumes proposé par Biau Jardin.
Les inscriptions se font le jeudi, pour une livraison le jeudi suivant à Lieu'topie.
Pas de livraison pendant les vacances universitaires.
Dispositif soutenu par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Agir pour la réussite étudiante »

Association étudiante
Le Coin Kermesse est l'association étudiante de l'ÉSACM (= BDE). Son rôle est de contribuer, par différentes actions, à la qualité de la vie étudiante au sein de l'établissement. Elle dialogue pour cela avec l'administration et engage des démarches auprès d'organismes extérieurs notamment pour financer ses actions et développer des coopérations.
Le Coin Kermesse a ainsi un rôle de lien entre étudiant·es sur toutes sortes de sujets, notamment pour les nouveaux.elles entrant·es dont elle facilite l'intégration. Elle favorise également l'entraide grâce à ses connexions avec tou·tes les acteur·ices au sein de l'établissement. Son rôle est également de soutenir des initiatives collectives d'étudiant·es en les accompagnant et en déposant des demandes de financement.
Outre l'organisation de fêtes, quelques exemples des actions menées par l'association étudiante ces dernières années :
· Intégration des étudiant.es arrivant.es
. Aménagement d'un espace cafétéria
· Mise en place de distributeurs de protection périodique gratuites
· Création d'une fanzinothèque
· Cantines solidaires lors des concours d'entrée
· Marché de noël
Ces actions collectives sont réfléchies tout au long de l'année scolaire et sont partagées et organisées au fil de l'eau.

Le Coin Kermesse a besoin chaque année de volontaires pour aider à effectuer toutes ces actions. Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pourrez l'indiquer aux étudiant.es du bureau de l'association lors de la présentation ou de l'assemblée générale qui seront effectuées en début d'année, ou bien au cours de l'année.

■ LIEUX SOLIDAIRES

LieU'topie
Située à proximité de l'ÉSACM, LieU'topie est une association étudiante culturelle et solidaire à fort ancrage local mais aussi un tiers-lieu revêtant la forme d'une épicerie, d'un café, d'un bar, d'une salle d'exposition mais aussi un lieu de diffusion. Ouvert en semaine, et ponctuellement le week-end, l'association propose une programmation culturelle riche en débats, concerts, expositions, rencontres, des soirées jeux… Le LieU met également à disposition en journée une cuisine équipée ainsi qu'une machine à laver.
Ses actions invitent les étudiant·es et citoyen·nes clermontois·es à expérimenter de nouvelles pratiques dans la convivialité et l'inclusivité, notamment grâce à son collectif Femmes de Mars luttant contre tout type de discriminations et soulevant des questions autour du féminisme et LGBTQIA+, selon une dynamique orientée par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, de l'écologie et de l'éducation populaire. L'ÉSACM et LieU'topie ont développé un principe d'accueil réciproque de certaines de leurs activités.

LieU'topie – 21 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 07 82 21 31 40
contact@lieutopie.org
lieutopie-clermont.org

La Ferme urbaine Landestini-Clermont Auvergne
La Ferme urbaine de Clermont-Ferrand est un lieu collectif et ouvert de pratique, d'expérimentation et d'insertion par le partage de savoirs autour de la culture maraîchère en permaculture et agroécologie. Elle s'intéresse plus largement aux enjeux de la nature, de l'alimentation et du lien social en milieu urbain. L'une de ses missions est de favoriser la rencontre entre des publics très différents autour de ces sujets. Selon une conception holistique de la formation qu'elle propose, l'ÉSACM souhaite que les étudiant.es puissent appréhender les liens entre l'alimentation, la santé et l'environnement. En ce sens, elle a signé une convention de coopération avec la Ferme urbaine afin de répondre à l'intérêt grandissant des étudiant.es et des chercheur·es pour la permaculture, tout en permettant à l'ensemble de ses usagers et son personnel de découvrir ce lieu. Les étudiant·es intéressé·es peuvent contacter directement la Ferme urbaine dans le cadre de cette convention.

La Ferme urbaine – 25 rue Pavin
63000 Clermont-Ferrand
ferme.urbaine.63@gmail.com
https://www.facebook.com/fermeurbainelandestiniclermontauvergne
https://landestini.org/project/ferme-urbaine-landestini-clermont-auvergne

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIANT·E

Approuvé par le Conseil d'Administration (CA), le présent règlement intérieur précise l'organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ÉSACM). Tout·e enseignant·e de l'école, titulaire, stagiaire, associé·e, invité·e, contractuel·le ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'école, en conformité avec la règlementation en vigueur.
Tout·e étudiant·e est tenu·e de prendre connaissance de ce règlement dès son entrée à l'école et doit s'y conformer.

IMPORTANT : Il est à noter que des modifications ou des ajouts peuvent être apportés en cours d'année au présent règlement intérieur Etudiant. Ces changements sont au préalable approuvés, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement intérieur est ensuite diffusé aux étudiant·es dont ils doivent attester avoir pris connaissance dans un document signé qu'ils et elles remettent à l'administration.

Glossaire des acronymes utilisés

CA	Conseil d'Administration
CSPVE	Conseil Scientifique Pédagogique et de la Vie Étudiante
CVEC	Contribution Vie étudiante et de Campus
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DCL	Diplôme de Compétence en Langue
DELF	Diplôme d'Études en Langue Française
DNA	Diplôme National d'Art
DNSEP	Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
ECTS	European Credit Transfert System
EPCC	Établissement Public de Coopération Culturelle
ÉSACM	École supérieure d'art de Clermont Métropole
SUH	Service Universitaire du Handicap
SSU	Service de Santé Universitaire
TCF	Test de connaissance du français

CHAPITRE 1 : ORGANISATION DE LA FORMATION

1. TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'ÉSACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d'arts plastiques et en précise les modalités d'application dans le programme pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1er et 2e cycles.

1.1. TEXTES NATIONAUX

- **L'arrêté du 9 juillet 2021**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2018-231 du 29 mars 2018** attribuant le grade de licence aux titulaires du Diplôme National d'Art (DNA) délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques.
- **L'arrêté du 26 août 2016**, complétant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **L'arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques - création du Diplôme National d'Art (DNA).
- **L'arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

1.2. DOCUMENTS PROPRES À L'ÉSACM

- **Statut de l'EPCC de l'ÉSACM** : Depuis le 1er juillet 2010, l'ÉSACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d'associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, la ville de Clermont-Ferrand) et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne) dans l'organisation et le financement de l'école. Les statuts de l'EPCC régissent notamment le fonctionnement de l'ÉSACM en matière d'organisation administrative et de régime financier et comptable.
- **Le règlement intérieur de l'EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l'EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- **Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA dans le courant de l'année scolaire, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l'organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l'ÉSACM. Ces décisions sont mises en application dès leur validation en CA et intégrées dans le livret de l'étudian·e de l'année scolaire suivante.
- **Le livret de l'étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l'étudiant·e rend compte du programme pédagogique de l'ÉSACM. Il constitue une source d'information indispensable au bon déroulement du cursus de l'étudiant·e (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d'évaluation, présentation de l'équipe pédagogique, etc.). Le livret est transmis en version numérique à chaque étudiant.e à la rentrée. Une version papier est remise à ceux·celles qui en font la demande en amont.

2. CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'entrée à l'ÉSACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d'entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d'admission par équivalence. Passé ces procédures d'admission, les candidat·es sélectionné·es obtiennent le statut d'étudiant·e à l'ÉSACM au terme de démarches d'inscriptions administratives.

2.1. INTÉGRER L'ÉSACM

2.1.1 ADMISSION EN 1RE ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps, précédé d'une épreuve d'admissibilité.. Une 2e session peut également être proposée en septembre sur décision du·de la directeur·rice de l'ÉSACM. Les candidat·es ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que le déroulement de la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité
Les candidat·es à l'admission en 1re année doivent :
- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisé·es à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- pour les candidat·es non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF) ou au
- Diplôme d'études en langue française (DELF);
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription[1].

Dérogations
Pour les candidat·es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le·la candidat·e doit joindre un dossier artistique ainsi qu'une lettre retraçant leur parcours et leur motivation en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée.
Les membres de la commission de recevabilité sont nommés par le·la directeur·rice. La commission est composée au moins de deux enseignant·es. Elle respecte l'objectif de parité entre les hommes et les femmes. Elle se prononce après examen du dossier du·de la candidate. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le·la candidat·e est informé·e de la décision par courrier.

Modalités d'inscription
Sur Parcoursup :
Pour les candidat·es français·es titulaires ou en préparation du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent), l'inscription se fait exclusivement via le portail en ligne Parcoursup, selon le calendrier de la plateforme.
Hors Parcoursup :
Pour les candidat·es non-bachelier·es et/ou en reprise d'étude, (interruption des études depuis plus de deux ans) et/ou les candidat·es étranger·es titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat, l'inscription à l'examen d'entrée se fait directement auprès de l'école, selon le même calendrier.

Frais de gestion de dossier
Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat·e doit s'en acquitter avant les épreuves. Ils restent acquis que le·la candidat·e se présente ou non aux épreuves. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1re année à l'école pour les candidat·es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée.

La procédure de sélection
La procédure de sélection s'appuie sur trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner :
- une épreuve de pratique artistique ;
- une épreuve écrite ;

1. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

- un entretien individuel avec un jury.

Le jury est composé d'au moins deux enseignant·es de l'ÉSACM, nommés par le·la directeur·rice, dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Il peut comprendre un.e étudiant.e de l'école avec voix consultative ainsi que des professionnel·les. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le·la candidate.

Le contenu des épreuves est conçu par des enseignant·es de l'école. Elles ont pour objet de mesurer la motivation du.de la candidat·e, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours ainsi que sa maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

La procédure d'admission est validée par le·la directeur·rice après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d'organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires et les attendus nationaux du DNA. Des épreuves d'admissibilité peuvent être décidées à cette occasion.
Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d'inscription aux épreuves (site Internet, brochure, plateforme Parcoursup).

Une commission d'harmonisation peut être organisée par le·la directeur·rice. Elle est composée du·de la directeur·rice ou de son·sa représentant·e et de deux enseignant·es choisi·es dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

Résultats
Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués sur la plateforme Parcoursup et par voie d'affichage sur le site internet.
Pour les candidat·es inscrit·es sur Parcoursup, la gestion des admissions est gérée par la plateforme au regard des données d'appel et du nombre de places disponibles.
Pour les candidat·es hors Parcoursup, la décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée aux candidat·es par le·la directeur·rice de l'ÉSACM par mail. Si des places se libèrent, les candidat·es en liste complémentaire reçoivent une proposition d'admission selon l'ordre du classement général de l'examen d'entrée.

2.1.2 ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2e, 3e, 4e ou 5e années d'étudiant·es venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2e session peut également être proposée en septembre sur décision du·de la directeur·rice de l'ÉSACM. Les candidat·es ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité
Les candidat·es à l'admission en cours de cursus doivent :
- justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens[2] (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9[3] ;

2. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.
3. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :
- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le·la candidat·e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

- pour les candidat·es non-francophones, attester d'un niveau B2 au TCF ou au Diplôme d'études en langue française (DELF)[4] ;
- retourner, avant la date limite d'inscription, le dossier de candidature complet[5]. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d'inscription est rejeté.

Dérogation
Les candidat·es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité dont la composition est identique à celle mise en place pour l'examen d'entrée.

Frais de gestion de dossier
Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Chaque candidat·e doit s'en acquitter avant la tenue de la commission. Ils restent acquis que le·la candidat·e se présente ou non à l'entretien. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1re année pour les candidat·es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à la commission d'équivalence.

La commission d'admission par équivalence
S'ils remplissent toutes les conditions d'admissibilité, les dossiers des candidat·es sont étudiés par un jury composé d'au moins quatre membres dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes :
- le·la directeur·rice de l'établissement ou son·sa représentant·e qui préside ;
- d'au moins trois enseignant·es de l'école, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

La procédure d'admission est validée par le·la directeur·rice après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d'organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires.
Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d'inscription aux épreuves (site Internet, brochure).

Les candidat·es présélectionné·es sont ensuite convoqué·es pour un entretien individuel devant ce même jury auquel se joint un·e étudiant·e ayant intégré l'école en cours de cursus avec voix consultative.
L'entretien a pour objet d'apprécier la motivation du·de la candidat·e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches pastiques.
Les candidat·es non présélectionné·es sont informé·es par courrier.

Résultats
La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement[6], du dossier artistique et pédagogique fourni par le·la candidat·e et du résultat de l'entretien. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de refus est notifiée aux candidat·es par le·la directeur·rice par mail. La décision de refus est motivée.

2.2. INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

2.2.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiant·es ayant satisfait à l'ensemble des épreuves d'admission ne sont inscrits à l'ÉSACM et obtiennent leur carte

4. Se reporter à la note de page n°1.
5. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM ou à retirer auprès de l'accueil de l'école.
6. Il est à noter que, pour les candidat·es hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

d'étudiant qu'après avoir :
- obtenu leur baccalauréat pour les élèves de terminale ou les crédits nécessaires pour les étudiant·es admissibles en cours de cursus ;
- acquitté les droits annuels d'inscription au cursus fixés par le CA ;
- justifié d'une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu'ils et elles seraient susceptibles de causer. L'attestation doit mentionner que l'étudiant·e est couvert·e pour les risques scolaires, universitaires et extra-scolaires pour l'année scolaire concernée ;
- fourni une attestation de droits à l'assurance maladie ou de couverture médicale pour les étudiant·es étranger·es ;
- justifié du paiement ou de l'exonération de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ;
- transmis l'attestation de désinscription ou de non-inscription à Parcoursup pour les étudiant·es concerné·es ;
- remis la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou la convocation le cas échéant
- Seul·es les étudiant·es régulièrement inscrit·es à l'ÉSACM peuvent être accueilli·es pendant les cours et ateliers[7].

2.2.2 FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription
Le montant des droits annuels d'inscription au cursus est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Les boursier·es sont exonéré·es de moitié. Leur paiement se fait en début d'année scolaire.
Lors de leur 1re année dans l'école, les étudiant·es qui résidaient sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée ou la commission d'équivalence bénéficient d'une réduction des droits d'inscription à hauteur des frais de gestion de dossier payés.
En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter auprès du CROUS de la CVEC dont le montant est fixé chaque année par l'État. L'argent récolté est destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.
Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile.
Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

2.2.3 STATUT D'ÉTUDIANT·E

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant·e : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions… L'édition de la carte d'étudiant·e et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.

Cas particuliers
Les étudiant·es qui, pour des raisons spécifiques (étudiant·e salarié·e, étudiant·ê entrepreneur·euse, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé·e dans un double cursus, sportif·ve de haut niveau…), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiant·es, doivent en aviser le·la directeur·rice de l'ÉSACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l'établissement.
La possibilité d'aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le la directeur·rice de l'établissement, en concertation avec l'équipe édagogique et en liaison si nécessaire avec le Service de Santé Universitaire (SSU) et le Service Universitaire du Handicap (SUH).

7 Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d'accès aux locaux de l'ÉSACM.

Monitorat
Les étudiant·es de 2e cycle ont la possibilité de devenir « moniteur·rice » pour aider au meilleur fonctionnement de certains espaces de travail au sein de l'établissement (ateliers techniques, bibliothèque…) ou dans le cadre de projets portés par l'établissement. Cette forme particulière de vacation, donnant lieu à une rémunération à l'heure, permet notamment au·à la moniteur rice d'apporter un soutien aux étudiant·es en cours de cursus dans l'utilisation d'espaces qui, pour certains, seraient fermés et donc inutilisables lorsque les enseignant·es sont indisponibles ou absent·es.

2.2.4 ABANDON EN COURS DE CURSUS

L'abandon en cours de cursus doit faire l'objet d'une lettre adressée au·à la directeur·rice de l'ÉSACM. En l'absence de cette communication, l'abandon est acté par l'équipe pédagogique sur le relevé de crédits de fin de semestre. L'étudiant·e doit alors restituer, dans les meilleurs délais, son badge d'accès ainsi que les ouvrages et le matériel empruntés à l'établissement.
Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant·e reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

3. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

L'organisation des études d'arts plastiques dispensée à l'ÉSACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1 dans les textes nationaux de référence. Les programmes pédagogiques, les évaluations et la délivrance des diplômes nationaux sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

3.1. RÉGIME DES ÉTUDES

3.1.1 LE CURSUS

Semestrialisation
Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres.
Correspondant à trois années d'étude, le 1er cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il comprend une « année initiale » (semestres 1 à 2) et une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1er cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA) - option Art - de grade licence.
Le 2e cycle dit « phase projet » correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) – option Art - de grade master.

Crédits ECTS
La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant·e. Il est basé sur la charge de travail qu'un·e étudiant·e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un·e étudiant·e à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS sur une année scolaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1er cycle correspond à 180 ECTS. Un 2e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. Quantitativement, la valeur d'un ECTS représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant·e dans ou en dehors de l'école.

Unités d'enseignement
Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2013, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et selon l'article 15 de l'arrêté : l'attribution des crédits procède d'une évaluation dont les modalités sont précisées par le règlement des études.
L'arrêté du 8 octobre 2014, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 et suivants, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes, précisent les volumes de crédits ECTS affectés aux différentes Unités d'Enseignement (UE).

Semestre 1 30 ECTS
UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 10 ECTS
UE 2 Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques 18 ECTS
UE 3 Bilan du travail plastique et théorique 2 ECTS
Semestre 2 30 ECTS
UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 10 ECTS
UE 2 Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques 16 ECTS
UE 3 Bilan du travail plastique et théorique 4 ECTS
Semestre 3 30 ECTS
UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 8 ECTS
UE 2 Méthodologie, techniques et mise en œuvre 16 ECTS
UE 3 Recherches et expérimentations 2 ECTS
UE 4 Bilan 4 ECTS
Semestre 4 30 ECTS
UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 8 ECTS
UE 2 Méthodologie, techniques et mise en œuvre 14 ECTS
UE 3 Recherches et expérimentations 4 ECTS
UE 4 Bilan 4 ECTS
Semestre 5 30 ECTS
UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 8 ECTS
UE 2 Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre 12 ECTS
UE 3 Recherches et expérimentations personnelles 6 ECTS
UE 4 Bilan 4 ECTS
Semestre 6 30 ECTS
UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 5 ECTS
UE 2 Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre 4 ECTS
UE 3 Recherches et expérimentations personnelles 4 ECTS
UE 4 Stage 2 ECTS
UE 5 Diplôme 15 ECTS
Semestre 7 30 ECTS
UE 1 Initiation à la recherche, suivi de mémoire, philosophie, histoire des arts 9 ECTS
UE 2 Projet plastique, prospective, méthodologie, production 20 ECTS
UE 3 Langue étrangère 1 ECTS
Semestre 8 30 ECTS
UE 1 Initiation à la recherche, suivi de mémoire, philosophie, histoire des arts 9 ECTS
UE 2 Projet plastique, prospective, méthodologie, production 20 ECTS
UE 3 Langue étrangère 1 ECTS
Semestre 9 30 ECTS
UE 1 Mise en forme du projet personnel 10 ECTS
UE 2 Méthodologie de la recherche (dont suivi de mémoire) 20 ECTS
Semestre 10 30 ECTS
UE 1 Diplôme Mémoire : 5 / Travail plastique : 25 30 ECTS
Chaque unité d'enseignement (UE) correspond à une typologie d'enseignement. La pédagogie dispensée à l'ESACM est transversale et convoque au sein d'un même format pédagogique (prismes, focus, fabriques

workshop, ou autre) différentes typologies d'approche (ou UE).

Unités d'apprentissage
Chaque Unité d'Apprentissage est support de l'évaluation qualitative du parcours de l'étudiant·e. L'évaluation est semestrielle. La répartition des crédits dans ses différentes Unités d'Apprentissage varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus.
Les crédits liés aux Unités d'Enseignement se répartissent entre quatre Unités d'Apprentissage, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage.

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	1ER CYCLE					
	Année initale		*Phase programme*			
	ANNÉE 1 60 ECTS		ANNÉE 2 60 ECTS		ANNÉE 3 60 ECTS	
	S1 30 ECTS	S2 30 ECTS	S3 30 ECTS	S4 30 ECTS	S5 30 ECTS	S6 30 ECTS
EXPLORATION	10 ECTS	9 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
ÉTAYAGE	10 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	4 ECTS	5 ECTS	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	3 ECTS
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	4 ECTS
					SOUTENANCE DNA	15 ECTS

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	2E CYCLE			
	Phase projet			
	ANNÉE 4 60 ECTS		ANNÉE 5 60 ECTS	
	S7 60 ECTS	S8 60 ECTS	S9 60 ECTS	S10 60 ECTS
EXPLORATION	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
ÉTAYAGE	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
			SOUTENANCE ESSAI - DNSEP	5 ECTS
			SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP	30 ECTS

Évaluation par Unité d'Apprentissage : ventilation des Unités d'Enseignements dans les différents formats pédagogiques et Unités d'apprentissages
Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2013, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et selon l'article 15 de l'arrêté : l'attribution des crédits procède d'une évaluation dont les modalités sont précisées par le règlement des études.
Conformément au projet d'offre de formation proposé pour le contrat pluriannuel 2021-2025 qui lie l'établissement et le Ministère de la culture : les crédits liés aux différentes Unités d'Enseignement font l'objet d'une ventilation par unités et formats d'apprentissage conformément aux tableaux page 46.

Objectifs au regard de la progressivité
Année initiale
L'année 1 est une année d'initiations et d'ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.
Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant·es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s'appuyer sur leur singularité.
Cette 1re année permet aux étudiant·es de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d'un département Art.

Phase programme
Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu'à l'approfondissement et l'élargissement du socle des connaissances pratiques, techniques et théoriques, la phase programme conduit à l'émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche

personnels.
Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1re année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :
- affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture ;
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations ;
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace ;
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d'une recherche personnelle.

Phase projet
Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.
En 4e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.
La 5e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

3.1.2 MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE PASSAGE

Étapes de l'évaluation
Évaluation par enseignement
Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et selon des modalités de validation des acquis des apprentissage énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus (voir article 3.1.3). Ils représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères d'évaluation propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité.
En fin de semestre les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus correspondants à chaque année d'étude, établis au regard des objectifs définis à l'article 3.1.1. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

Commissions de fin de semestre
À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus, Cinq/Sept), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes ECTS viennent en complément des appréciations donner à l'étudiant·e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages

Notes ECTS	Définitions	
A	EXCELLENT : Acquis excellents	Crédits attribués
B	TRES BIEN : Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés	
C	BIEN : Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés	
D	SATISFAISANT : Acquis satisfaisants demandant être renforcés	
E	PASSABLE : Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire	
FX	INSUFFISANT : Acquis insuffisants	Crédits non attribués
F	TRÊS INSUFFISANT : Acquis très insuffisants voire non acquis.	

Constituée sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'école, la commission de fin de semestre est composée du·de la responsable générale des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d'année, un·e enseignant·e par Prisme et un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2), de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant·e présent·e au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

Évaluation croisée
L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant·es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es doivent réaliser une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant aux regards des attendus les aspects sur lesquels ils.elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité… Ils·elles doivent également se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'ils·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation.
Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document apporte à l'équipe une nuance dans la formulation des évaluations selon si l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant·es, si l'étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant·e et le(s).la coordinateur·rice(s) d'année qui permet de discuter autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

Modalités de passage

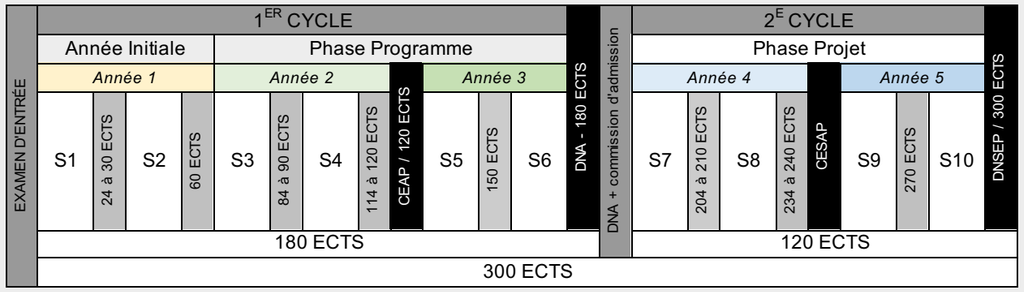

Modalités de passage d'un semestre à l'autre
En 1re année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).
Le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages en 2e année et au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

Modalités d'admission en 2e cycle
L'admission en 4e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2e cycle.
Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :

- le·la directeur·rice de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

Rattrapage
Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par la commission de fin de semestre. Le relevé de crédits est réédité pour faire apparaître les crédits rattrapés.
Les étudiant·es qui n'obtiennent le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le·la directeur·rice, sur avis du·de la responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

Redoublement
À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le·la responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le·la dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations.
Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones… Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir article 2.2.3). La décision est prise par le·la directeur·rice de l'ÉSACM après avis du·de la responsable des études et du·de la coordinateur·rice d'année.

Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement
Les étudiant·es bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1er cycle et entre 2 et 3 en 2e cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année[8].

3.1.3 ASSIDUITÉ

Présence obligatoire à tout niveau d'études
La présence dans l'ensemble des dispositifs pédagogiques n'étant pas mentionnés comme optionnels dans le catalogue de cours ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus à tout niveau d'études. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement (voir article 3.1.2).
La présence des étudiant·es dans les enseignements au choix (Focus, Cinq/Sept) est actée par une feuille d'émargement. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiant·es.

Absences ou retard à justifier
En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant·e doit :

- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant·e doit en informer le·la responsable des études et l'enseignant·e coordinateur·rice d'année dès la rentrée et fournir les justificatifs au secrétariat

8 Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

pédagogique. Il·elle doit également engager des démarches auprès du SSU et du SUH pour que soit envisagée la possibilité de mettre en place un aménagement de son cursus.

Pour les étudiant·es dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le·la directeur·rice de l'école peut, sur avis de la commission de fin de semestre, proposer un redoublement (voir article 3.1.2).

Au-delà de plusieurs absences non-justifiées et après alertes formulées à l'écrit à l'étudiant·e (relevé de crédits du semestre précédent, e-mail, courrier), la commission de fin de semestre peut acter l'arrêt du cursus dans le relevé de crédits du semestre concerné.

3.2. CERTIFICATS ET DIPLÔMES

3.2.1 AUTORISATION DE L'ÉSACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ÉSACM, qui :

- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d'artistes ;
- respectent les dispositions de l'arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

3.2.2 AU COURS DU 1ER CYCLE

CEAP : Certificat d'Etudes en Arts Plastiques – Option Art
L'étudiant·e ayant acquis les 120 ECTS requis à l'issue de l'année 2 obtient le CEAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l'arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiant·es non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l'ÉSACM peuvent être admis·es en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d'études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

DNA : Diplôme National d'Art - Option Art
Marquant la fin du 1er cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L'épreuve
À l'issue du cursus de trois ans, les étudiant·es ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis·es à se présenter à l'épreuve du DNA – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant·e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Le jury
Nommé par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l'u·en doit être un·e représentant·e des sciences humaines :

- un·e enseignant·e de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le·la directeur·rice désigne le·la président·e du jury.

Des suppléant·es sont nommé·es dans les mêmes conditions.

Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet ;
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents
Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1er cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4[9].
Les étudiant·es qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisé·es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais
La formation en anglais que suivent les étudiant·es tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. Pour attester du niveau acquis, chaque étudiant·e en fin de 3e année se voit remettre par le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) une attestation de niveau calibrée selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette attestation est ensuite ajustée au besoin en fin de 4e année.
Par ailleurs, à partir de la 3e année, l'école finance, pour les étudiant·es qui le souhaitent, la préparation et le passage des épreuves du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen. (www.d-c-l.net)

3.2.3 AU COURS DU 2E CYCLE

CESAP : Certificat d'Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art
L'étudiant·e ayant acquis les 240 ECTS requis à l'issue de l'année 4 obtient le CESAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

DCL : Diplôme de Compétence en Langue - Anglais
En 4e année, les étudiant·es de l'ÉSACM se prépare aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L'obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiant·es de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l'échelle de niveau du cadre européen.

DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - Option Art
Marquant la fin du 2e cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

Les épreuves
À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiant·es ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :

- la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

Le jury
Nommé par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :

- 1 représentant·e de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l'une siège au jury de soutenance du mémoire ;

9. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.

- Le·la président·e est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

Critères nationaux d'évaluation
- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

Les crédits afférents
Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury du mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiant·es qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisé·es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Cependant, aucun·e candidat·e ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais
(Voir chapitre 3.2.2)

3.2.4 LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiant·es de 3e et 5e années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme.
Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire dont le montant est déterminé en CA, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant·e, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction de l'école. En 5e année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignant·es référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

3.2.5 DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Les diplômes du DNA et du DNSEP sont édités par l'école à partir des procès-verbaux transmis par les président·es du jury. En complément de son diplôme, chaque diplômé·e se voit remettre une annexe descriptive appelée « supplément au diplôme » et établie selon les normes européennes. Ce document a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant·e, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus dans le cycle suivi et les expériences de mobilité de l'étudiant·e. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme.
Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiant·es qui en font la demande à la direction de l'établissement.

3.3. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant·e participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires…

3.3.1 STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant·e, l'organisme d'accueil et l'ÉSACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du·de la coordinateur·rice d'année. Pendant le stage, les étudiant·es sont sous la responsabilité de l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils et elles restent couvert·es par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant·z, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

3.3.2 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, programmes de recherche,…), et sous la conduite effective d'enseignant·es ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiant·es.
Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ÉSACM. Une participation peut être demandée aux étudiant·es qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

3.3.3 MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme Erasmus+. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ÉSACM et les établissements partenaires.
A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant·e, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de la destination et la période du séjour. Pour les étudiant·es n'entrant pas dans le cadre du programme Erasmus+, la direction peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles.
Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiant·es français·es ou étranger·es accueillis temporairement à l'ÉSACM sont placé·es sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils et elles sont tenu·es au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiant·es de l'ÉSACM accueilli·es dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placé·es sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil. Les étudiant·es étranger·es admis·es en échange sont dispensé·es des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiant·es de l'école.

3.3.4 CRÉDITS LIBRES

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil.
La demande doit être adressée à la direction de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant·e de suivre certaines UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ÉSACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement…).

3.3.5 CÉSURE

Format et conditions
La césure est un dispositif facultatif permettant à un·e étudiant·e de suspendre temporairement sa formation pour exercer d'autres activités afin d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires et/ou de mettre en œuvre une expérience personnelle hors du territoire scolaire. Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances.

La césure peut se dérouler en France et/ou à l'étranger et prendre la forme :
- d'une période de formation (hors apprentissage) dans un domaine différent de celui de la formation à l'ÉSACM

CHAPITRE 2 :
RÈGLES DE DISCIPLINE

- d'expérience(s) en milieu professionnelle notamment sous la forme de stage(s)
- d'un projet de création d'activité en tant qu'étudiant·e-entrepreneur·euse
- d'engagement(s) en service civique
- de volontariat(s) associatif, international (VIE ou VIA), européen (SVE) et/ou de solidarité internationale

La césure est possible en 2e cycle, en amont de l'entrée en 4e année ou en 5e année, à condition que tous les crédits ECTS des semestres 7 et 8 aient été validés. Elle se déploie sur une année universitaire. Une demande de césure au semestre est toutefois envisageable pour :

- les étudiant·es redoublant une année de leur 2e cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l'année précédente. Dans ce cas, l'étudiant·e réintègre l'établissement au semestre suivant, afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants.
- les étudiant·es de 4e année souhaitant combiner une période de césure avec un semestre d'études à l'étranger. Dans ce cas, il est proposé à l'étudiant·e un aménagement de son cursus sur l'année de réintégration au regard des crédits ECTS acquis auprès de l'établissement d'accueil, en concertation avec le·la responsable des études et l'enseignant·e coordinateur·rice de l'année.

Les expériences réalisées dans le cadre d'une césure ne sont pas comptabilisées dans le cursus. La césure sous la forme de stage(s) déroge aux règles générales applicables aux stages conformément à l'article 1 du décret 2021-1154 du 3 septembre 2021 (pas de rattachement à un cursus intégrant un volume pédagogique minimal de 200h d'enseignement). La durée des stages réalisés pendant la césure ne pourra par contre pas excéder 924h.

Candidature
La césure n'est pas accordée de droit et fait l'objet d'une procédure de dépôt et validation des projets de césure.
Les étudiant·es intéressé·es doivent transmettre avant le 31 mai un dossier dans lequel ils·elles expliquent leur projet de césure pour l'année universitaire suivante (nature de la formation/expérience, motivation, structures d'accueil…).

Les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique, le·la responsable des études et le·la directeur·rice de l'établissement dans le courant du mois de juin. La validation de la période de césure se fait au regard de la qualité et de la pertinence du projet présenté par l'étudiant·e par rapport acquis visés. La décision définitive revient au·à la directeur·rice de l'ÉSACM. Toute décision de refus est motivée.

Inscription administrative, droits d'inscription et convention
Pendant la césure, l'étudiant·e est inscrit·e administrativement à l'école. Cette disposition lui permet de conserver son statut étudiant et tous les avantages afférant. Elle garantit également la réintégration de l'étudiant·e dans la formation au terme de la période.

Pour ce faire, une fois l'autorisation de partir en césure accordée, l'étudiant·e doit s'acquitter la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) et procéder à votre inscription administrative à l'ÉSACM. Les frais de scolarité sont réduits de 50%, que la césure soit accordée à l'année ou au semestre.
Une convention de césure est établie pour préciser les conditions dans lesquelles l'étudiant·e est autorisé·e à effectuer sa période de césure : rappel du projet ayant fait l'objet d'une validation préalable, modalités de suivi, frais d'inscription, droits et obligations, modalités de réintégration dans le cursus à l'issue de la période de césure.

Dans le cadre de son année de césure, l'étudiant·e a la possibilité de maintenir ses bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur. Cette année de bourse sera alors prise sur le quota d'année attribuables au titre de chaque cycle d'études. Il revient à l'étudiant·e en césure de faire les démarches auprès du CROUS et de transmettre la notification d'attribution à la scolarité.
Il est à noter toutefois que certaines formes de césures peuvent conduire à des changements de statut (salariat, étudiant-entrepreneur, volontariat…). Dans ce cas, l'étudiant·e doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir les informations relatives à son statut et au maintien de ses droits.

La césure peut commencer début septembre si les démarches d'inscription administratives sont finalisées et le contrat de césure signé.

Pendant la période de césure, il·elle bénéficie des services de la médecine préventive (SSU), des activités sportives (SUAPS) et cultuelles (SUC), des outils de communication de l'école (messagerie, Teams, serveur, crédits d'impression à hauteur de 100 copies N&B) et de l'abonnement à Tënk. Il·elle garde également la possibilité d'accéder à la salle multimédia et à la bibliothèque de l'école.

Référent·es pendant l'année de césure et modalités de réintégration
En complément du suivi administratif assuré par le·la responsable des mobilités, un·e référent·e pédagogique est choisi·e parmi l'équipe pédagogique.
L'étudiant·e doit régulièrement tenir informé ses deux référent·es du déroulement de sa césure selon des modalités de contact convenu au préalable (mail, visio…), à raison d'un échange minimum par trimestre.

Avant le 15 septembre de l'année de reprise d'études, l'étudiant·e doit remettre un rapport d'activité écrit détaillant les activités réalisées pendant la période de césure et les acquis de l'expérience. Pour confirmer son souhait de réintégrer la formation, l'étudiant·e aura transmis au préalable les documents demandé·es pour la réinscription administrative, selon le même calendrier que celui donnait aux étudiant·es inscrit·es dans le cursus.

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l'ÉSACM sont accessibles aux seul·es étudiant·es valablement inscrit·es.
Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes…), les étudiant·es peuvent inviter des personnes extérieures à l'établissement. Ils·elles doivent signaler leur présence à l'accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l'ÉSACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l'école.

COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiant·es sont placé·es durant toute leur scolarité sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'établissement, responsable de la discipline générale de l'ensemble de l'établissement. Il·elle est compétent·e pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité).

Le régime d'autodiscipline, qui régit la vie au sein de l'école, a pour contrepartie l'exercice de la responsabilité individuelle des étudiant·es.

Le comportement des étudiant·es (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école,
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur,
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
- à créer des perturbations dans le déroulement des activités d'enseignement
- à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence.
Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent, page 345). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal).
Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions…) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction.
En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du·de la contrevenant·e, intervention d'un·e médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun·e de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux. Ils peuvent être autorisés à titre dérogatoire par le·la directeur·rice de l'établissement pour des besoins spécifiques (projet artistique, situation de handicap, etc.).

Les étudiant·es ne sont pas autorisé·es à se restaurer dans l'amphithéâtre, à la bibliothèque, et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiant·es ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information à la direction de l'établissement.

COMMUNICATION

Un· e étudiant·e qui est contacté·e par la presse pour une interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer le·la directeur·rice et le·la chargé·e de communication de l'établissement.

PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur·rice est illicite.
Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un·e étudiant·e peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.
Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant·es sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le·la directeur·rice de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé·e.
Le conseil de discipline se réunit sur convocation du·de la directeur·rice, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.
L'étudiant·e est convoqué·e par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense.
Le conseil de discipline est composé du·de la directeur·rice, du·de la secrétaire général·e, du·de la coordinateur·rice général·e, du·de la coordinateur·rice en charge de l'étudiant·e, de 3 enseignant·es choisi·es par la directionau sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant·e concerné·e et du·de la représentant·e des étudiant·es élu·es au Conseil d'Administration du cycle concerné.
Suite à l'audition de l'étudiant·e, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à celui-ci.

CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

HORAIRES – FERMETURE DE L'ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ÉSACM est accessible aux étudiant·es chaque jour ouvré de 9h à 21h.
Tout·e étudiant·e ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia …)
L'école est fermée pour les étudiant·es :

- durant les mois d'août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles, notamment lors de ponts(les étudiant·es en seront informé·es ponctuellement via les différents moyens de communication interne de l'école).

Une ouverture de l'école sur des horaires restreints et dans des espaces prédéfinis, au regard du personnel présent, est également mise en place lors des vacances de février et d'avril, ainsi qu'en juillet et en septembre.

RÈGLES GÉNÉRALES D'USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiant·es sont tenu·es de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entrainera la remise en état aux frais de l'étudiant·e.
Toute intervention sur les locaux, perçages de mur/sol/plafond inclus, avec le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie, qui s'en référera selon la nature de la demande aux enseignant·es concernés et/ou le·la secrétaire générale.

Différents espaces d'affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l'école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiant·es sont donc tenu·es de les consulter très régulièrement en complément du suivi régulier de leur messagerie électronique de l'école et du calendrier pédagogique « scolarité ESACM ».

RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

L'ÉSACM est un ERP (Établissement recevant du public) de type L, R, Y de catégorie 3.

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d'incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés.
Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :
Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation
- d'installer de manière pérenne des multiprises
- de bloquer les portes coupe-feu des couloirs comme des ateliers ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier… ou de les percer, d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers,et d'obstruer ou d'ouvrir les fenêtres servant à l'intervention des pompiers signalées par une pastille rouge…
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, coupe-feu, etc.)
- de décrocher les étiquetages de sécurité, les plans d'évacuation et la signalétique associée aux extincteurs
- de couvrir les blocs autonomes d'éclairage ainsi que les trappes de désenfumage situées dans les circulations

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de

rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.
En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d'extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent ·ed'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

L'entrée de tous produits chimiques dans l'établissement doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie, qui s'en référera selon la nature de la demande aux enseignant·es concerné·es et/ou le·la secrétaire général·e. Le stockage ailleurs que dans les locaux prévus à cet effet doit être proscrit. Leur utilisation devra être encadrée.

Règles générales de sécurité
En cas d'accident sérieux, l'étudiant·e doit prévenir l'administration et/ou la personne de l'équipe pédagogique ou technique la plus proche, et appeler le 15 si nécessaire. Si l'étudiant·e blessé·e se trouve en incapacité de parler ou de se déplacer, il est du devoir de chacun·e de prévenir au plus vite les personne susmentionnées.
En cas de blessure mineure (coupure, brûlure) il est du devoir de chacun de se soigner ou de se faire soigner à l'aide des trousses/armoires à pharmacie présentes dans les différents ateliers techniques et à l'accueil (loge), et de consulter un médecin si nécessaire.
Toute blessure doit être prise au sérieux et soignée.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiant·es des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, multimédia, impression/édition, FabLab … Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un·e enseignant·e, technicien·ne et/ou d'un·e élève moniteur·rice, et sur des plages horaires spécifiques communiquées aux étudiant·es par les différents moyens de communication interne de l'école (livret de l'étudiant·e, affichage, calendrier outlook « scolarité esacm »). Des étudiant·es autonomes dans l'usage des machines peuvent être autorisé·es ponctuellement à accéder à un atelier en dehors de ces périodes. Les enseignant·es responsables des ateliers doivent au préalable transmettre le nom des étudiant·es autorisé·es au·à la directeur·rice, le·la responsable des études, le·la secrétaire générale et le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie.
L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiant·es valablement inscrit·es à l'ÉSACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux impliquant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiant·es est obligatoire.
Avant tout travail dans les ateliers, les étudiant·es doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs… susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque…) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant·e, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignant·es sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d'affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable. L'étudiant·e doit respecter les consignes d'emprunt données par chaque atelier.

Chaque étudiant·e est personnellement responsable des dommages qu'il·elle cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignant·es seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiant·es doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail et procéder au rangement des accessoires et outillages. Pour certains travaux en cours, les étudiant·es doivent se conformer aux consignes de stockage données dans chaque atelier et aux durées autorisées. En cas de non-respect, les travaux seront jetés.

RÈGLES D'HYGIÈNE

La propreté des locaux est l'affaire de tous·tes. Les agent·es d'entretien assurent à l'ensemble de la communauté de l'école des espaces propres et bien tenus. Il appartient à chacun·e de respecter leur travail en adoptant un comportement normal d'usage des espaces de travail et des sanitaires.
Des bacs de tri permettent à l'ensemble des acteur·ices de l'école de jeter leurs déchets courants (papiers, emballages, cartons, canettes…). Les poubelles contenant un sac en plastique noir sont réservées aux déchets d'hygiène (mouchoirs…), aux balayures, aux petits objets (stylos, chewing-gum…).
Un composteur situé dans le jardin de l'école permet de recycler les déchets alimentaires. Des seaux à composts situés dans les zones de repas permettent de collecter ces déchets.
Tout déchet spécifique lié aux pratiques artistiques doit être jeté dans la benne située dans l'allée (cour de l'école) ou être recyclé selon les règles propres à chaque atelier technique. Les déchets de produits sensibles (chimies, peintures, solvants, résines, aérosols et gaz…) doivent être signalés au·à·la responsable d'atelier ou au·à·la régisseur·euse car ceux-ci font l'objet d'un traitement particulier. En cas de doute, chacun·e peut retrouver astuces et conseils à l'adresse www.consignesdetri.fr

CHARTE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n* 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la communication audiovisuelle
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.
- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.
- Loi n*2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu'au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur Internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques et les conditions d'accès à internet.
Les règles et obligations énoncées ci-dessous s'appliquent à toutes personnes : étudiant·es, ensemble du personnel (administratif, technique, enseignant ou intervenant·e extérieur·e), utilisant le réseau de l'école ou Internet.
Chaque utilisateur·rice contribue à la sécurité générale du système d'informations par l'application de règles de fonctionnement.

Finalité de l'utilisation
Le droit d'accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant·e de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant·e informera dans les plus brefs délais le*f*la directeur·rice de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant·e quitte l'établissement.

Un nom de compte est fourni à l'utilisateur·rice avec un mot de passe associé qui permettent :

- De se connecter aux serveurs informatiques du réseau en fonction des droits attachés à chacun·e
- D'utiliser les ressources informatiques et pédagogiques disponibles dans l'établissement D'accéder aux informations et ressources présentes sur internet
- De créer et stocker des données.

Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateur·rices pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d'éviter la saturation du système ou leur détournement.

Tout·e utilisateur·rice s'engage à ne pas effectuer intentionnellement d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de dégrader ou d'interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d'une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
- de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d'autres utilisateur·rices,
- d'altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
- de masquer sa véritable identité, d'usurper l'identité d'autrui en particulier en s'appropriant le mot de passe d'un·e autre utilisateur·rice,
- de porter atteinte à l'intégrité d'un·e autre utilisateur·rice ou à sa sensibilité notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
- de prendre connaissance d'informations transitant sur le réseau,
- de ne pas respecter les procédures informatiques.
- D'accéder à des données ou services auxquels il·elle n'est pas autorisé·e à accéder..

Matériel mis à disposition

Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches confiées aux étudiant·es. En cas d'insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l'école.

L'installation et l'usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d'utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l'activité de l'étudiant·es, sont interdits.

L'utilisateur·rice ne doit pas faire de copies de logiciels n'appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l'administrateur·rice réseau. L'utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d'amende forte et d'emprisonnement.

Il est toutefois possible de télécharger des fichiers ou documents, dont les contenus sont légaux, dans un répertoire personnel en vue de la réalisation d'exposés ou de travaux à destination scolaire.

Tout utilisateur·rice doit quitter un poste de travail en fermant sa session de travail. S'il·elle ne se déconnecte pas, son répertoire personnel reste accessible pour tout·e utilisateur·rice ultérieur sur le poste.

Conservation des données informatiques des étudiant·es

Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l'espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

Tout document situé hors de ce répertoire sera supprimé par le·la responsable informatique.

Les étudiant·es sont tenu·es de récupérer et supprimer leurs fichiers des ordinateurs de l'établissement avant le 30 juin de chaque année universitaire. L'École ne pourra être tenue responsable en cas de perte de ces données.

Conservation des données personnelles

Le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) est la loi informatique et liberté au niveau européen depuis le 25 mai 2018 pour organiser la libre circulation des données. Il renforce le droit des personnes sur leurs données et autorise en contrepartie la collecte et l'utilisation des données personnelles.

Le RGPD s'applique dès la collecte des données.

Les cinq principes de la loi

- Principe de finalité : Le traitement doit avoir une finalité claire. Avant tout traitement, les personnes doivent être informées de la finalité et des droits dont elles disposent (accès, rectification, suppression, portabilité, opposition)
- Principe de pertinence des données : Le principe de minimisation des données doit être respecté (proportionnalité)
- Principe de durée limitée de conservation des données
- Principe de sécurité et de confidentialité : Les données personnelles doivent être traitées de manière à garantir une sécurité et une confidentialité appropriée
- Principe de respect du droit des personnes : Le consentement des personnes pour la ou les finalités du traitement est une base de licéité (conforme à la loi) et doit être clair et univoque, libre, spécifique et éclairé

Les obligations de l'ESACM (responsable de traitement)

- Recueillir le consentement éclairé de la personne
- Respecter les objectifs du fichier (sa finalité)
- Protéger le fichier
- Ne pas divulguer les informations
- Agir dans la transparence – Informer
- Déclarer les fichiers et traitements sur le Registre de traitement des données personnelles de l'école.

Les étudiant·es qui souhaitent connaitre plus précisément le traitement de certaines de leurs données personnelles peuvent en faire la demande au·à la délégué·e à la protection des données de l'établissement via l'adresse rgpd@esacm.fr.

Licéité des contenus

Respect du droit à la propriété intellectuelle

L'utilisateur·rice des ressources informatiques et d'Internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels…) qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur·rice ou du titulaire des droits.

Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l'étudiant·e accorde à l'ÉSACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site Internet de l'école…). L'étudiant·e s'engage à ne pas tenir responsable l'ÉSACM de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Propriété artistique des travaux et droits à l'image des étudiant·es

Bien qu'étant en totalité ou partie produites par l'ÉSACM, les travaux et oeuvres réalisés par les étudiant·es pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d'auteur·rice (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Certains travaux réalisés dans le cadre du cursus peuvent relever de la création collective. L'oeuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

Par ailleurs, l'utilisation d'images de personnes doit recueillir l'autorisation de ces dernières et s'il s'agit d'élèves mineur·es, l'autorisation écrite des parents ou du.de la responsable légal·e.

En début de chaque année scolaire, par le biais d'un formulaire, les étudiant·es autorisent l'ÉSACM à utiliser des images des productions réalisées dans l'année et de situations pédagogiques dans lesquelles il·elles peuvent apparaître. Il·elles cèdent à l'école pour une durée de 5 ans, de manière non exhaustive, à titre gratuit, leurs droits à l'image ainsi que les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation afférents à leurs travaux à des fins de promotion, de communication et d'actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. L'étudiant·e s'engage à ne pas tenir responsable l'ÉSACM d'éventuels changements de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Respect de l'ordre public

L'utilisateur.rice s'engage à respecter les règles juridiques concernant les personnes et les valeurs humaines et sociales ; il est donc interdit de consulter, stocker et publier des documents :

- à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe
- à caractère pédophile ou pornographique, incitant aux crimes, délits, et à la haine
- à caractère commercial, notamment dans le but de promouvoir, vendre ou acheter des substances ou objets illégaux.

Tout·e utilisateur·rice doit agir dans le respect de l'ordre public et s'interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, diffusion d'idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide…) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine.

Toutefois, sous réserve d'un avertissement préalable du public concerné et dans un cadre pédagogique strictement défini, l'utilisation d'image à caractère sensible (violence, pornographie) est possible.

La notion d'ordre public s'entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d'origine de l'étudiant·e.

Confidentialité
L'utilisateur·rice respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un·e autre utilisateur·rice sans y avoir été explicitement autorisé par son·sa propriétaire et/ou son auteur·rice.

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuites prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant·e).

Vérifications et sanctions

L'établissement, via son·sa délégué·e à la protection des données, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites.

Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services Internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu'elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

Tout manquement aux règles ci-dessus fera l'objet, selon sa gravité, de la fermeture immédiate du compte de l'utilisateur·rice et éventuellement d'une sanction disciplinaire. Les faits passant sous le coup de la loi peuvent, de surcroît, entraîner des poursuites et déboucher sur des sanctions civiles ou pénales.

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiant·es et des enseignant·es. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiant·es et les enseignant·es afin d'utiliser au mieux le fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole.
Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

Modalités d'inscription
La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ÉSACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Auvergne Métropole et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

Emprunt des documents
Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : pour une durée de 4 semaines, renouvelables 1 fois. Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié au personnel de la bibliothèque. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place. Le prêt peut être consenti sur demande (inscrit·es aux cours du soir ou étudiant·es à condition que cela n'entrave pas les besoins de l'enseignement).
Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés.
L'étudiant·e est responsable des documents empruntés : il·elle ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il·elle est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles.
Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches...), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur·euse (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec le·la bibliothécaire). L'étudiant·e est tenu·e de rendre les documents intègres et dans les temps. En cas de non-respect du délai d'emprunt, une suspension du prêt est appliquée par le logiciel et sera levée au rendu des documents.

Consultation
La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tou·tes.
Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur Internet.
Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usager·es s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.

Reproduction de documents
La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

FOURNITURES

À l'entrée dans l'école, chaque étudiant·e doit s'équiper de carnets pour la prise de note ainsi que d'un petit outillage dont il·elle aura besoin tout au long du cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers (liste est transmise par mail en amont de la rentrée et rappelée dans le livret de l'étudiant·e).

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations dans les principales disciplines artistiques dans le cadre des Prismes et de certains Focus, ainsi que pour les besoins de workshops. Les ateliers techniques disposent par ailleurs de matériaux de base, disponibles uniquement en petite quantité pour l'expérimentation et leur utilisation doit faire l'objet d'une validation préalable de l'équipe pédagogique.

PRÊT DE MATÉRIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :
- le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
- par le biais de sa responsabilité civile transmise en début d'année, l'étudiant·e dispose d'une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école.
En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant·e devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant·e.

RANGEMENT DE L'ÉCOLE ET STOCKAGE

À différents moments de l'année, les étudiant·es doivent ranger leurs ateliers pour les besoins de la pédagogie et/ou de la vie de l'établissement (workshop, accrochage, préparation et passage de diplômes, journées portes ouvertes, etc.). Lorsqu'il s'agit de format pédagogique, chaque étudiant·e impliqué·e doit participer au rangement et à la remise en état de l'école.

Chaque fin d'année, l'étudiant·e s'engage à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment. Pour les travaux/matériaux qu'il·elles ne souhaitent pas garder, les étudiant·es sont encouragé·es à donner à la récupérathèque de l'école les matériaux qui pourraient être réemployés. À défaut, il·elles doivent les jeter :

- au fur et à mesure de l'année, dans les poubelles/benne de l'école, en respectant les consignes de tri,

- en fin d'année scolaire dans la benne de grande capacité mise en place à cet effet. Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du·de la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie.

Deux espaces situés au 2e étage sont réservés aux étudiant·es pour stocker des travaux de faible envergure tout au long de l'année. Ces espaces sont organisés et gérés par les étudiant·es et le·la régisseur·euse et ont vocation à alléger les espaces d' ateliers. Ils ne constituent en rien une réserve à long terme, ils doivent être régulièrement inventoriés et vidés chaque année.

À titre exceptionnel, pour les travaux de grande envergure, un stockage temporaire pendant l'été peut être accordé sur demande écrite et justifiée au·à la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie. L'étudiant·e devra étiqueter et déposer les travaux autorisés dans l'espace prévu à cet effet selon les consignes données. À défaut, l'école dégage toute responsabilité si les travaux sont jetés ou abîmés.

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE

25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESA@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR

CHARTE DES RELATIONS PÉDAGOGIQUES

L'ÉSACM est une école supérieure d'art publique qui a pour mission de garantir la diversité, notamment dans l'accès la parité et de veiller à l'égalité des chances tout au long de son cursus.

L'ESACM est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) à caractère administratif dont l'objet premier est de dispenser un enseignement supérieur en arts plastiques.
L'EPCC est régi par les articles L. 1431-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales et dédié à l'enseignement supérieur artistique et à la recherche en arts visuels.
L'établissement est habilité par le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur à délivrer des diplômes nationaux régis par les textes règlementaires portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art.

Les missions de l'EPCC relèvent du Code de l'Education, notamment son article 216-3 ; et de la Loi LCAP sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (loi CAP) promulguée le 7 juillet 2016 qui consolide la place des enseignements artistiques dans les politiques culturelles et éducatives de l'Etat.
Son personnel est composé d'agent·es publics qui relèvent des règles de la fonction publique territoriale.

Les procédures administratives sont décrites au règlement intérieur de l'établissement et au règlement des études. Elles sont augmentées de chartes de bonnes pratiques stabilisant le fonctionnement institutionnel (communication, recrutement, luttes contre toutes les formes de discriminations, accueil des personnels et étudiant·es en situation de handicap, procédures de luttes contre les violences sexistes et sexuelles et les formes de harcèlement) qui constituent un ensemble adossé à la loi.

Statuts et Règlement intérieur des instances
Ce corpus de textes a pour objet de fixer l'organisation générale de l'établissement et les règles applicables à son bon fonctionnement. Ils complètent et précisent les dispositions statutaires qui régissent l'organisation administrative et financière de l'établissement qui relève de la fonction publique territoriale.

Règlement intérieur du personnel
Les dispositions de ce règlement intérieur sont applicables de plein droit à l'ensemble du personnel (fonctionnaires titulaires ou stagiaires et contractuel·les) avec des modalités spécifiques selon les fonctions et attributions. Il s'impose à tou·tes les agent·es. Le non-respect de ces dispositions peut entrainer des sanctions disciplinaires.
Ce règlement est révisable à tout moment (ajouts, suppressions, modifications) après discussion en Commission Vie Professionnelle (CVP), avis du comité social territorial (CST) et validation du Conseil d'administration (CA).
Il est précisé que les textes (codes, lois, décrets ...) cités au règlement intérieur sont ceux en vigueur à la date de rédaction de ce document. Ils sont indiqués à titre d'information. En cas de modification de l'un de ces textes, le nouveau sera applicable d'office sans qu'il soit nécessaire de procéder à une modification du règlement intérieur.

Règlement des études
Approuvé par le CA, le règlement des études précise l'organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ÉSACM).
Tout·e enseignant·e de l'école (titulaire, stagiaire, contractuel·le, vacataire ou intervenant·e) et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'école, en conformité avec la règlementation en vigueur. Des modifications ou ajouts peuvent être apportés en cours d'année. Ces changements sont approuvés au préalable, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement est ensuite diffusé aux étudiant. Tout·e étudiant·e est tenu·e d'en prendre connaissance dès son entrée à l'école et de s'y conformer.

Charte pour l'égalité de genre
L'ÉSACM a adopté en 2018 une Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination qui rappelle les engagements de l'école.
« Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action. L'école est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation et un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux formes sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiant·es que dans la vie quotidienne de l'établissement. Les écoles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun·e. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant·e dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun·e soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.
La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, concerne aussi bien les étudiant·es que la gouvernance de l'établissement et l'ensemble des personnels et intervenant·es. Elle participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations. »

Dispositif de signalement
En 2022-2023, l'ÉSACM a deployé un plan de formation et de sensibilisation afin de prévenir les agissements discriminatoires et co-construire une école bienveillante et inclusive, avec l'expertise des associations La Petite et l'ASQF.
Sensibilisation des étudiant·es, formation des équipes aux violences sexistes et sexuelles dans le milieu de l'art et de la culture ainsi qu'à l'accueil des transidentités, accompagnement de la mise en place d'un dispositif de signalement, et structuration d'une cellule d'écoute.
Ces outils demandent à être en permanence réévalués et ajustés, pour poursuivre la mise en partage d'une culture commune autour des discriminations et des violences sexistes et sexuelles à l'école.
Les personnes s'estimant victimes ou témoins de faits discriminatoires, de violences sexistes et sexuelles, ou de toute autre forme de violence dans le cadre de la formation ou du travail à l'ESACM peuvent émettre un signalement :

- Via un formulaire en ligne pour les étudiant·es
- Via le dispositif de recueil et de gestion signalement confié au Centre de Gestion de la FPT du Puy-de-Dôme (Délibération du conseil d'administration du 20 juin 2024) pour le personnel

Conseil de discipline
L'article 13 des statuts de l'EPCC renvoie au règlement intérieur de l'établissement la composition et les modalités de fonctionnement du conseil de discipline
Le règlement intérieur des instances de l'EPCC, adopté le 1er juillet 2010, prévoit qu'en cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement, discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un·e étudiant·e peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.
Le pouvoir disciplinaire est exercé par le·la directeur·rice de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé·e.
Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant·es sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion (pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive). Des poursuites pénales peuvent également être engagées.
Le conseil de discipline se réunit sur convocation de le·la directeur·rice, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.
Le conseil de discipline est composé :
- du·de la directeur·rice,
- du·de la secrétaire général·e,
- du·de la responsable des études et de la vie étudiante,
- du·de la coordinateur·rice en charge de l'étudiant·e,
- de 3 enseignant·es choisi·es par le·la directeur·rice au sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant·e concerné·e
- du·de la représentant·e des étudiant·es élu·e au CA du cycle concerné.

Suite à l'audition de l'étudiant·e, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à l'étudiant·e
Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'étudiant·e ait été à même de présenter ses observations.
Sauf pour l'avertissement et le blâme, le·la directeur·rice statue au vu de l'avis rendu par le conseil de discipline, après audition, par cette instance, de l'intéressé.

Préambule

L'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur Culture doit constamment garder à l'esprit qu'au sein d'une relation pédagogique de grande proximité didactique se tisse aussi une proximité psychique, physique et émotionnelle.
Il est indispensable de veiller à ce que cette proximité s'exerce sans induire d'abus de pouvoir et d'autorité qui peuvent naître de l'asymétrie dans la relation enseignant·e/étudiant·e, que l'enseignant·e a la responsabilité de gérer dans un cadre de travail respectueux de la place de chacun·e.

Les moments de fragilité, de stress et de vulnérabilité des étudiant·es qui peuvent survenir lors d'une formation artistique doivent amener les communautés à organiser et promouvoir collectivement un environnement d'apprentissage sûr, sain et serein.
La direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) est très fortement engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences.
Dans le cadre de la stratégie ministérielle de l'enseignement supérieur Culture (l'amélioration de la qualité de vie étudiante), le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC) a travaillé et validé un modèle de charte des relations pédagogiques.

Le présent document – qui en est une déclinaison – a été présenté au CSPVE de l'ËSACM du 28 mai 2026, en CVP le 2 juin 2026 puis au Conseil d'Administration de l'ESACM du 22 juin 2026.

Objectifs de la charte

Cette charte vise à établir un cadre de référence pour favoriser des interactions respectueuses, constructives et équitables, essentielles à la réussite et au bon fonctionnement de la vie dans les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture. Ce texte sera adapté en fonction de spécificités de l'école.

Ce document s'adresse à la communauté de l'école : enseignant·es, personnel administratif et technique, intervenant·es extérieur·es, chercheur·euses et étudiant·es moniteur·rices des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture.

Il se compose d'un socle commun aux écoles, de modules adaptables en fonction des spécialités enseignées au sein de l'établissement et d'une annexe précisant les agissements répréhensibles.
Le socle commun se compose des grands principes fondamentaux de respect mutuel, d'écoute, de communication, de responsabilité et d'engagement, applicables à tous. Il comprend les grands principes d'engagement en matière de lutte contre le harcèlement moral, les discriminations et les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

La présente charte précise la relation pédagogique étudiant·es / enseignant·es en termes équilibrés. Elle concerne et guide l'ensemble de la communauté scolaire

Charte des relations pédagogiques

- **Respect des principes d'éthique et de déontologie**

Les relations entre les différentes communautés d'un établissement doivent être courtoises et respectueuses, dans le respect des différences individuelles (âge, genre, orientation sexuelle...) et des valeurs du service public de l'enseignement supérieur (tolérance, laïcité, liberté d'expression...).

Elles doivent permettre de :
- Respecter l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et les minorités de genre, et prévenir toute forme de discrimination
- Respecter les règles de savoir-être et du vivre ensemble
- Respecter la dignité et la diversité des idées et des identités
- Accepter les différences et les rythmes de chacun·e
- Interdire toute discrimination fondée sur l'origine, la religion, l'opinion politique ou toute autre caractéristique
- Faire de la diversité une richesse pour l'établissement
- Favoriser un climat de confiance par une communication franche, respectueuse et structurée (les étudiant·es doivent pouvoir s'exprimer librement, poser des questions, et recevoir des retours constructifs) dans le respect des contraintes des un·es et des autres, dans un souci de compréhension des enjeux collectifs et des spécificités individuelles
- Prendre en considération l'asymétrie qui existe entre enseignant·e et étudiant·e. Cela nécessite que l'enseignant·e interroge sa propre posture dans la relation à l'étudiant·e, soit à l'écoute des attentes de

celle-ci ou celui-ci. Réciproquement, cela nécessite que l'étudiant·e respecte l'expertise de la communauté enseignante, les formats pédagogiques, leurs méthodes, enjeux et contenus.
- Créer un environnement d'écoute et d'attention aux autres
- Préserver une bonne qualité d'attention pendant les cours
- Créer des conditions d'accueil, d'enseignement et d'apprentissage équitables et motivantes
- Faire preuve de considération et de volonté d'accompagner la réussite de chaque étudiant·e
- Prévenir toute situation de conflit
- Respecter les chartes, règlements et les règles en vigueur au sein de l'établissement

A cette fin, la communauté scolaire s'engage à :
- Respecter les règles de vie de l'établissement (décrites dans le Règlement intérieur et le Règlement des études)
- Assumer leurs devoirs et responsabilités, en respectant les horaires, les consignes
- Respecter la confidentialité des échanges personnels ou sensibles
- Lutter contre toute forme de violence ou de discrimination, en particulier en étant attentif aux biais et à l'égalité de traitement
- Prohiber tout propos ou agissement qui porte atteinte à la dignité, ayant un caractère offensant ou dégradant
- Participer obligatoirement à des actions de sensibilisation sur les questions de discrimination, de harcèlement moral et de VHSS et de santé au travail
- Communiquer sur les différents dispositifs d'écoute et de signalement
- S'engager à respecter les principes d'équité
- Encourager la participation active de chacun·e
- Favoriser l'autonomie des étudiant·es

- **Relations enseignant·es – étudiant·es**

- Les enseignant·es et étudiant·es s'engagent à contribuer au développement d'un environnement pédagogique sûr, sain et serein
- Les temps de repos doivent être respecté
- L'enseignant·e informe les étudiant·es des risques possibles liés à leur pratique artistique et veille à leur sécurité
- Les enseignant·es et étudiant·es doivent respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre de leur pratique pédagogique (par exemple : équipement adapté)
- Les enseignant·es et étudiant·es veillent au respect du corps engagé dans un processus de création
- Les demandes de rendus des travaux des étudiant·es doivent respecter des délais raisonnables afin de préserver l'intégrité psychique et physique
- Les enseignant·es et étudiant·es s'assurent du consentement d'autrui avant tout contact physique lors de chaque séance de travail
- L'accompagnement pédagogique de l'étudiant·e doit être respectueux et proscrire toute forme de dépendance
- Tout comportement familier, pouvant se traduire par un abus d'autorité ou de la dévalorisation entre enseignant·e et étudiant·e doit être proscrit
- La sphère privée des enseignant·es et des étudiant·es doit être respectée
- Toute relation intime entre étudiant·e et enseignant·e doit être proscrit

ANNEXE 1 : AGISSEMENTS RÉPRÉHENSIBLES

- **Agissement discriminatoire**

Article 225-1 du code pénal : « Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur qualité de lanceur d'alerte, de facilitateur ou de personne en lien avec un lanceur d'alerte au sens, respectivement, du / de l'article 6 et des 1° et 2° de l'article 6-1 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée.

Constitue également une discrimination toute distinction opérée entre les personnes morales sur le fondement de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de la grossesse, de l'apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique, apparente ou connue de son auteur, du patronyme, du lieu de résidence, de l'état de santé, de la perte d'autonomie, du handicap, des caractéristiques génétiques, des mœurs, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'âge, des opinions politiques, des activités syndicales, de la qualité de lanceur d'alerte, de facilitateur ou de personne en lien avec un lanceur d'alerte, au sens, respectivement, du / de l'article 6 et des 1° et 2° de l'article 6-1 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 précitée, de la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée des membres ou de certains membres de ces personnes morales. »

Article L1132-1 du code du travail : « Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de nomination ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, telle que définie à l'article 1er de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, notamment en matière de rémunération, au sens de l'article .L. 3221-3, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, d'horaires de travail, d'évaluation de la performance, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de la particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique, apparente ou connue de son auteur, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une prétendue race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de son exercice d'un mandat électif, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille, de son lieu de résidence ou de sa domiciliation bancaire, ou en raison de son état de santé, de sa perte d'autonomie ou de son handicap, de sa capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de sa qualité de lanceur d'alerte, de facilitateur ou de personne en lien avec un lanceur d'alerte, au sens, respectivement, du I de l'article 6 et des 1° et 2° de l'article 6-1 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. »

Article 225-2 du code pénal : « La discrimination définie aux articles 225-1 à 225-1-2, commise à l'égard d'une personne physique ou morale, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsqu'elle consiste :

> [...]
> 3° A refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne ;
> [...]
> 5° A subordonner une offre d'emploi, une demande de stage ou une période de formation en entreprise à une condition fondée sur l'un des éléments visés à l'article 225-1 ou prévue aux articles 225-1-1 ou 225-1-2 ; [...]. »

Article L131-1 du code général de la fonction publique: « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les agents publics en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille ou de grossesse, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, sous réserve des dispositions des articles L. 131-5, L. 131-6 et L. 131-7. »

Article L131-2 du code général de la fonction publique : « Aucune distinction ne peut être faite entre les agents publics en raison de leur sexe. »
Ex. : subordonner une demande de stage à une condition fondée sur un critère discriminatoire.

- **Diffamations et injures**

<u>S'il n'y a pas de caractère discriminatoire :</u>

Article R621-1 du code pénal : « La diffamation non publique envers une personne est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 1re classe.
La vérité des faits diffamatoires peut être établie conformément aux dispositions législatives relatives à la liberté de la presse. »
Article R621-2 du code pénal : « L'injure non publique envers une personne, lorsqu'elle n'a pas été précédée de provocation, est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 1re classe. »

Article 29 de la loi du 29 juillet 1881 : « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommé, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.
Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure. »

Article 30 de la loi du 29 juillet 1881 : « La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23 envers les cours, les tribunaux, les armées de terre, de mer ou de l'air et de l'espace, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'une amende de 45 000 euros. »

<u>S'il y a un caractère discriminatoire :</u>

Article R625-8 du code pénal : « La diffamation non publique commise envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la Se classe.
Est punie de la même peine la diffamation non publique commise envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, ou de leur handicap. »

Article R625-8-1 du code pénal : « L'injure non publique commise envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la Se classe.
Est punie de la même peine l'injure non publique commise envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, ou de leur handicap. »

Article 32 de la loi du 29 juillet 1881 : « La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera punie d'une amende de 12 000 euros.
La diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée sera punie d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.
Sera punie des peines prévues à l'alinéa précédent la diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre ou de leur handicap. »

- **Harcèlement moral**

<u>S'il est commis à l'encontre d'un·e agent·e :</u>

Article 222-33-2 du code pénal : « Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. »

Article L1152-1 et suivants du code du travail : « Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de

porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

Article L133-2 du code général de la fonction publique : « Aucun agent public ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

S'il est commis à l'encontre d'un·e étudiant·e :

Article 222-33-2-2 du code pénal : « Constituent un harcèlement scolaire les faits de harcèlement moral définis aux quatre premiers alinéas de l'article 222-33-2-2 lorsqu'ils sont commis à l'encontre d'un élève par toute personne étudiant ou exerçant une activité professionnelle au sein du même établissement d'enseignement.
Le harcèlement scolaire est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'il a causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'a entraîné aucune incapacité de travail.
Les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 € d'amende lorsque les faits ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours.
Les peines sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque les faits ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.
Le présent article est également applicable lorsque la commission des faits mentionnés au premier alinéa du présent article se poursuit alors que l'auteur ou la victime n'étudie plus ou n'exerce plus au sein de l'établissement. »

Article L111-6 du code de l'éducation : « Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal. »
Les établissements d'enseignement scolaire et supérieur publics et privés ainsi que le réseau des œuvres universitaires prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire. Ces mesures visent notamment à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et à orienter les victimes, les témoins et les auteurs, le cas échéant, vers les services appropriés et les associations susceptibles de leur proposer un accompagnement. »

Ex. : refus de toute communication verbale, brimades, dénigrements, vexations.

- **Outrage / agissement sexiste**

Article L131-3 du code général de la fonction publique : « Aucun agent public ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. »
S'il est commis par un agent (envers un élève ou envers un agent en position de subordination) ou s'il est commis en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre de la victime :

Article 222-33-1-1 code pénal : « Est puni de 3 750 euros d'amende le fait, hors les cas prévus aux articles 222-13,222-32,222-33,222-33-2-2 et 222-33-2-3, d'imposer à une personne tout propos ou tout comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante, lorsque ce fait est commis :

1° Par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions
2° Sur un mineur
3° Sur une personne dont la particulière vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse est apparente ou connue de son auteur
4° Sur une personne dont la particulière vulnérabilité ou dépendance résultant de la précarité de sa situation économique ou sociale est apparente ou connue de son auteur
5° Par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice
6° Dans un véhicule affecté au transport collectif de voyageurs ou au transport public particulier ou dans un lieu destiné à l'accès à un moyen de transport collectif de voyageurs ;
7° En raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, vraie ou supposée, de la victime ;
8° Par une personne déjà condamnée pour la contravention d'outrage sexiste et sexuel et qui commet la même infraction en étant en état de récidive dans les conditions prévues au second alinéa de l'article 132-11 (...). »

Article L1142-2-1 du code du travail : « Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. »

Article L131-3 du code général de la fonction publique : « Aucun agent public ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. »
S'il est commis par un agent à l'encontre d'un autre agent (qui n'est pas en position de subordination) ou s'il est commis par un étudiant :

Article R625-8-3 du code pénal : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la Se classe le fait, hors les cas prévus aux articles 222-13, 222-32, 222-33, 222-33-1-1, 222-33-2-2 et 222-33-2-3, d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.
Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également les peines complémentaires suivantes :

1° La peine de stage prévue aux 1°, 4°, 5° ou 7° de l'article 131-5-1
2° Un travail d'intérêt général pour une durée de vingt à cent vingt heures. »

Ex. : commentaires dégradants sur la tenue vestimentaire ou l'apparence physique d'une personne.

- **Exhibition sexuelle**

Article 222-32 du code pénal : « L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.
Même en l'absence d'exposition d'une partie dénudée du corps, l'exhibition sexuelle est constituée si est imposée à la vue d'autrui, dans un lieu accessible aux regards du public, la commission explicite d'un acte sexuel, réel ou simulé.
Lorsque les faits sont commis au préjudice d'un mineur de quinze ans, les peines sont portées à deux ans d'emprisonnement et à 30 000 euros d'amende. »

Ex. : envoyer des photographies d'organes sexuels.

- **Harcèlement sexuel :**

S'il est commis par un agent à l'encontre d'un autre agent (qui n'est pas en position de subordination) ou par un étudiant :

Article 222-33 du code pénal : « Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.
L'infraction est également constituée :

1° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée ;
2° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime, successivement, par plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers[...].

S'il est commis par un·e agent·e (envers un élève ou envers un·e agent·e en position de subordination) ou s'il est commis en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre de la victime :

Article 222-33 du code pénal : « [...] Les faits mentionnés sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Ces peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende lorsque les faits sont commis :

1° Par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions
2° Sur un mineur de quinze ans
3° Sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de leur auteur
4° Sur une personne dont la particulière vulnérabilité ou dépendance résult ent de la précarité de sa situation économique ou sociale est apparente ou connue de leur auteur
5° Par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice

6° Par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique
7° Alors qu'un mineur était présent et y a assisté
8° Par un ascendant ou par toute autre personne ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait. »

Article L1153-1 du code du travail : « Aucun salarié ne doit subir des faits :
1° Soit de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante

Le harcèlement sexuel est également constitué :

- Lorsqu'un même salarié subit de tels propos ou comportements venant de plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée
- Lorsqu'un même salarié subit de tels propos ou comportements, successivement, venant de plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition

- 2° Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Article L133-1 du code général de la fonction publique : « Aucun agent public ne doit subir les faits:
1° De harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante
2° Ou assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Ex. : faire une faveur à quelqu'un (ou insinuer qu'elle sera accordée) en échange d'une relation sexuelle.

- **Agression sexuelle :**

<u>S'il est commis par un·e agent·e à l'encontre d'un·e étudiant·e ou d'un·e agent·e qui est dans une position de subordination :</u>

Article 222-28 du code pénal : « L'infraction définie à l'article 222-27 est punie de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende :
1° Lorsqu'elle a entraîné une blessure, une lésion ou une incapacité totale de travail supérieure à huit jours
2° Lorsqu'elle est commise par un ascendant ou par toute autre personne ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait
3° Lorsqu'elle est commise par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions
4° Lorsqu'elle est commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice
5° Lorsqu'elle est commise avec usage ou menace d'une arme
6° Lorsque la victime a été mise en contact avec l'auteur des faits grâce à l'utilisation, pour la diffusion de messages à destination d'un public non déterminé, d'un réseau de communication électronique
7° Lorsqu'elle est commise par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité
8° Lorsqu'elle est commise par une personne agissant en état d'ivresse manifeste ou sous l'emprise manifeste de produits stupéfiants
9° Lorsqu'elle est commise, dans l'exercice de cette activité, sur une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle
10° Lorsqu'un mineur était présent au moment des faits et y a assisté
11° Lorsqu'une substance a été administrée à la victime, à son insu, afin d'altérer son discernement ou le contrôle de ses actes. »

<u>S'il n'est pas commis par un·e agent·e à l'encontre d'un·e étudiant·e ou d'un·e agent·e qui est dans une position de subordination :</u>

Article 222-22 du code pénal : « Constitue une agression sexuelle tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur ou, dans les cas prévus par la loi, commis sur un mineur par un majeur.

Au sens de la présente section, le consentement est libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable. Il est apprécié au regard des circonstances. Il ne peut être déduit du seul silence ou de la seule absence de réaction de la victime.
Il n'y a pas de consentement si l'acte à caractère sexuel est commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, quelle que soit leur nature.
Le viol et les autres agressions sexuelles sont constitués lorsqu'ils ont été imposés à la victime dans les conditions prévues par la présente section, quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage[...]. »

Ex. : Un attouchement non désiré sur des zones intimes ou sexuelles (sexe, fesses, cuisses, poitrine, bouche).

Article 222-27 du code pénal : « Les agressions sexuelles autres que le viol sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. »

- **Viol :**

<u>S'il est commis par un·e agent·e à l'encontre d'un·e étudiant·e ou d'un·e agent·e qui est dans une position de subordination :</u>

Article 222-24 du code pénal : « Le viol défini à l'article 222-23 est puni de vingt ans de réclusion criminelle :
1° Lorsqu'il a entraîné une mutilation ou une infirmité permanente
2° Lorsqu'il est commis sur un mineur de quinze ans
3° Lorsqu'il est commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de l'auteur
3° bis Lorsqu'il est commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité ou dépendance résultant de la précarité de sa situation économique ou sociale est apparente ou connue de l'auteur
4° Lorsqu'il est commis par un ascendant ou par toute autre personne ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait
5° Lorsqu'il est commis par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions
6° Lorsqu'il est commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice
7° Lorsqu'il est commis avec usage ou menace d'une arme
8° Lorsque la victime a été mise en contact avec l'auteur des faits grâce à l'utilisation, pour la diffusion de messages à destination d'un public non déterminé, d'un réseau de communication électronique
9° (abrogé)
10° Lorsqu'il est commis en concours avec un ou plusieurs autres viols commis sur d'autres victimes
11° Lorsqu'il est commis par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité
12° Lorsqu'il est commis par une personne agissant en état d'ivresse manifeste ou sous l'emprise manifeste de produits stupéfiants
13° Lorsqu'il est commis, dans l'exercice de cette activité, sur une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle
14° Lorsqu'un mineur était présent au moment des faits et y a assisté
15° Lorsqu'une substance a été administrée à la victime, à son insu, afin d'altérer son discernement ou le contrôle de ses actes. »

<u>S'il n'est pas commis par un·e agent·e à l'encontre d'un·e étudiant·e ou d'un·e agent·e qui est dans une position de subordination :</u>

Article 222-23 du code pénal :« Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.
Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle. »

Ex. : un rapport sexuel imposé

CHARTE POUR L'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

***

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action.
L'école est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation et un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux formes sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiant·es que dans la vie quotidienne de l'établissement. Les écoles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun·e. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun·e soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.
La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, concerne aussi bien les étudiant·es que la gouvernance de l'établissement et l'ensemble des personnels et intervenant·es. Elle participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations.

L'école s'engage à :

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
- Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
- Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
- Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
- Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.

1. Transmettre une culture de l'égalité et contre les discriminations pour changer les représentations
Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.
Notre école a ouvert ses portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.

- Afin de changer les représentations et de transmettre une culture de l'égalité aux étudiant·es des deux sexes, nous veillerons à la parité et la diversité au sein des équipes pédagogiques (enseignant·es comme intervenant·es) afin, notamment, de diversifier les « modèles » que l'on donne aux étudiant·es.
- Une information diversifiée sur les métiers est développée durant la scolarité, notamment dans les « réalités de l'art » en faisant intervenir des professionnelles et des professionnels de toutes origines, ce qui contribuera à ouvrir le champ des possibles aux étudiant·es quels que soient leur genre, leur origine, leur contexte et leur choix d'existence.
- Nous travaillons sur les processus d'orientation des lycéen·nes dans le projet « égalité des chances », par des workshops en lycée professionnels, par des actions d'éducation artistique dans les quartiers défavorisés, par le changement de notre examen d'entrée plus accessible… Nous veillerons à développer ces actions auprès de tous ceux et celles qui n'auraient pas un accès facile à une école supérieure d'art.
- Changer les représentations passe également par une attention particulière à la diversité des œuvres et des auteur·rices présentés dans les enseignements en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière (œuvres d'autrices et d'artistes femmes, d'auteur·rices et d'artistes issu·es des minorités, et issu·es d'une histoire de l'art non occidentale).
- La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou le développement d'analyses des représentations des femmes et des minorités quelles qu'elles soient est également nécessaire. Apprendre aux étudiant·es à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et le sexisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les stéréotypes et disposer d'outils pour savoir adopter la bonne posture lorsqu'elle y est confrontée.
- Accompagner tous les étudiant·es vers des carrières diversifiées
- L'ensemble des acteur·rices de l'école veillent à donner confiance aux jeunes femmes et aux jeunes hommes quels qu'ils soient et à entretenir un environnement de confiance, d'écoute et de conseil permettant à tou·tes les étudiant·es de prendre confiance et d'être encouragé·es afin que chacun·e puisse se projeter et prétendre à différents postes et différentes responsabilités.
- La constitution de réseaux professionnels et un suivi plus actif par les écoles du devenir des ancien·nes étudiant·es doivent soutenir la diversification et la consolidation des parcours de même que la mise en place de parrainages et de marrainages.

2. Veiller à l'équité

- Développer les statistiques F/H pour mesurer et prendre du recul sur nos pratiques.
  Des statistiques présentées au Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) et au Conseil d'Administration seront réalisées une fois pas an pour rendre visibles les données sexuées au sein de l'école qu'il s'agisse des étudiant·es, des enseignant·es, des intervenant·es, des jurys, des dirigeant·es, des personnels administratifs ou de service. Les autres données statistiques sur la diversité ne sont pas légales et ne peuvent donc être réalisées.
  L'élaboration de ce rapport de situation comparée permettra de faire une mesure quantitative et pourra permettre d'organiser la discussion autour de ces données pour en comprendre la réalité, les enjeux et les solutions éventuelles à trouver.
- Dans les processus de recrutement.
  Comme c'est déjà le cas, les jurys de diplômes et de recrutement sont paritaires dans la mesure du possible puisqu'ils comprennent souvent un nombre impair de membres.
  L'établissement veillera à recruter en prévenant tous les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un·e agent·e. Pour cela nous nous appuierons sur la note du secrétaire général du ministère de la Culture en date du 7 février 2017 qui précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements. Elle permet de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidates et candidats. Ce document sera à la disposition de tou·tes à la Bibliothèque et dans l'administration.
- Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances (conseil d'administration, conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante, commission pédagogique, coordination, délégué·es,…).
  L'école essaie de tendre à la parité à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Nous veillerons à ne pas pénaliser la carrière des personnels ou le déroulement des études des étudiant·es du fait de leurs éventuelles obligations familiales ou professionnelles ou encore, d'un handicap. A titre d'exemple, les conférences sont enregistrées et sont disponibles pour ceux qui ne peuvent y assister pour une de ces raisons et des horaires et des aides ad hoc sont aménagés pour tou·tes clles·ceux qui sont concerné·es.

3. Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence, de harcèlement ou de fragilisation.

- La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.
- Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir et pour l'égalité des hommes et des femmes. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation à réagir par les moyens règlementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.
- Des cellules d'écoute :
  Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire, nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écouté·es et ensuite dirigé·es vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit en dehors et, en cas de délit, vers la Justice.
  Deux cellules d'écoute ont été mises en place : l'une pour les étudiant·es et constituée d'étudiant·es et l'autre pour le personnel.
  La cellule d'écoute des étudiant·es est composée d'étudiant·es volontaires, à parité, représentant une diversité de profils pour que chacun·e puisse trouver un·e écoutant·e avec lequel il·elle se sente à l'aise pour se confier. La cellule permet que celui·celle à qui un·e étudiant·e a parlé ne se retrouve pas seul·e pour évaluer ce qu'il·elle doit faire mais que cette décision, souvent difficile, soit prise collectivement.
  La cellule d'écoute pour le personnel est composée de 4 personnes, volontaires, à parité, qui représentent l'ensemble des différents corps du personnel : enseignant·es, personnel administratif et personnel technique. De la même façon que pour les étudiant·es, cette cellule permet que la personne sollicitée ne soit pas seule pour décider de la suite à donner ou pas à ce qui lui a été confié.
  Ces cellules d'écoutant·es sont fondées sur les valeurs suivantes :
  • Écoute sans jugement et avec bienveillance
  • Impartialité
  • Confidentialité, discrétion
  • Responsabilité

  Ces cellules d'écoute pourront partager leur réflexion en s'appuyant sur les invitations faites au sein de l'établissement en lien avec ces questions ou en invitant des intervenant·es pouvant nourrir leurs échanges.
  La mission des référentes et des référents sera précisée dans une lettre de mission du directeur de l'établissement.
- Des documents et ouvrages qui aident et outillent dans ce travail seront disponibles à la bibliothèque et à l'administration à la disposition de tous les acteurs de l'école.

4. Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations et faire connaître les dispositifs existants

- Nous nous réfèrerons à la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française, qui rappelle qu'il faut féminiser les noms de métiers, titres et fonctions mais proscrit l'usage des formes abrégées avec point médian.
- La politique de l'établissement en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité doit être connue de l'ensemble de la communauté. La création d'une page bien référencée sur le site Internet de l'établissement et dans l'intranet sera donc réalisée.

Les textes de référence sont :
Considérant la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;

Considérant l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail ;

Considérant l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme ;

Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s'applique ;

Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;

Considérant l'Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir
Loi 92-683 1992-07-22

Considérant la Loi pour égalité des chances
Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006

Considérant la Loi relative à l'égalité salariale
Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006

Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel
Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012

Considérant la Loi relative à l'égalité vraie
Loi N° 2014-873du 4 Août 2014

Considérant la Loi relative à la création de HALDE
Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004
Site : www.halde.fr

ESCM
Membre du site
UCA Université Clermont Auvergne
+ clermont auvergne métropole
Soutenu par
Ministère de la Culture
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ville de Clermont Ferrand
Michelin Fondation d'entreprise